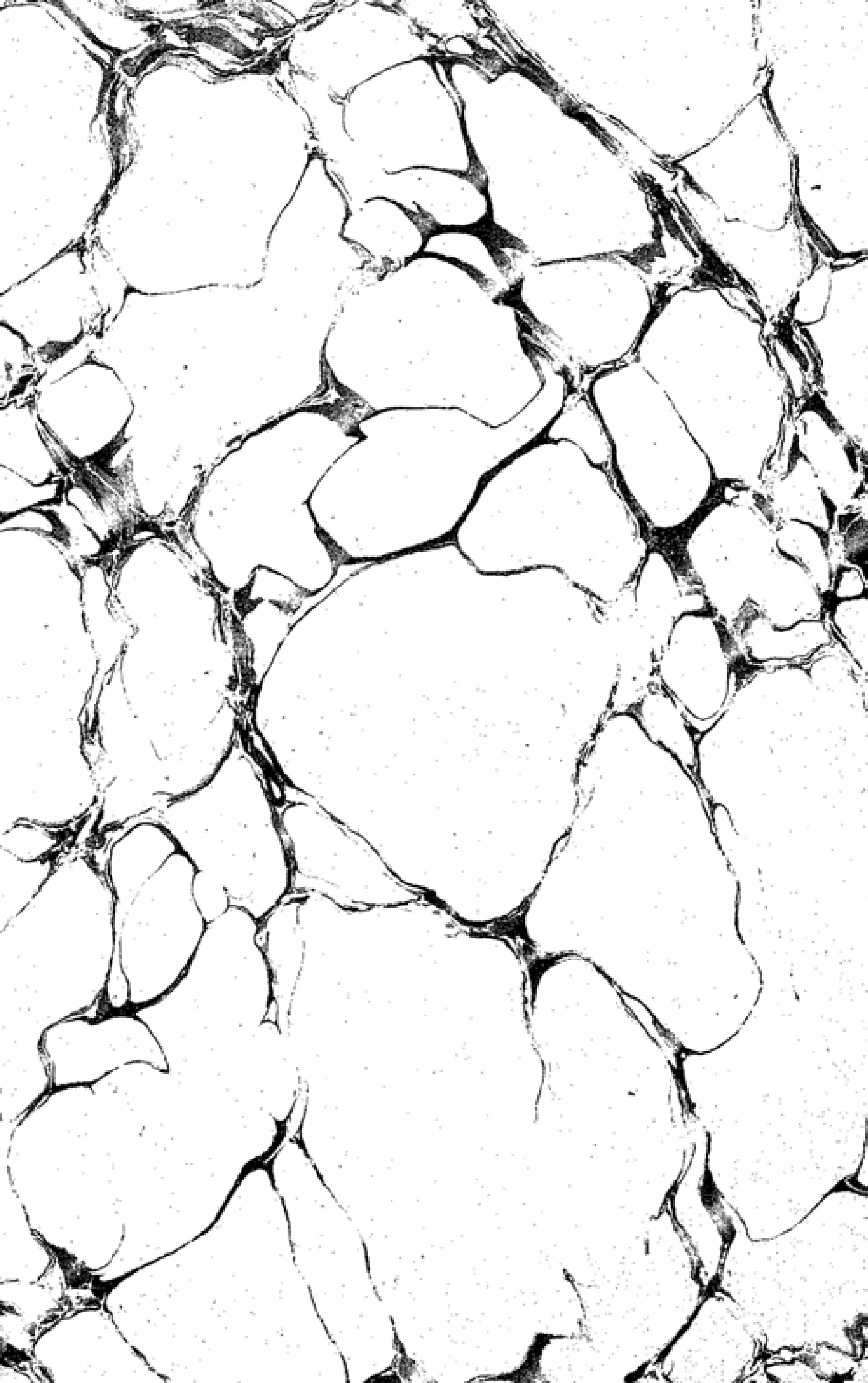


L'Homme préhistorique

L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

4e ANNÉE — 1906

Avec 146 figures dans le texte



PARIS
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

1906

4e ANNÉE. N° 1 JANVIER 1906.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

UN PSEUDO-MONUMENT MÉGALITHIQUE

LE PALET DE GARGANTUA

OU

LA PIERRE TOURNAISE

A JOUY-LE-COMTE (SEINE-ET-OISE),

PAR **DENISE**

Sur le territoire de l'ancienne commune de Jouy-le-Comte, qui est à présent un hameau de celle de Parmain, près L'Isle-Adam (Seine-et-Oise), il y a, dans un endroit appelé la Côte à Gargantua, une énorme pierre calcaire connue partout dans les environs sous le nom de *Palet de Gargantua*.

Tous les anciens vieillards du pays que j'ai connus dans le temps disaient indifféremment *Palet de Gargantua* ou *Pierre Tournaise*.

D'après une légende locale, un peu oubliée aujourd'hui, Gargantua, armé de ce palet et placé sur la Butte Carnelle, la plus grande hauteur des environs qui est située à plus de six kilomètres de là, aurait, en voulant abattre le clocher de Champagne, manqué son but, et lançant la pierre trop loin, celle-ci serait venue tomber en cet endroit ; toujours d'après la même légende, le géant avait auparavant lancé un autre palet qui serait tombé dans l'Oise, aux environs de l'île de Champagne, à deux cents mètres du clocher

La pierre en question n'est en aucune façon un menhir ; c'est tout bonnnement un énorme bloc en place qui a été un peu déchaussé de la masse calcaire aux époques géologiques, et se trouve ainsi isolé sur le versant du coteau.

Ce bloc ne paraît jamais avoir été placé debout et est allongé sur le sol ; il mesure sept mètres de longueur et quatre mètres dans sa plus grande largeur, son épaisseur a une moyenne de deux mètres, le plus petit bout finit en pointe obtuse. La nature de la roche est du calcaire demi-dur.

Je ne me suis jamais bien expliqué les raisons pour lesquelles on nommait ce monolythe la Pierre-Tournaise. Un vieillard m'a dit autrefois que c'était parce que l'on pouvait tourner autour.

La gare de Parmain L'Isle Adam est celle qui est la plus rapprochée de cette curiosité que je persiste à croire naturelle.

Il faut, de la gare, se rendre à Jouy-le-Comte, traverser le village dans toute sa longueur et ensuite continuer à suivre directement le chemin vicinal, comme si on se rendait aux alignements, ou grandes allées de pierres debout, que j'ai découverts dans la forêt de La Tour du Lay et décrits dans les numéros de *L'Homme préhistorique* de novembre et décembre 1903.

A un kilomètre environ des dernières maisons de Jouy-le-Comte on apercevra à 200 mètres sur la droite une côte en friche, abrupte et fort rapide. C'est presque à l'extrémité Nord de ce versant que l'on trouvera à mi-côte le Palet de Gargantua.

La distance de la gare de Parmain est d'environ quatre kilomètres.

LES PRESQU'ILES DE LA COURBE

PRÈS D'ÉCOUCHÉ (ORNE)

LEURS MONUMENTS MÉGALITHIQUES ET LEURS REMPARTS VITRIFIÉS

PAR **L. COUTIL**

Traversant dernièrement le canton d'Écouché (Orne) pour visiter les monuments mégalithiques de la région, nous avons eu l'occasion de rendre visite à M. Pringault, ancien agent-voyer et conseiller général, qui s'occupe un peu de préhistoire : il nous montra deux pointes de flèches en silex blanc très cacholonnées de 28 et 30 millimètres de longueur, rappelant un peu le n° 945, Pl. XLVII, du *Musée Préhistorique,* de G. et A. de Mortillet (nouvelle édition). Toutefois, les ailerons égaux au pédoncule se distinguent par une base oblique en dedans.

Cette trouvaille fut faite en 1902, à Loucey, canton d'Écouché, dans le talus de droite du chemin allant d'Écouché à Loucey, à 200 mètres environ de cette localité : plusieurs petites lames informes de bronze devant correspondre à des petits poignards furent trouvées à côté. M. Leboucher, agent voyer d'arrondissement à Argentan, en possède une.

Huit autres pointes de flèches appartiennent à M. Doré, agent voyer à Alençon.

Cette forme a été du reste trouvée souvent par M. du Chatellier dans les tumulus du Finistère [1], à Kerhué-Bras, le dolmen de Plounevez-Lochrist, et avec des petits poignards en bronze généralement en mauvais état, absolument comme dans la trouvaille qui nous occupe.

1. P. du Chatellier. *Le bronze dans le Finistère. Ext. Bull. Soc. Arch. du Finistère*, 1899, p. 53.

« Dans douze tumulus on a trouvé le bronze associé à des pointes de flèches en silex finement barbelées.

« Dans un dolmen, on a également rencontré le bronze associé à des pointes de flèches en silex finement barbelées. »

Nous pouvons les rapprocher aussi d'une pointe de flèche de même forme, en silex blond translucide du musée de Cherbourg, trouvée avec neuf autres, en 1851, dans un des trois tumulus de Beaumont-Hague, avec une épée de bronze de 40 centimètres, et à Biville (Manche).

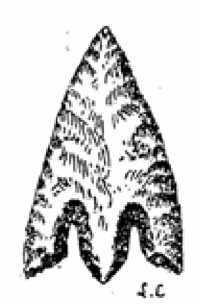


Fig. 1. — Pointe de flèche en silex, trouvée à Loucey (Orne). Gr. nat.

La collection Pringault renferme aussi un marteau perforé de 14 centimètres de longueur avec dépression en dessus ; le trou a été commencé des deux côtés mais n'a pas été achevé ; il a été trouvé à Vrigny, canton de Mortrée. A Joué du Plain, dans les environs du Clos de Plaisance, M. Pringault a recueilli, dans un rayon de quatre kilomètres, une dizaine de haches en silex, dix-huit en roches variées, dont une belle herminette en jade foncé, de 11 centimètres de long sur 6 centimètres de large, avec un tranchant arrondi.

Monuments mégalithiques. — Les presqu'îles de la Courbe sont une des régions les plus pittoresques de l'Orne et aussi les plus curieuses pour l'archéologue.

L'Orne se replie quatre fois sur elle-même entre le Mesnil-Glaize et le Mesnil-Jean ; aussi le promeneur qui n'a pas de carte peut s'égarer dans ses méandres, car on y rencontre peu de personnes pour se renseigner et chaque méandre mesure 2.500 à 3.000 mètres : une journée entière est absolument nécessaire pour voir les trois menhirs, le dolmen et les remparts vitrifiés.

En venant d'Écouché et avant d'arriver à la Courbe, si on laisse la route et que l'on gravisse, pendant 80 mètres environ, le talus de droite, en ayant à sa gauche la Queurie et le château de Mesnil-Glaise, devant soi la petite église et le tumulus de la Courbe qui se dresse sur l'autre éminence, on remarque à gauche près d'un buisson, d'où nous l'avons dégagée, la *Pierre qui tourne* ou la *Pierre tournoire* [1] ; c'est

1. Ce nom de *Pierre tournoire* ou *Pierre qui tourne* a été donné d'ailleurs à d autres menhirs de la Normandie ; dans le département de l'Orne, nous les retrouvons dans les communes suivantes :

1° Macé, l'ancien dolmen de la *Pierre tourneresse*, brisé, vers 1840.

2° Argentan, au lieu dit de la *Pierre tourneresse*.

un schiste mélangé de limonite de l'étage du lias, qui se trouve sur son propre étage géologique : toutefois, cette roche qui est surtout bien représentée sur la commune voisine de Montgaroult ne se délite pas d'ordinaire par gros blocs, tandis que la *Pierre qui tourne* mesure 1 m 80 de hauteur, son épaisseur maxima 70 centimètres et sa largeur maxima à la base 1 m 60 ; le côté méplat est orienté Ouest-Est, la face Ouest de la pierre regarde la façade Est de l'église de la Courbe et le tumulus qui lui est voisin, tandis que la face Sud de la pierre regarde le château de Mesnil-Glaise (fig. 3).

D'après ce que nous a appris M. Pringault, qui habite le pays depuis fort longtemps, la *Pierre qui tourne* se trouvait posée sur une autre pierre, mais, en 1850, les habitants auraient cherché en dessous un trésor *caché par les Fées*, et elle aurait été placée verticalement, là où elle est actuellement. Nous avons peine, toutefois, à accepter cette version

3° Montmerrei, la *Pierre tournoire*, de 2 m 50 de hauteur.

4° Sainte-Claire-d'Halouze, la *Pierre de Halouze*, qui tournerait suivant une légende.

Dans le département de la Manche :

5° Theurteville Hague, les *Pierres tournantes*, actuellement déplacées.

Nous ne citons pas les *Pierres branlantes* de Feugères, Bretteville en Saire et Fermanville.

Dans le département du Calvados :

6° Gouvix, la *Pierre tourniresse* ou *tourneresse*, petit menhir de 1 m 65.

7° Culey-le-Patry, menhir tournant et renversé actuellement.

8° Livarot, menhir de 2 mètres portant le nom de *Pierre tournante*.

Le Gast, la *Pierre coupée* ou *Pierre branlante*.

Dans le département de l'Eure :

9° Bosgouet, la *Pierre tournante*, de 2 mètres de longueur.

10° Bus Saint-Remy, la *Pierre tournante*, mesurant 5 mètres de hauteur.

11° Dampmesnil, la *Pierre branlante* ou *croulante* d'Aveny.

12° Le Mesnil Hardray, la *Pierre des Demoiselles*, qui se soulève chaque année pendant la messe de minuit pour laisser sortir une ronde de demoiselles vêtues de blanc.

13° Saint-Didier-des-Bois, la *Pierre qui tourne*, mesurant 3 mètres.

14° Le Gros Theil, la *Pierre tournante*, détruite au XVIIIe siècle.

15° Le Plessis Sainte-Opportune, lieu dit de la *Pierre tourneresse*.

Enfin dans le département de la Seine-Inférieure :

16° Sainte-Geneviève-en-Bray, sur des titres de 1483, de l'abbaye de Baubec, on voit la *Pierre qui tourne*.

17° Saint-Martin de Boscherville, sur un titre de 1447, on cite une *Pierre tournante* sur cette commune.

Généralement, une légende est attachée à toutes ces pierres qui passaient pour se mettre en mouvement tous les ans à minuit, pendant la nuit de Noël. Nous ne citons pas toutes les autres pierres portant le même nom et qui existent ailleurs.

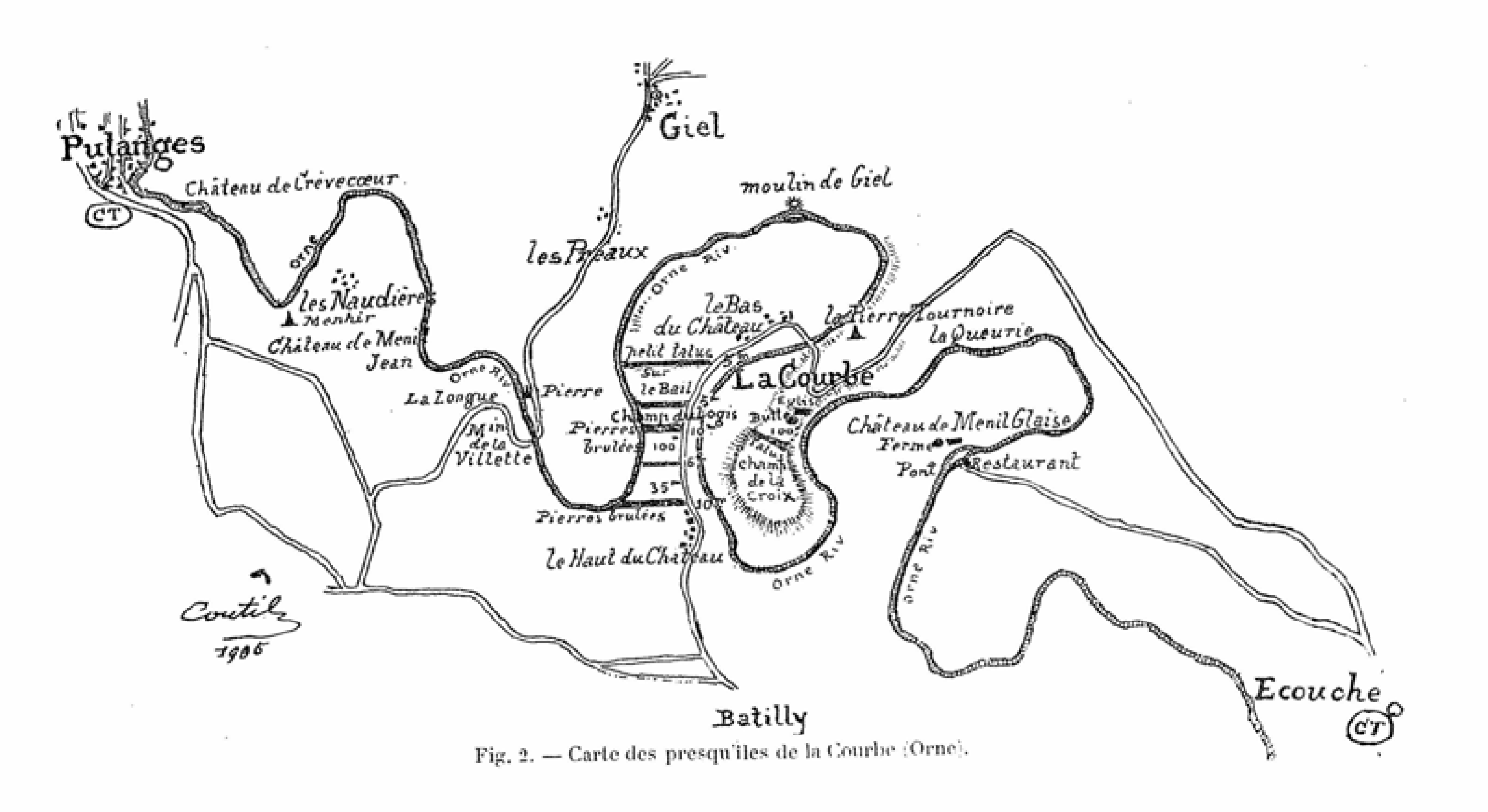


Fig. 2. — Carte des presqu'îles de la Courbe (Orne).

car l'orientation de la pierre étant normale, il aurait été plus facile de la culbuter de côté et à plat que de la placer verticalement.

Le tumulus de la Courbe. — Vis-à-vis de la *Pierre tournoire*, à 20 mètres et au sud de l'église de la Courbe, existe un énorme tumulus formé de menus morceaux de schiste ramassés à la surface du sol. Ce tumulus, comme l'église, se



Fig. 3. — La Pierre-qui-Tourne, côté Sud. La Courbe (Orne).

trouve à cheval sur les deux versants de l'Orne ; il mesure seulement 8 à 9 mètres de hauteur, parce qu'on y a fait au centre une large tranchée dirigée du Nord au Sud, qui a diminué son élévation primitive ; son diamètre à la base dépasse 45 mètres et sa circonférence est de 140 mètres : il a été fouillé, vers 1835, par les habitants du pays qui y auraient trouvé des objets en fer ; ils furent doublement déçus par un éboulement qui en aurait blessé plusieurs.

Cette butte entourée d'un large fossé doit faire partie de l'ensemble des fortifications qui existent à environ 100 mètres plus au sud et consistent en une importante levée en schiste d'une douzaine de mètres, en arrière de laquelle se trouve

un fossé de 15 mètres de profondeur portant le nom de *Grand Fossé*; l'espace situé entre la levée et la butte se nomme *Clos de la Motte*, et de l'autre côté du rempart, le *Champ de la Croix*.

Les Vieux Chateaux ou Pierres brulées. — L'Orne passe au pied et de chaque côté de ce promontoire ainsi défendu. Sur l'autre versant du promontoire situé en face, à l'Ouest, on remarque cinq immenses talus boisés coupés par la route et mesurant en moyenne 5 mètres d'élévation.

Le premier s'élève à peu de distance du village du *Bas-Château*, la levée est protégée par un petit fossé. A 100 mètres plus loin, s'élève une levée en schiste calciné de 5 mètres de hauteur, puis un petit fossé et ensuite une grand butte en schiste très calciné et vitrifié, de 10 mètres environ de hauteur. On appelle l'intervalle compris entre ces deux buttes, le *Champ du Logis*. A 100 mètres plus loin s'élève une nouvelle levée de 5 mètres; et à 35 mètres de distance un très haut talus également calciné et vitrifié qui a aussi au moins 10 mètres d'élévation. Près de ce dernier talus, se trouve le village du *Haut-Château* : on aurait trouvé de vieux fers et des tuiles romaines près du talus, lorsqu'on fit la route vers 1854. Ces fers sont sans doute ceux qu'aurait donnés M. de Caix, au Musée des Antiquaires, à Caen, en 1860 : il croit que c'est près de là que Robert de Bellême avait construit un donjon en 1090 [1]. Aucune autre découverte n'a été signalée comme pouvant dater la construction de ces levées de schiste qui sont calcinées et *vitrifiées* jusqu'au niveau du sol. On se demande comment le combustible était disposé pour avoir pu sodifier une masse aussi élevée.

Nous rappellerons que les enceintes calcinées et surtout vitrifiées sont rares dans nos régions; l'enceinte de Freneuse-sur-Risle (Eure) a bien subi un peu l'action du feu, mais elle ne peut être comparée avec celle de la Courbe, bien autrement importante : il faut aller dans les Vosges, près de Nancy, pour observer cette disposition, et en Belgique aux camps d'Hastedon, Bonne et Jemelle [2].

1. *Bull. antiq. de Normandie*, 1re année, 1860, p. 270-272.
2. Congrès internat. d'anthrop. et d'arch. préhist., 6e session, Bruxelles, 1872, p. 318 à 326, pl. 80 à 85.

A notre grand regret, nous ne pouvons élucider l'époque de la construction de ces immenses levées qui peuvent être gauloises.

Menhir de la Longue-Roche du Pré, a Giel. — En s'éloignant un peu sur la rive droite de l'Orne, lorsqu'on arrive à 100 mètres du pont de la Vilette, entre le Mesnil-Jean et Giel, à 5 mètres de la rivière, et entre la route qui la



Fig. 4. — La Longue-Roche, côté Sud. Le Mesnil-Jean (Orne).

domine, on aperçoit un bloc d'arkose de forme quadrangulaire, légèrement incliné au Nord ; son axe est orienté Ouest-Est, le côté méplat est parallèle à la rivière, et son inclinaison lui est opposée, c'est-à-dire vers la route. L'hiver, des personnes font du feu au pied, ce qui a fait éclater la pierre vers le Nord, à 80 centimètres du sol ; si cette fente s'accentuait, elle pourrait entraîner la chute du bloc ; sa hauteur totale est de 2 m 60, sa largeur à la base de 1 m 70 et son épaisseur de 1 mètre.

La Pierre des Fées. — On nous a cité, dans la même région, la *Pierre des Fées*, qui mesurerait 1 m 10 de hauteur, mais nous n'avons pas eu le temps de la voir.

Menhir de la Pierre des Naudières. — Entre le Mesnil-Jean et Putanges, à 20 mètres environ de la route et à 4 kilomètres de Putanges, près de l'écluse des Naudières, dans un pré, à 30 mètres de l'Orne et à 800 du château du Mesnil-Jean se trouve un autre bloc de grès, aussi un peu incliné vers l'Ouest : il mesure 2 m 40 de hauteur sur 90 centimètres de largeur, et porte le nom de *Pierre des Naudières*.

La Pierre des Bignes, a Habloville. — En continuant vers le Nord, sur la route de Giel à Habloville, à 6 kilo-



Fig. 5. — La Pierre-des-Bignes, côté Est. Habloville (Orne)

mètres de la *Longue-Roche* de Mesnil-Jean, située près du pont de la Vilette, on voit, à droite de la route, entre Habloville et Fresnay-le-Buffard, deux tumulus, dont un est couvert de sapins dissimulant le dolmen de la *Pierre des Bignes*. La table en granit mesure 12m 20 de circonférence et comme diamètres 3 mètres et 3 m 30 de largeur, sur 0m 55 d'épaisseur moyenne ; cette table est à 1m 20 du sol. Six blocs placés verticalement en arc de cercle la supportent, mais elle ne s'appuie que sur cinq ; quatre

sont en granit et deux en quartz, vers le fond du monument. L'ouverture se trouve à l'Est, et l'écartement des supports de ce côté est de 1 m 85; vers l'Ouest, les supports forment une demi-circonférence ; un septième support se trouve en arrière, vers l'Ouest; son emploi n'est pas justifié.

Une autre table a pu exister, vers l'Est, en avant de celle-ci; car on voit, sur la face Sud, une rangée de quatre supports de même dimension, orientés O.-E., et faisant suite à ceux qui supportent la table. Le granit étant rare dans la région, la table est donc un bloc erratique que l'on a utilisé. Ce dolmen a dû être primitivement recouvert de terre et de pierres calcaires; car en arrière, vers l'Ouest, il est encore en partie entouré. Mais il était déjà dégagé comme nous le voyons, dès 1810, lorsque M. Dubois le cita pour la première fois.

A 30 mètres au Sud se voit un second tumulus déformé par les nombreux emprunts qui y ont été faits : on ne remarque aucune grosse pierre formant saillie; il a servi de carrière et on y venait chercher des menues pierres calcaires : il mesure encore 4 mètres de hauteur sur 19 et 25 mètres de diamètre.

En 1830, M. Galeron a cité un troisième tumulus existant à 70 et 75 mètres des deux tumulus précédents, vers l'Est. Nous n'avons vu à cette distance que plusieurs blocs de grès, et personne ne se rappelle le troisième tumulus mentionné par Galeron.

Aucune indication complète n'a été donnée de ce dolmen. Le premier, M. L. Dubois le cite, en 1810, dans ses *Archives de la Normandie* (t. Ier, p. 262); sa description a été reproduite, en 1830, par M. Galeron (*Notice sur quelques monuments druidiques du département de l'Orne*); en 1843, M. de Caumont n'ajoute rien à ces indications (*Annuaire des 5 dép. de la Normandie*, 1844, p. 151); ni M. de Croisilles, en 1865. Nous lui avons consacré une description dans notre *Inventaire des monuments mégalithiques du dép. de l'Orne* (Assoc. franç. avanc. des sciences. Congrès de Bordeaux, 1895). Des fouilles ne donneraient sans doute rien et elles seraient difficiles à faire : il faudrait soutenir l'énorme table, et les supports gêneraient le déblaiement. Quant au tumulus

voisin, il nous semble avoir été creusé sur presque toutes ses faces et s'il recouvre quelque chose, ce serait au niveau du sol environnant.

Nous pourrions encore citer d'autres menhirs et monuments, en nous rapprochant d'Argentan, qui est un centre fort riche en mégalithes.

ÉPOQUE DU BRONZE. — Nous terminerons cette étude sommaire des environs d'Écouché en signalant quelques instruments de bronze : c'est d'abord une hache à ailerons rabattus et à anneau latéral de 13 centimètres de longueur, trouvée, vers 1880, à Sentilly, sous une grosse pierre (collection Pringault) ; le musée d'Alençon possède une hache à talon et à douille trouvée sur le territoire d'Écouché. On a signalé aussi, vers 1838, la découverte de trois monnaies gauloises recueillies par M. Chrétien ; mais, à notre grand regret, nous n'avons pu les voir. D'ailleurs, l'époque gauloise est encore moins représentée que les autres périodes dans le département de l'Orne.

Cette région, qui est si riche en mégalithes et possède des camps antiques extrêmement vastes et intéressants, notamment ceux de Bierre ; du Chatelier, à Montmerrei ; et de la Courbe, a été peu étudiée en ce qui concerne la préhistoire. Nous ne pouvons citer jusqu'ici que les recherches de M. Pringault pour le canton d'Écouché ; de M. le Dr Hommey, des abbés Gratry, Mallet et Jouaux pour les environs de Sées ; de M. l'abbé Godet pour les ateliers de Ceton, (canton de Bellême), et de M. le Dr Jousset pour ceux d'Igé dans le canton de Longny ; les découvertes de M. Deis, près de Domfront, et surtout celles de MM. Foucault, J. Salles et E. Rivière, aux environs de Flers.

Nous croyons que si ce département n'a pas donné un contingent de documents aussi complet que les autres régions de la Normandie, cela tient à ce que de vastes régions sont boisées ou en herbages, mais aussi et surtout à ce que les chercheurs y sont moins nombreux.

LA STATION PRÉHISTORIQUE

DE

CUTESSON

PRÈS RAMBOUILLET (SEINE-ET-OISE)

Par **Maurice BOURLON**.
Lieutenant au 131e Régiment d'Infanterie.

A 2 kilomètres au sud de Rambouillet et à environ 500 mètres à l'ouest de la route Rambouillet-Ablis se trouve Cutesson, propriété appartenant à M. Letrotteur.

Ce Monsieur, connaissant l'intérêt que je porte au préhistorique, m'avait, depuis longtemps, invité à voir sa collection de silex et à examiner l'endroit de ses terres où il l'avait recueillie. Je m'y suis rendu il y a un mois et je viens exposer les résultats de ma visite.

Au point de vue géologique, cette région qui touche à l'Hurepoix, fait encore partie du plateau calcaire de Beauce. Le terrain, mollement ondulé, couvert d'immenses champs de betteraves et de blé, ne contient ni silex, ni grès. Enfin je dois ajouter que jamais aucune fouille n'y a été pratiquée et que seul le soc de la charrue a ramené à la surface les silex qui nous occupent.

Ainsi que l'indique le plan (Fig. 6), il y a trois emplacements de stations, emplacements que j'ai numérotés de 1 à 3.

Emplacement n° 1. — Le premier, de 80 mètres sur 60, est un atelier de taille dont le sol est couvert de débris. En une demi-heure j'ai ramassé une centaine d'éclats tous très petits et sans retouches. Les nucléi très nombreux et de dimensions fort restreintes ont été utilisés jusqu'à l'extrême limite (résultat forcé dû à l'absence de matière première) ; les uns affectent la forme classique du cône ; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont au contraire discoïdes. Leur seul caractère commun est leur

faible volume et l'exiguïté des lames qui en ont été détachées.

Les instruments intéressants que j'ai recueillis à cet endroit consistent en un burin bien caractérisé, un burin perçoir et un petit fragment de lame à dos abattu.

Emplacement n° 2. — Le deuxième gisement, à 200 mètres environ du premier, est situé sur une légère éminence dominant vers l'Est un thalweg assez accentué entre les deux routes Rambouillet-Ablis et Rambouillet-Chartres. Il mesure environ 90 mètres sur 70.

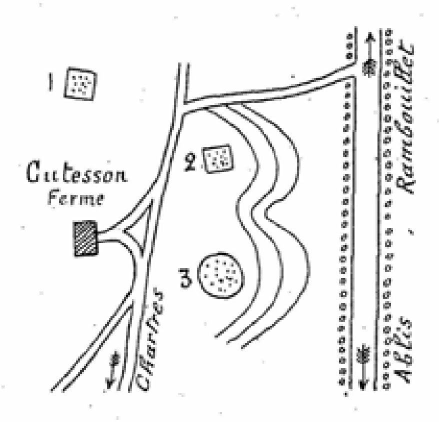


Fig. 6. — Plan de Cutesson, près de Rambouillet (Seine-et-Oise).
1, 2, 3. — Emplacements des stations préhistoriques.

Ma récolte n'y fut pas brillante : une dizaine d'éclats sans intérêt, quatre volumineux fragments de grès lustré et une petite pointe du type classique moustérien également en grès.

Cette pénurie n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre, attendu que M. Letrotteur ramasse les silex depuis plus de trente ans et qu'il a tiré de ce seul endroit une centaine de tranchets, quarante-cinq instruments en grès de toutes époques et plus de cent haches taillées, pics et retouchoirs.

Les tranchets et les instruments en grès, dont il ne sera pas trouvé ailleurs un seul spécimen, caractérisent donc très bien ce gisement.

Emplacement n° 3. — A une centaine de mètres plus au sud et dans les mêmes conditions d'exposition que le précédent, se trouve le troisième emplacement, d'une forme circulaire d'un rayon de quarante mètres environ.

Bien qu'autrefois cet endroit ait été une véritable mine de grattoirs et de percuteurs, nos trouvailles se limitèrent à un grattoir et quelques éclats usagés.

COLLECTION DE M. LETROTTEUR

Après avoir pris un croquis de ces divers gisements j'allais terminer mon étude en examinant la collection de mon hôte : des surprises m'y attendaient.

Je me bornerai à une simple nomenclature en suivant la classification admise, mais en rappelant que tous les petits éclats et lames proviennent du premier emplacement, tous les instruments en grès et les tranchets du deuxième, enfin les grattoirs et percuteurs du troisième.

Pour les instruments paléolithiques seuls, je n'ai pu obtenir des renseignements précis de M. Letrotteur; toutefois mon impression personnelle leur assigne comme origine les deux premiers gisements.

Chelléen. — Un superbe coup de poing amygdaloïde à patine blanchâtre, peu épais, de 110 mill. sur 75 mill.

Une extrémité en pointe fine d'un instrument épais très bien taillé et auquel il manque le talon. L'instrument complet pouvait avoir 130 × 70. Patine blanche.

Un coup de poing à patine blanche très petit, à talon épais, 57 × 33.

Deux autres en grès lustré.

Un petit instrument plat triangulaire en silex brun, également taillé sur les deux faces.

Total des pièces chelléennes : 6.

Moustérien. — Une pointe triangulaire type, patine rougeâtre, à peine retouchée, 47 × 42.

Une pointe triangulaire plus étroite en grès lustré (trouvée au gisement n° 2), 47 × 24.

Une pointe à patine blanche, très épaisse et assez finement retouchée sur tout le dos, 53 × 28.

Deux racloirs épais dont un en grès lustré.

Je ne citerai pas une dizaine d'autres pièces de morphologie moustérienne mais que j'écarte comme douteuses.

Total des pièces moustériennes : 5.

Magdalénien. — Deux burins sans retouches : l'un, fortement patiné en blanc, fut trouvé au gisement n° 1, et l'autre d'assez grande dimension mesure 83 × 26 (Fig. 7).

Deux burins avec retouches.

Deux burins courts et très obliques.

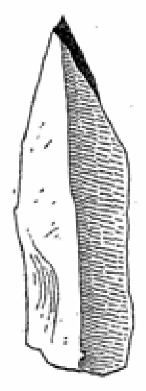


Fig. 7. — Burin. Cutesson. (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

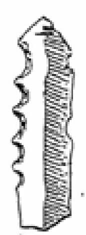


Fig. 8. — Petite lame à coches, Cutesson (S.-et-O.). 2/3 gr. nat.

Un burin avec perçoir (trouvé au gisement n° 1), patine blanche.

Un fragment de lame à dos abattu, patine blanche.

Un petit instrument avec coches du même type que ceux de Bruniquel, 34 × 11 (Fig. 8).

Également à la même époque pourraient appartenir de nombreuses lames étroites et allongées et de petites pointes minces retouchées sur les bords dans le genre de celles qu'on trouve à la Madeleine : ce n'est toutefois pas assez sûr pour que je sois affirmatif.

Total des pièces magdaléniennes : 9.

Néolithique. — Le néolithique est beaucoup plus abondant. Les grattoirs convexes de toutes formes et de toutes tailles varient depuis 22 × 22 jusqu'à 70 × 54. L'un d'eux présente une soie allongée.

Les grattoirs concaves et rectilignes sont assez rares.

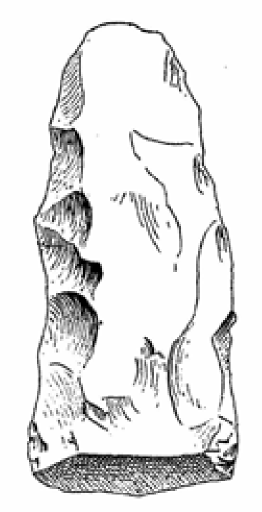
Beaucoup d'instruments avec coches, certains faits en utilisant des lames d'une époque antérieure.

Une quinzaine de grossières ébauches de haches, toutes en silex ; des pics, des retouchoirs dont beaucoup sont en grès. Parmi ces derniers deux méritent une mention spéciale : ce sont de véritables pointes moustériennes épaisses, étroites, très retouchées, mais dont l'extrémité est usée et les bords complètement écrasés.

Les tranchets sont très abondants ; tantôt frustes, tantôt très bien taillés ; leurs dimensions varient depuis 27 × 37 jusqu'à 118 × 50 (Fig. 9 et 10). Plusieurs sont en grès (Fig. 9), mais tous n'ont que le biseau simple.

Les perçoirs, dont deux en grès, sont rares et grossiers.

De nombreux percuteurs, une scie à double coche du modèle pressinien (Fig. 11) et cinq molettes en grès terminent avec de multiples pièces d'usage l'exposé de l'outillage néolithique.


Fig. 9. Tranchet en grès. Cutesson (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

Un point intéressant à retenir est celui-ci : s'il n'a pas été question de la hache polie dans ce qui précède, c'est qu'il n'en a pas été recueilli un seul échantillon, ni sur ces trois gisements, ni à proximité.

Toutes celles que possède M. Letrotteur, au nombre de seize, ont été trouvées disséminées sur l'ensemble de la propriété. A citer parmi celles-ci : pièces deux en grès [1] et une magnifique hachette au tranchant oblique en fibrolite de Bretagne.

1. Le tranchant seul est poli, toute la partie supérieure a été repiquée pour faciliter l'emmanchement.

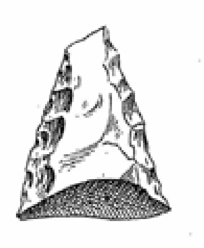


Fig. 10. — Tranchet en silex. Cutesson (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

Conclusion. — De ce qui précède, il y a lieu de penser que Cutesson a été habité pendant toute la période quaternaire : depuis l'époque où l'homme taillait à grands éclats son outil en forme d'amande jusqu'à celle où il confectionnait le burin.

Or, Cutesson n'est pas un abri, il est encore bien moins une grotte ; on comprendra donc aisément que du magdalénien recueilli dans de telles conditions m'ait paru tout particulièrement intéressant.

Le total de dix-neuf pièces paléolithiques certaines auquel je suis arrivé, semble mal s'accorder avec une aussi longue série de siècles, mais il ne faut pas oublier qu'il n'a pas été pratiqué de fouilles et que seul a été ramassé ce que le labour a bien voulu remonter à la surface.

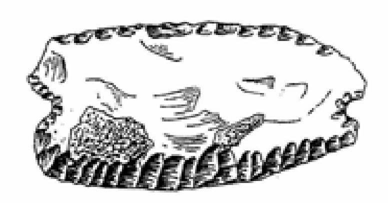


Fig. 11. — Scie à coches, en silex. Cutesson (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

D'où notre ancêtre tirait-il la matière première, qui lui faisait complètement défaut à Cutesson? Des pays immédiatement voisins : de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret, il importait le silex blond ; la région stampienne, dont il n'était séparé que par trente kilomètres à peine, lui fournissait ses grès lustrés.

L'homme, vers le milieu de la période néolithique, semble avoir abandonné ce pays. L'industrie correspondant à cette période est en effet purement campignienne : prédominance du tranchet, du pic et de la hache grossièrement taillée ; absence totale de la hache polie et de la flèche à ailerons.

A ces quelques réflexions, j'ajouterai une dernière remarque concernant un fait signalé déjà depuis longtemps, mais remarque sur laquelle le propriétaire de Cutesson avait insisté pendant toute ma visite : la spécialisation presque absolue des objets trouvés dans les différents gisements.

Il me reste à remercier M. Letrotteur pour l'aimable accueil et les précieux renseignements que j'ai trouvés auprès de lui.

Grâce à ce chercheur passionné, préhistorien de la première heure, il est permis d'ajouter une région nouvelle au domaine déjà si étendu de notre magdalénien : qu'il en accepte tout l'honneur qui lui revient de droit.

ATELIER NÉOLITHIQUE DU CASTERA

(Gers)

Par **Ludovic MAZÉRET.**

L'atelier du Castéra, dans la commune de Montréal-du-Gers, était situé au-dessous de l'ancien castrum romain, aujourd'hui le Castéra, à côté du château de Montaut. Il appartient à l'époque robenhausienne.

Les primitifs avaient établi leurs cabanes sur le bord d'un lac, aujourd'hui disparu, formé par le ruisseau dit de Montaut, dans une gorge étroite et profonde, coupée maintenant par le remblai de la ligne du chemin de fer de Port-Sainte-Marie à Riscle.

Lorsque les terrassiers ouvrirent la brèche sur le fond du vallon, ils mirent à jour de gros troncs d'arbres, certains encore dans leur position verticale et dont le bout paraissait avoir été grossièrement appointi. C'étaient vraisemblablement les restes des pilotis sur lesquels reposaient les planches des cabanes.

Plus tard, sur les indications de l'un des ouvriers, nous avons parcouru le fond du vallon et nous avons eu le bonheur de recueillir, parmi les terres soulevées dans les guérets et les vignes, une certaine quantité d'objets intéressants.

Les éclats de silex intentionnellement éclatés sont assez nombreux. On remarque également beaucoup de rognons, les uns intacts, d'autres en grande partie éclatés et enfin plusieurs réduits à l'état de tout petits nucléus.

Parmi les outils que nous avons observés, citons en premier lieu les marteaux ou percuteurs en silex blanc, gris ou jaune cire, et beaucoup de cailloux de quartzite, ainsi que des tronçons de haches polies. Ces outils sont pour la plupart usés par le service et affectent la forme sphérique. Un seul mérite une mention spéciale. C'est un bloc arrondi de silex gris, à peu près de la grosseur d'un

œuf de poule terminé par un appendice de 6 centimètres de long, étranglé dans son milieu et renflé dans son extrémité.

Les lames, en silex blanc, sont étroites et allongées, légèrement arquées dans le sens de la longueur. Presque toutes sont brisées. Les deux plus belles ($0^{m}100 \times 0^{m}009$) présentent sur l'un des tranchants quelques retouches en scie, mais peu régulières.

Quoique imparfaites, ces scies ont dû servir, car, sur l'une des haches polies, nous remarquons une profonde entaille faite en travers comme pour diviser la pièce en deux (Fig. 12). Un caillou en quartzite présente également une entaille, mais comme elle n'est pas très profonde, nous pensons qu'elle a été aménagée pour polir les éclats d'os.

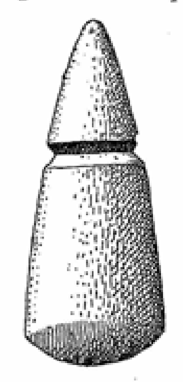
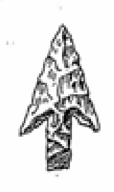


Fig. 12. — Hache polie. Le Castéra (Gers). 1/2 gr. nat.

Les grattoirs du Castéra sont de deux sortes. Les uns sont trapus, grossièrement taillés et de forme amygdaloïde, tandis que les autres se rapprochent de la forme classique et figurent des castagnettes. Tous ces grattoirs sont en silex blanc ou jaune cire, bien cacholonné. Un seul fait exception : il est de forme discoïdale et ressemble à un petit nucléus aplati.

Les perçoirs et poinçons sont petits et peuvent se diviser en trois catégories : 1° Perçoirs à pointe longue ou vrillette, à manche large et vertical; 2° lames à pointe assez longue et latérale; 3° poinçons à pointe courte et à manche horizontal avec aileron sur l'un des côtés. On remarque une coche assez profonde entre la pointe et l'aileron.

Les pointes de flèche sont rares non seulement au Castéra, mais dans tout le Gers. Les seules que nous ayons à signaler pour le Castéra sont : Une ébauche épaisse en silex blanc, soigneusement taillée sur sa partie supérieure, vers le bord de gauche avec quelques retouches sur le bord de droite. Enfin deux superbes pointes en obsidienne, à barbelures obliques et à pédoncule. Chez l'une, la pointe est déviée à droite, mais l'autre est régulière (Fig. 13).

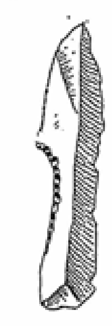

Fig. 13. — Pointe de flèche en obsidienne. Le Castéra (Gers). 4/5 gr. nat.

Les polissoirs à main étaient en cailloux roulés de quartzite ou en grès de forme allongée. Ceux en grès sont plus fins et de forme rectangulaire. Ils semblent appartenir à une époque plus récente, peut-être à l'âge de bronze.

Le Castéra et les environs nous ont fourni une trentaine de haches polies et beaucoup d'ébauches d'un travail plus ou moins avancé. Elles sont toutes en roche noire éruptive et en grès très dur, sauf deux en ophite et une en serpentine. Toutes sont d'assez belles dimensions, excepté celles en ophite qui sont petites. Elles sont bien polies sur toute leur surface. Il en est peu d'équarries sur les côtés. L'une d'elles, en roche noire, a le tranchant émoussé en brunissoir. Les herminettes sont rares. Nous n'en avons trouvé que deux, en roche noire.

En fait de sommets de casse-tête, il a été trouvé une ébauche qui se rapprocherait du n° 617 du *Musée préhistorique*, mais le travail est peu avancé. Plus complète est une seconde ébauche, équarrie sur les côtés, piquée sur les faces, avec commencement de perforation. Elle se rapproche du n° 618 du *Musée préhistorique*.

Pour en finir avec le Castéra, nous signalerons une trouvaille due au hasard. Le flanc du côteau s'étant éboulé par suite de grandes pluies, les ouvriers employés à l'enlèvement des terres trouvèrent la moitié d'un beau mortier en granite à gros grains des Pyrénées, mesurant 0 m 233 de diamètre sur 0 m 060 de profondeur. Ce mortier figure un plat profond à bords bien arrondis. Il a dû servir à broyer le manganèse dont les primitifs se servaient pour le tatouage. Ce minéral est très commun dans la contrée.


Fig. 14. — Lame retouchée. Plateau du Cuilleré (Gers). 2/3 gr. nat.

A côté du mortier se trouvaient trois cailloux, dont deux assez grands, ronds et plats, l'un en roche noire très dure et l'autre en quartz. C'étaient probablement des molettes, ainsi peut-être que le troisième qui n'a que le volume d'un œuf de pigeon.

En remontant le ruisseau vers Gondrin, sur le plateau du Cuilleré, on trouve d'abondants éclats de silex blanc translucide. Il devait y avoir là un atelier à l'époque solutréenne. Nous y avons trouvé quelques grattoirs en forme d'*écailles de pin* et plusieurs lames très petites en feuilles de saule, les plus longues ne dépassant pas 5 ou 6 centimètres. L'une d'elles, retouchée sur le côté gauche, vers la base, paraît être l'ébauche d'une pointe à cran (Fig. 14).

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Dolmen à May-en-Multien

M. Paul de Givenchy nous signale l'existence d'un dolmen sur le territoire de la commune de May-en-Multien (Seine-et-Marne), sur la bordure du département de l'Oise.

Ce dolmen se trouve à 400 mètres de May-en-Multien et sur le bord de la grand'route allant dans la direction de Marcuil-sur-Ourcq. En quittant le village dans cette direction, on descend une côte très raide et, après avoir laissé une petite carrière ouverte sur la droite, on aperçoit de suite un petit bois sur la gauche de cette route : le dolmen est à une vingtaine de mètres dans ce bois. Il est très enterré et entouré de ronces. On ne voit que la pierre tabulaire du dessus, reposant sur deux autres, avec du jour entre les deux. Les grès qui gisent tout autour et l'aspect bouleversé du sol semblent indiquer qu'il s'agit d'une allée couverte.

Souterrain dans l'Aude

Le Petit Journal du 14 décembre 1905 signale la découverte, à la métairie de Bordeneuve, sur le territoire de la commune de Payra, près de Castelnaudary, de quatre salles rectangulaires creusées dans un roc de la nature du tuf.

Ces pièces, qui mesurent chacune 3 mètres sur 2, sont re.iées entre elles par d'étroits couloirs et l'on y descendait par un petit escalier aux marches usées.

Grotte artificielle dans la Marne

Dans son numéro du 6 décembre dernier, *Le Petit Journal* nous apprend qu'en faisant des fouilles à Cuis, arrondissement d'Épernay, les terrassiers ont mis à découvert, non loin de l'église, une chambre souterraine de 4 mètres de haut sur 5 de large, taillée dans la craie. Sur le sol et au milieu de cette chambre gisaient trois squelettes humains. Dans un des coins on remarquait les restes d'un foyer et sur les murs, au-dessous d'images grivoises et grossièrement traitées, des dates qui, toutes, se rapporteraient au XIIIe siècle.

NOUVELLES

Conservation des mégalithes

Le comité que le Touring-Club de France a organisé pour veiller à la protection des sites et des monuments pittoresques a tenu, au commencement de décembre, une importante séance.

Parmi les questions examinées, il en est une qui concerne un monument mégalithique : le dolmen de la *Pierre Ardroue*, près de Gros-Rouvres, arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise). Des démarches vont être faites pour obtenir son classement parmi les monuments mégalithiques.

Encore des faussaires

Décidément les bords de la Loire tiennent le record des faux en préhistorique.

Ces temps derniers, une grande exploitation des argiles de Molinet (Allier) a mis à découvert un dépôt considérable de lignite formé de troncs entiers de conifères. Les géologues se sont empressés d'aller examiner cette couche fossile. Les ouvriers, les plus malins du moins, ont imaginé de tailler des haches, des couteaux, des grattoirs, des flèches avec les parties du lignite les plus noires et les plus dures. Ils offrent ces produits de leur industrie, comme étant des objets préhistoriques trouvés dans les couches d'argile et les lignites. Le pire est qu'ils en ont déjà vendu !

F. P.

Société d'anthropologie de Paris

La Société a procédé, le 7 décembre 1905, à la nomination de son bureau pour l'année 1906.

Ont été nommés : Président, M. Hamy ; 1er vice-prisident, M. Zaborowski ; 2e vice-président, M. Cuyer ; secrétaire général M. Manouvrier ; secrétaire général adjoint, M. Papillault ; secrétaires, MM. Anthony, Paul Boncour et Rabaud ; conservateurs des collections, MM. A. de Mortillet et Delisle ; archiviste-bibliothécaire, M. d'Echérac ; trésorier, M. Huguet.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société d'excursions scientifiques, t. III, 1903-1904.

Le troisième volume du *Bulletin de la Société d'excursions scientifiques* vient de paraître. Il contient, comme les deux précédents, de nombreux renseignements géologiques, préhistoriques et archéologiques, accompagnés d'abondantes figures. On y trouvera le compte rendu des excursions faites en 1903 à la carrière d'albâtre de Vallières-Thorigny et au gisement classique de Chelles ; à Presles et à L'Isle-Adam ; à Chartres et aux environs de Bonneval, région riche en mégalithes ; aux carrières de calcaire grossier des environs de Houdan ; à Gallardon et Maintenon ; à Gisors et Serifontaine. Puis viennent les excursions de 1904 au Musée de Saint-Germain-en-Laye ; à Noyon, Ham et Péronne ; dans les bois de Meudon et Clamart, aux environs d'Etampes ; à Beauvais, Saint-Just-des-Marais et Bracheux.

Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France, n° 2, septembre-octobre 1905.

Le second fascicule de cette revue renferme plusieurs articles intéressants : *La légende d'Alise*, par Pierre Perrenet ; *Coup d'œil sur la préhistoire de la vallée de la Saône supérieure*, par A. Gasser, qui donne quelques bonnes figures des objets hallstatiens et marniens recueillis dans les tumulus de Mantoche (Haute-Saône) ; la suite d'un étude de Clément Drioton sur les *Retranchements et enceintes des environs de Dijon*, avec des plans de plusieurs camps ; enfin une note, illustrée d'une belle planche, sur quelques objets en bronze de la collection Clément Drioton.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

HAUTE-GARONNE

TOULOUSE[1]. — Musée d'histoire naturelle, au Jardin des plantes, fondé en 1865 (Cons. : de Montlezun). Minéralogie (aérolithes de Montrejeau et d'Orgueil). Géologie et paléontologie : α) Coll. générale, importante ; β) Coll. régionales, très riches, comprenant les séries suivantes : *a*) Coll. Nerée Boubée, géologie des Pyrénées ; *b*) Coll. Leymerie, géologie et paléontologie pyrénéennes ; *c*) Coll. Magnan, paléontologie des Pyrénées et du Plateau central ; *d*) Coll. J.-B. Noulet, très intéressante pour la paléontologie du bassin sous-pyrénéen, comprenant des pièces très importantes : mâchoire inférieure de Dinotherium giganteum. ossements de Mastodon pyrenaïcus, Lophiodon Lautrecense, Anthracotherium magnum, Amphycion Tolosanum, mollusques éocènes et miocènes (types décrits) ; *e*) Coll. des vertébrés de Roujon ; *f*) Coll. d'ossements de vertébrés des phosphorites du Quercy ; *g*) Coll. paléontologique végétale du bassin pyrénéen ; Coll. de mollusques tertiaires d'origine étrangère ; Coll. de vertébrés quaternaires d'origine étrangère : squelette complet d'Hippopotamus de Madagascar ; ossements de Glyptodon de la Plata ; squelettes complets d'Eurypterix rheoides, Paleornis elephantopus, Dinornis casuarinus, Dinornis didiformis de la Nouvelle-Zélande. Coll. des vertébrés quaternaires de la région ou d'origine européenne, très importante, que nous étudierons plus loin avec la palethnologie.

Botanique : Herbiers, coll. de fruits et de graines.

Zoologie : Bonnes coll. générales, dans toutes les classes. Coll. spéciales : *a*) Coll. des mollusques de la Nouvelle-Calédonie : *b*) Coll. des unios d'Amérique ; *c*) Coll. de mollusques français de l'abbé Dupuy ; *e*) Coll. spéciales

1. C'est grâce à l'extrême obligeance de M. E. Cartailhac, qui nous a fourni tous les renseignements nécessaires, que nous avons pu établir une notice aussi complète.

d'entomologie française et exotique, d'entomologie appliquée, de biologie des insectes ; *d*) Coll. des crustacés de la Nouvelle-Calédonie ; *e*) Coll. *régionales d'oiseaux et de* mammifères pyrénéens, nids et œufs. Anatomie comparée, très riche en squelettes et crânes d'animaux rares.

Anthropologie, très importante :

Le musée d'histoire naturelle comprend une vaste galerie consacrée à la paléontologie quaternaire, à l'archéologie et à l'anthropologie préhistorique, et aussi à l'ethnographie et à l'ethnologie.

La faune quaternaire est représentée par un grand nombre d'espèces et souvent par des pièces fort précieuses. On a distingué avec soin les spécimens originaires du pays toulousain, du bassin de la Garonne, principalement des Pyrénées. Le catalogue a été dressé par M. Ed. Harlé et publié dans le *Bulletin de la Société d'histoire naturelle* de Toulouse (1900). Il a été tiré à part.

Parmi les pièces étrangères au pays, on remarque un très beau squelette de *Cervus megaceros*, originaire d'Irlande. Mais la grotte de Miguet, près Saint-Lisier (Ariège), a fourni au Musée des ossements entiers de cette même espèce, signalée aussi dans le gisement classique de l'Infernet, à Clermont (Ariège). Le Musée est particulièrement riche en squelettes d'*Ursus speleus*, qui permettent d'observer les grandes variations de cette espèce et une série de formes particulières. La caverne de l'Herm (Ariège) a surtout été mise à contribution. Ce gisement et d'autres ont livré de nombreux ossements de *Felis spelea* et d'*Hyena spelea*. Les molaires et défenses d'*Elephas primigenius* viennent surtout de la plaine, et quelques exemplaires du sol même de la ville de Toulouse. Ces collections ont été l'objet de publications dues à MM. E. et H. Filhol, D[r] Noulet, A. Gaudry, E. Trutat, Ed. Harlé, etc... et dont on trouvera la liste détaillée dans la bibliographie spéciale de M. E. Cartailhac (*Bull. Soc. hist. natur. de Toulouse*). Faune des cavernes de Lherm, Gargas, Mas d'Azil, Auber, Bouicheta, Miguet, Caylus, Minerve, Sallèles, Cabardès, Peyre, le Bosc, Arbas, Pey-de-l'Aze.

Les collections d'archéologie préhistorique sont très variées et ont une valeur exceptionnelle. Naturellement les

séries locales ont été recherchées en première ligne Dans les bassins de l'Adour, de la Garonne et de l'Aude, où très peu de gisements de la première phase du quaternaire ont survécu, l'homme ne paraît pas avant l'*Elephas primigenius*. Mais dès 1852, le Dr Noulet publiait avec une méthode et une sagacité admirables ses quartzites taillés associés, à Clermont (Ariège), à cette espèce et à la faune qui l'accompagne ordinairement. Le Musée possède ces pièces historiques, et il a reçu d'une quantité d'autres localités des séries semblables où l'on retrouve les types essentiels des divers niveaux de Saint-Acheul. Suivant le système appliqué à toute la galerie, des cartes géographiques et géologiques font comprendre au visiteur la répartition des trouvailles et leur intérêt. On peut noter que chaque région a fourni aux fabricants de ces outils des matériaux particuliers. Ici on ne voit que les cailloux de la Garonne qui aient été utilisés. Là ce sont les galets du Tarn. Plus loin apparaissent les silex locaux.

Toutes les phases du paléolithique sont largement représentées ensuite. Le Musée possède la majeure partie des trouvailles de Ed. Lartet à Aurignac. Dès sa fondation, en 1866, il avait reçu de ce savant maître un choix des os et silex ouvrés des stations célèbres des bords de la Vezère. Des dons de MM. Garrigou, H. et E. Filhol, Harlé, Piette, Massenat, de Vibraye, Cartailhac, et des acquisitions successives, coll. Louis Lartet, etc..., ont singulièrement augmenté les collections. On doit signaler en particulier les gravures sur os de Lourdes, des Eyzies, de la Madeleine, de Langerie-Basse, de Bruniquel, de Sordes, etc... La station de la Tourasse, près Saint-Martory (Haute-Garonne), dont on connaît l'intérêt et qui clôt dans les Pyrénées la paléolithique, est représentée par une vitrine bien garnie.

Stations paléolithiques représentées : Thenay (silex tertiaires), Abbeville et Saint-Acheul (Somme), l'Infernet, Venerque, La Valette, Balma, Fontsorbes (toutes cinq de la Haute-Garonne), Roquesière (Tarn), Montauban (Tarn-et-Garonne), Pompiac (Gers), Cours-de-Pile (Dordogne), Cœuvres (Aisne), Preuilly (Indre-et-Loire), Bois-du-Rocher (Côtes-du-Nord), Solutré (Saône-et-Loire).

Grottes et abris sous roches représentés : Aurignac

(Haute-Garonne), Gourdau, Marsoulas, Saint-Pé-d'Ardet (Id.), Chez-Pourré (Corrèze), Puy-de-Lacan, Combo-negro, des Morts, de Champs, de Ressaulier (toutes cinq de la Corrèze), Les Eyzies, Cro-Magnon, Laugerie-Haute, Laugerie-Basse, Pey-de-l'Aze, Badegols, La Madeleine, Saint-Martin-d'Excideuil, Le Souci, Tayac (toutes de la Dordogne), Sordes (Aveyron), Le Martinet, Bruniquel (Tarn-et-Garonne), Bize et Sallèles-Cabardès (Aude), Lourdes (Hautes-Pyrénées), Saint-Pierre-d'Irube (Basses-Pyrénées), Mas d'Azil, Massat, La Vache (toutes trois de l'Ariège), Pont-du-Gard (Gard), des Fées (Yonne).

Nulle part le néolithique pyrénéen n'est représenté avec une telle abondance. Ce sont les découvertes du Dr Noulet, puis celles de MM. Filhol père et fils et du Dr Garrigou. La plupart des stations montrent quelques objets qui prouvent que l'introduction de la métallurgie ne tardera pas à transformer l'industrie. En dehors des Pyrénées, il faut citer des gisements divers tels que les fonds de cabanes du Verdier, à Montauban (Tarn-et-Garonne) (dons Noulet, Filhol et Cartailhac), des grottes sépulcrales du Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard. M. E. Cartailhac a partagé entre le Musée de Saint-Germain et le Musée de Toulouse sa collection funéraire des dolmens. Le Musée contient plus de deux mille haches de pierre polie du Midi de la France.

Grottes néolithiques : Bouicheta, Sabar, Bedeilhac, Fontanet, La Vache, Niaux, Les Églises, Lombrives, L'Herm, Sinsat, Arbas (toutes de l'Ariège), Spugoun-du-Barget (Haute-Garonne), Sallèles-Cabardès (Aude), Cabra (Lozère), Cazoul d'Armant (Tarn), du Sargel.

Stations néolithiques : Le Verdier, Grand-Pressigny, camp de Catenoy, camp Robert, camp Barbet, Abilly.

Dolmens : Bretagne, Lozère (M. de Malafosse) et surtout de l'Aveyron (Coll. E. Cartailhac) : Saint-Germain, Grailhe, Le Pouget, Roc-del-Fodat, La Couvertoirade, Campestre, Saint-Rome-du-Tarn, Saint-Jean-d'Alcapies, Borio-Blanco, Casse, Verrolz, Hermilis, Taurine, Pilaude, Saint-Georges, Saint-Jean-d'Alcas, Boussac, Laumières, La Glère, Couriac.

Dix-huit vitrines sont consacrées aux antiquités de l'âge

de la pierre, des divers pays de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. D'autres font suite, et tout le long de la galerie sont étalées les séries ethnographiques de l'Amérique et surtout de l'Océanie. Le fond principal provient d'un don magnifique du commandant de Roquemaurel, compagnon de Dumont d'Urville ; mais le Musée a fait de grands achats lorsque cela était encore possible.

Préhistorique étranger et exotique : Objets des Palafittes de Suisse, des terramares d'Italie, belle série du Danemark et de la Suède, Californie, Amérique du Nord, Cambodge (magnifique collection de Moura), Iles Canaries, Extrême Sud algérien, poste d'Hassi-Inifel (Coll. Roques).

Ethnographie : Amérique. Très belle série océanienne : armes magnifiques (casse-tête, haches, etc.), idoles, pierres de sorcier, outils, vêtements, etc., de Nouvelle-Calédonie, Iles Samoa, Nouvelles-Hébrides, Iles Fidji, Iles Viti, Iles Gilbert, Nouvelles-Zélande, Iles Marquises.

Enfin le Musée de Toulouse possède quelques centaines de crânes humains, les uns néolithiques, gallo-romains, du moyen âge et des temps modernes (série de déformations toulousaines, étudiées par P. Broca) ; les autres du Cambodge, de la Nouvelle-Calédonie, de la Malaisie, crâne momifié d'Indien de l'Amérique du Sud, momies égyptiennes et péruviennes.

— Musée Saint-Raymond, place Saint-Sernin, fondé en 1891 (Cons. Destrem). Cet établissement placé dans un ancien collège, en face de l'église de Saint-Sernin, fait méthodiquement suite au Musée d'histoire naturelle. On y trouve les antiquités de l'âge de bronze et de toutes les époques postérieures. Les unes et les autres sont méthodiquement classées. Le fond des premières est la collection acquise d'un professeur de l'Université de Toulouse, Edw. Barry. Les bronzes anciens sont souvent très remarquables, malheureusement pris chez des marchands par cet ardent collectionneur et, partant, la provenance est souvent incertaine. Dans les vitrines du premier âge du fer abondent les bronzes des cimetières des Hautes-Alpes où M. Barry avait de zélés correspondants. Les antiquités pré-romaines locales ne manquent pas. Il faut citer la céramique gauloise du Tarn (Coll. Rossignol et Cabié) et la numismatique gauloise.

Une vitrine renferme un trésor unique au monde, les torques d'or (6) de Fenouillet, trouvés en creusant le canal de Toulouse à Montauban ; le torque et le brassard d'or de Lasgraisses, près Lavaur (Tarn). Le timon de bronze de Fa, dans l'Aude, découvert au XVIIIe s. n'a pas cessé d'être une vraie merveille. On admire aussi les roues de bronze qui ont sans doute appartenu au même char.

Les antiquités barbares, peut-être visigothiques, sont nombreuses.

Une galerie est consacrée aux collections ethnographiques de l'Asie et de l'Afrique qui font suite aux industries de l'âge de la pierre, dues notamment aux envois du commandant de Roquemaurel et du général Gallieni.

Asie (Chine, Japon, Inde). Afrique : Algérie, Soudan, Congo, Dahomey, Sénégal, Gabon, Guinée, Madagascar.

Coll. égyptiennes (Coll. Bernis, Dugua, Clarac). Deux momies avec leurs sarcophages, de Thèbes, statuettes en bronze et en terre, amulettes, groupe en grès, tête royale en granit rose, tableaux et rituels funéraires en bois, papyrus, toiles, stèles, scarabées, etc.

Coll. de l'art grec : très bonne série de vases peints et à relief, d'ancien style et du style asiatique, et de vases italo-grecs, à peintures noires ou rouges.

Coll. romaines et gallo-romaines : vases étrusques à gravures et à reliefs, poteries, terres cuites, lampes, statuettes en bronze, verres antiques, armes, etc.

Stèle de Bérénice, en marbre (décret du corps des Juifs de Bérénice en l'honneur de Marcus Tatius).

Numismatique.

— Musée archéologique des Augustins, ancien couvent des Augustins (XIVe-XVe s.), fondé en 1795 (Dir. : Raschach).

Antiquités lapidaires gallo-romaines, comprenant notamment les objets trouvés à Martres-Tolosane : bustes d'empereurs, têtes de Vénus, de Bacchus, de Diane, série de bas-reliefs figurant les travaux d'Hercule, fragments divers de sculptures. Statue d'Ariane. Suite remarquable d'autels votifs des vallées pyrénéennes. Mosaïques, sarcophages.

— Musée Georges Labit, rue du Japon (Cons. : Darbas). Ethnographie de l'Orient (Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte.

Asie-Mineure) et de l'Extrême-Orient (Inde, Chine, Japon). Ethnographie moderne de l'Europe, costumes, dentelles, bijoux; vallée de Bethmale (Ariège), Bretagne, Autriche. Riche série de photographies.

— Société d'archéologie, hôtel d'Assézat. Collections.

— Société de géographie, même local. Plan en relief des Pyrénées au 1/40.000e, don de M. Decomble.

— Faculté des sciences, allée Saint-Michel. Zoologie (Prof. : Moquin-Tandon, Roule) : Coll. d'études. Série d'animaux des grandes profondeurs, recueillis par le « Caudan », dans le golfe de Gascogne. Anthropologie (crânes et moulages). Botanique (Prof. : Leclerc du Sablon) : Coll. d'étude. Botanique agricole (Prof. : Prunat) : Collections. Géologie (Chargé de cours : Bertrand). Coll. surtout régionales; séries régionales de géologie et paléontologie. Minéralogie (Prof. adj. : Caralp) : Coll. de Picot de Lapeyrouse, Charpentier, Leymerie. Série de coupes minces.

— Faculté de médecine, allée Saint-Michel. Coll. d'anatomie humaine, d'histologie et d'embryologie.

— Faculté des lettres, 4, rue de l'Université. Collection de moulages d'antiquités.

— Établissement de pisciculture (donné par M. Labit à l'Université), avenue de Muret (Dir. : Roule). Coll. spéciales et régionales de poissons et de pisciculture.

— École vétérinaire. Collections d'études.

— Station agronomique, annexée à la Faculté des sciences (Dir. : Fabre). Collections.

— Jardin botanique, au Jardin des Plantes. Herbiers.

Bagnères-de-Luchon. — Musée, au Casino. Histoire naturelle de la région. Urnes et bronzes gallo-romains trouvés à l'Espiaup.

— Musée Sacaze. Préhistorique de la montagne d'Espiaup, des tumulus d'Avezac-Prat et de la plaine de Rivière. Epigraphie gallo-romaine des Pyrénées. Poteries et urnes de Gollasecca (Italie). Antiquités diverses.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

4e ANNÉE. N° 2 FÉVRIER 1906.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

MUTILATION DENTAIRE

PAR le Dr CHERVIN

Ceux qui ont visité l'Exposition — faite de mai à novembre 1904 au Trocadéro — des collections diverses rapportées de l'Amérique du Sud par la mission G. de Créqui Montfort et E. Sénéchal de la Grange ont peut-être remarqué un crâne d'adolescent provenant de Sayate (Nord de l'Argentine) et présentant une mutilation dentaire jusqu'ici inconnue. Il s'agit d'un double sectionnement longitudinal des incisives, en forme de fourche, ainsi que l'indique la figure 15.

Les mutilations volontaires ethniques portant sur les dents sont aussi nombreuses que variées.

Elles sont très répandues tant en Afrique qu'en Amérique, dans l'Archipel Malais et aux Philippines. La plupart de ces mutilations ont pour but de rendre les dents plus ou moins pointues, en forme de dents de scie.

Jusqu'ici, aucune déformation semblable à celle de Sayate n'a été signalée. Mais je dois rappeler cependant que Mota Padilla et Sahagun, deux historiens espagnols de la Conquête du Mexique, disent que non seulement les Indiens donnaient à leurs dents une forme conique, mais encore qu'ils y creusaient des trous.

Or précisément deux pièces de la collection Fuzier qui ont été décrits par M. Hamy [1], montrent la parfaite exactitude du récit des historiens espagnols. La première provient du Tejar près Medellen au Mexique. On y a découvert une tête de statuette en terre cuite dont la bouche,

1. *Bull. Soc. Anthr.* 1882, p. 882.

largement ouverte, montre des incisives supérieures avec des empreintes de trous cylindriques réguliers ayant 3 millimètres environ de diamètre et 1 millimètre de profondeur. La deuxième provient d'un tombeau découvert dans l'État de Campêche au Yutacan. C'est une portion de maxillaire supérieur dont les incisives et les canines ont été creusées de trous cylindriques de 3 millimètres de diamètre dans lesquels ont été insérées des pierres dures de couleur bleu verdâtre. Deux des pierres ont disparu des petits trous où elles étaient primitivement encastrées et on voit que la perte de substance s'étend sur une profondeur d'un millimètre environ.

M. Hamy ajoute « qu'elle a dû être opérée à l'aide d'un emporte-pièce semblable à ceux que l'on savait employer avant la conquête, dans toutes ces régions, pour excaver la diorite, la serpentine ou le cristal de roche. Le percement opéré par la rotation d'un petit cylindre creux manœuvrant indéfiniment sur une mince couche de poudre siliceuse devait nécessiter un temps considérable, et l'on conçoit aisément qu'une opération aussi prolongée ne pouvait être pratiquée avec succès que bien exceptionnellement sur l'individu vivant ».

On va voir tout à l'heure que les choses se passaient beaucoup plus simplement que ne le suppose M. Hamy, et point n'était besoin ni d'un emporte-pièce ni d'un perçoir mécanique compliqué.

La mutilation de Sayate est absolument nouvelle et j'ajoute que je n'en ai pas trouvé d'autres exemples sur les cinq cents crânes environ rapportés par la mission.

Néanmoins, j'ai trouvé parmi les crânes provenant des sépultures de Tocarji, près de Yura, province de Porco, département de Potosi (Bolivie), des mutilations analogues, mais moins nettes, moins belles, si je puis dire. Elles consistent en un sectionnement opéré par deux traits de scie, à peu près à angle droit, et détachant ainsi un morceau triangulaire dont la base est située sur le bord tranchant de la dent, et la pointe dirigée vers sa racine.

C'est là une variante simplifiée de la mutilation de Sayate qui a son importance, en ce qu'elles nous montre que l'aire géographique de ces mutilations dentaires est très considérable dans cette région.

Un point restait à élucider. Celui de savoir la technique de ces mutilations.

Les différents dentistes parisiens auxquels j'ai soumis la question ont d'abord exprimé un doute sur la possibilité d'exécuter cette mutilation sur le vivant en raison de la longueur de l'opération et de la douleur insupportable qu'elle entraînerait. Il ne faut pas oublier, en effet, que ces mutilations remontent à la période précolombienne ou préhistorique, si l'on veut, c'est-à-dire à une époque où l'on ne connaissait en fait de métaux que l'or, l'argent et le cuivre.

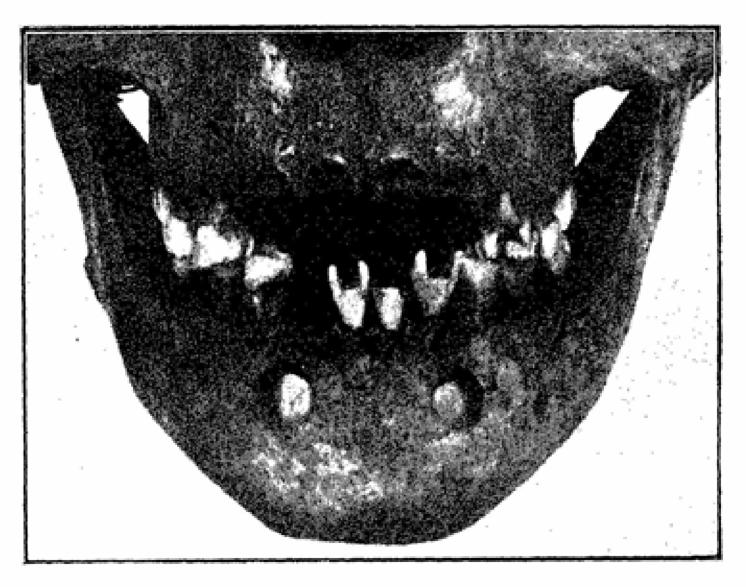


Fig. 15. — Mutilation dentaire de Sayate (Argentine).

Donc, les dentistes auxquels je me suis adressé étaient très perplexes sur la possibilité de répéter ces mutilations, même avec l'outillage perfectionné de nos jours.

Rebuté de ce côté, j'ai pris le parti de m'adresser à M. Muller dont on connaît les travaux très curieux et péremptoirement démonstratifs sur la restitution de la technique opératoire de l'homme de la pierre taillée dans sa vie quotidienne.

J'ai donc envoyé tout simplement la photographie de

la pièce à M. Muller, en le priant d'essayer de reproduire la dite mutilation avec des éclats de silex. M. Muller a reconnu, comme moi, qu'avec des outils en or, argent, cuivre, même alliés et martelés, il était impossible d'entamer aussi nettement l'émail des dents et qu'il fallait s'arrêter à l'emploi du silex ou du quartz.

Grâce à l'amabilité de notre confrère le D[r] Bordier, directeur de l'Ecole de médecine de Grenoble, M. Muller s'est

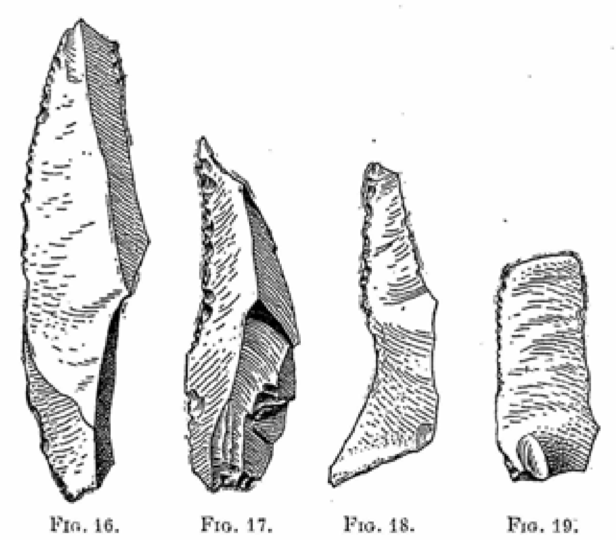


Fig. 16. Fig. 17. Fig. 18. Fig. 19.

Lames et éclats de silex dont s'est servi M. Muller pour reproduire la mutilation de Sayate. 3/4 gr. nat.

tout d'abord procuré à l'amphithéâtre un maxillaire d'enfant de 12 ou 13 ans, c'est-à-dire correspondant à l'âge approximatif du sujet de Sayate.

M. Muller a ramassé, dans les débris de silex provenant de ses essais de taille, quatre morceaux quelconques de silex éclaté qui lui ont servi d'outils. Puis il s'est mis à la besogne en s'efforçant de maintenir le maxillaire dans la position normale sur le vivant.

M. Muller, après un essai infructueux de raclage, a bien vite acquis la certitude que ce n'était pas là le procédé à employer.

L'incisive latérale droite a été ensuite attaquée avec le silex de la figure 18, ébréché irrégulièrement. En cinq

minutes, M. Muller a obtenu par des mouvements de va-et-vient (en limant) un cran de 3 millimètres de largeur sur autant de profondeur.

L'incisive médiane n° 2 a ensuite été sciée ou limée de la même manière avec le silex figure 19, très mince, d'excellente qualité. En 12 minutes, deux crans de 6 millimètres à l'extérieur et de 3 millimètres en profondeur réelle ont été obtenus sans que l'outil soit sérieusement endommagé. La dent s'étant fendue dans le cran gauche, M. Muller a dû renoncer à pousser plus loin et à faire sauter la partie médiane comme il se l'était promis.



Fig. 20. — Reproduction de la mutilation de Sayate par M. Muller. (double de la grandeur naturelle)

L'incisive médiane gauche n° 3 a ensuite été attaquée, toujours en sciant, avec le silex figure 16, lame mince en silex médiocre. En 25 minutes, M. Muller a obtenu un cran de 7 millimètres de profondeur, ayant 4 millimètres de largeur au sommet et 2 millimètres à la base. L'échancrure à la partie postérieure de la dent a encore 5 millimètres de hauteur. On remarquera la parfaite verticalité de la section ; elle a été obtenue par le soin qu'avait pris M. Muller de scier tantôt à gauche, tantôt à droite, afin de ne pas laisser entraîner la main à suivre une ligne plus ou moins inclinée.

L'incisive latérale gauche n° 4 a été entaillée en 9 minutes ;

l'échancrure a 5 millimètres de profondeur, 3 millimètres de largeur en haut, et 1 millimètre au fond.

La canine voisine n° 5 a demandé sept minutes pour une échancrure de 4 millimètres de profondeur et 3 1/2 de largeur.

Ces deux dernières dents, n° 4 et n° 5, ont été entamées avec le silex figure 17 qui est robuste et a fait une excellente sime, grâce à quelques retouches irrégulièrement pratiquées ur son arête concave.

Telle est l'opération à laquelle s'est livré M. Muller. Je tiens à le remercier non seulement de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu me prêter le concours de son expérience mais encore de la démonstration nouvelle qu'il vient d'apporter à la technique des mille manifestations pratiques de la vie de l'homme primitif. Il a rendu encore une fois un service signalé à tous ceux qui s'intéressent à ces questions et on ne saurait trop remercier M. Muller et l'engager à persévérer dans cette voie féconde en découvertes originales et précieuses.

Ainsi il est donc pratiquement démontré que ces mutilations dentaires sont possibles et je dirai même faciles avec l'outillage de silex dont disposait l'homme primitif de l'Amérique du Sud.

Ce qui frappe surtout c'est la rapidité avec laquelle l'opération est exécutée, et si on se rend compte du procédé opératoire, on voit qu'il n'était même pas particulièrement douloureux tant que la pulpe dentaire n'est pas atteinte. Or, l'opération du sciage n'atteint pas la pulpe dentaire, la fourche n'est produite qu'en faisant sauter d'un coup sec frappé sur la partie médiane, c'est le seul moment désagréable pour le patient.

Mais tous ceux qui ont fréquenté les sauvages américains ou autres savent avec quelle tranquillité ils supportent les douleurs qui paraissent les plus grandes, et dans le cas présent elle est courte et ne dépasse certainement pas celle occasionnée par l'extraction d'une grosse molaire, par exemple.

QUELQUES PIÈCES DE LIVEYRE

(DORDOGNE)

PAR **Maurice BOURLON**
Lieutenant au 131[e] Régiment d'Infanterie.

Avec quelques silex solutréens, je possède une assez jolie série de gravures et d'objets en os provenant du niveau magdalénien de la grotte de Liveyre (Dordogne).

En voici les plus intéressants :

1° Une dent de loup percée.

2° Une pointe de sagaie en ivoire à base en double biseau avec stries sur les deux faces. Longueur : 68 millimètres (Fig. 21).

3° Une longue pointe de sagaie en os avec 3 sillons pour recevoir le poison, deux sur les côtés et un à la base. Longueur : 180 millimètres (Fig. 22).

4° Une longue aiguille à chas de 10 centimètres de longueur.

5° Un godet à couleur formé d'une coquille fossile avec épais dépôt d'ocre rouge dans le fond.

6° Un joli crayon d'ocre rouge avec stries très apparentes.

7° Un bâton de commandement à un trou, en bois de renne. Sur le manche et très grossièrement représentée une tête d'animal vue de profil, au mufle épais, aux oreilles droites et courtes, au cou mince et allongé. Les deux yeux vus de face donnent une physionomie bizarre à cette gravure, d'ailleurs



Fig. 21. — Pointe de sagaie en ivoire Liveyre (Dordogne). 1/2 gr. nat.

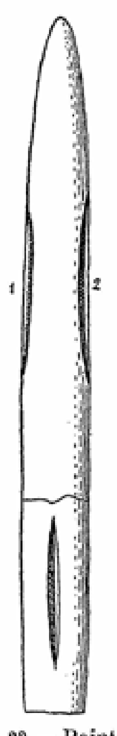


Fig. 22. — Pointe de sagaie en os. Liveyre (Dordogne). 1/2 gr. nat.

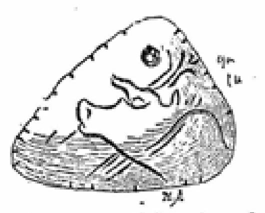


Fig. 23. — Galet de calcaire gravé. Liveyre (Dordogne). 1/2 gr. nat.

très peu visible. Un des deux, placé près de l'oreille, est très probablement le fait d'une maladresse. Longueur : 233 millimètres.

8° Une jolie pendeloque formée d'un galet calcaire triangulaire, perforée d'un trou doublement conique. Une gravure au trait remarquablement nette représente une tête de renne. Sur le cou deux lignes parallèles distantes d'un millimètre, simulent un licol. 21 petites coches sont disposées sur le pourtour du galet (Fig. 23).

9° Enfin une pièce superbe et unique jusqu'à ce jour : une pendeloque en schiste avec gravures sur les deux faces.

Je ne puis mieux faire que de citer la description de M. l'abbé H. Breuil, qui a examiné la pièce et eu l'amabilité de me confier ses dessins : « Sur la plaque de schiste, m'écrit-il, une face porte un renne et deux zones striées ; l'autre, une jolie tête de renne en bas, une tête de chèvre au milieu. En haut, utilisant et accentuant par un champ-

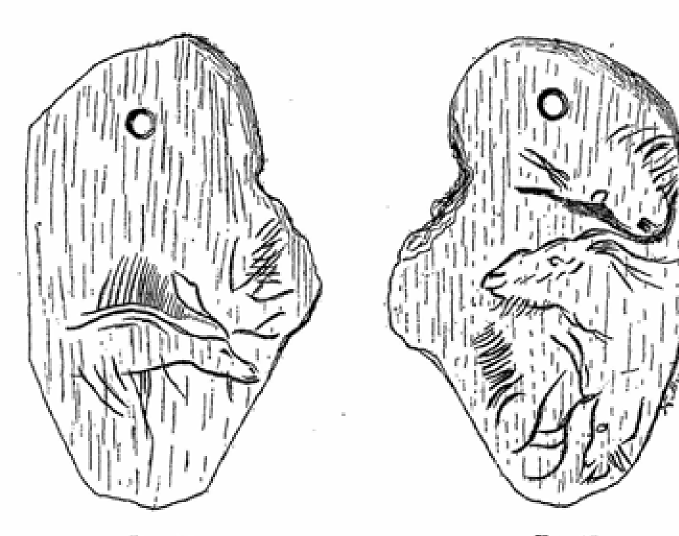


Fig. 24. Fig. 25.

Plaque de schiste gravée. Liveyre (Dordogne). 1/2 gr. nat.

levé une rugosité naturelle de la plaque, une grosse tête indéterminée : peut-être un détestable dessin de bison. »

Remarquons que l'artiste qui a dessiné d'une si remarquable façon les têtes de plusieurs de ces animaux a été inhabile dans la gravure des autres parties du corps (Fig. 24 et 25).

Je crois nécessaire de terminer cette courte étude en faisant remarquer que je possède ces objets depuis un an, avant donc ma présentation à M. Emile Rivière et la connaissance des ennuis qu'il a éprouvés pendant ses fouilles dans la grotte de Liveyre [1].

1. La grotte de Liveyre, commune de Tursac, est située sur la rive gauche de la Vézère, en aval des abris de la Madeleine. Elle a été signalée dès 1864 par Ed. Lartet et H. Christy (*Cavernes du Périgord*). Bien que visitée à diverses reprises par des chercheurs faisant le commerce des objets préhistoriques, son exploration scientifique ne date que de 1900. M. Émile Rivière y a constaté alors la présence d'une couche magdalénienne qu'il a examinée d'une manière plus complète en 1903. Elle lui a donné de nombreux silex taillés, des instruments en os et en corne de renne et quelques dents percées. Reprises en 1904, les fouilles ont mis à découvert, au-dessous des foyers magdaléniens étudiés l'année précédente, une couche solutréenne nettement caractérisée, dans laquelle ont été recueillis, avec quelques instruments en os, de beaux silex taillés, ainsi qu'une superbe pointe de javelot en cristal de roche. Nous empruntons ces renseignements à une note intitulée : *Quelques mots sur la grotte de Liveyre*, que M. E. Rivière vient de publier.

LES POLISSOIRS DE VILLEMAUR

(AUBE)

PAR **A. DE MORTILLET**

L'Aube possède de nombreux et beaux polissoirs. Ce département, qui est un des plus riches de France en monuments de ce genre, est aussi un de ceux où ils ont été le mieux étudiés.

Dès 1832, Camut-Chardon en a signalé quelques-uns à la Société académique de l'Aube. En 1867, François Lenoir [1] a communiqué à la même Société un mémoire illustré d'excellentes figures donnant le plan et des coupes d'un grand polissoir, qui se trouvait dans le bois des Tanières, sur la commune de Marcilly-le-Hayer, et qui a été transporté, en 1866, au Musée de Troyes. Sa face supérieure porte 13 rainures, mesurant de 30 à 70 centimètres de longueur sur environ 5 de largeur, et 2 cuvettes de 45 et 55 centimètres de longueur sur 16 de largeur,

L'inventaire dressé en 1880 par la Sous-commission des monuments mégalithiques [2] indique, pour le département qui nous occupe, un total de 19 polissoirs. Mais leur nombre a été depuis considérablement augmenté. Une notice d'Emile Pillot [3], parue en 1881 et spécialement consacrée aux polissoirs de l'Aube, le porte à 28. L'année suivante, Philippe Salmon [4] a atteint un chiffre encore

1. F. Lenoir. *Note sur une pierre à polir les haches en silex trouvée à Marcilly-le-Hayer* (Aube). Extr. des Mémoires de la Société académique du département de l'Aube, t. XXXI, 1867.

2. *Inventaire des monuments mégalithiques de France*, p. 27. Extr. des Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1880.

3. E. Pillot. *Les polissoirs mégalithiques du département de l'Aube*. Extr. de l'Annuaire de l'Aube, t. XLVI, 1881.

4. Ph. Salmon. *Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Aube*. Extr. des Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. XLVI, 1882.

plus élevé : 34. Enfin, d'après les indications de sources diverses que nous avons pu réunir, nous avons obtenu un total de 58 polissoirs existants ou détruits. Il a dû en exister bien d'autres, que le couperet des carriers a fait disparaître sans qu'on en ait même conservé le souvenir.

Ces grands instruments, sur lesquels les hommes de la période néolithique polissaient leurs haches de pierre, ne sont pas disséminés sur toute la surface du département. C'est seulement dans les arrondissements de Troyes et surtout de Nogent-sur-Seine qu'on les rencontre. Ils sont tous cantonnés à l'extrémité occidentale de l'Aube, vers les confins de l'Yonne et de Seine-et-Marne, dans une région dont le sous-sol, formé par la craie, renferme en abondance la matière première employée à la fabrication des haches : le silex. Cette région privilégiée est en outre parsemée de blocs de grès dur, provenant du démantèlement des couches tertiaires qui recouvraient anciennement la craie et se présentant dans les meilleures conditions pour être utilisés au polissage desdites haches.

C'est dans la partie méridionale de cette zône que se trouve la commune de Villemaur, dépendant du canton d'Estissac, arrondissement de Troyes. On a signalé sur son territoire l'existence de trois polissoirs : un au Bois-du-Luteau, un autre au Bois-des-Ecomines et un troisième au Buisson-Gendre. Le premier de ces polissoirs est particulièrement intéressant. Il mérite à tous égards une description plus détaillée et plus exacte que celles données jusqu'à présent.

I. Polissoir du Bois-du-Luteau. — Ce polissoir, mentionné à diverses reprises[1] depuis 1832, est surtout connu

1. Camut-Chardon. *Notice sur les monuments celtiques qui existent dans le département de l'Aube.* Extr. des Mémoires de la Société académique de l'Aube, t. VI, 1832. — E. Socard : *Supplément au Répertoire archéologique de l'Aube*, 1861. — Albert Babeau. *Rapport à M. le Préfet de l'Aube sur les monuments historiques du département.* Dans les Mém. Soc. acad. Aube, t. XXXVIII, 1874. — Théophile Boutiot et Émile Socard. *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, 1874. — Jules Ray. *Album des monuments mégalithiques de l'Aube*, 1878. — Emile Pillot. *Les polissoirs mégalithiques du département de l'Aube*, 1881. — Ph. Salmon, *Dictionnaire paléoethnologique de l'Aube*, 1882.

sous le nom de *Pierre-aux-Dix-Doigts*, bien qu'on l'appelle aussi dans le pays *Pierre-de-Saint-Flavit*. Il est situé sur

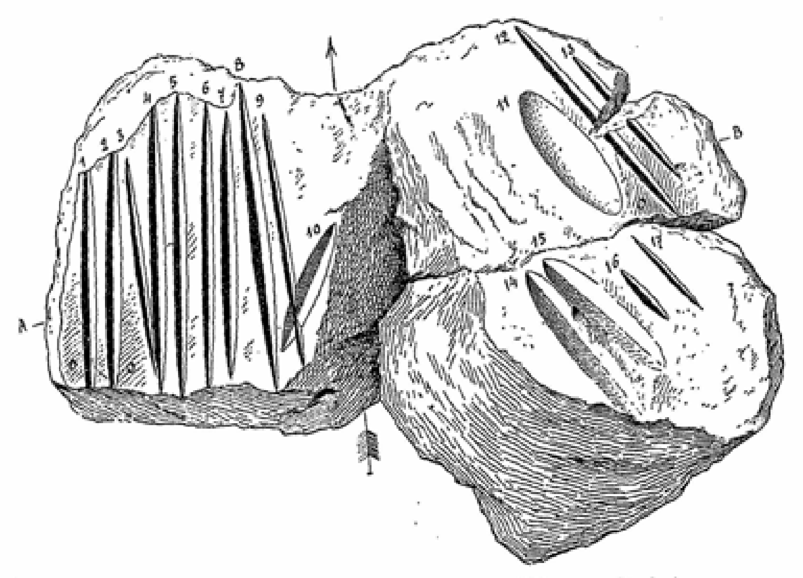


Fig. 26. — La Pierre-aux-Dix-Doigts, à Villemaur (Aube).
Plan de la face supérieure. Échelle : 1/20.
1 à 17. Rainures et cuvettes. — 000. Traces de polissage.

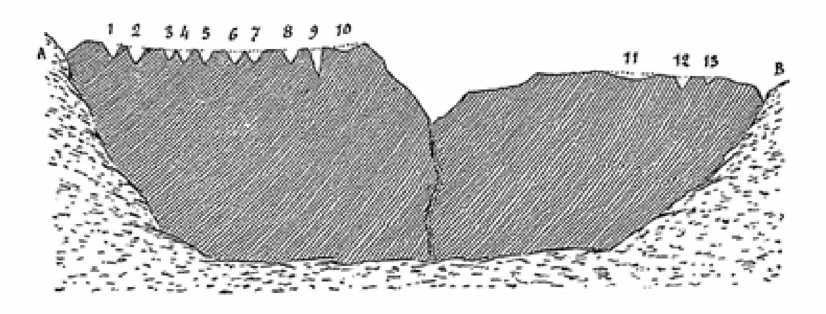


Fig. 27. — La Pierre-aux-Dix-Doigts. Coupe longitudinale suivant AB du plan. Échelle : 1/20.

le chemin de Villemaur à Planty, à la lisière du bois du Luteau, bois s'étendant sur les communes de Villemaur et de Saint-Benoît-sur-Vanne.

Le bloc de grès dont il est formé mesure près de 2 mètres de longueur de l'Ouest à l'Est, avec une largeur d'environ 1 mètre du côté Ouest, et $1^{m}40$ du côte Est. Comme il est presque entièrement enfoncé en terre, il est impossible de se rendre exactement compte de son épaisseur. Nous savons seulement qu'une fouille faite au pied, en 1878, a mis à découvert la pierre sur une hauteur d'environ 1 mètre. Le trou creusé alors du côté Sud s'est en partie comblé depuis, de sorte que le haut du bloc ne s'élève plus actuellement qu'à une cinquantaine de centimètres au-dessus du fond de l'excavation.

Il est visible qu'on a fait des tentatives pour briser la pierre; Pillot, qui l'avait déjà remarqué, dit à ce sujet : « Heureusement, on ne sait pour quel motif, l'œuvre de destruction n'a pas été consommée, et cette roche, une des plus curieuses du genre, nous est conservée presque intacte ».

A sa surface, légèrement inclinée du Nord au Sud, se trouvent deux groupes d'entailles artificielles, pour la plupart très nettes et très régulières. Le premier groupe, qui occupe la gauche de la pierre, comprend 9 rainures et 1 cuvette ; le second, occupant la droite, se compose de 4 rainures et 3 cuvettes. Cela donne pour l'ensemble 13 rainures et 4 cuvettes. En dehors de ces 17 cavités parfaitement lisses, on observe encore d'autres traces de polissage moins accentuées : 1° entre le bord Ouest de la pierre et le bas de la rainure 1 ; 2° entre les rainures 2 et 3, à leur base ; 3° au-dessus de l'extrémité supérieure des rainures 6, 7 et 8 ; 4° des deux côtes de la moitié inférieure de la rainure 12 ; 5° au sommet des rainures 12 et 13. C'est en faisant entrer en ligne de compte ces dernières, que Pillot est arrivé à un total de 22 cavités, dont 9 doivent être rangées dans la catégorie des cuvettes.

Les rainures ont de 15 à 82 centimètres de longueur, de 22 à 50 millimètres de largeur et une profondeur moyenne de 3 centimètres. Quant aux cuvettes les mieux caractérisées, leur longueur varie de 38 à 50 centimètres, leur largeur de 7 à 12 centimètres, mais leur profondeur, assez uniforme, ne dépasse guère 15 millimètres. On trouvera du reste toutes les mesures dans le tableau ci-joint :

Dimensions des rainures et des cuvettes de la Pierre-aux-Dix-Doigts

(En centimètres)

Nos	LONGUEUR	LARGEUR	PROFONDEUR
1 —	57	4,5	3
2 —	62	5	3,7
3 —	58	3	2
4 —	75	4,5	2,7
5 —	80	4,5	3
6 —	75	4	2,7
7 —	70	5	2,5
8 —	82	5	3
9 —	66	2,5	7
10 —	38	8	1,5
11 —	40	12	1
12 —	66	4,5	4
13 —	45	3,5	1
14 —	50	7	1,5
15 —	42	8	1,5
16 —	15	3	1,5
17 —	25	2,2	1,5

Suivant une tradition locale, tradition à laquelle se rattachent les noms donnés au polissoir, saint Flavit ou saint Flavy, lorsqu'il était berger, menait parfois paître son troupeau aux alentours du bois du Luteau. S'étant un jour endormi auprès de la pierre, il appuya les mains sur elle à son réveil et la trace de ses doigts y resta profondément marquée. Telle serait, au dire des habitants du pays, l'origine légendaire des 10 principales entailles qui se voient sur la partie gauche du polissoir, les autres passant sans doute par dessus le marché.

Une croix en bois, dédiée à saint Flavit, était placée au devant de la Pierre-aux-Dix-Doigts. Elle existait encore en 1880, ainsi que nous l'apprend Pillot, mais elle a disparu depuis quelques années.

Villemaur a été pendant longtemps le lieu d'un pèlerinage à saint Flavit qui attirait un nombreux concours de fidèles. Rien d'étonnant dès lors à ce que le polissoir sur

lequel les naïfs pèlerins croyaient voir l'empreinte des doigts du saint personnage qu'ils venaient honorer ait été l'objet de certaines pratiques superstitieuses, qui se sont conservées jusqu'à ces derniers temps. On y venait invoquer saint Flavit afin de préserver les enfants de la fièvre. La coutume était de déposer une pièce de monnaie comme offrande. Au cours d'une visite faite en 1902 avec la Société d'excursions scientifiques [1], Edouard Rousseau, d'Aix-en-Othe, nous a appris que, dans les fouilles qu'il

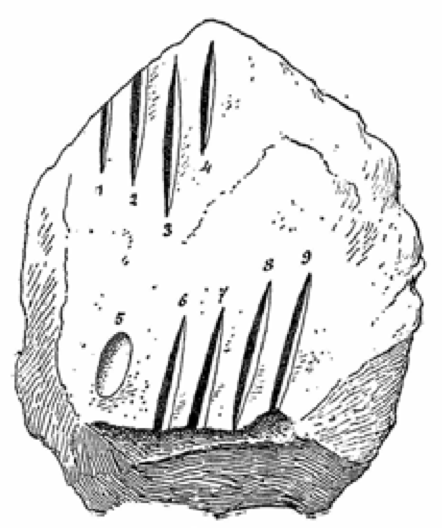


Fig. 28. — La Pierre-des-Écomines, à Villemaur (Aube).
Plan de la face supérieure. Échelle : 1/20.

avait fait pratiquer autour de la pierre en 1878, il avait trouvé une vingtaine de doubles-tournois et de liards de Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Il nous a dit également qu'un vieillard lui avait raconté être allé maintes fois ramasser les pièces de monnaie déposées par les croyants sur le polissoir ; ses parents lui disaient de ne pas prendre cet argent, que ça lui donnerait la fièvre, et cependant, ajoutait le vieillard : « Je n'ai jamais eu la fièvre. »

1. *Bulletin de la Société d'excursions scientifiques*, t. II, 1901-1902, p. 81.

Il n'y a pas très longtemps, les malades superstitieux venaient encore isolément en pèlerinage à ce polissoir, attacher avec de la laine ou des rubans leur fièvre aux branches des arbustes qui poussent à ses côtés. D'autres se contentaient de faire des coches à l'écorce des branches. On pouvait encore voir en 1879 cinq fièvres ainsi retenues par des liens de laine noire et trois coches à une branche de chêne penchée sur la pierre.

II. Pierre du Bois-des-Écomines. — Ce deuxième polissoir de Villemaur, beaucoup moins important que la Pierre aux-Dix-Doigts, est situé à l'ouest de cette dernière, dans le bois des *Écomines*, d'où lui vient le nom de *Pierre-des-Écomines* sous lequel on le désigne ordinairement. Tel qu'il se présente actuellement, c'est un bloc massif de grès, ayant 1m 10 de longueur sur 1m 05 de largeur ; mais il est évident qu'il a été ébréché en plusieurs endroits. Sur les 9 entailles qu'on observe à sa surface, 5 sont par suite incomplètes. Ces entailles, qui comprennent 8 rainures et 1 cuvette, forment deux groupes distincts, placés aux deux extrémités de la pierre. Le premier comprend 4 rainures, le second les 4 autres rainures et la cuvette. Voici les mesures de chacune d'elles :

Dimensions des rainures et de la cuvette de la Pierre-des-Écomines.

(En centimètres)

Nos		Longueur	Largeur	Profondeur
1 —	(Incomplet)	18	2,5	1,5
2 —	(Incomplet)	31	3,5	2,3
3 —		43	3	2
4 —		30	2,5	1
5 —		18	8	1
6 —	(Incomplet)	32	4	3
7 —	(Incomplet)	34	4	3
8 —		40	3,5	2,5
9 —	(Incomplet)	37	3	2

III. Pierre du Buisson-Gendre. — N'ayant pu avoir sur place aucun renseignement concernant cette pierre,

nous nous contenterons de reproduire ce qu'en dit E. Pillot, qui n'a d'ailleurs pas été plus heureux que nous :

« Un troisième polissoir nous a été signalé verbalement sur le territoire de Villemaur ; il se trouverait à peu de distance des deux précédents, sur l'emplacement d'un bois défriché depuis quelques années, appelé le *Buisson-Gendre*, nom conservé dans la contrée. Le 13 septembre 1880, nous avons fait le voyage dans le but de le trouver ; mais nos recherches furent vaines ; faute de renseignements précis, il nous fut impossible de le découvrir. »

Villemaur ne nous offre pas seulement de remarquables exemplaires de ces énormes pierres sur lesquelles s'opérait le polissage des instruments en silex. On a aussi rencontré et on recueille même encore, sur différents points de son territoire, de nombreux échantillons d'ébauches préparées pour être polies et de haches entièrement terminées.

EXAMEN DE QUELQUES SILEX D'YGRANDE

(ALLIER)

Par **Auguste MALLET**

Lorsque, dans son beau livre *Le Préhistorique*, Gabriel de Mortillet étudia la question de notre ancêtre tertiaire et celle des manifestations de son industrie, il se basa sur la théorie, généralement admise aujourd'hui, de l'évolution des êtres entraînant avec elle l'évolution de l'industrie.

Malheureusement, malgré les découvertes faites et les progrès accomplis, les types qui relient les êtres supérieurs entre eux durant le tertiaire et même durant le quaternaire inférieur sont loin d'être connus. La mobilité de ces types, suivant la remarque de M. Albert Gaudry, « rend difficile l'étude de leur évolution [1] ». Nous avons de nombreux chaînons à trouver encore, avant de pouvoir reformer la chaîne qui relie les types anthropomorphes actuels à leurs types ancestraux, et les types hominiens actuels à leurs types également ancestraux.

En donnant au *Pithecanthropus erectus* tous les caractères intermédiaires et plutôt hominiens qu'on lui prête [2], une comparaison de son crâne fossile avec ceux nettement connus de la première période quaternaire nous oblige à remarquer de suite combien rapide a dû être l'évolution du type hominien ; nous sommes contraints d'admettre que le type hominien indiscutable est apparu durant une période géologique bien récente, si les restes du Pithecanthropus appartiennent, comme on le suppose, au quaternaire le plus inférieur ou au tertiaire le plus supérieur.

Ce qui s'est produit à l'égard de notre ancêtre s'est produit à l'égard de son industrie : des lacunes existent, et

1. Albert Gaudry. *Les ancêtres de nos animaux*, p. 115 et suiv.
2. Revue de l'École d'Anthropologie, année 1895, p. 69.

bien des types industriels nous échappent encore. C'est en se basant sur les données que nous venons d'exposer sommairement que les palethnologues actuels admettent non seulement une industrie préchelléenne, hautement proclamée par de Mortillet, mais une industrie protochelléenne, apparue vers la fin du tertiaire ou dès le début du quaternaire inférieur. Ils pensent que l'auteur du coup de poing chelléen étant un être évolué déjà, son industrie est elle-même déjà évoluée.

J'estime que cette interprétation laisse intacte la classification du maître, et qu'elle indique simplement une façon différente d'interpréter l'outil de Chelles.

Du reste, la palethnologie, comme les sciences naturelles, est essentiellement une science d'observation. C'est donc par la découverte répétée de ses gisements, par celle de ses instruments et par l'étude des faits, que le proto-chelléen peut être établi.

Les silex travaillés que nous allons examiner proviennent de la partie supérieure remaniée du limon du lac oligocène, auquel la Limagne d'Auvergne et la Limagne bourbonnaise doivent leur exceptionnelle fertilité. De Souvigny à Cérilly (Allier), ce lac formait une échancrure profonde et étroite dans laquelle il a déposé une puissante couche de limon, au milieu duquel on rencontre de nombreux bois silicifiés et des silex accidentellement éclatés. Lors de la formation de la petite vallée de Pont-Lung, la partie superficielle du limon a été entraînée par les eaux, laissant à flanc de coteau les cailloux qu'elle contenait.

Mais avant d'étudier cette couche superficielle, examinons les silex d'apparence travaillée que nous pouvons rencontrer à la base même du limon oligocène, c'est-à-dire appartenant incontestablement à cette formation géologique.

Au-dessous du hameau de Gagnol, commune d'Ygrande, à gauche de la route, j'ai récolté dans un lit assez dur de cailloux roulés et brisés, à 2 mètres de profondeur et à la base de l'oligocène local, des silex à forme régulière qui eussent été, sans aucun doute, considérés comme intentionnellement travaillés, s'ils eussent été récoltés dans une couche tertiaire de formation moins ancienne. Deux sont de petites pointes régulières présentant trace de l'enlève-



ment de plusieurs éclats, et le troisième, plus grand, offre, opposé à la pointe, un tranchant à double biseau. On le prendrait volontiers pour un tranchet.

Cependant, malgré leur apparence, ces silex sont accidentellement éclatés, car ils proviennent du fond du lac oligocène. Or, parmi les mammifères supérieurs, l'éocène supérieur n'a fourni, jusqu'à ce jour, que des restes de lémuriens ou faux singes. Les quadrumanes supérieurs et l'ancêtre de l'homme n'y ont point été rencontrés, et ils ne le seront jamais, par cette raison que dix étages géologiques nettement caractérisés séparent l'homme actuel et le quadrumane actuel, c'est-à-dire les êtres les plus évolués, de l'être le plus parfait de l'oligocène.

La partie supérieure remaniée du limon du lac oligocène peut également offrir des silex accidentellement éclatés, que l'on pourrait croire intentionnellement taillés. Tel est, par exemple, le bois silicifié découvert à Autry-Issards, par le Dr Charnaux [1].

J'ai récolté moi-même un de ces bois qui offre une telle apparence de bois taillé à l'état frais et silicifié ensuite, qu'il faut toute la certitude de la science pour corriger l'erreur des yeux. C'est un bois grossièrement équarri, dont une des extrémités, taillée en double biseau, laisse voir nettement des traces qui semblent produites par des coups de hache. Mais, comme ce bois appartient à la flore permienne, sa taille accidentelle ne pourrait être mise en doute.

J'ai voulu présenter moi-même les objections les plus sérieuses qui peuvent être faites, et d'autant plus sérieuses, en apparence, que les instruments que je vais présenter ont été récoltés parmi des silex accidentellement éclatés, dans un sol que ne recouvre pas une couche géologique nettement déterminable. C'est, du reste, ce qui se présente pour la plupart des instruments que nous récoltons dans les régions à silex crétacé. Nous les classons, par analogie, à côté de ceux de stations nettement déterminées, tant au point de vue géologique qu'au point de vue industriel.

En allant d'Ygrande à Bourbon-l'Archambault, avant d'arriver au Pont-du-Bost, j'ai récolté à droite du chemin,

1. G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique*, p. 62.

dans la pente qui domine la petite rivière de Pont-Lung, un éclat grossier offrant tous les signes du travail intentionnel. Une face est plane ; l'autre conserve en grande partie le cortex du silex. On remarque sur cette dernière deux plans résultant de l'enlèvement de petits éclats. Ce silex possède le vernis spécial que produit le frottement séculaire des sables fins ou des argiles sableuses. Les autres silex épandus sur le sol offrent ce même vernis.

J'ai ramassé dans le même champ deux pierres de jet de forme amygdaloïde, et deux coups de poing de même forme, analogues à ceux que j'ai récoltés depuis, très nombreux et en place, dans le paléolithique de la région des grès de Fontainebleau, et dont je pense poursuivre bientôt l'étude dans cette revue.

De nos deux pierres de jet, sensiblement de même grandeur, 90 millimètres sur 75 millimètres, la première est taillée en plein silex et de forme exactement amygdaloïde. Elle est plate sur les deux faces, par suite de l'enlèvement de grands éclats, et sans retouche, ainsi, du reste que l'autre pierre de jet et les deux coups de poing.

La seconde pierre de jet, de forme tout aussi régulière, est un rognon de silex naturellement amygdaloïde, dont la partie plus plate a été rectifiée par l'enlèvement de deux éclats, et qui a été appointé par l'enlèvement de deux autres éclats.

Quant aux deux coups de poing, ils sont également de forme grossièrement amygdaloïde et taillés en plein silex. La pointe du premier coup de poing a été brisée par un choc accidentel. Il mesurait 118 millimètres sur 80 millimètres. Une des faces plane a été obtenue par l'enlèvement de deux grands éclats. La partie bombée présente une arête vive, médiane, formée par l'enlèvement de deux grands éclats dans le sens de la longueur de l'instrument. Le talon est épais. Ce coup de poing a subi des chocs d'instruments aratoires, qui ne l'ont pas déformé.

Le second coup de poing mesure 122 millimètres sur 100 millimètres. Les deux côtés plats ont été obtenus par l'enlèvement de grands éclats. Le talon conserve le cortex de la roche.

Sur le même versant, à peu de distance du hameau de

Gagnol, et à une profondeur de 1 mètre, j'ai récolté un troisième coup de poing, plat, de forme amygdaloïde, en grès permien, à grains quartzeux.

Les cinq instruments précédents n'ont subi aucune retouche latérale. Il n'est pas admissible que, par suite de ce fait, ils soient de simples ébauches, puisque j'ai récolté ailleurs de nombreux instruments présentant constamment ce même caractère.

Le coup de poing le plus grossier que j'ai rencontré sur cette même pente provient de la Coussière. L'instrument chelléen figuré Pl. VIII, n° 53, du *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet en donne la forme. Toutefois, un martellement plus vigoureux que celui dont on remarque d'ordinaire les traces sur les outils chelléens, même les plus grossiers, a enlevé de plus fortes esquilles, qui ont laissé comme empreintes de véritables hachures, que l'on pourrait croire accidentelles, si la pointe ne se détachait régulièrement, et si le talon n'était absolument intact.

Enfin j'ai récolté à la limite d'Ygrande et de Theneuille, à droite de la route de Cérilly, sur la butte qui domine l'étang d'Epinou, un coup de poing beaucoup mieux travaillé, qui relie morphologiquement les instruments précédents à l'instrument chelléen. Il diffère de ce dernier par ce fait que la taille a porté sur une seule face. Le talon est très épais et l'on remarque, à droite, une partie plane ménagée pour la prise à la main de l'instrument. Les éclats, détachés du talon par un martellement violent, ont laissé des cassures grossières et sans conchoïde en retrait. La partie supérieure a été rendue amygdaloïde, et affecte une forme chelléenne, par suite d'un martellement moins violent et plus régulier. L'instrument n'a pas été taillé sur les deux faces. La face plane offre des dépôts concrétionnés très durs et complètement adhérents, d'un sable quartzeux cimenté par une argile très siliceuse, imprégnée de ferro-manganèse. Le talon présente aussi des dépôts de cette nature.

Cet instrument en silex quartzeux, récolté sur le sommet d'une butte, ne peut, pour ces raisons, offrir, le vernis spécial des silex précédents. Il est, toutefois, bien patiné.

J'ai récolté enfin, à Gagnol, c'est-à-dire dans la même pente que les premiers instruments, une hache chelléenne

en silex blond résinoïde. Elle n'offre pas le vernis des autres instruments, bien que récoltée dans les mêmes conditions, et sa patine suffit pour différencier les époques de fabrication. Comme toutes les haches chelléennes, elle est taillée sur les deux faces, et un petit talon a été réservé intentionnellement.

Conclusion : à défaut d'un terrain superficiel de formation nettement définie, nous ne pouvons classer l'industrie si grossière d'Ygrande que par comparaison avec d'autres industries. Le coup de poing chelléen, bien que moins ancien, et le coup de poing de type intermédiaire de Theneuille la rattachent morphologiquement au type de Chelles : mais, d'un autre côté, elle se différencie par une fabrication plus grossière, par l'absence de retouches latérales, et par l'apparition d'un diminutif du coup de poing, la pierre de jet amygdaloïde. Par ces deux derniers caractères, elle se relie à l'industrie paléolithique la plus primitive de la région des grès de Fontainebleau.

CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANCAISE

CHERBOURG — 1905

L'Association française pour l'avancement des sciences vient de publier le compte-rendu sommaire des travaux de sa 34e session, tenue à Cherbourg au mois d'août dernier.

Le bureau de la 11e section (Anthropologie) a été ainsi constitué : Président d'honneur, M. Livi, médecin-major de l'armée italienne, et M. Vidal de Lablache, professeur à la Sorbonne; président, M. R. Collignon, médecin-major au 25e de ligne; vice-président, M. Muller, bibliothécaire de l'École de médecine de Grenoble; secrétaire, M. Vital Granet.

Parmi les nombreuses et intéressantes communications présentées à cette section, nous nous contenterons de citer les suivantes :

M. Muller. — *Revision des stations néolithiques des grottes et abris des Balmes de Buisse (Isère).* Les couches archéologiques présentent dans ces gisements une grande uniformité : on rencontre d'abord des poteries et autres débris allant de nos jours à l'époque mérovingienne, puis une assise d'époque romaine, des traces remontant au premier âge du fer et à l'âge du bronze, du Robenhausien et enfin, sous des couches stériles ayant parfois plus d'un mètre d'épaisseur, des foyers de peu d'importance ne donnant que quelques rares silex assez grossiers.

M. Parat. — *Le camp de Cora à Saint-Moré (Yonne).* Description d'un camp occupé à l'époque robenhausienne et surtout à celle d'Hallstatt.

M. Georges Rouxel. — *Station néolithique du Becquet de Tourlaville.* Station des environs de Cherbourg dans laquelle on a utilisé, faute de mieux, des galets roulés recueillis sur le rivage de la mer.

M. A. Debruge. — *La grotte du fort Clauzel, à Bougie.* Cette grotte, qui est située à l'est de la chaine du Gourraya et dont l'exploration est à peine commencée, a déjà donné à M. Debruge deux niveaux bien distincts. Jusqu'à 2 mètres de profondeur, il a rencontré de nombreux débris de poterie de fabrication gréco-romaine. Au-dessous de 4 mètres il a recueilli des charbons, des ossements fossilisés, quelques tessons de poterie néolithique, une hache polie en ophite, un silex et un os poli, associés à des coquillages marins

assez variés ayant servi de nourriture. Parmi les ossements d'animaux, figuraient le gnou et le lion.

M. Paul Goby. — *La grotte Ardisson à Spéracèdes, près Grasse* (*Alpes-Maritimes*). Grotte découverte en 1905 par M. Ardisson et dans laquelle M. Goby a trouvé deux industries différentes : 1° des poteries noires primitives avec quelques rares silex ; 2° des poteries romaines avec une monnaie de Tibère et quelques objets en fer et en bronze. Dans la partie supérieure de la couche archéologique ces deux industries sont intimement mêlées.

M. Léon Coutil. — *Le tumulus de Fontenay-le-Marmion* (*Calvados*). Les préhistoriens doivent être reconnaissants à M. Coutil des louables efforts qu'il a déjà faits pour assurer la conservation des principaux monuments mégalithiques de Normandie. Le très important tumulus de Fontenay-le-Marmion, qui recouvre une douzaine de caveaux dolméniques voûtés, n'a pas échappé à sa vigilance. Il a entrepris en 1904 le déblaiement de quelques-unes des galeries conduisant à ces chambres.

M. R. Collignon. — *Les Pierres Pouquelées*. Note à propos du nom de Pierres Pouquelées que porte le dolmen de Vauville (Manche). M. Salomon Reinach ayant émis l'idée que le mot *Pouquelées* devait être la transformation du latin *Poculatæ*, signifiant *pierres à cupules*, M. Collignon est allé faire une visite de contrôle au mégalithe en question et il a constaté qu'il ne présente aucune trace de cupules. Il en conclut que les pierres *pouquelées* ne sont point *poculatæ*.

M. A. Guébhard. — *Inventaire préliminaire des enceintes préhistoriques du département du Var*. Après avoir dressé un inventaire des enceintes préhistoriques du département des Alpes-Maritimes, M. Guebhard a songé à donner une liste de celles du département du Var. En groupant toutes les indications qu'il a pu obtenir de ses correspondants, il arrive à un total de 85 enceintes.

M. L.-A. Martel. — *Les tumuli de Freyssinouse* (*Hautes-Alpes*). Fouilles effectuées avec le plus grand soin par M. David Martin dans les sépultures du premier âge du fer de la Freyssinouse, près Gap.

M. R. Collignon. — *Présentation d'objets provenant de l'île de Yézo*. Collection de silex et d'obsidiennes taillés et de poteries provenant de Mororan et d'Hakodate (Japon), trouvés par M. Pettier, missionnaire. On remarque parmi ces objets des pointes de flèches finement travaillées et des couteaux munis sur une de leurs tranches d'un pédoncule destiné à recevoir un lien permettant de les suspendre.

M. Félix Regnault. — *La caverne de Marsoulas* (*Haute-Garonne*). Fouilles de 1904-1905.

MM. Baillon, Dalloni et Fournier. — *Nouvelles recherches sur le préhistorique de Provence*.

M. L. Coutil. — *L'âge du bronze dans le département de la Manche*.

M. Armand Desloges. — *Les âges de la pierre.* Préhistorique des environs de Rugles (Eure).

M. Muller. — *Mutilation dentaire bolivienne inédite. Essai de reconstitution technique de cette mutilation à l'aide du silex.* On trouvera des renseignements détaillés sur les résultats obtenus par M. Muller dans l'article de M. le Dr Chervin, publié dans la *Revue*, page 33.

M. Muller. — *Nouvel essai de trépanation sur le cadavre avec des instruments de silex.* Renouvelant les expériences qu'il avait faites en 1902, l'auteur est arrivé à des résultats à peu près semblables, malgré la rusticité des outils employés. Un essai de trépanation par circonscription de rondelle a demandé 30 minutes, une trépanation par rondelle complète 1 heure 45, une autre par raclage 32 minutes.

M. François Daleau. — *Outils en calcaire grossier du Bas-Médoc.* Présentation de curieux instruments faits d'éclats de calcaire grossier extrait du terrain éocène affleurant aux environs de Lesparre (Gironde). Ils affectent la forme de haches et de coins. Les uns ne sont que des éclats sans retouches, mais d'autres sont des ébauches et des pièces complètes, patinées, polies et finies par raclage. M. Daleau n'a pu recueillir aucun renseignement sur l'âge et l'usage de ces objets.

MM. Ch. Cotte et H. Marin-Tabouret. — *Note sur des sépultures des Bouches-du-Rhône.* Fouilles de tumulus et de grottes d'époques diverses.

MM. H. Marin-Tabouret et Ch. Cotte. — *L'abri d'Ensuès.* Les auteurs s'élèvent avec raison contre l'hypothèse d'après laquelle cet abri serait campignien. Ils y ont en effet trouvé, outre un tranchet retouché sur les deux faces, un fragment de hache polie et une pointe de flèche. Les prétendus becs-de-perroquet qu'on y a signalé ne sont pas, suivant eux, des outils intentionnels.

M. Breuil. — *Les Cottés (Vienne), une grotte du vieil âge du Renne.* La grotte des Cottés, sur les bords de la Gartempe, explorée par M. Raoul de Rochebrune en 1880, contenait des couches archéologiques appartenant à deux époques différentes et nettement séparées. La plus profonde a donné du moustérien et l'autre une industrie solutréo-magdalénienne semblable à celle trouvée à Aurignac et à Gorge d'Enfer. On y voit, entre autre, de belles pointes de sagaies en os, fendues à la base, rappelant la forme en feuille de laurier.

Se basant sur l'apparence ancienne de la faune rencontrée dans cette station, M. Breuil considère comme établie, pour le Poitou, l'antériorité du niveau d'Aurignac sur les niveaux à silex solutréens. Il propose même d'appliquer aux gisements du groupe auquel elle appartient le nom de *présolutréens*. Mais tout cela est bien loin d'être démontré. Une affirmation aussi hardie demanderait à être appuyée de preuves plus solides et plus nombreuses.

M. P. Goby. — *Nouvelles recherches à la grotte sépulcrale du Pilon-de-Magagnosc près Grasse (Alpes-Maritimes).* L'auteur signale la découverte d'objets en bronze dans un coin inexploré de cette

grotte, que les fouilles antérieures avaient fait considérer comme entièrement néolithique.

M. P. Goby. — *Rapport sur les premières fouilles exécutées au camp retranché du Quartier du Bois du Rouret (Alpes-Maritimes).* Autour et à l'intérieur du retranchement ont été trouvés : 1° des poteries grossières probablement néolithiques ; 2° des poteries à couverte noire de la période grecque ; 3° de nombreux débris de la période romaine.

M. E. Cartailhac. — *Plaquettes de schiste des dolmens aveyronnais analogues aux palettes égyptiennes.* Simple rapprochement, qui ne nous semble pas expliquer d'une manière bien convaincante la destination des plaquettes dépourvues de rebords de nos sépultures néolithiques. On pourrait tout aussi bien y voir des ardoises à dessiner, comme celles encore employées de nos jours.

M. E. Cartailhac. — *L'ambre dans les dolmens du Midi.* Les dolmens du Midi de la France ont fourni quelques perles d'ambre, ce qui semble indiquer que l'usage de cette matière remonte chez nous à la fin du néolithique, alors que le métal commence à se montrer.

MM. Breuil, Bourrinet et Peyrony. — *L'abri Mège à Teyjat (Dordogne).* Gisement magdalénien avec harpons à barbelures d'un seul côté et pointes de sagaies à base en bec de flûte.

M. Breuil. — *Un gisement solutréen sur les bords de l'Anglin.* Abri sous roche situé sous le village de Monthaud, commune de Chalais (Indre). Ce gisement, presque exclusivement solutréen, a donné : des grattoirs simples et doubles, des burins latéraux à une retouche oblique, des petites lames retouchées, des pointes en feuilles de laurier, quelques pendeloques en ivoire, calcédoine et jaspe, une dent de bœuf percée, quelques poinçons en os et en bois de renne. Une base de harpon trouvée au niveau superficiel indique pourtant que des magdaléniens ont dû aussi se réfugier sous cet abri. Comme faune, le cheval et le renne sont également abondants.

M. Breuil. — *Une visite à la grotte des Fadets à Lussac-le-Château (Vienne).* Dans une première visite à cette grotte, connue depuis longtemps, l'auteur a pu récolter, parmi les déblais résultant d'un nivellement ancien, quelques pièces solutréennes et magdaléniennes.

M. Aveneau de la Grancière. — *Coffre de bois sous tumulus à Kertanguy. Les groupements des tombelles de Kertanguy.*

M. Capitan. — *Une nouvelle station à industrie néolithique.*

M. Muller. — *Une nouvelle station néolithique près des Balmes-de-Fontaine (Isère) : Balmes de Glos.* Les fouilles du fond de cette grotte ont donné, sous deux couches mérovingiennes distinctes, un reliquat de l'époque robenhausienne, des ossements humains épars au point de jonction des deux assises et surtout dans la couche mérovingienne inférieure. Au-dessous du niveau robenhausien contenant des poteries caractéristiques, il y avait encore deux assises à silex taillés, sans poterie, que l'auteur attribue à la fin de la période paléolithique.

M. Deydier. — *Sur le néolithique et les maillets de la vallée du*

Largue (*Basses-Alpes*). — Dans ce travail il est notamment question de marteaux à rainure, analogues à ceux déjà signalés par l'auteur aux environs de Murs (Vaucluse).

M. E. CARTAILHAC. — *La soi-disant stéatopygie de quelques statuettes préhistoriques*. De ce que certaines représentations féminines trouvées à Brassempouy (Landes) semblent présenter des caractères de stéatopygie, on a supposé que les compagnes des hommes qui habitaient vers la fin des temps paléolithiques les grottes du Sud-Ouest de la France devaient ressembler aux Bochimanes. M. Cartailhac n'a pas de peine à démontrer que l'accentuation en question, qui se retrouve dans les productions artistiques d'autres pays et d'autres époques, n'a nullement, au point de vue ethnique, la valeur qu'on a voulu lui attribuer.

M. PEYRONY. — *Portion de défense de mammouth travaillée à l'époque magdalénienne*. En établissant un garage pour automobiles au pied de la falaise située en amont du vallon de Gorge d'Enfer, M. Galou a rencontré un dépôt magdalénien dans lequel il a recueilli un fragment de défense de mammouth long de 50 centimètres, présentant des traces intéressantes de travail. A l'aide de deux profonds sillons on a cherché à détacher de la masse, à laquelle il ne tient plus que par un filet de 2 millimètres d'épaisseur, un morceau d'ivoire long de 35 centimètres, très vraisemblablement destiné à la confection d'un poignard. Un burin qui gisait auprès de la défense parait être l'outil qui a servi à l'entailler.

MM. CAPITAN ET BREUIL. — *Les signes tectiformes sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume*. Parmi les peintures qu'on observe sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume, M. Breuil a relevé un certain nombre de figures en forme de triangle, variantes d'un même type, tracées tantôt au moyen de traits continus, tantôt au moyen d'un pointillé. Ces figures ne sont pas des signes, mais bien des dessins de tentes ou de huttes.

M. LÉON COUTIL. — *Les monuments mégalithiques du département de la Manche*. Suite des inventaires très complets déjà publiés par l'auteur.

M. R. FORTIN. — *Résultat des fouilles exécutées à Métreville près Vernon* (*Eure*). Il a déjà été parlé de ces fouilles dans la Revue.

NOUVELLES

Société préhistorique de France

Dans sa séance du 25 janvier dernier, la Société préhistorique de France a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1906 :

Président, M. A. de Mortillet; vice-président, M. le Dr Baudon ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; trésorier, M. L. Giraux ; membres du Conseil, MM. A. Doigneau et Andrieu.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. XII, année 1904, Louviers, 1905.

Ce volume ne le cède en rien à ceux des années précédentes par l'intérêt des travaux qu'il contient et le nombre des planches qui y sont jointes.

Dans une *Note sur les objets recueillis à Orgeville et Saint-Aquilin-de-Pacy*, l'abbé J. Philippe cite des fonds de cabanes, dont l'exploiration lui a donné en même temps des silex taillés, des poteries grossières, des objets en fer et des fragments de doliums gallo-romains. Comme le dit très justement L. Coutil, il s'agit là de foyers installés par des Gaulois contemporains de la conquête romaine sur l'emplacement d'une station néolithique.

Georges Romain signale du *Néolithique à faciès éolithique*, provenant de l'atelier des Sapinières, dans la forêt de Montgeon, près du Havre. Pour notre part, nous ne pouvons voir dans les silex en question que des pièces de rebut et de grossiers éclats ébréchés sans intention bien définie.

Gaston Morel termine son *Étude de la préhension des silex taillés de l'époque néolithique*. Cette étude est, à plus d'un égard, intéressante, mais elle aurait certainement gagné à porter sur des instruments mieux caractérisés. L'auteur se perd en des détails un peu minutieux. Il nous parait attacher une importance beaucoup trop grande à la forme générale, à la silhouette des pièces si variées qu'on rencontre dans les ateliers néolithiques.

Sous ce titre : *Les tout petits silex néolithiques des environs de Bernay*, l'abbé A. Dubois signale une station tardenoisienne nouvelle, située à Beaumont, section de Vieilles (Eure).

Georges Poulain donne un *Compte-rendu des fouilles de Métreville (Eure)*. Les abris sous roche de cette localité ont fourni à leur explorateur des silex paléolithiques associés à des ossements de mammouth et de renne, ainsi que des sépultures néolithiques. Nous avons déjà mentionné ces intéressantes découvertes.

Sépultures et foyers des Veliocasses et des Eburovices, par L. Coutil. Première partie d'un inventaire très complet des trouvailles se rapportant aux époques hallstattienne et marnienne faites dans l'Eure.

Nouvelles découvertes de substructions et d'objets gallo-romains, par Apel. Aqueducs et réservoirs de l'antique Lillebonne (Seine-Inférieure).

Villa romaine du Thuit de Celloville et sépulture d'Inglemare (Seine-Inférieure), par L. de Vesly. Les fouilles entreprises par l'auteur ont livré notamment deux belles fibules en bronze émaillé de types appartenant à l'époque champdolienne.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

JURA

Lons-le-Saunier. — Musée, à l'Hôtel de Ville (Directeur : Girardot). Bonnes collections d'histoire naturelle, surtout locales. Préhistorique : Baume-les-Moines, Le Ney, stations lacustres de Chalain et de Clairvaux ; grotte de Loisia (crâne humain, incrusté dans la stalagmite) ; Grand Pressigny. Ethnographie : Chine, Mexique, Algérie. Egyptologie : Antiquités phéniciennes (stèle avec inscriptions) et romaines. Amphore étrusque, statuettes de Tanagra. Gallo-romain : Riche collection, d'origine locale : fouilles du camp de Coldres et de la ville d'Antre, mosaïque, terres

cuites, bronzes, débris lapidaires, patère en vermeil. Mérovingien, d'origine locale : Armes, outils, fibules, bijoux, poteries. Numismatique.

Dole. — Musée d'histoire naturelle, ancienne église du Collège de l'Arc (Renaissance), fondé en 1900 (Cons. : Tievaut). Géologie et minéralogie. Herbiers. Conchyliologie et entomologie. Collections surtout locales, de Pernet et Gouget.

— Musée d'archéologie, même local, fondé en 1821 (Cons. : Feuvrier et Fèvret). Préhistorique de la région : α) néolithique : Mont-Guerin, Moulin-Rouge, Cleux. β) Séries intéressantes des palafittes de Chalain (pirogue) et de Clairvaux. γ) Bronze : Saint-Aubin. δ) Fer : Asnans, Chaussin. ε) Autel gaulois de Dôle. Gallo-romain : Dôle, Tavaux, Montmiray (Jura); Chalon-sur-Saône, Cherchell (Algérie). Momie et statuettes égyptiennes. Mérovingien : Fouilles des cimetières de Chaussin, Dôle, Vriange (sarcophage en pierre). Numismatique. Ethnographie.

Saint-Claude. — Musée.

Arbois. — Musée, à la Mairie. Géologie (Coll. Parandier). Antiquités gallo-romaines. Numismatique.

Champagnole. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1867 (Cons. : Miodon). Histoire naturelle et archéologie de la région.

Salins. — Musée, ancienne église des Jésuites (Cons. : Clos). Collection d'histoire naturelle. Préhistorique : Néolithique de Clucy, Grandcamp, Fort Belin (Coll. Fardet) ; Cebennien et hallstattien du Mont-de-Mesnay et des tumulus de la région (Coll. Piroutet). Antiquités gallo-romaines. Numismatique.

Poligny. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1859 (Cons. : Bonvalot). Minéralogie, géologie et paléontologie de la région (ossements types du *Dimodosaurus poligniensis*, découvert par MM. Chopard et Pidaucet, décrit par ce dernier). Herbiers, fruits et graines. Zoologie. Préhistorique et antiquités gallo-romaines et franques provenant surtout de la région. Ethnographie africaine. Numismatique.

ADDITIONS

HAUTES-ALPES

(Voir : Année 1, page 118).

Gap. — Le Musée vient de s'enrichir de la collection préhistorique du pasteur Tournier, que ce dernier lui a léguée. L'âge du bronze et surtout le premier âge du fer sont bien représentés par de très beaux spécimens provenant principalement des Hautes-Alpes (Saint-Véran, la Pierre-Haute, Freyssinières etc....) De la dernière localité citée provient un remarquable torque en argent.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 3 MARS 1906.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PALAFITTES

DU LAC DE CHALAIN (JURA)

PAR A. de MORTILLET.

Les premières habitations lacustres signalées dans le Jura sont celles dont les restes ont été retrouvés en 1870 au lac de Clairvaux. Nous avons publié, en 1905, une notice[1] sur les recherches faites à diverses époques dans cette station. Aux fouilles que nous avons alors indiquées, il faut ajouter celles entreprises en 1899 et 1901 par la Société d'Émulation du Jura et le Musée de Lons-le-Saunier[2].

En 1904, une baisse des eaux du lac de Chalain a permis de constater l'existence de constructions semblables, dont l'exploration a donné des résultats fort intéressants. Nous avons déjà annoncé cette découverte[3], mais, mieux renseignés sur les objets recueillis, nous pouvons aujourd'hui entrer dans de plus amples détails sur les trouvailles auxquelles elle a donné lieu.

Alexandre Stuer a eu l'amabilité de mettre à notre disposition les nombreux et beaux échantillons provenant des fouilles qu'il a fait pratiquer sous la direction de Henri Grosjean, de Clairvaux. Les observations que nous avons

1. A. de Mortillet. — *Palafittes du lac de Clairvaux* (Extr. de *L'Homme préhistorique*, 3e année, 1905).
2. L.-A. Girardot. — *Compte rendu du Congrès de Montbéliard de l'Association franc-comtoise des Sociétés savantes* et *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1902.
3. *L'Homme préhistorique*, 2e année, 1904, p. 261 et 326.

tirées de leur examen viennent, sur plus d'un point, compléter les indications déjà fournies par L.-A. Girardot[1], le savant conservateur du Musée de Lons-le-Saunier, dans la relation des recherches qu'il a effectuées pour la Société d'Émulation du Jura avec le concours de H. Grosjean, Potard, instituteur à Doucier, et Henri Chevaux, conducteur des ponts et chaussées.

Situation. — Le lac de Chalain ou Châlin est situé, comme celui de Clairvaux, sur le bord Est de la Combe-d'Ain, à un peu plus de 10 kilomètres en ligne droite au Nord de ce dernier. Il déverse, comme lui, ses eaux dans l'Ain. Son altitude, à peu près égale à celle de Clairvaux, est d'environ 525 mètres.

Voici ce qu'en dit Ogérien dans son *Histoire naturelle du Jura* (T. I. Géologie) : « De forme elliptique, il mesure 3 kilomètres de long sur 2 de large. C'est, de tous nos lacs jurassiques, le plus pittoresque par sa position au fond d'un vallon tout boisé, où se trouvent réunies les plus belles richesses de la végétation, depuis les arbres verdoyants de la plaine jusqu'aux noirs sapins de la haute montagne, dont la zône commence à cet endroit. Sa profondeur considérable atteint, dit-on, plus de 100 mètres. Il est abondant en excellents et gros poissons, très variés en espèces. Il est fréquenté, surtout à l'automne, par de nombreuses espèces et colonies d'oiseaux aquatiques, qui descendent du Nord au Midi pour hiverner. »

La profondeur indiquée par Ogérien est très probablement exagérée. Il a sans doute été influencé par des légendes locales analogues à celles qu'on retrouve presque partout où il existe des nappes d'eau, si minime qu'en soit l'importance.

Ainsi que nous l'apprend Girardot, le blanc-fond du lac, qui s'étend sur une longueur de plus de 2 kilomètres aux côtés Ouest et Nord, a une grande largeur et une profondeur moyenne de moins de 2 mètres.

Chalain devait donc offrir, à tous les points de vue, des conditions éminemment favorables à l'établissement de stations lacustres.

1. Louis-Abel Girardot. — *Note sur la cité lacustre de Chalain (Jura).* Résumé d'une communication faite en 1904 au Congrès de l'Association franc-comtoise, à Besançon.

Découverte. — L'existence d'habitations sur pilotis en cet endroit si bien choisi a été soupçonnée par Girardot. Sur les indications d'habitants de Marigny, il avait reconnu la présence de pieux, visibles au fond de l'eau, principalement dans la partie Nord-Ouest du lac, à proximité de son émissaire, le Bief-d'Œuf. Une sorte de petit îlot, La Motte, baigné d'ordinaire par les eaux, avait surtout attiré son attention. Il signala[1] ces faits en 1889.

Mais ce n'est qu'en mai 1904 qu'on acquit la certitude qu'il y avait eu sur le lac de véritables palafittes. Pendant les travaux entrepris à cette époque, par la Société l'*Union électrique* pour régulariser le cours de l'Ain, qu'elle devait utiliser, le niveau des eaux du lac de Chalain a été abaissé de 3 mètres. Cet abaissement mit à découvert une quantité de pilotis, dépassant parfois de quelques décimètres la surface de la craie lacustre formant le blanc-fond.

C'est dans la partie du lac ainsi asséchée, au milieu des pieux, que furent faites les fouilles dont nous avons parlé.

Habitations. — Les pilotis en question, souvent très gros, sont assez rarement en sapin; ils consistent principalement en quartiers de chênes refendus. Leur longueur varie actuellement de 2 à 7 mètres, mais Girardot estime qu'ils ont dû avoir anciennement une longueur totale de 4 à 10 mètres.

« Ces pilotis, dit-il, sont disposés par groupes nombreux, de façon à constituer près d'une vingtaine d'îlots, laissant entre eux un intervalle variable ; ils sont dispersés sur une longueur de plus de 2 kilomètres aux côtés Nord et Ouest du lac. Chacun de ces îlots portait évidemment une habitation ; quelques-uns, plus étendus, devaient comprendre des constructions importantes. Sur plusieurs points, deux rangées de pilotis, à 2 mètres environ de distance l'une de l'autre, se prolongent en ligne droite, depuis l'un des îlots jusque près du rivage, marquant ainsi la place d'une passerelle de communication avec celui-ci. D'autres îlots analogues paraissent exister en dehors de la limite occidentale moderne du lac, dans les terrains plus ou moins marécageux des Vernois, où nous avons constaté l'existence de gros pilotis.

1. L. A. Girardot. — *Notes sur le plateau de Chatelneuf avant le moyen âge*, 1889.

« Les pilotis de chaque îlot, en général bien moins rapprochés l'un de l'autre qu'à Clairvaux, supportaient évidemment une plate-forme de planches et de poutres de chêne, dont quelques portions ont été retrouvées. Certains pilotis de chêne portent de grandes mortaises dans lesquelles se trouvaient encore engagés les restes de la pièce de bois qui les réunissait; d'autres poutres ont leur extrémité taillée à mi-bois pour l'assemblage; des poutres plus petites, des planchettes de sapin se retrouvent en débris.

« Le petit îlot de *La Motte*, détruit par les récents travaux, était constitué d'un amas de gros cailloux, arrivant à peu près à fleur d'eau et parsemé de quelques petits pilotis. »

Industrie. — La plupart des objets d'industrie récoltés gisaient à une certaine profondeur, dans un dépôt que Girardot décrit ainsi : « Couche archéologique noirâtre, de quelques décimètres d'épaisseur, souvent double et alors avec une mince intercalation de craie lacustre. Elle est formée d'une agglomération de détritus divers contenant des résidus de cuisine et autres, de la mousse, des charbons, des objets variés, outils, etc., jetés ou perdus, en bois de cerf, en os, en bois, en pierre, des poteries grossières, de rares vases en bois, et jusqu'à des morceaux de cordes et des petits lambeaux de tissus ; enfin des cailloux calcaires souvent calcinés et même des amas lenticulaires d'une argile sableuse destinée sans doute à la confection de poteries, et qui n'est autre chose qu'une marne glaciaire remaniée, apportée ici de gisements voisins. Sur cette couche sont venus se plaquer des dépôts successifs de craie lacustre. »

Quelques objets ont aussi été rencontrés à la surface de la craie. Ce sont surtout des objets en pierre : pointes de flèches et instruments divers en silex, haches polies, percuteurs, broyeurs, etc., en roches variées. Les pièces en corne de cerf, os, bois ou terre cuite y sont fort rares.

Examinons sommairement dans leurs diverses catégories les produits industriels trouvés, tant dans la couche archéologique qu'à la surface de la craie lacustre. Tous semblent, du reste, appartenir à la même époque.

Objets en pierre. — 1. Silex taillés : pointes de flèches de différentes formes, pointes de lances, poignards, scies,

grattoirs, lames et éclats. La matière dont sont faites ces pièces est de provenances très diverses. Quelques-unes sont en silex du Grand-Pressigny et ont été apportées toutes fabriquées des grands ateliers de taille du département d'Indre-et-Loire, distants d'environ 400 kilomètres. Parmi elles, nous signalerons une lame de poignard ou pointe de lance taillée dans une grande lame et mesurant 115 millimètres de longueur (Fig. 29). On voit à sa base quatre coches destinées à faciliter son emmanchure. Des entailles semblables se remarquent sur quelques pointes de javelots extraites des dolmens du Midi de la France.

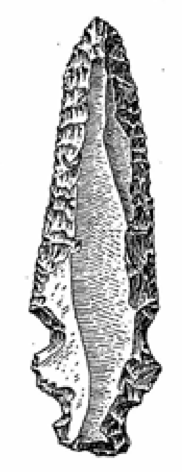


Fig. 29. — Lame de poignard ou pointe de lance en silex du Grand-Pressigny. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

2. Haches polies en roches diverses (cristallines et calcaires). Elles sont en général petites. Quelques-unes cependant, surtout parmi celles trouvées à la surface du blanc-fond, atteignent de fortes dimensions.

Outre les haches, il faut aussi mentionner des ciseaux en pierre polie.

Un certain nombre de haches et de ciseaux sont encore fixés dans leurs gaînes ou dans leurs poignées en corne de cerf (Fig. 31 et 33).

3. Percuteurs. Une partie d'entre eux sont, d'après Girardot, en quartzite purbeckien.

4. Polissoirs, aiguisoirs, broyeurs, molettes, meules et pierres diverses, soit en grès, soit en roches cristallines (gneiss, chloritoschistes, etc.), que Girardot pense être pour la plupart d'origine alpine.

Objets en corne de cerf. — De même que leurs voisines de Clairvaux, les palafittes de Chalain ont livré de nombreuses cornes de cerf, dont une bonne partie est travaillée. On distingue parmi les pièces fabriquées avec cette matière :

1. Des poignées pour outils. Formées d'un tronçon de corne ou d'un andouiller dont on a conservé les rugosités naturelles, ces poignées sont évidées à une de leurs extrémités, ordinairement celle qui présente la plus grande largeur. Dans cette espèce de douille était scellé un ciseau ou une hachette en pierre qu'on retrouve parfois en place.

Les poignées de ciseaux de Chalain que nous avons examinées ne diffèrent guère de celles recueillies dans les stations lacustres suisses de l'âge de la pierre. Deux d'entre elles offrent cependant des particularités intéressantes.

La première (Fig. 30), malheureusement incomplète, consiste en un morceau de corne à surface très rugueuse, mesurant 13 centimètres de long et creusé à ses deux extrémités. Ces cavités, qui ont toutes deux les mêmes dimensions, 18 millimètres de longueur sur 13 de largeur,

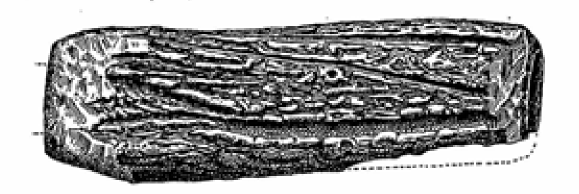


Fig. 30. — Poignée en corne de cerf. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

ont dû recevoir chacune un ciseau en pierre. Bien que ce soit là une forme rare, nous connaissons d'autres instruments de ce genre. La station de Meilen, sur le lac de Zurich, entre autres, en a donné un encore muni de deux fragments de néphrite polie : une hachette à un bout et un ciseau à l'autre.

Quant à la seconde pièce (Fig. 31), elle s'éloigne encore davantage des types ordinaires. Le morceau d'andouiller, long de 11 centimètres, qui constitue la poignée, est retaillé sur toute sa surface. On voit très distinctement les traces de l'outil qui a servi à exécuter ce travail, d'apparence assez grossière. Les aspérités qui séparent les entailles ont été conservées et peut-être même produites intentionnellement pour faciliter la solide préhension de l'instrument. A sa base a été ménagé une sorte de bouton ou de pommeau, qui devait servir à arrêter la main et probablement aussi à retenir une ligature permettant de le suspendre. L'autre extrémité se termine par une douille, dans laquelle est insérée une petite hache en roche verdâtre qui paraît être de l'éclogite.

D'autres fragments ont servi de manches à des poinçons. La figure 43 représente un exemplaire complet, dans lequel est solidement adapté un poinçon en os, qui a dû faire un long usage, à en juger par les traces d'affûtage qu'il porte. Longue de 4 centimètres seulement, cette poignée s'élargit à la base, qui venait s'appuyer contre la paume de la main, et rappelle assez exactement les manches très courts de certains burins modernes.

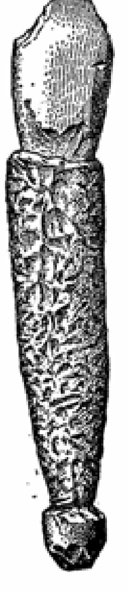


Fig. 31. — Poignée en corne de cerf avec hachette en pierre polie. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

2. Des gaînes de haches en pierre polie. Ces gaînes sont fort nombreuses. Elles ont été travaillées sur place, ainsi que le prouvent de fréquents échantillons non terminés. On y distingue à peu près toutes les formes connues : type à soie sans talon, type à soie avec talon, type à fourchette et type à trou transversal.

Le type à soie sans talon, simplement formé d'un tronçon de perche, est le plus commun. Une des extrémités, plus ou moins soigneusement équarrie, a l'aspect d'une grosse soie, qui pénétrait dans la tête renflée du manche en bois ; l'autre extrémité, conservant encore ses rugosités naturelles, est percée d'un trou dans lequel était logée la pointe de la hache (*Musée préhistorique*, 1903, Fig. 549).

Le type à soie avec talon (*Musée préhistorique*, Fig. 550) est moins abondant, ce qui n'a rien de surprenant : généralement fabriqué avec la partie inférieure du bois, chaque corne ne pouvait en fournir qu'un exemplaire. La naissance de l'endouiller basilaire servait à la confection de l'appendice auquel nous donnons le nom de talon. Des pièces en préparation nous montrent comment ces gaînes étaient exécutées. Après avoir coupé la corne à la longueur voulue, on ébauchait, au moyen de nombreuses entailles, la soie et le talon ; les irrégularités produites par ce travail étaient ensuite effacées à l'aide d'un polissage. Ce n'est qu'en dernier lieu que le trou destiné à recevoir la hache était creusé.

La figure 32 représente une ébauche presque achevée, mais dans laquelle la douille n'a pas encore été pratiquée. On y observe les traces très nettes des coupures de la corne qui ont opéré le dégrossissage de la soie et du talon. Ce dernier a été coupé à plat du côté de la soie pour pouvoir s'appliquer contre le haut du manche et constituer un contrefort donnant à l'emmanchure une plus grande résis-



Fig. 32. — Ébauche de gaîne à talon en corne de cerf. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

tance. Afin de dégager la hache, la partie antérieure du talon a été entamée et débarrassée sur presque toute sa longueur des rugosités naturelles.

Le type à fourchette ou bifurqué, plus petit, plus frêle (*Musée préhistorique*, Fig. 551), se rencontre aussi. Ce modèle, qu'on retrouve dans les stations suisses, est comme toujours assez rare.

Le type à trou transversal, c'est-à-dire percé de part en part d'un œil destiné au passage du manche, le seul type signalé dans le bassin de la Seine, est au contraire plutôt exceptionnel dans les palaffites de la Suisse et même dans celles de Clairvaux. Il est moins rare à Chalain, qui en a fourni d'intéressants spécimens. Un d'eux (Fig. 33), mesurant 25 centimètres de longueur et percé d'un trou de

36 millimètres de long sur 20 de large, est particulièrement remarquable. Bien qu'il soit muni d'une belle

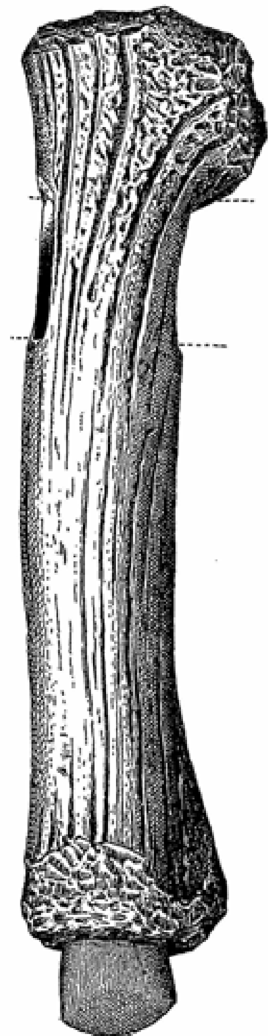


Fig. 33. — Gaîne à trou transversal en corne de cerf avec hache en pierre polie. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

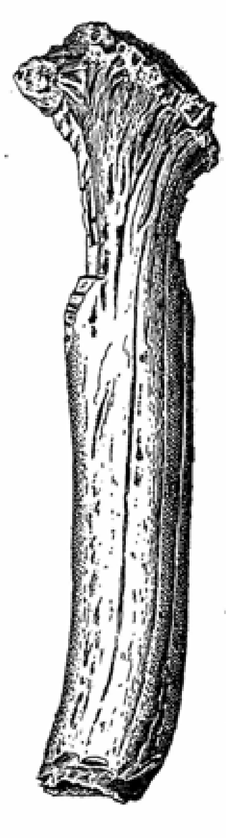


Fig. 34. — Ébauche de gaîne à trou transversal en corne de cerf. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

hachette en jadéite translucide vert foncé, sa fraîcheur, la vivacité des coupures qu'on observe à ses deux extrémités sont telles, qu'il ne semble guère avoir servi.

Chalain a également donné des pièces de ce genre aban-

données avant leur achèvement. La figure 34 nous montre une ébauche de gaîne taillée dans un merrain d'un faible diamètre, qui permet de se rendre parfaitement compte de la façon dont le travail s'opérait. Une des extrémités conserve les entailles à l'aide desquelles on a détaché la corne du frontal et enlevé l'andouiller basilaire. A l'autre bout, le merrain a été coupé toutautour, puis cassé, mais on n'y a pas encore creusé la douille devant recevoir la hache, ce qui prouve que, dans le modèle à œil comme dans celui à soie, ce travail se faisait tout à fait à la fin. Quant au forage du trou destiné au manche, s'il n'est pas terminé, il est du moins préparé, et c'est en cela que cette pièce est curieuse. Il y a sur les deux côtés enlèvement de matière. On observe, au-dessus et au-dessous, des traces successives de sciage disposées en gradins. A la partie supérieure, des incisions dessinant un rectangle indiquent, sur une surface plane ménagée à cet effet, l'emplacement et la forme du trou; le creusement du trou a même été commencé, mais, pour des raisons qui nous échappent, on a presque aussitôt renoncé à le continuer.

Bien que les gaînes à trou transversal conservent en général la surface rugueuse de la corne, il en est cependant qui sont entièrement lisses et polies. Telle est, par exemple, la gaîne de Chalain dessinée figure 39. A la fois courte et épaisse, elle ne mesure que 11 centimètres de longueur sur un peu plus de 6 1/2 de largeur. Sa surface, usée et lustrée, semble indiquer un long service. Elle a perdu sa hache, mais elle possède encore son manche; ce dernier, qui est en bois blanc, en sapin probablement, n'est point arrondi: il est formé d'une tige carrée avec les arêtes adoucies, ayant actuellement environ 24 millimètres de côté, mais qui devait être un peu plus grosse avant son desséchement, comme on peut en juger par les dimensions de l'ouverture dans laquelle elle était engagée. Sa longueur est de 58 centimètres. Une pièce analogue, bien que moins trapue, a été récoltée dans la station de Vinelz, sur le lac de Bienne, palafitte dont l'industrie comprenait des instruments en pierre associés à quelques objets en cuivre.

Parmi les pièces du type en question que nous avons pu

examiner chez Stuer, nous avons remarqué un spécimen unique de gaîne pour herminette (Fig. 35). La hache qu'elle a dû recevoir n'avait pas son tranchant dans le même plan que l'axe du manche ; elle n'a donc pu être employée qu'à la manière de la doloire des tonneliers. Les dimensions de la douille sont, intérieurement : longueur, 40 millimètres ; largeur, 18. Le trou pour le manche, soigneusement percé, a 33 millimètres de long sur 18 de large.

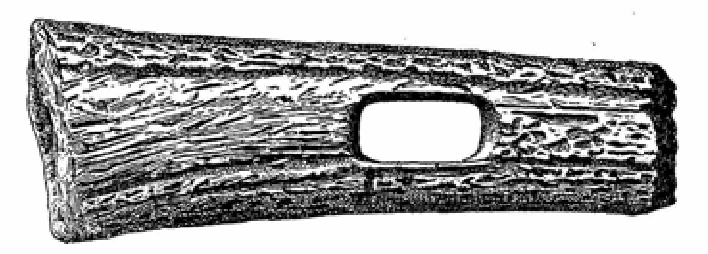


Fig. 35. — Gaîne à trou transversal en corne de cerf. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

On n'a que fort rarement rencontré des emmanchures de ce genre. Nous en connaissons un exemplaire intéressant provenant des fouilles effectuées par Emile Schmit dans les sépultures néolithiques de la Croix-des-Cosaques, à Châlons-sur-Marne. C'est une gaîne de hache transformée en gaine d'herminette : la pièce s'étant cassée à l'endroit où se trouvait l'œil, on a creusé un second trou dans une direction perpendiculaire à celle du premier.

3. Des haches et des haches marteaux avec trou transversal, instruments ressemblant, par leur forme générale, aux gaînes à œil, mais ayant leur extrémité taillée en biseau au lieu d'être percée d'une douille (*L'Homme préhistorique*, 1905, p. 55, Fig. 30).

Aussi communes à Chalain qu'à Clairvaux, elles sont de dimensions très variables ; leur surface, généralement rugueuse, est cependant parfois polie.

On observe même des traces de sculpture sur un fragment de corne avec trou transversal qui a dû appartenir soit à un marteau-hache, soit à une gaîne de hache (Fig. 36 et 37). La partie postérieure porte, sur trois de ses faces, des dessins en relief, obtenus au moyen de sciages et de

râclages. Sur chacun des deux côtés latéraux est une espèce de croix de Saint-André (Fig. 36) et sur la face inférieure se voit une figure du même genre, mais un peu plus compliquée, qui semble représenter un bonhomme avec les bras et les jambes écartés (Fig. 37). Le reste de la corne conserve ses rugosités. Bien que l'œil soit incomplet, on peut, d'après ce qu'il en reste, reconnaître qu'il était rectangulaire et mesurait 35 millimètres de longueur sur 17 de largeur.

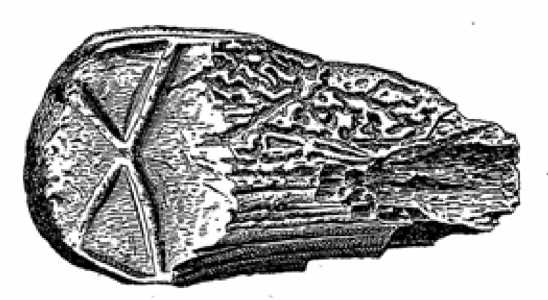


Fig. 36. — Côté.

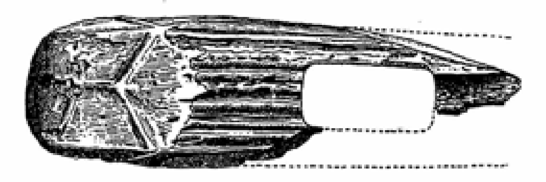


Fig. 37. — Dessous.
Fragment de gaine à trou transversal en corne de cerf, ornée. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

Ce qui rend ce débris particulièrement intéressant, c'est l'extrême rareté des objets en bois de cerf avec ornementation datant de l'époque robenhausienne. E. d'Acy a inventorié dans un travail spécial[1] ceux qui ont été signalés. La liste n'en est pas longue. Il en cite deux de Montières, trois des tourbières des environs d'Amiens et un trouvé dans la Seine, à Paris.

La Suède, le Danemark et l'Allemagne en ont également donné quelques-uns. Mais toutes ces pièces sont ornées

1. D'Acy. — *Marteaux, casse-tête et gaines de hache néolithiques en bois de cerf ornementés* (Dans *L'Anthropologie*, 1893).

au moyen de la gravure. Sur les six échantillons français, le décor se compose de dessins géométriques tracés au pointillé. La seule pièce sculptée dont fasse mention d'Acy est un sommet de casse-tête appartenant au Musée de Picardie, à Amiens. Il présente quatre faces contondantes formées par les coupures du merrain et des deux andouillers basilaires; tout le reste de la surface est couvert de boutons en relief.

Des palafittes suisses, nous ne pouvons citer qu'une hache-marteau ornée provenant de Lattringen, sur la rive orientale du lac de Bienne[1]. Son extrémité contondante est assez soigneusement équarrie; sur les côtés du trou d'emmancheur sont creusés deux sillons parallèles.

4. Des sommets de casse-têtes de formes diverses, dont quelques-uns semblables à celui du Musée d'Amiens mentionné plus haut, mais sans ornementation.

5. Des pioches, dans lesquelles une portion plus ou moins longue de la perche tient lieu de manche et l'andouiller basilaire, seul conservé, peut servir de pic.

6. Des manches en bois de cerf, dont quelques-uns, pourvus d'une douille, pouvaient recevoir directement une hache en pierre. Dans cette catégorie, doit aussi être rangée une longue branche de corne qui est terminée à une extrémité par une tête, épaisse

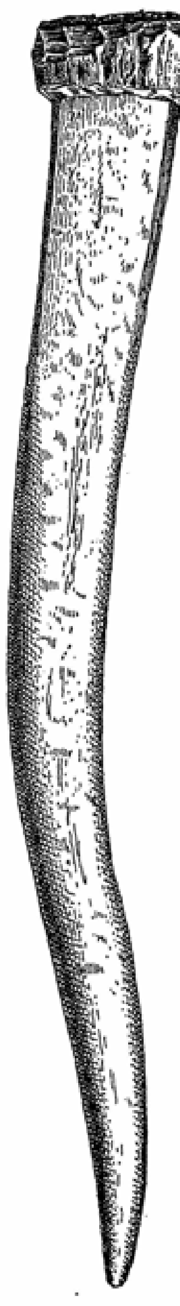


Fig. 38. — Manche de hache en corne de cerf. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

1. Gross. — *Dernières trouvailles dans les habitations lacustres du lac de Bienne*. Pl. II. fig. 4 (Dans *Matériaux*, 1880).

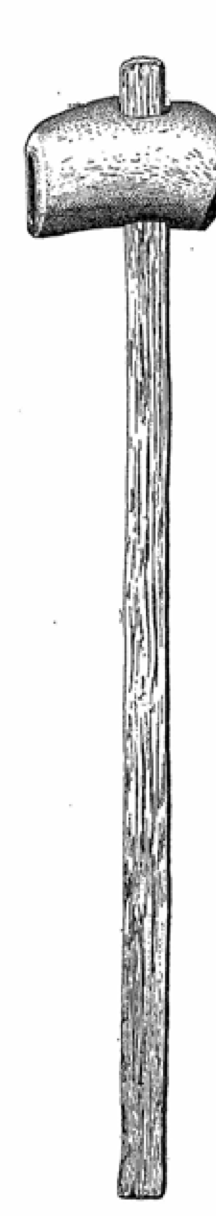


Fig. 39. — Gaîne en corne de cerf avec son manche en bois. Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/4 gr. nat.

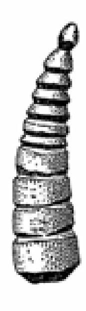
de 2 centimètres, conservant encore sa surface rugueuse, et qui présente à l'autre bout une pointe mousse (Fig. 38). Ce n'est certainement pas un poignard ; la pointe n'est pas assez aiguë pour cela.

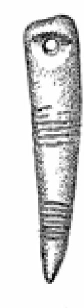
Nous devons plutôt considérer cette pièce comme un manche de gaîne de hache à trou transversal. Sa longueur totale est d'environ 34 centimètres. Elle est travaillée avec un soin tout particulier, et il est parfaitement reconnaissable qu'elle a fourni un long service. Sur une longueur de 5 à 6 centimètres, à partir de la tête, elle a été équarrie, et l'on voit sur cette partie, qui est dépourvue de luisant, des traces de frottement et de râclage. Le reste offre un beau poli, surtout au sommet, qui est bien en main. La partie taillée à angles droits donne comme coupe un rectangle à côtés légèrement bombés, mesurant 33 millimètres sur 25, dimensions qui correspondent parfaitement à celles des trous des gaînes.

Les mesures que nous avons pu prendre sur quelques-unes de ces dernières nous ont fourni les chiffres suivants : longueur, de 30 à 35 millimètres ; largeur, de 16 à 25 millimètres. Ainsi que nous nous en sommes rendu compte, une gaîne peut facilement être introduite par le côté pointu et, pressant un peu sur les faces renflées de l'extrémité rectangulaire, être solidement fixée contre la tête, qui constituait un excellent point d'arrêt.

7. Des navettes de grandeurs diverses, avec ou sans entailles dessinant une tête, semblables à celles signalées à Clairvaux et dans les stations lacustres suisses.

8. Des pointes d'andouillers taillées et polies à leur extrémité pour servir de poinçons et de ciseaux. Un certain nombre de ces pointes, usées au sommet, ont peut-être été employées comme compresseurs ou retouchoirs, dans le travail des pièces en silex délicatement retaillées, telles que les pointes de flèches.





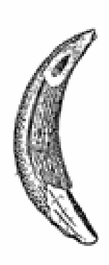


Fig. 40. — Pendeloque en cornillon de cerf. Fig. 41. — Pendeloque en cornillon de cerf. Fig. 42. — Incisive de porc avec commencement de trou.
Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

9. Des pendeloques, également faites avec des pointes d'andouillers. Il y en a de plusieurs types. Nous nous contenterons de reproduire deux des plus intéressantes. La première (Fig. 40) porte dix profondes entailles circulaires, qui lui donnent l'air d'être composée d'une succession d'anneaux de plus en plus petits. Elle se termine par un bouton, qui devait servir à retenir le lien auquel elle était pendue. Ce type annelé a été rencontré dans bon nombre de stations lacustres suisses de l'âge de la pierre, notamment à Lattringen et Locras (lac de Bienne) et à Concise (lac de Neuchâtel). La seconde pendeloque (Fig. 41) appartient à un type complètement différent, dans lequel c'est le gros bout, usé sur les deux faces et percé d'un trou, qui recevait le lien de suspension. Polie sur toute sa longueur, elle est, en outre, ornée de deux groupes de légères stries circulaires, en partie effacées par l'usure.

Objets en os. — Moins abondants que ceux en corne,

mais cependant nombreux, ils consistent surtout en poinçons de toutes dimensions, faits principalement avec des canons de ruminants (cerf, chevreuil, chèvre, etc.) ; en ciseaux, fabriqués avec des fragments d'os longs plus volumineux ; en côtes aiguisées pour former des dents de peigne. Comme nous l'avons déjà dit, un des poinçons était encore fixé dans sa poignée en bois de cerf (Fig. 43).

Nous devons encore signaler des pendeloques formées de dents de divers animaux : canines d'ours, défenses de sanglier, incisives de porc, etc., percées de trous de suspension. Une incisive supérieure de porc ou de sanglier (Fig. 42), dont le trou a été commencé, mais n'a pas été achevé,

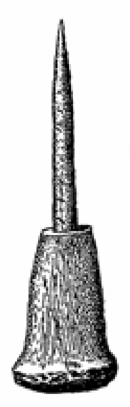


Fig. 43. — Poinçon en os avec poignée en corne de cerf.

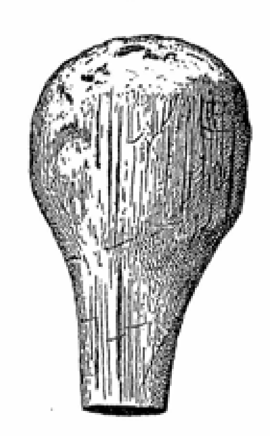


Fig. 44. — Tête de massue en bois.

Chalain (Jura). Coll. Bourdot. 1/2 gr. nat.

a droit à une mention spéciale. La racine, entamée sur les deux faces vers son sommet, n'a plus en ce point que 2 millimètres d'épaisseur au lieu de 6, ce qui aurait considérablement simplifié l'opération du forage.

Objets en bois. — En fait d'objets en bois, Chalain a livré notamment :

1. Des manches d'outils et d'armes plus ou moins complets. Les uns sont encore engagés dans l'œil de haches-marteaux en corne de cerf ; d'autres ont servi à l'emmanchement de haches en pierre, soit directement, soit au moyen de gaînes en corne des types à soie ou à trou transversal, comme dans la pièce citée précédemment (Fig. 39).

2. Le sommet d'une petite massue ou casse-tête globuleux, dont le manche est cassé (Fig. 44). Ce qui subsiste est très réduit par la dessiccation, aussi est-il difficile de déterminer quelles ont pu être ses dimensions à l'état frais. Tel qu'il est actuellement, il mesure 10 centimètres de longueur. La tête, qui devait être primitivement ronde, est aujourd'hui entamée sur une partie de sa circonférence et fortement aplatie ; elle n'a plus que 58 millimètres de largeur sur 33 d'épaisseur.

3. Des fragments d'arcs.

4. Quelques vases. Ces ustensiles en bois sont ici beaucoup moins abondants qu'à Clairvaux.

5. Une pirogue, qui est actuellement au musée de Lons-le-Saunier. Creusée dans un tronc de chêne, elle a 9 m. 35 de longueur, de 70 à 80 centimètres de largeur et 40 centimètres de profondeur. Bien qu'elle puisse compter parmi les plus grandes connues, elle n'atteint pas en longueur les dimensions de certaines pirogues découvertes dans les stations lacustres de la Suisse. Cudrefin, sur le lac de Neuchâtel, en a donné une de 11 m. 10, et Vingelz, sur le lac de Bienne, une de 13 m. 20.

Voici en substance ce que dit Girardot de celle de Chalain : L'avant, qui est plus étroit, se termine par une sorte d'éperon ; sa cavité est limitée de ce côté par une planchette de sapin encastrée dans une rainure et formant au-dessus un auget transversal, où l'on pouvait loger des petits objets. L'arrière s'évasait comme dans les bateaux modernes, ainsi qu'il est facile de le constater, malgré l'état de détérioration de cette partie. Le fond, très uni, est percé de trois ouvertures à section rectangulaire, de forme légèrement pyramidale de dehors en dedans, fermées par des tampons en bois qui devaient se placer au-dessous : l'un est au milieu de la longueur, les deux autres à 1. m. 50 environ des extrémités. Ces trous ont-ils servi à l'établissement de mâts, ou bien étaient-ils, ainsi que le suggère Girardot, appelés à recevoir les supports de pièces transversales de balanciers, destinés, comme dans certaines pirogues actuelles, à donner de la stabilité à l'embarcation ? C'est là une question qu'il n'est pas facile de résoudre pour l'instant, car nous savons fort peu de choses sur la façon dont étaient gréées les barques

en usage chez les populations qui habitaient nos régions aux âges de la pierre et du bronze.

Poterie. — Nombreux tessons d'une terre en général grossière et mal cuite, appartenant, pour la plupart, à des vases d'assez grandes dimensions. Quelques-uns sont renforcés par des cordons en relief. On remarque aussi des fusaïoles en terre cuite.

Tissus, Vannerie, etc. — Les étoffes et autres ouvrages délicats en matières végétales se sont surtout conservés là où ils ont été précipités dans l'eau après avoir été carbonisés. S'il n'en a point été retrouvé à Clairvaux, c'est sans doute parce que les habitations de ce lac ont été détruites soit par effondrement, soit par une crue subite des eaux, mais non par le feu. A Chalain, où J. Feuvrier a observé des débris de cabanes incendiées, on a recueilli des lambeaux d'étoffes variées, semblables à celles récoltées dans les palafittes néolithiques de Suisse, et notamment à Robenhausen. Les unes sont fines, d'autres très grosses. Girardot ayant eu l'occasion d'examiner de plus nombreux échantillons que nous, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le passage qu'il leur a consacré. Elles sont, dit-il, « en filasse, en fil légèrement tordu, ou en cordelettes de lin, de quatre ou cinq modes différents de confection, qui indiquent un soin et une ingéniosité remarquables. Il en est qui portent de véritables franges longues; d'autres devaient être ornées de franges avec des sortes de glands terminaux ; d'autres encore offrent l'aspect d'une fourrure d'animal à très long poil. »

Des pelotes de fil de lin, parfois très fin, des bouts de petite ficelle et même de corde assez grosse, à trois torons, ont également été extraits de la couche archéologique, ainsi que des rondelles en sparterie ayant probablement joué le rôle de torches ou de supports de vases à fond arrondi.

Animaux. — Parmi les restes des animaux qui ont servi à l'alimentation des lacustres de Chalain ou qui ont été utilisés industriellement par eux, Girardot a reconnu, à un premier examen, les espèces sauvages suivantes : Ours, Blaireau, Loutre, Castor, Sanglier, Cerf, Daim, Chevreuil, et quelques oiseaux. En fait d'espèces domestiques, il cite : le Chien, le Cheval, le Bœuf, la Chèvre et peut-être le Mouton.

De cette liste, il faut probablement retrancher le Daim. Les rares débris de cet animal signalés dans les palafittes sont très douteux; on a souvent pris pour les fragments de cornes de Daim des empaumures de cornes d'Elan ou de vieux Cerf.

En revanche, nous avons constaté la présence d'un animal ne vivant plus depuis longtemps dans nos contrées : l'Aurochs. Ce survivant de la faune paléolithique, dont les restes ont été fort rarement rencontrés dans les stations lacustres, est représenté à Chalain par un axe osseux de corne avec portion du frontal. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette importante pièce.

Aux animaux domestiques déjà cités, il faut sans doute joindre le Porc; les nombreuses mâchoires de suidés recueillies ne semblent pas toutes se rapporter au Sanglier.

Végétaux. — Comme végétaux alimentaires, Girardot mentionne : des Noisettes et des Glands; des Pommes et des Poires desséchées; des épis et des grains de deux espèces d'Orge, celle à 6 rangs et celle à 2 rangs; une plante oléagineuse, le Pavot Œillette, et une plante textile, le Lin. Sauf le Chêne et le Noisetier, tous ces végétaux devaient être cultivés.

Conclusions. — En résumé, les produits industriels provenant des fouilles récemment exécutées à Chalain sont absolument semblables à ceux précédemment découverts à Clairvaux. Dans leur ensemble, les objets provenant de ces deux stations appartiennent tous à l'époque robenhausienne et diffèrent peu de ceux que fournissent les palafittes suisses de l'âge de la pierre. Les très rares objets en bronze signalés à Chalain n'ont pas été trouvés dans la couche archéologique; ils gisaient à la surface du dépôt lacustre. C'est donc exclusivement à la période néolithique que remonte l'occupation des villages sur pilotis actuellement connus dans le Jura.

Les heureux résultats des travaux entrepris à Chalain permettent d'espérer que des circonstances favorables amèneront un jour prochain la découverte de stations nouvelles dans quelques autres des nombreux lacs de cette région.

LES MOULINS A VENT

DES TUMULUS MÉGALITHIQUES

Par le Dr Marcel BAUDOUIN

Dans l'un des derniers numéros de *L'Homme préhistorique*[1], on pouvait lire les lignes suivantes :

« Il y a dix ans, des vieillards de Bois se rappelaient avoir vu, dans leur enfance, un moulin à *vent* à cet endroit (tumulus de Bois-les-Pargny, Aisne). Notre meunier, en quête d'un emplacement favorable à son industrie, avait profité de cette éminence, *naturelle*[2], selon lui, pour y installer son foyer. »

Cette phrase nous a remis en mémoire la découverte que nous avons faite, en août 1905, lors des fouilles de l'allée couverte du Grand Bouillac, à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée), découverte qui nous a beaucoup intrigués à ce moment-là.

En explorant, en effet, avec notre collaborateur G. Lacouloumère, cet important mégalithe, dans le but de mettre à découvert les piliers épars, tombés de-ci de-là, au pourtour du monument, nous rencontrâmes sous terre, à quelques centimètres de profondeur seulement et au-dessus de certains piliers, surtout du côté du flanc sud, une quantité considérable de gros débris de *meulières* et de morceaux de silex cassés, sans retouches apparentes.

En présence de petits fragments, nous crûmes tout d'abord à des silex faisant partie du mobilier funéraire de l'allée couverte, quoiqu'ils n'eussent nullement l'aspect néolithique. Mais, dès que les gros blocs furent mis au

1. Pol Baudet et Delvincourt. — *Le menhir de Bois-les-Pargny* (Canton de Crécy-sur-Serre, Aisne). — *L'Homme préhistorique*, Paris, 1905, décembre, no 12, p. 365.

2. Ce tumulus, pour nous artificiel, est de l'époque *mégalithique*. La trouvaille de poteries, d'apparence vraiment néolithique, faite à sa surface, est, en effet, presqu'un signe de certitude.

jour, le doute ne fut plus possible, d'autant plus que quelques-uns d'entre eux présentaient une surface assez étendue, en forme de *rape*, et correspondant à une sorte de *piquetage* très régulier de la pierre : nous étions en face de débris d'une *meule de moulin à vent* !

Les fragments extraits représentaient certainement un quart de mètre cube ; et ils nous ont paru si curieux que nous les avons conservés, et qu'après la fouille méthodique du mégalithe[1], nous les avons mis en tas à l'intérieur, sous la table persistante, pour qu'ils ne s'égarent pas.

Comment peut-on expliquer la présence de ces gros morceaux de meule de moulin à vent dans le sous-sol d'un mégalithe, morceaux qui ont pu nous en imposer quelque temps d'ailleurs, et ont été sur le point de nous faire commettre une erreur de diagnostic[2] ?

Cela n'est pas facile ; nous croyons cependant qu'on peut reconstituer ce qui a dû se passer de la façon suivante.

Il y a eu jadis un moulin à vent dans le voisinage du mégalithe, moulin qui est détruit depuis fort longtemps, puisqu'il n'en existe nulle trace ni au cadastre, ni dans la mémoire des hommes de la région.

Lorsque le moulin fut démoli, on dut, pour rendre à la culture le point où il se trouvait, transporter la *meule*, trop lourde à emporter entière, dans le voisinage même, c'est-à-dire dans l'espace inculte très favorable bordant le *Grand-Bouillac*, et l'y casser en nombreux morceaux, près du dolmen. On utilisa sans doute comme moëllons la partie principale ; mais on laissa sur place les fragments inutilisables pour la construction, qui, peu à peu, furent recouverts de terre.

Actuellement, il n'y a plus trace du moindre *tumulus* susceptible de supporter un moulin à vent aux alentours du mégalithe.

Mais, il y a trente ans, il n'en était pas ainsi, et l'abbé F. Baudry[3] dit nettement qu'à l'époque où il écrivait, il se

1. Nous publierons ultérieurement un mémoire spécial sur la restauration de l'allée couverte du Grand-Bouillac.

2. C'est un point à noter, comme nous l'avons déjà fait remarquer, surtout dans les pays à moulins à vent.

3. Baudry (l'abbé F.). — *Antiquités celtiques*. [Arr. des Sables d'Olonne.] — *Ann. de la Soc. d'Émul. de la Vendée*, 1864.

trouvait, à 10 mètres environ au nord du Grand Bouillac, une sorte de *tumulus* couvert de pierrailles[1].

Pour nous, c'est sur ce tumulus qu'on a dû jadis construire le moulin à vent dont nous avons, en 1905, retrouvé les débris de meule, à la grande stupéfaction du propriétaire du champ, qui n'avait jamais entendu parler d'un meunier à cet endroit!

Et ce tumulus n'est, à notre avis, qu'un reste, c'est-à-dire quelque partie septentrionale persistante du grand tumulus primitif de l'allée couverte du Grand Bouillac.

Voici donc deux observations qui prouvent qu'on a érigé parfois des moulins à vent sur des tumulus mégalithiques. Il est probable qu'on en publiera d'autres ; et nous sommes actuellement très porté à nous demander si, par exemple, le même phénomène ne s'est pas produit au lieu dit du *Moulin Cassé*, à Saint-Martin-de-Brem (Vendée), où nous avons trouvé un *microlithe* d'un genre spécial, qui a pu très bien autrefois être recouvert d'un tumulus[2].

Ces faits doivent être assez fréquents sur les bords de la mer, dans les pays à moulins à vent; et il faut désormais les noter. On doit les rapprocher, en tous cas, de l'édification de *chapelles* sur des tumulus très considérables, comme par exemple, celui du Mont Saint-Michel à Carnac (Morbihan), et d'autres *monuments religieux*, tels que lechs, calvaires, etc. On a bâti, dans ces cas, sur une éminence, pour que la construction soit bien en vue du... vent ou des passants!

1. D'après ce qu'on nous a dit dans le pays, ce tumulus aurait été détruit il y a une quinzaine d'années environ. D'ailleurs, à son niveau, on voit encore, dans le champ, une grande quantité de pierrailles, débris de galgal, tandis que le reste de cette pièce n'a pas le moindre caillou à la surface de la terre labourée.

2. M. Baudouin et G. Lacouloumère. — *Découverte d'une station de silex au Moulin Cassé à Saint-Martin-de-Brem* (Vendée). — *Revue du Bas-Poitou*, 1903.

LES PIERRES LEVÉES

DE MONTIGNY-SUR-CRÉCY

CANTON DE CRÉCY-SUR-SERRE (AISNE)

Par **Pol BAUDET**.

En juillet dernier, lors de l'exploration à Montigny-sur-Crécy d'une sépulture néolithique dont nous décrirons prochainement les très intéressants résultats, notre attention fut attirée par deux monolithes, enclavés dans une haie, en bordure du chemin des Arches qui, par son prolongement, le chemin de la Rivière, mène à la Serre, affluent de l'Oise, et nous conduisait à notre chantier.

Nous devons à M. Delvincourt, archéologue à Crécy-sur-Serre, le dessin d'après nature de ces mégalithes, dont l'un, encore intact, se dresse fier et altier au Midi, dans la pente de la colline sur laquelle est bâtie l'antique bourgade de Montigny : 100 mètres à peine le séparent du pays (voir Cadastre : section B, n° 585).

Ce menhir a, comme avait le *Verziau de Gargantua*, à Bois, une sœur jumelle ; malheureusement elle est brisée ; un de ses débris, haut de 1 mètre et large de 57 centimètres, gît près de lui, à 4 mètres au midi ; sa proximité du chemin fait que, heurtée sans cesse par les roues des charrettes, sa base est complètement polie. Nous donnons ci-dessous les dimensions de ces deux pierres levées, toutes deux orientées du nord au sud. La première conserve sa largeur de base presque jusqu'en haut, où elle est ébréchée.

1° Menhir debout.

Hauteur : 2 mètres.

Largeur face	base	0 m 65
	milieu	0 m 60
	haut	0 m 55
Largeur côté nord	base	0 m 62
	milieu	0 m 57
	haut	0 m 27

2° Menhir brisé.

Hauteur : 1 mètre.

Largeur face	base	0 m 57
	haut	0 m 50

Les mesures de la hauteur, le sol étant en pente, sont prises du point le plus déclive ; les gens du pays prétendent que les pierres sont enfouies en terre d'une hauteur égale.

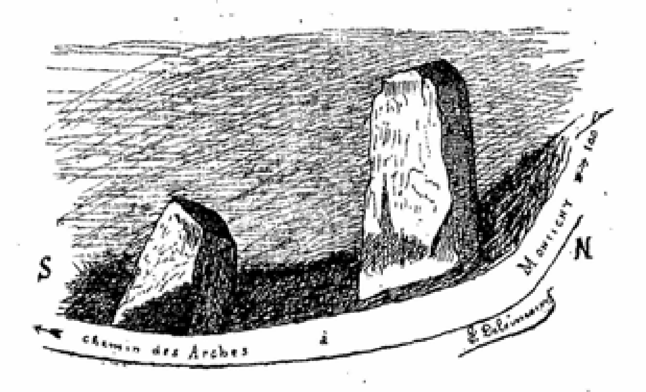


Fig. 45. — Les Pierres Levées de Montigny-sur-Crécy (Aisne).

Aucune légende ne se rattache à ces vieux souvenirs. Nous ferons seulement remarquer que l'on rencontre dans leur voisinage une grande quantité de silex taillés ; qu'ils sont relativement proches de la sépulture citée plus haut, laquelle sépulture semble être indiquée par une inclinaison[1] qui nous paraît voulue de la pierre encore intacte.

D'où proviennent ces mégalithes ? Nous ne pouvons leur donner une origine différente de celle de leur voisin, le menhir de Bois. Comme lui, en grès dur, le sol calcaire de Montigny-sur-Crécy n'en produisant pas, ils semblent provenir des hauteurs de Chalandry ou des environs de Marle.

Nous avons cru utile de signaler ces deux monuments, dont l'un est remarquable, leur classement parmi les monuments historiques serait une sage précaution : qui sait s'ils ne tomberont pas un jour sous les coups d'un marteau destructeur.

1. Le Menhir de Bois présente la même particularité.

DÉCOUVERTES FAITES A PARMAIN

(S.-ET-O.)

PAR **DENISE**.

De curieuses découvertes sont souvent dues au simple hasard ; celui qui cherche ne trouve pas souvent, tandis que celui qui ne cherche pas trouve quelquefois.

Ainsi, dans la fouille d'une tranchéé faite pour conduire le gaz de Parmain à Jouy-le-Comte, j'ai, en suivant le travail des ouvriers, fait des remarques intéressantes au point de vue archéologique et même préhistorique.

Il a été trouvé dans la fouille une très jolie hache en silex finement taillée, de 15 centimètres de longueur, préparée pour le polissage, mais assez tranchante pour pouvoir servir telle qu'elle était.

On a aussi remarqué sous l'empierrement actuel de la route une ancienne chaussée romaine, composée de trois couches superposées de cailloux calcaires, retenus sur les bords par de grosses pierres plates de grès ou de caillasse très dure.

Ces cailloux sont de même nature que ceux que l'on trouve sur le coteau voisin, où on remarque d'anciennes carrières, d'où il en a été extrait des milliers et des milliers de mètres cubes. On n'a pu se rendre un compte exact de la largeur de cette chaussée, mais elle ne devait pas être très considérable ; l'épaisseur des trois couches est de 70 centimètres environ.

Il est très probable que cette chaussée se continue plus loin ; elle paraît suivre le cours de la vallée de l'Oise, à 300 mètres à peu près de cette rivière ; elle devait faire communiquer la grande voie romaine de Paris à la mer par Pontoise avec celle qui passait par Beaumont-sur-Oise et Chambly.

Sur le bord de cette chaussée, on a trouvé un squelette enterré à 80 centimètres de profondeur dans le sens de la voie, la tête au Sud, les pieds au Nord. Comme aucun

objet funéraire n'accompagnait le corps, on ne peut rien affirmer sur l'époque de l'inhumation.

Il a été aussi trouvé en plusieurs endroits, sur le bord de la voie, des fondations de constructions très importantes bâties avec de très gros blocs de pierre calcaire tendre, assez bien ébauchée, qui sont certainement d'une époque fort ancienne et ont été extraits du coteau voisin.

A 50 mètres de là, sur le versant du coteau, on a trouvé, en 1879, deux sépultures gallo-romaines, dans l'une desquelles il a été trouvé trois grands vases en verre qui ont été vendus au musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye. Ces sépultures étaient aussi orientées du Sud au Nord; elles contenaient de gros clous en fer.

Toujours dans la même tranchée, à environ 100 mètres avant d'arriver à l'église de Jouy-le-Comte, on a découvert toute une petite nécropole sous la chaussée; les sépultures datent certainement d'une époque très ancienne; les corps y sont enterrés sans orientation, dans une terre vaseuse, parmi de grosses pierres brutes de grès et calcaire dur; les ossements sont couleur d'acajou, presque pétrifiés et d'une grande dureté.

Il n'y aurait rien d'impossible que ce fût là une nécropole préhistorique analogue à celle du Vivray décrite par M. Le Maire dans *L'Homme préhistorique* et à celles que nous avons signalées dans les environs.

Malheureusement, il ne faut pas penser à faire des fouilles à cet endroit pour élucider la question, car il faudrait démolir la route ou les constructions voisines.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 20 novembre 1905.

Communication de M. A. Gaudry sur les « attitudes qu'ont dû avoir de leur vivant plusieurs mammifères tertiaires de la Patagonie ». Ces recherches jettent quelque lumière sur le monde animal de l'antarctique, car, sans doute, la Patagonie est une portion de ce fameux antarctique que l'on cherche tant à découvrir; s'il en était autrement, son histoire paléontologique serait incompréhensible.

L'énorme pyrothérium était un rectigrade, c'est-à-dire une bête dont les membres, droits comme des colonnes, étaient disposés de sorte que les pieds ne pussent fléchir sous la jambe. A côté des rectigrades, qui donnaient de la majesté aux faunes de la Patagonie, il y avait des digitigrades coureurs à trois doigts. Le protérothérium n'avait plus que des vestiges de doigts latéraux. Cet animal mérite encore mieux le nom de solipède que nos chevaux, et pourtant il était si différent de nos solipèdes qu'il est impossible de lui reconnaître des liens de parenté avec eux.

Les plantigrades s'appuient sur la plante entière de leurs pieds postérieurs et se servent de leurs deux membres de devant pour saisir à la façon des écureuils; ils existaient nombreux. Les colpodon et les nosodon atteignaient la taille de l'ours brun et formaient des troupeaux. L'homalodonthérium était à peu près de la dimension du mastodonte. Les campagnes de Patagonie devaient offrir un aspect tout autre que celles de l'ancien continent. Au lieu de troupeaux immenses de solipèdes et de ruminants courant sur les pointes de leurs pieds, il y avait des troupeaux de plantigrades qui devaient présenter peu d'animation.

Séance du 27 novembre 1905.

M. Albert Gaudry présente un premier compte rendu des fouilles de M. de Mecquenem dans le gisement de Maragla (Perse), appelé à devenir un des plus célèbres en paléontologie. La moitié de la collection envoyée au Muséum est préparée et montre une multitude de formes. Plusieurs ressemblent à celles de Pikermi et de Samos; d'autres sont spéciales à la Perse. M. de Mecquenem a recueilli un rhinocéros qui dépasse en grandeur tous ceux que l'on connaît et dont la dentition est très particulière. Il a été dénommé *Rhinoceros Morgani*, pour rappeler le nom du chef de la délégation en Perse.

Le morceau le plus curieux est un crâne d'une bête appelée *Urmatherium* (animal du lac Ourmia), qui est surmonté d'une énorme protubérance résultant de la soudure de quatre chevilles de cornes. On a peine à concevoir comment un animal pouvait porter une tête aussi pesante.

Séance du 4 décembre 1905.

M. Lapparent transmet une note de M. Haug sur les fossiles recueillis dans le Sahara occidental par M. Villette. Ces fossiles établissent l'existence, au dévonien moyen et au dévonien supérieur, d'une faune que ses affinités rattachent à la fois à l'Amérique et à l'Afrique australe.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 novembre 1905.

M. Héron de Villefosse annonce la découverte faite à Carthage par le P. Delattre d'un nouveau sarcophage de marbre blanc rehaussé de peintures. Ce sarcophage, de dimensions plus grandes encore que les précédents, se trouvait au-dessous de plusieurs cercueils de bois et d'ossuaires, accompagnés de leur mobilier funéraire, dans une grande chambre mesurant 2 m 85 de long sur 2 m 15 de large. Le couvercle du sarcophage a 2 m 75 de long et plus de 1 mètre de large ; onze acrotères en ornent les bords. Le tympan du fronton postérieur porte des peintures. Un corps très décomposé se trouvait dans un cercueil de bois orné de peintures et de dorures et pourvu de quatre poignées en bronze.

Ce sarcophage colossal, dont la cuve seule pèse 4.000 ou 5.000 kilog., a été retiré à grand'peine de la chambre funéraire et du puits d'entrée. Les peintures, qui décorent les frontons du couvercle, représentent Scylla de face avec des ailes, le bas du corps transformé en un énorme serpent et les hanches garnies de chiens qui s'élancent en hurlant. Une peinture semblable orne le fronton d'un couvercle de sarcophage découvert par le P. Delattre le 15 mai 1902.

Séance du 12 janvier 1906.

M. Thomas attire l'attention sur une liste de noms d'animaux due à Polemius Silvius, auteur latin dont on ne connaît qu'un seul ouvrage composé en Gaule en 449 et dédié à l'évêque de Lyon, Eucherius (saint Eucher). Cette liste, que Mommsen a publiée deux fois, en 1857 et en 1892, mais en laissant aux lexicographes le soin de la commenter, comprend 480 mots, dont un cinquième environ est encore inexpliqué. M. Thomas signale l'emploi par Polemius Sylvius d'une vingtaine de termes qui fournissent l'étymologie de mots français, provençaux ou italiens actuellement vivants, notamment *camox* (le chamois), *gains* (le geai), *lacrimusa* (le lézard gris, dit en provençal moderne *lagremuso*, *larmuso*, etc.), *marsisopa* (le marsouin dit marsoupa sur les côtes du Poitou), *mus montanus* (la marmotte), *plumbio* (le plongeon), *sofia* (l'ablette appelée à Lyon *soife*, en Provence *sofi*), *taxo* (le blaireau ou taisson). Bien que l'ouvrage de Polemius Silvius ne nous soit parvenu que dans un manuscrit du XIIe siècle, il n'y a pas lieu de considérer ces mots, si intéressants au point de vue étymologique, comme provenant d'interprétations postérieures au Ve siècle.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sépultures à Saint-Sauveur (Isère).

Le Petit Journal du 27 janvier nous apprend qu'un cultivateur de Saint-Sauveur, près de Saint-Marcellin, travaillant à la construction d'une tranchée, a mis à jour une caverne dans laquelle il a rencontré des fragments de squelettes humains remontant peut-être aux temps préhistoriques.

Cimetière mérovingien dans le Jura.

Dans son numéro du 10 février, *Le Petit Journal* annonce la découverte d'un cimetière mérovingien sur la commune de Saint-Aubin, arrondissement de Dôle, entre Champdivers et Peseux, le long d'une ancienne voie romaine.

NOUVELLES

Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Cette active Société va célébrer cette année son Cinquantenaire. Elle doit organiser à cette occasion une Exposition rétrospective, un Congrès des Sociétés savantes de la région et des visites aux principaux monuments de la contrée.

L'Exposition, installée à l'hôtel de la Société, à Chartres, rue Saint-Pierre, 16, sera ouverte du dimanche 6 au dimanche 20 mai, ainsi que le jeudi 24, jour de l'Ascension, et le dimanche 27 mai, de 1 heure à 6 heures du soir. Elle sera divisée en deux sections : la première composée d'objets originaux, la seconde comprenant des photographies, des dessins et des documents divers.

La réunion des Sociétés savantes locales aura lieu les 6, 7 et 8 mai.

Subventions de l'Afas.

Dans sa séance du 10 février, le Conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des sciences a accordé à la section d'anthropologie les subventions suivantes :

M. L. Coutil, aux Andelys............	100 fr.
M. E. Hamy, à Paris..................	300 fr.
M. le Dr Lortet, à Lyon................	200 fr.
M. E.-A. Martel, à Paris..............	200 fr.
M. Lucien Mayet, à Lyon..............	300 fr.
M. Muller, à Grenoble................	100 fr.

Congrès préhistorique de France.

La deuxième session des Congrès préhistoriques de France se tiendra cette année à Vannes, du 21 au 26 août. Les trois premières journées seront consacrées aux séances de travaux ainsi qu'à la visite du Musée et des collections locales, les trois autres à des excursions aux nombreux et beaux monuments mégalithiques de la mer du Morbihan et des environs de Carnac, Erdeven, Plouharnel et Quiberon.

Toutes les communications concernant ce Congrès, qui promet d'être aussi brillant que celui de Périgueux, doivent être adressées à M. Marcel Baudouin, 21, rue Linné, Paris.

Contre le vandalisme.

Sur la proposition de plusieurs de ses membres, la Société préhistorique de France a, dans sa séance du 28 décembre 1905, adopté le vœu suivant :

« Justement indignée des actes de vandalisme dont certains gisements préhistoriques ne sont que trop fréquemment l'objet, soit de la part de braconniers ayant pour but de s'approprier pour les revendre les pièces qu'ils renferment, en leur attribuant souvent une fausse origine, soit de la part de personnes n'ayant en vue que la destruction ou le pillage d'un gisement fouillé par d'autres, ainsi que les membres du Congrès préhistorique de France, notamment, l'ont constaté le 1er octobre 1905, dans la grotte de Liveyre (Dordogne), où une fouille préparée à leur intention a été entièrement bouleversée dans la nuit qui a précédé leur visite à ladite grotte ;

« La Société préhistorique de France joint son énergique protestation à celle des membres du Congrès, et, flétrissant comme ils le méritent de pareils actes, émet le vœu que toute personne ayant connaissance de faits semblables veuille bien les dénoncer et en poursuivre les auteurs par toutes les voies légales. »

Distinctions.

Dans la promotion des palmes académiques parue au *Journal officiel* du 29 janvier dernier, figurent les nominations faites par le Ministre de l'Instruction publique à l'occasion du Congrès préhistorique de Périgueux. M. Charles Aublant, secrétaire du Comité local du Congrès, et M. G. Lacouloumère, membre du Comité d'organisation, sont promus officiers de l'Instruction publique ; M. Louis Giraux, trésorier du Congrès, et M. Edmond Hue, secrétaire du Comité d'organisation, officiers d'Académie.

Signalons encore, parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique : M. Martial Imbert, à Paris ; M. Émile Schmit, à Châlons-sur-Marne, et M. Souché, à Pamproux.

Nous adressons à nos collègues nos bien vives félicitations.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

DORDOGNE

Additions.

(Voir : Année 2, page 272.)

Périgueux. — Musée du Périgord. Faute de renseignements, nous n'avions pu donner sur ce très beau musée que des indications fort succinctes. Mais nous avons pu le visiter lors du dernier Congrès préhistorique, et M. M. Féaux, le savant conservateur-adjoint du Musée, nous a donné tous les renseignements désirables. M. Féaux a publié le catalogue de la section A (Collection préhistorique) d'une façon parfaite et absolument scientifique ; peu de musées de province seraient en état de présenter un catalogue aussi bien fait (1 vol. in-8° de 247 pages. Périgueux, Joucla, 1905).

Préhistorique : 6664 pièces cataloguées. Le musée a incorporé la magnifique collection de M. Hardy (2,500 pièces) offerte par sa fille, Mme veuve Ussel. Les gisements du Périgord sont surtout bien representés, mais il y a aussi pas mal de pièces de provenance extra-locale et même

étrangère (Algérie, Égypte, Inde). Nous signalerons tout particulièrement les séries des stations du département de la Dordogne.

Chelléen : Environs de Périgueux, Combe-Capelle, Rodas, arrondissement de Bergerac.

Moustérien : Le Moustier, La Micoque.

Solutréen : La Massonie, Jean-Blanc (magnifique série, grande pointe en feuille de laurier de 263 millimètres de long), Laugerie-Haute, Pey de l'Aze, grotte de l'Église, Badegoule, Petit-Puy-Rousseau (cette dernière solutréo-magdalénienne), La Balutie, les Eyzies.

Magdalénien : Magnifique série, comprenant de nombreux os gravés et travaillés ; Le Souci, Laugerie-Basse (beau bâton de commandement), Raymonden (squelette humain complet découvert en 1888 par MM. Hardy et Féaux et étudié par le professeur Testut ; plaquette d'os portant une gravure représentant un bœuf musqué ; bâton de commandement, à gravure représentant le grand pingouin, *Alca impennis* ; faune complète de la station, étudiée par MM. Gaudry et Fischer), Cro-Magnon (fragment de côte de cervidé, portant une gravure représentant une femme vue de profil).

Campignien : de provenance extra-locale.

Robenhausien : nombreuse série d'objets provenant surtout de l'arrondissement de Bergerac, de Goudaud, de Taboury, de la grotte sépulcrale de Campniac, et des coteaux d'Ecornebœuf (environs de Périgueux).

Bronze : objets des environs de Périgueux.

Premier âge du fer : beau vase en fer, trouvé en 1850 à Montignac sur Vézère.

Gaulois : Corgnac.

Ethnographie : bonne série comprenant la collection rapportée de ses voyages par M. Thirion-Montauban (Don de sa fille, Mme Mercier de Lostende). Belles armes océaniennes.

Egyptologie : Coll. Clédat. Objets étrusques. Gallo-romain : Belles mosaïques provenant de Périgueux, objets en bronze, épigraphie, numismatique. Objets de l'époque franque.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4 ANNÉE. N° 4 AVRIL 1906.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES MÉGALITHES DE L'ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU (SEINE-ET-MARNE)

PAR **Armand VIRÉ**

Chargé en 1899, par la Sous-Commission des Monuments mégalithiques, de dresser l'inventaire des mégalithes de Seine-et-Marne, je n'eus à cette époque le temps de m'occuper que de ceux de l'arrondissement de Fontainebleau.

Absorbé depuis par d'autres travaux, je n'ai pu publier mes notes.

Je livre aujourd'hui ce travail tel qu'il fut exécuté alors avec la collaboration dévouée de M. Lucien Rameau, distingué collectionneur, actuellement maire de Lorrez-le-Bocage.

CANNES

(*Canton de Montereau*).

DOLMEN DE CANNES-ÉCLUSE. — En mars 1891, M. D. Solègre, ancien cantonnier, découvrit sur un plateau qui domine à pic, au Sud, le cours de l'Yonne, près de Montereau, sur le territoire de Cannes, un curieux ossuaire.

Il s'agissait d'une sépulture, formée d'une grosse roche du côté de l'Ouest et, à angle droit, au Sud, d'une ligne de pierres plates dressées. Les interstices de ces pierres étaient bloqués de roches plus petites. Des deux autres côtés, elle n'était pas ou n'était plus protégée.

On trouva dans l'espace compris entre ces pierres, qui mesurait 4 mètres de longueur sur 1^{m} 50 de largeur, trois squelettes dont les os restèrent quelque temps sur le sol, furent brisés et finalement enfouis dans le cimetière de Cannes.

M. Thomas-Marancourt, archéologue distingué et possésseur d'une importante collection locale, acquit en 1893, de M. Solègre, les principaux objets archéologiques qui avaient été conservés et notamment :

6 Vases grossiers, sans ornements.
4 Poinçons et 2 lissoirs en os ou corne de cerf.
2 Pointes de flèches en silex à barbelures et à pédoncule.
2 Rondelles, perles de collier, en test de cardium et en albâtre,
1 Pendeloque en stéatite.
2 Petites haches amulettes percées, en schiste et en jadéite.
3 Haches polies en silex.
1 Fusaïole en pierre.

Une notice a été publiée sur cette découverte par M. Thomas-Marancourt (*Ossuaire de Cannes-Écluse, près Montereau*. Fontainebleau, 1893).

CHEVRY-EN-SEREINE

(*Canton de Lorrez-le-Bocage*).

Pierre a la Croix. — Ce bloc de grès, peu volumineux, est situé aux limites des communes de Chevry-en-Sereine et de Voulx. Son élévation au-dessus du sol est seulement de 1^{m} 55, sa largeur de 95 centimètres et son épaisseur de 60.

L'attention est néanmoins attirée par sa forme et sa position ; il est en effet planté dans sa plus grande longueur, au lieu de reposer à plat sur le sol, comme tous les grès voisins.

Il est en plein bois, non loin du bord d'un chemin d'exploitation qui s'embranche sur la route de Lorrez à Voulx, entre l'endroit où elle croise le chemin de fer de Montereau à Souppes et celui où elle croise le chemin de Chevry à Thoury-Ferrotes.

On remarque, gravées dans le grès, trois croix de 20 à 30 centimètres de hauteur. L'une est formée seulement de deux traits grossiers à angle droit. La seconde, mieux soignée, se compose de traits réguliers de 8 à 10 millimètres de profondeur. La troisième, plus régulière et plus profondément gravée, est terminée par un anneau ; ses traits ont environ 15 millimètres de profondeur sur autant de largeur. Enfin, au sommet de la pierre, est une date : 1842, gravée en chiffres de 8 centimètres, et la lettre P, en caractère de même dimension.

Les croix et la date sont-elles contemporaines ? C'est possible. En tout cas, ce bloc paraît avoir eu déjà son nom actuel au commencement du XIXe siècle, d'après ce que racontent les gens du pays.

Somme toute, il est difficile dire si nous avons affaire là à un véritable petit menhir ou à une simple pierre à légendes.

DIANT

(*Canton de Lorrez-le-Bocage*).

La Pierre-aux-Couteaux. — Situé entre Diant et le hameau de la Haye-au-Roi, à 600 mètres de Diant, non loin du premier coude de la route de Voulx à Saint-Agnan, ce beau menhir appartient depuis peu à la commune de Diant. Il fut acheté de M. Dumas, instituteur à Villebéon, par M. Javon, notaire à Voulx, qui en fit don à la commune (Fig. 46).

Fait d'un grès dur, à grains fins, il est planté à mi-côte sur la craie blanche et semble provenir d'un banc de grès situé à quelques centaines de mètres de là, à une altitude plus élevée, près de la Haye-au-Roi.

Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* le place par erreur à 6 kilomètres de Diant et lui donne 6 mètres de hauteur au lieu de 4^m 40. Sa largeur est de 2^m 15 et son épaisseur de 1^m 75.

Michelin (*Essais historiques de Seine-et-Marne*, 1820) y voit un monument mérovingien, élevé en 605 à la suite de la bataille de Dormelles, entre les fils de Clovis.

Cette opinion a été depuis partagée par un historien de Moret, l'abbé Pougeois, qui traite de fables toutes les

inventions des « modernes pétrologues » et qui regarde les menhirs de Diant, Thoury-Ferrottes, Dormelles et Ecuelles, comme les tombeaux des généraux tués pendant la bataille de Dormelles (!).

Les paysans d'ailleurs considèrent ce menhir comme le



Fig. 46. — La Pierre-aux-Couteaux, menhir, à Diant (Seine-et-Marne).

tombeau du « roi Thierry ». Ils prétendent que tous les menhirs de la contrée sont les tombeaux « d'un général du temps des guerres ».

De nombreux ossements humains sont fréquemment ramenés du sol des environs, en creusant des carrières, et j'en ai moi-même trouvé il y a quelques années. Mais, différents objets recueillis avec les ossements et notamment

des armes paraissent les faire remonter seulement à la guerre de Cent Ans.

La Pierre-aux-Couteaux fut fouillée vers 1875 par un paysan et ne dut sa conservation qu'à la crainte, mélangée de superstition, qui saisit le fouilleur lorsque le bloc commença à remuer.

DORMELLES

(*Canton de Moret*).

La Pierre-Levée. — Cette pierre de grès se trouve dans un champ labouré au bord d'un bois, près du hameau du Pimard et de la route du Pimard à Dormelles. Elle mesure : 1 m 40 de hauteur, 1 m 20 de largeur et 60 centimètres d'épaisseur.

Malgré son nom de Pierre-Levée, et bien que l'on n'aperçoive pas d'autres grès à plusieurs centaines de mètres, on peut se demander si ce bloc est un véritable menhir.

Je n'ai pas trouvé de légendes à son sujet.

La Roche-Plantée. — E. Doigneau (*Nemours*, 1884) a signalé sur la commune de Dormelles une pierre qu'il considère comme un vrai mégalithe :

« La *Roche de Dormelles*, bloc de grès situé au lieu dit de la Roche, sur le domaine de Chaleau, ayant 1 m 50 de haut, 1 mètre de large d'un côté, 50 centimètres de l'autre ».

Si cette indication ne concerne pas la Pierre-Levée, il s'agit en tout cas d'un bloc analogue.

ECUELLES

(*Canton de Moret*).

La Pierre-Droite. — Ce menhir, connu également sous le nom de *Menhir d'Ecuelles*, est à 600 mètres environ de l'église d'Ecuelles dans la direction Nord-Est. Il se trouve dans une prairie, à 20 mètres du canal du Loing, près de l'embouchure de l'Orvanne et du siphon par lequel les eaux de la Vanne franchissent la vallée du Loing.

De forme très aplatie, le bloc de grès qui le compose mesure 3 m 20 de hauteur au-dessus du sol et 2 m 40 de lar-

geur. Son épaisseur, assez variable, est d'environ 80 centimètres à la base et 25 au sommet (Fig. 47).

Des fouilles faites en 1860 au pied de la pierre ont, d'après Doigneau, amené la découverte de traces de sépultures et d'une hache polie en roche noirâtre.



Fig. 47. — La Pierre-Droite, menhir, à Écuelles (Seine-et-Marne).

EPISY

(*Canton de Moret*).

La Pierre-Lourde. — Au fond d'un petit vallon qui prend naissance derrière la ferme de Mazagran et aboutit à l'étang de Villeron, dans la vallée du Lunain, est une table de cliquart ou conglomérat de l'étage de l'argile plastique, supportée par deux dalles dressées et formant entre elles un angle droit.

La table a 3 m 20 sur 3 m 60, avec une épaisseur maxima de 50 centimètres et une épaisseur minima de 30 centimètres. Elle est fortement inclinée sur l'horizon.

Plusieurs supports manquent.

Cet ensemble (Fig. 48) est évidemment un dolmen en partie détruit.

Il a été fouillé tout récemment, car les supports étaient encore presque entièrement enterrés il y a deux ans, alors qu'ils sont maintenant dégagés et qu'il existe un creux assez fort sous la table. J'ignore qui a opéré les fouilles et les résultats qu'elles ont donnés.

Ce dolmen est à peu près sur la limite des communes d'Episy et de Villecerf.

A quelques pas de là se voit une butte, qui paraît artifi-



Fig. 48. — La Pierre-Lourde, dolmen, à Épisy (Seine-et-Marne).

cielle, très légèrement elliptique, mesurant de 12 à 15 mètres de diamètre et s'élevant de 2 à 3 mètres au-dessus du sol naturel.

Au sommet se voit une série de roches plates en cliquart comme la dalle de recouvrement de la Pierre-Lourde, qui, par leur disposition, font songer à la couverture d'un dolmen. Des fouilles, ou tout au moins des sondages, seraient nécessaires pour se rendre exactement compte de ce qu'est ce tumulus.

Une petite tranchée faite dans la butte a montré une terre brune remuée, reposant sur un sol de sable blanc.

NANTEAU

(*Canton de Nemours*).

La Pierre-aux-Aiguilles. — Les paysans auxquels je me suis adressé m'ont indiqué un menhir qui n'est vraisemblablement pas la véritable Pierre-aux-Aiguilles.

C'est une petite pierre levée d'un peu moins de 2 mètres de hauteur, qui se trouve à la partie la plus basse de la Vallée Clairette, près du hameau de Culoiseau.

Mais, rien dans ce bloc ne justifie le nom de Pierre-aux-Aiguilles, car sa surface est parfaitement lisse et l'on n'y observe aucune trace de clous, d'aiguilles ou d'épingles, comme on en retrouve sur les menhirs de la région dans les cavités desquels on avait coutume d'en enfoncer.

Ce grès, qui est le seul de la vallée, est pourtant bien un menhir, malgré ses dimensions peu considérables. Beaucoup plus large qu'épais, il est parfaitement dressé dans sa plus grande longueur.

La Pierre-aux-Épingles. — On a signalé à E. Doigneau un second menhir, situé dans les bois voisins et connu sous le nom de *Pierre-aux-Épingles*.

La Pierre-Frite. — Situé dans un champ appartenant à M. J. Leturque, de Villemaréchal, ce menhir sert de limite entre deux cantons (Nemours et Lorrez-le-Bocage) et deux communes (Nanteau et Villemaréchal).

Presqu'au point culminant du plateau, ayant, d'un côté et tout près, la Vallée du Lunain; de l'autre et plus loin, la vallée de l'Orvanne, il se trouve compris dans un triangle dont les sommets seraient Villemaréchal, les Ortures et Vaupuiseau, à 200 mètres environ de ce dernier hameau.

Sa hauteur au-dessus du sol est de 4 m 20 ; sa largeur, de 1 m 65, et son épaisseur, de 1 m 10. On ignore sa profondeur dans le sol, qui est composé, en cet endroit, d'un mélange remanié par les influences atmosphériques de sables de Fontainebleau et de calcaire de Brie.

Les faces larges regardent l'une l'Orient, l'autre l'Occident. Plane et relativement lisse sur une face, malgré de petites

cavités dont nous allons reparler, la pierre est rugueuse, bossuée, creusée d'excavations naturelles sur l'autre face, la face orientale, et l'escalade en est de ce côté assez facile. Elle se termine en haut par deux espèces de pointes mousses, où les gens du pays veulent voir deux sculptures de figures humaines (Fig. 49).



Fig. 49. — La Pierre-Frite, menhir, à Nanteau (Seine-et-Marne).

La *Pierre-Frite* est entourée de nombreuses stations néolithiques et domine les pentes qui viennent finir vers le curieux village néolithique de la Roche-au-Diable, découvert jadis par M. Henri Nivert et que j'ai décrit dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* (1892).

Cette pierre a dû de tous temps attirer l'attention populaire, et nombreuses sont sans doute les superstitions et les

légendes dont elle fut l'objet. Quelques-unes seulement nous sont parvenues.

Il n'y a pas beaucoup d'années que les paysans venaient encore clandestinement y amener des animaux et même des gens malades. On faisait trois ou sept fois le tour de la pierre en prononçant des formules *qui n'étaient plus comprises* de ceux qui les employaient [1]. Puis on fichait dans la pierre un clou, que l'on cassait au ras du trou, ou bien auquel on suspendait certaines fleurs (*verveine* et *euphorbe* principalement) ou des *boulettes de terre.*

Le grès dont est fait ce monument, qui provient très probablement d'un banc de grès situé à une centaine de mètres au Nord-Ouest, est criblé de petites cavités naturelles, grosses comme des tuyaux de plumes ou un peu plus, et presque toutes ces cavités sont en effet bouchées par des clous rouillés.

Une légende sans doute très ancienne se rattache à la Pierre-Frite, légende dont les variantes sont nombreuses, surtout quant au nom du saint personnage qui en est un des héros.

Saint Georges, saint Pierre ou saint Éloi..., se promenant un jour vers la vallée du Lunain, rencontra Satan et lui proposa de lui jouer au palet toutes les âmes récoltées dans la journée. La partie acceptée, le saint dresse une grille sur le plateau (La Pierre-Frite). Il lance ensuite son palet, qui va tomber à une faible distance de la quille (La petite Pierre-Frite), tandis que Satan, trahi par la fortune et d'ailleurs combattu par Dieu du haut des cieux, laissa tomber son palet dans la vallée, à plus de 1.500 mètres de la quille, non sans marquer dessus l'empreinte de ses cinq doigts crochus (La Roche-au-Diable).

Cette dernière pierre est un magnifique polissoir, un des plus beaux des 26 actuellement retrouvés dans la vallée du Lunain.

Une variante de cette légende a été rapportée par E. Doigneau dans son excellent ouvrage sur Nemours et ses environs, où il consacre un chapitre à la Pierre-Frite et aux grès des alentours.

1. Il nous a malheureusement été impossible de nous les procurer.

J'ai moi-même publié quelques articles sur ces monuments dans *Le Petit Journal* et *L'Étincelle*.

La Petite Pierre-Frite. — Situé à une centaine de mètres au Sud-Est de la Pierre-Frite, ce bloc, qui se signale surtout par le rôle qu'il joue dans la légende dont il a été question ci-dessus, était, dit-on, allongé en forme de menhir. Il ne sortait du sol que de 1 mètre environ et était enfoncé en terre de plus de 2 mètres. Il fut renversé et complètement enterré sur place par le propriétaire du champ où il s'élevait, et dont il gênait, paraît-il, la culture.

Aucune trouvaille n'aurait été faite au cours de la fouille entreprise pour l'enfouir.

PALEY

(*Canton de Lorrez-le-Bocage*).

La Pierre-qui-fuit. — Ce menhir, indiqué par Adolphe Joanne (*Géographie de Seine-et-Marne*, 1893), ne me paraît pas exister. Je n'ai pu en retrouver aucune trace, ni sur le sol, ni dans la tradition.

Il y a probablement confusion avec la Pierre-Frite, que ne mentionne pas Joanne et qui s'élève à quelques centaines de mètres seulement du territoire de Paley, à la limite de Nanteau et Villemaréchal.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de France (1880) signale également sur la commune de Paley un menhir, qui serait peut-être à supprimer pour la même raison.

RUMONT

(*Canton de la Chapelle-la-Reine*).

La Pierre-de-l'Orsille. — Je n'ai pas visité ce mégalithe, mais E. Doigneau, dans son livre sur Nemours, en donne une description et un dessin. C'est incontestablement le plus grand et le plus beau dolmen connu de l'arrondissement de Fontainebleau. Il est situé au milieu des champs, à 2 kilomètres au Nord de Rumont, en allant vers Amponville. Sa chambre vidée depuis fort longtemps, a à peu près

la forme d'un rectangle et mesure 3 m 30 de longueur sur une largeur de 2 m 20 à 2 m 50 et une hauteur d'environ 1 m 40. Elle est recouverte d'une énorme dalle de grès, longue de 5 mètres, large de 2 m 50 à 3 m 50 et épaisse d'un peu plus de 50 centimètres. Cette table repose sur trois pierres plantées de champ. Trois autres piliers sont renversés. L'ensemble dépasse d'environ 1 m 50 le niveau du sol environnant.

THOURY-FERROTTES

(*Canton de Lorrez-le-Bocage*).

La Pierre-Cornoise. — Distant de quelques centaines de mètres de l'église de Thoury-Ferrottes, ce mégalithe (Fig. 50) s'élève au milieu d'une terre labourée, au territoire dit de la Pierre-Cornoise.



Fig. 50. — La Pierre-Cornoise, menhir, à Thoury-Ferrottes (Seine-et-Marne).

C'est un beau menhir, dont la hauteur hors de terre atteint 3 m 50. Sa forme en pyramide est assez exceptionnelle dans la contrée. Large à la base de 1 m 60 sur 1 mètre d'épaisseur, il se termine en pointe au sommet.

E. Dubarle, dans la *Statistique du département de Seine-et-Marne* (Paris, 1836), dit à propos de ce monument : « On trouve deux menhirs sur le territoire de la commune de Thoury-Ferrottes ; le plus grand des deux a environ douze à treize pieds de hauteur ; sa forme est celle d'un cône assez aigu ; la forme du second est beaucoup plus douteuse. Au pied de ces monolithes, on a trouvé des squelettes et des débris d'ossements. »

Je n'ai pu obtenir de renseignements ni sur ces prétendues sépultures, ni sur le second menhir dont parle Dubarle. Il se pourrait qu'il doive être identifié avec la *Pierre-Levée* de Dormelles, qui est peu éloignée et qui, en effet, n'est pas très caractérisée.

La Pierre-Cornoise fut fouillée et renversée entre 1845 et 1850 par l'abbé Gillet, alors curé du pays.

Mais, pris sans doute de remords, l'abbé donna depuis à son bedeau une somme pour la relever.

Ayant quitté le pays, il ne put malheureusement veiller au relèvement de la pierre, qui resta sur le sol.

Le propriétaire ayant manifesté, il y a quelques années, l'intention de la briser pour en débarrasser son champ, le Conseil Municipal, sur l'initiative du Maire, M. Dupré, vota une somme de 50 francs pour la redresser ; ce qui fut fait.

Ce menhir a, suivant Doigneau qui l'a vu lorsqu'il était couché, une longueur totale de 4 m 90. Il est donc enfoncé dans le sol d'environ 1 m 50.

Il se termine à la base par une extrémité conique, mais plus obtuse que celle du sommet. Les faces larges sont orientées Nord-Ouest, Sud-Est.

Des légendes existaient au sujet de cette pierre, mais je n'ai pu me les procurer.

TREUZY

(*Canton de Nemours*).

La Roche a Blin. — Bloc de cliquart, ou conglomérat siliceux éocène, ayant comme dimensions : 2 m 15 de hau-

teur, 1m 80 de largeur et de 30 à 45 centimètres d'épaisseur. Il est situé dans un pli de terrain entre Levelay (le Velay de la carte d'État-Major) et la tuilerie de Bezaulen.

Bien que sa hauteur ne soit pas considérable, on ne peut guère douter que ce ne soit une pierre levée, car elle est absolument verticale, très plate, et ne pourrait en aucune façon se tenir naturellement ainsi dressée.

Ce menhir n'a pas encore été, à ma connaissance, signalé. Pas de légende connue.

VILLEMARÉCHAL

(Canton de Lorrez-le-Bocage).

La Pierre-Frite. — Ce menhir sert de limite entre les communes de Nanteau et de Villemaréchal. Nous l'avons déjà décrit (Voir : Nanteau).

VILLECERF

(Canton de Moret).

La Pierre-Lourde. — Dolmen situé à peu près à la limite des communes d'Episy et de Villecerf (Voir : Episy).

Le Palet de Gargantua. — Au bord de la route de Villecerf à Episy, à 200 mètres de Villecerf, est une énorme table de grès inclinée à environ 45°, triangulaire dans sa partie visible et reposant par le sommet supérieur sur un fort support en forme de pyramide aplatie (Fig. 51).

Tous les archéologues s'accordent à y voir un dolmen ruiné, et un examen attentif semble montrer qu'ils pourraient avoir raison.

D'autres supports ont très bien pu exister, qui auront été vraisemblablement exploités par des carriers modernes, car on voit encore, au pied de la grande pierre et jusque sous l'extrémité qui repose sur le sol, un amoncellement considérable de moellons de grès, débris certains du débit de gros blocs.

Des fouilles pourraient peut-être fournir à cet égard d'utiles renseignements.

En tous cas, jusqu'à plus ample informé, nous considérons cet ensemble comme un dolmen tout au moins douteux.

L'immense dalle qu'on serait tenté de regarder comme la table de recouvrement de ce problématique monument est connue sous les noms divers de *Roche-du-Saut*, *Pierre-du-Juif-Errant* et surtout *Palet-de-Gargantua*, noms aux-



Fig. 51. — Le Palet de Gargantua, à Villecerf (Seine-et-Marne).

quels se rattachent visiblement des légendes. Elle n'a pas moins de 10 mètres de hauteur, 10 mètres de largeur à la base et 3 mètres d'épaisseur.

A 300 mètres de là, non loin de la route de Lorrez à Moret, on voit un assemblage de gros blocs de grès, appelés *Pierres de la Cheminée-Haute*, où quelques personnes ont également voulu voir un monument mégalithique, mais sans aucune apparence de raison.

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES PIERRES A CUPULES

DE LA

HAUTE-SAVOIE

Par **JACQUOT**

LUGRIN VIEILLE-ÉGLISE

I — Le hameau de Vieille-Église dépend de la commune de Lugrin et se trouve à l'Ouest du chef-lieu, sur la ligne Château-de-Blonay-Le Forney et sur le chemin Maxilly-Vérons. On y trouve les vestiges d'une antique et massive construction, connue dans le pays sous le nom de château Ducret, et auprès de ces ruines coule un ruisseau au lit profondément encaissé.

Tout ce pays est très boisé et fortement accidenté.

A peu près dans la direction Sud du château Ducret et à 600 ou 700 mètres du chemin Maxilly-Lugrin-Vérons, au milieu d'une châtaigneraie du plus sauvage et du plus pittoresque aspect, s'élève une baraque isolée, sorte de grenier en planches, connue dans le pays sous la dénomination de *Baraque Mercier*. Le sol de la châtaigneraie est fortement déclive, traversé par plusieurs ravins et circonscrit à droite et à gauche par deux ruisseaux.

A hauteur des maisons appelées l'une Prele et l'autre Les Serves[1] et à mi distance des deux ruisseaux, à 50 ou 60 mètres Nord de la baraque, est une pierre dure mesurant de 60 à 70 centimètres de hauteur apparente, longue de 3 mètres, large de 1 m. 60, plane à sa partie supérieure et légèrement inclinée vers le Nord, dans le sens de la pente du terrain. Ce bloc est arrondi à l'Est et se termine en

1. Serves, pour serve, forêt ou bois : de *Silva*. Par exemple : Plaine Serve.

pointe à l'Ouest. Il est irrégulier et ne paraît pas avoir été taillé.

La vue est peu étendue, la frondaison des arbres voisins arrêtant le regard. A quelques mètres en contrebas passe un sentier abandonné qui a dû être un chemin. Pas de ruines dans le voisinage autres que le château Ducret.

Sur la face supérieure du rocher, dont l'orientation est Nord-Ouest Sud-Est, nous avons relevé :

1° Au bord de l'arête Nord et à l'extrémité de la pointe, deux sortes de canaux dont l'un, au moins, est dû au travail de l'homme. Il mesure 65 à 75 centimètres de long, est large de un centimètre et demi et est profond de deux en moyenne. Il va du Sud-Est au Nord-Ouest.

L'autre canal est moins long, plus large et est incliné plus au Sud.

2° Des traces d'une rigole presque disparue qui prolongeait le premier canal, mais avec une direction presque Nord-Sud. Longueur : 45 centimètres, largeur : 2 à 5 centimètres.

3° A 25 ou 30 centimètres Sud de l'extrémité de cette rigole, et sur un plan plus élevé, deux trous. Le plus grand est orienté Est-Nord-Est et mesure 8 centimètres sur 4,5 et 3 de creux ; l'autre est rond, avec un diamètre de 2 c. 5 et une profondeur de 3 centimètres. Ils sont l'un et l'autre sur l'axe de la rigole.

4° Au bord de la roche, côté Sud, et encore à peu près dans le sens des numéros 2 et 3, un creux de 7 centimètres sur 6, profond de 5.

Aucun de ces trous n'est bien caractéristique ; mais il y a lieu de remarquer leur situation, et nous les croyons artificiels. Quant au canal numéro 1, il nous semble bien taillé au ciseau.

II — A 20 mètres au Sud de la baraque Mercier est un second bloc de pierre verte, qui semble avoir été taillé sur deux de ses trois faces. Il affecte, en effet, une forme triangulaire, la base étant irrégulièrement découpée. Son grand axe, soit la hauteur du triangle, est orienté Nord-Est Sud-Ouest. Sa longueur est de 1ᵐ 80, sa plus grande largeur de 1ᵐ 10 et sa hauteur apparente de 40 centimètres. La pointe est dirigée au Sud-Ouest.

Nous n'y avons remarqué qu'une seule marque de travail humain : c'est un creux orienté S.-E. N.-O., d'une longueur de 19 centimètres, d'une largeur de 8 centimètres et d'une profondeur constante de 2 centimètres. La section de cette sculpture donnerait une courbe ; à l'extrémité Sud il y a une dépression, une cavité circulaire, rappelant les cupules des monuments que nous avons trouvés ailleurs. Cette sculpture est légèrement infléchie vers l'Est à son extrémité Nord et elle est indubitablement due à un ciseau. Elle a un air de parenté frappant avec les figures des pierres suivantes : Commelinge, de Ronsuaz et d'Yvoire.

III — A 200 ou 300 mètres à l'Ouest et un peu au Sud (soit en amont) de la cabane Mercier nous avons dessiné un troisième bloc. Celui-ci est en granit, affecte la forme d'un parallépipède (dont les angles Sud-Est et Sud-Ouest ont été récemment brisés), a son côté Nord parfaitement droit et mesure : longueur 2ᵐ 40, largeur 1ᵐ 20, hauteur 55 centimètres. Son orientation est à peu près Est-Ouest.

Le lieu s'appelle Bois-Crottax et appartient à Auguste Brunet.

Nous avons remarqué sur la face supérieure (plane) de ce bloc :

1° Un trou circulaire en forme de cupule tout à fait au bord, du côté Est (6 centimètres sur 5, profondeur 2 centimètres) ;

2° Un trou carré un peu au-dessus et à gauche du précédent ; la cavité est en rampe avec une profondeur au creux de 2 centimètres. Les mesures prises ont donné 5 centimèmètres sur 4 ;

3° Au premier tiers de la pierre une cavité en forme de poire, orientée Nord-Sud et mesurant 10 centimètres sur 5, 6, 3 centimètres avec une profondeur de 5 centimètres ;

4° Au-dessus, un trou ovale de 8 centimètres sur 6, perpendiculaire au précédent ;

5° et 6° Plus à l'Ouest, et à peu de distance de l'arrête, un trou rond (2 centimètres sur 2, 5) et un trou carré semblable au numéro 2, mais plus petit (2 centimètres sur 2) ;

7° Enfin, au deuxième tiers, un petit trou ovale, en forme de haricot, mesurant 2 centimètres sur 2, 5 et 1 centimètre de creux.

Tous ces trous sont d'un très mauvais travail.

SCIEZ.

A une demi-heure du chef-lieu de la commune de Sciez et dans la direction Sud, à l'extrémité Nord d'un promontoire très aigu formé par la réunion au Foron d'un de ses affluents de gauche, ou, si l'on préfère, à l'Est du hameau de Chavannex, le sieur Mégevend nous a montré une pierre sculptée véritablement remarquable.

Cette pierre, autrefois désignée sous le nom de *Pierre-aux-Fées*, est sur un terrain appelé *Sur-Carrau*, planté en bois-broussailles et traversé par le sentier de Sciez au moulin des Esserts. Elle est au bord de ce chemin, à l'Ouest, et ne saurait échapper aux regards. Elle était couverte de terre et de gazon, ce qui fait qu'elle n'a été ni endommagée ni signalée, et c'est un peu par hasard que le sieur Mégevend l'a découverte.

Le Foron et son affluent séparent la colline de Ballaison (aujourd'hui en partie défrichée et transformée en vignobles renommés) de la forêt des Plans-bois, immense étendue de terrain s'étendant jusqu'à la colline d'Allinges, mal percée de mauvais sentiers qui constituent pour l'étranger un dangereux labyrinthe et qui est sans aucun doute un dernier vestige des anciennes et mystérieuses forêts de l'époque préhistorique.

Notre pierre était sur un passage, qui est la ligne Col de Saxel, Bons-Brenthonne, Sciez et Coudrée, venant du Faucigny et aboutissant au lac Léman. Les environs du Sciez sont riches du reste en souvenirs et en documents de toutes les époques, depuis les cités lacustres d'Excenevex, Coudrée et Séchez jusqu'aux châteaux fortifiés d'Yvoire, de Marignan, d'Avully, etc. On y rencontre de vieilles sépultures un peu de tous les côtés et on nous a signalé aux abords même de l'éperon dont nous nous occupons des traces de murs dans le bois et la trouvaille d'un fer de lance dans les talus abrupts formant les berges du Foron.

Depuis Sur-Carrau on pouvait correspondre par-dessus les futaies avec les Voirons, le Mont Forchet, les Allinges, la Montagne d'Armone, la Dent d'Oche et le plateau de Bernex, les différents centres du canton de Vaux, enfin avec tous

les points du versant Sud de la montagne de Boisy ou de Ballaison.

Revenons maintenant à notre monument.

C'est un bloc de grès tendre orienté Nord-Est Sud-Ouest et taillé de telle sorte qu'il affecte la forme d'une

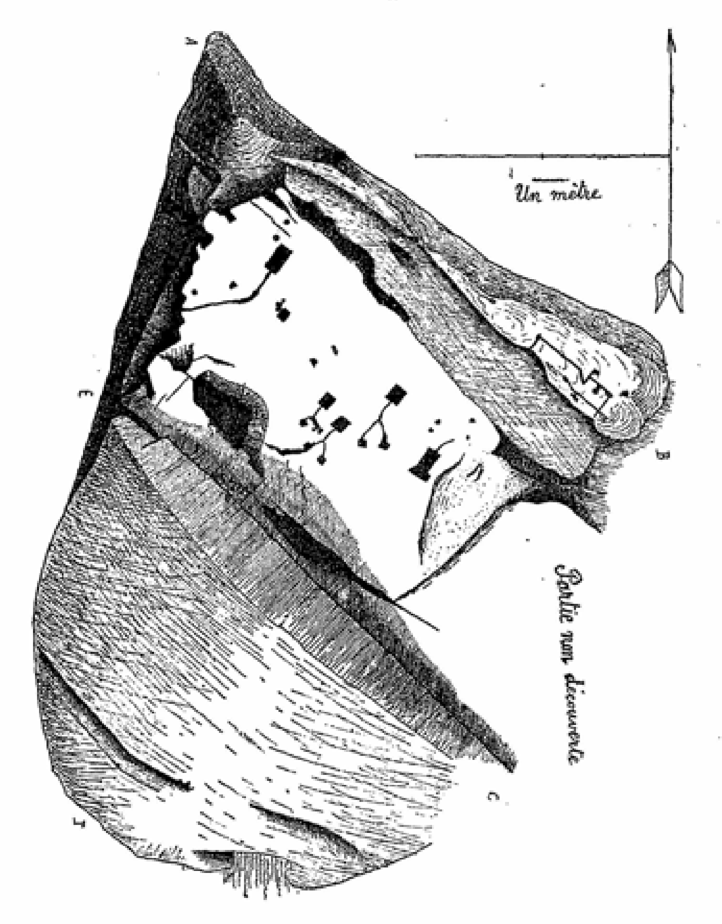


Fig. 52. — La Pierre-aux-Fées, à Sciez (Haute-Savoie).

galoche ou de l'avant d'une automobile de course. Il se compose de deux parties non disjointes : une plane, formant terrasse, de 2 m 10 de large sur 1 m 40 de long au milieu, et surélevée au-dessus du sol de 40 à 50 centimètres ; une autre en forme de coque de canot coupé en deux et ren-

versé, longue de 70 à 90 centimètres, large de 2 m 10 et haute de 75 centimètres. La partie plane s'incline légèrement de l'extrémité vers le milieu de la pierre. Une légère saillie borde le côté Est (Fig. 52).

Sur cette sorte de table nous avons relevé deux groupes de véritables sculptures : 1° sur le cordon en saillie longeant l'arête Est, un dessin bizarre formé d'une combinaison de lignes droites et brisées et de petites cavités qu'il est impossible de décrire ; 2° un groupe de quatre cavités mesurant respectivement (en allant du Sud au Nord) : 1,7-2-1,5-1,5 centimètres de profondeur, 11,5-6-5 et 5 centimètres de longueur, 11-6-5 et 5 centimètres de large ; et affectant la forme : pour la première, d'une enclume(?), pour les trois autres d'une caisse d'où sort pour chacune d'elle une rigole se bifurquant pour former deux branches terminées chacune par un petit carré. Ces espèces de plantes ont une longueur totale, caisse comprise, de 28, 20 et 17 centimètres. Elles sont orientées dans le sens du grand axe de la pierre, soit du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest. Autour d'elles, des cupules de petite dimension (2 à 3 centimètres de diamètre) et très frustres. Plus loin, et toujours avec la même orientation, un carré de même allure (4 centimètres sur 3,5) et un carré long (5,5 sur 10 centimètres) se prolongeant au Sud-Ouest par une rigole qui s'infléchit pour aller déboucher sur l'arête Ouest. Auprès de cette dernière image, une rigole orientée Sud-Ouest Nord-Est, longue de 25 centimètres, large de 20 millimètres et profonde de 30, débouchant aussi au dehors.

Près de la partie élevée du bloc de grès est une cavité de 6 centimètres de profondeur, longue de 25 et 23 centimètres, large de 13 centimètres au milieu, aux bords verticalement taillés à l'Ouest et adoucis à l'Est et affectant plus ou moins la forme d'un pied orienté Nord-Ouest (talon) Sud-Est (orteils).

Sur la paroi extérieure de cette table, flanc Ouest, deux canaux larges de 5 centimètres en moyenne, avec un creux de 2 à 4 centimètres.

Sur la partie semi-ovoïde du rocher, une rainure faisant à peu près tout le tour de la pierre, de part et d'autre de l'arête. Cette rainure, comme les deux précédentes, pour-

rait être naturelle et due à une désagrégation de la pierre formée de lits successifs. Pourtant il semble plutôt que ces trois creux soient dus au travail de l'homme.

Quant aux sculptures, elles ont été en partie mises à jour par nous et en partie, antérieurement à notre arrivée, par M. Mégevend. Elles étaient fortement patinées.

FOUILLES DE LA BAUME-LONGUE

A DIONS (GARD) [1]

Par **LAVAL**

Les fouilles de la Beaume ou Grotte-Longue viennent d'êtres reprises. Elles ont donné d'intéressants résultats.

Nous avons revu l'aven situé au fond de cette caverne.

Comme nous y avions trouvé des bracelets en bronze, déjà signalés par *L'Homme Préhistorique*, année 1903, page 336, nous avons cru devoir pousser nos investigations plus avant. Sous trois couches de stalagmites d'environ 60 centimètres chaque, l'eau courante nous est apparue. Ce torrent souterrain découle vraisemblablement du Gardon. Trois chambres superposées sont remplies d'ossements d'ours, d'hyène et de lion. La quantité en est si grande que l'on en chargerait plusieurs tombereaux. Nous avons prélevé quelques spécimens bien conservés de mâchoires complètes. Selon nous, la réunion disparate de ces ossements indiquerait que ces animaux furent surpris par quelque cataclysme, se réfugièrent là et y périrent. La profondeur totale de l'aven est de 15 mètres environ.

Dans la galerie supérieure, la présence de l'homme est signalée par plusieurs sépultures. Les crânes que nous y avons recueillis sont très allongés et aplatis sur les tempes. Un de ces crânes, pris au hasard, nous a donné les mesures suivantes : de la nuque au front, 30 centimètres ; d'une tempe à l'autre 20 centimètres.

Nos recherches dans la galerie principale ont mis à jour :

Une lame en silex, longue et étroite, dont un des tranchants est retouché avec soin sur toute sa longueur et l'autre sur la moitié seulement. Elle mesure 195 millimètres de longueur sur une largeur n'atteignant pas 20 millimètres.

1. Note adressée par M. Laval, au nom du Groupe speléo-archéologique d'Uzès.

Deux belles pointes de javelot en silex, de forme lancéolée. La plus grande a 109 millimètres de long sur 18 de largeur au milieu ; l'autre, 80 millimètres sur 19.

Quelques grands et larges éclats de silex, plus diverses lames et instruments.

Plusieurs perles en callaïs.

Une grande coquille ayant servi d'amulette.

Ces objets se trouvaient sous une couche de terre jaunâtre, très friable, ayant environ 2 mètres d'épaisseur.

La Grotte-Longue est riche en poteries remarquables par le fini des dessins géométriques dont elles sont ornées.

Beaucoup sont noires et recouvertes d'une belle patine.

Contrairement à ce qu'on constate d'ordinaire dans les grottes de la région, nous n'avons relevé aucune trace d'atelier.

Les objets provenant des recherches faites spécialement par les membres du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès se trouvent actuellement dans leur musée, qui est à la disposition de tous ceux qui s'intéressent au préhistorique.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sépulture hallstattienne à incinération.

Le Petit Journal du 5 mars annonce que M. Lacroix, demeurant à Loustalet, près de Saint-Pierre-de-Buzet (Lot-et-Garonne), vient de faire, dans sa propriété, la découverte d'une urne funéraire avec pied, renfermant des ossements humains, une épée à antennes, une pointe de javelot et une fibule en fer. D'après les objets recueillis, qui ont été donnés au musée d'Agen, cette sépulture paraît dater du premier âge du fer.

Fouille de tumulus.

Nous apprenons également par *Le Petit Journal* que « M. A. Moingeon, membre de la Société archéologique de Beaune, a fouillé un tumulus situé sur la montagne de Bouze, non loin d'un cromlech. Il a pu établir que la sépulture datait de la transition de l'âge du bronze à celui du fer. On y a trouvé des bracelets, des perles d'ambre et de verre, des fibules en bronze et en fer dont une d'un type très rare ».

NOUVELLES

A Saint-Acheul.

M. Duchaussoy, président de la Société Linnéenne du Nord de la France, a l'obligeance de nous informer que, sur la proposition de cette société, le conseil municipal d'Amiens vient de donner le nom de Gabriel de Mortillet à l'une des nouvelles rues du quartier Saint-Acheul.

C'est dans cette rue que se trouve le lambeau de terrain quaternaire que la ville d'Amiens a eu l'heureuse idée d'acheter, afin de conserver un témoin des anciens graviers célèbres par les nombreux outils de l'homme primitif qu'ils ont livrés. Le sol, non remanié, pourra donner une belle coupe des alluvions de Saint-Acheul, aux géologues de l'avenir, lorsque la pioche aura bouleversé tout le gise-

ment, pour enlever sable et ballast et faire place à des constructions.

La Société Linnéenne, qui compte dans son sein un groupe important de préhistoriens, s'est rendue le 25 mars à Abbeville. Après avoir visité les localités classiques de Menchecourt et Moulin-Quignon, ainsi que le musée Boucher de Perthes, elle est allée déposer un hommage sur la tombe de l'illustre savant.

Promotion des Explorateurs.

Les préhistoriens ont certainement vu avec plaisir, parmi les récentes nominations dans la Légion d'honneur au titre d'explorateurs et de chargés de mission, un certain nombre de noms qui leur sont bien connus.

M. Pavie, auteur d'importants travaux sur l'archéologie de l'Indo-Chine, a été nommé grand-officier.

M. Jacques de Morgan, dont on connait les remarquables fouilles en Perse, a été nommé commandeur.

M. G. de Créqui-Montfort, chef de la mission scientifique qui explora en 1903 les hauts plateaux de la Bolivie et en rapporta de nombreuses collections ; M. Gayet, l'heureux fouilleur d'Antinoë ; M. Charles Rabot, qui a fait de fréquents voyages dans les régions arctiques de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; M. de La Vaulx, qui a recueilli en Patagonie d'intéressantes collections archéologiques ; enfin M. L. Gentil, auquel nous devons de précieux renseignements sur le préhistorique de l'Algérie et du Maroc, ont été nommés chevaliers.

Nous adressons aux nouveaux promus nos très vives félicitations.

LIVRES ET REVUES

La Revue Préhistorique. 1re année, n° 1, janvier-février 1906.

Saluons l'apparition d'un nouveau recueil périodique : *La Revue Préhistorique, Annales de Palethnologie*, publié sous la direction de M. le Dr P. Raymond.

Le premier numéro vient de paraître. Il contient un article de M. Édouard Piette sur des *Fibules pléistocènes*, un article de M. J. de Saint-Venant sur d'*Antiques épingles à bélière* et le commencement

d'un travail de M. Paul Raymond, intitulé : *Contribution à l'étude des populations néolithiques dans le Sud-Est de la France.*

Nous souhaitons à *La Revue Préhistorique* une longue et prospère existence.

Victor Arnon. — **L'époque acheuléenne à Rosereuil-Igornay, près Autun (Saône-et-Loire)**. Dans le XVII[e] Bulletin de la *Société d'histoire naturelle d'Autun*, 1904.

Les stations préhistoriques explorées jusqu'à ces dernières années dans les environs d'Autun ne remontent pas à une très haute antiquité. Toutes ont donné des haches en pierre polie, ce qui permet de les rapporter à la période néolithique.

En 1895, A. Roche a signalé pour la première fois des traces d'industrie plus ancienne près du hameau de Rosereuil, sur la commune d'Igornay (*Société d'histoire naturelle d'Autun*, VIII[e] Bulletin, 2[e] partie, p. 79).

Ses recherches furent reprises en 1902, par Victor Arnon, conservateur des collections préhistoriques du musée de la Société d'histoire naturelle d'Autun, qui constata la présence, au Sud-Est de Rosereuil, d'une importante station paléolithique.

Elle est située à 13 kilomètres au Nord d'Autun et à 1 kilomètre environ de la gare de Cordesse-Igornay, à droite et à gauche de la route d'Autun à Dijon. La partie de droite semble avoir été surtout occupée. On y rencontre une quantité considérable d'éclats de toutes sortes, associés, à la surface du sol, à des instruments acheuléens. Cette station, qui s'étend, au Nord, un peu au delà de la limite de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, est bornée au Sud par le Trévoux, à l'Est par l'Arroux et à l'Ouest par Rosereuil ; elle occupe un peu plus d'un kilomètre carré. En dehors de ces limites on ne trouve que de rares débris. La station en question est située sur le versant Est du contrefort terminus des tufs porphyritiques, contourné par le Trévoux, mais la partie la plus riche se présente en plaine, sur des limons argileux et sablonneux, — à gisements de nodules siliceux blonds, — affleurant les couches alluviales de l'Arroux et du Trévoux.

La matière première employée est toujours la même. C'est un silex jaune, d'origine liasique, qui se trouve sur place à l'état de nodules présentant une surface polie avec nodosités et dépressions. Ces nodules sont de grosseurs diverses et affectent toutes sortes de formes plus ou moins bizarres. On en rencontre cependant beaucoup de presque plats, ayant l'aspect de galets. Le cortex est d'un gris ardoise et la coloration intérieure est celle de la feuille de chêne morte. Ils ont été vraisemblablement apportés par les courants quaternaires.

A. Roche, micrographe distingué, qui a étudié cette roche, n'a trouvé sur les échantillons examinés que de rares traces organiques et quelques débris de cellules végétales.

La silice paraît exister dans la proportion de......	70 °/₀
Oxyde de fer...............................	15 °/₀
Alumine....................................	10 °/₀
Matières pulvérulentes grises....................	5 °/₀

L'ensemble forme une roche amorphe dure et homogène.

L'époque de la formation de ce silex est établie par la présence, dans un fragment ayant servi de percuteur, d'un *pentacrine* parfaitement conservé.

Cette matière devait se tailler très difficilement, à en juger par les débris et les instruments trouvés. De nombreuses ébauches de coups de poing semblent avoir été abandonnées comme inutilisables. Les éclats sont courts et épais. Les facettes des instruments sont inégales, rarement unies, souvent granuleuses ; sur quelques-unes, on remarque des ondulations produites par les vibrations de la roche, au cours de la taille.

Si les préhistoriques de Rosereuil, ajoute l'auteur, n'ont pas fabri-

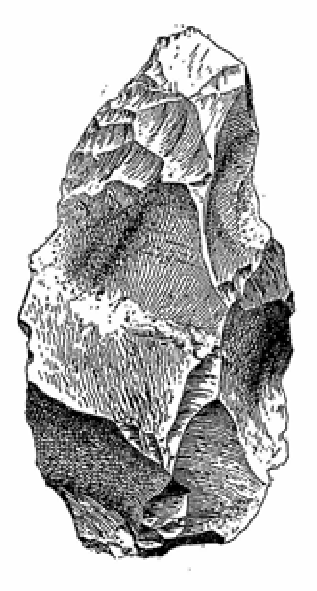






Fig. 53. Fig. 54.

Coups de poing acheuléens, Rosereuil (Saône-et-Loire). Musée de la Société d'histoire naturelle d'Autun. 1/2 gr. nat.

qué des coups de poing de facture aussi belle que ceux découverts dans d'autres localités, il faut cependant reconnaitre qu'ils ont du moins tiré le meilleur parti possible de la matière de mauvaise qualité dont ils disposaient.

Arnon figure et décrit quelques-unes des pièces les mieux venues :

Un premier coup de poing (Fig. 53) a tout à fait une allure chelléenne. Il est taillé à très gros éclats, sur les deux faces. De larges enlèvements lui donnent une forme amygdaloïde. La pointe est assez aiguë, avec taille un peu moins grossière que celle des faces. Vus de profil, les côtés sont sinueux, bien que tranchants ; la base est arrondie et conserve un peu de la croûte du nodule. L'empoignure est facile et les doigts se placent d'eux-mêmes aux endroits ménagés à cet effet. L'instrument a comme dimensions : longueur 137 millimètres, largeur 73, épaisseur à la crosse 39; il pèse 302 grammes.

Une seconde pièce, de forme harmonieuse (Fig. 54), est au contraire presque plate. De face, la pointe est arrondie, de profil, elle est acérée ; la base est rectiligne avec cortex pour préhension. Les côtés sont droits et tranchants. Les faces sont taillées avec soin bien qu'à grands éclats. Des retouches ont été faites au pourtour. Cet instrument, un des plus beaux recueillis jusqu'ici, est l'œuvre d'un ouvrier habile, qui a su allier l'esthétique à la qualité de l'outil. La matière elle-même a été soigneusement choisie. Il a 113 millimètres de longueur, 71 de largeur au milieu, 21 d'épaisseur à la base, et pèse 182 grammes.

Un troisième échantillon (Fig. 55) possède une pointe plus acérée et un renflement considérable du talon de préhension. L'empoignure est facilitée par le cortex du nodule qui n'a pas été complètement enlevé. C'est un beau type de coup de poing remplissant entièrement la main. Dans une dépression naturelle du nodule, le doigt majeur se place à l'aise. L'outil mesure 90 millimètres de longueur, 60 de largeur et 45 d'épaisseur à la base.

Les autres coups de poing ne sont que des variantes de ces trois types, plus ou moins allongées, plates ou épaisses, avec talon plus ou moins renflé arrondi ou rectiligne. Le plus petit récolté n'a que 64 millimètres de longueur sur 46 de largeur et 14 d'épaisseur.

Presque toutes les pièces, grosses ou petites, ont conservé sur leurs faces et une partie de leur pourtour une plus ou moins grande quantité du cortex des nodules dans lesquels elles ont été taillées. De plus, la préhension est toujours indiquée par le renflement de la base. Cette taille avec empoignure, dit Arnon, est visiblement intentionnelle; elle donne la certitude que les coups de poing ne pouvaient être emmanchés.

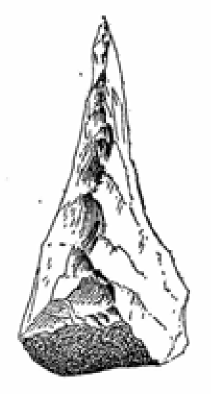


Fig. 55. — Coup de poing acheuléen. Profil. Rosereuil (Saône-et-Loire). 1/2gr. nat.

Outre des coups de poing et quelques percuteurs, la station de Rosereuil a fourni d'autres instruments : ce sont des pièces à peu près discoïdes, taillées à très gros éclats sur les deux faces et une partie seulement de leur pourtour, sur lesquelles le cortex apparaît à

différents endroits, pour faciliter la préhension. Il y en a de très gros et plus de moyens que de petits. Les retouches, aussi grossières que la taille faciale, sont pratiquées moitié sur une face, moitié sur l'autre. Arnon les considère comme des sortes de racloirs, ou, pour mieux dire, les précurseurs de ce genre d'outils. Leur nombre est bien inférieur à celui des coups de poing.

L'auteur mentionne encore d'innombrables éclats. Il résulte de ses remarques que tous ces éclats sont des déchets de taille, provenant d'enlevages successifs des parties inutiles aux formes préconçues. Pas une pointe moustérienne n'a été rencontrée

En somme, les coups de poing et les disques composent tout l'outillage de la station. Comme le dit très bien Arnon, on ne peut donner d'autre nom que celui d'éclats à des débris informes, négligés ou tombés à terre au cours de la fabrication des instruments véritablement usuels.

La très complète et très intéressante notice que nous analysons se termine par un relevé des découvertes de coups de poing signalées sur d'autres points de Saône-et-Loire.

A cette occasion, l'auteur s'élève avec très juste raison contre l'abus que l'on a fait du mot : chelléen. Les instruments récoltés en Saône-et-Loire, auxquels on l'a appliqué, n'appartiennent en aucune façon à l'époque chelléenne ; quelques-uns sont peut-être acheuléens, mais le plus grand nombre ne remonte pas à une époque antérieure au commencement du moustérien.

Le gisement d'Igornay est certainement un des plus anciens connus du département. Il offre un excellent exemple de station acheuléenne en plein air, exempte de tout mélange, remarquable par l'unité de son industrie et par la nature du silex employé.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LANDES

Mont-de-Marsan. — Musée, au Théâtre, place de la Mairie, fondé en 1866 (Cons : P. Dubalen). Les collections sont surtout départementales, — Géologie et paléontologie landaises. — Herbiers. — Zoologie : Coléoptères (Coll. Gobert), Poissons de l'Adour, Oiseaux, Mammifères (Coll. Dupraya), Tératologie. — Préhistorique : grottes de Bras-

sempouy et de Sordes ; produits des fouilles de M. Dubalen dans les gisements paléolithiques des Landes, Montsoué, Saint-Sever, etc. — Ethnographie des anciennes populations landaises. — Archéologie.

DAX. — Musée Borda, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1855-1881 (Cons. : J. Duverger). — Fondé et entretenu par la Société de Borda. Les collections sont, également, avant tout régionales. — Minéralogie, Géologie et Paléontologie (bonne série des fossiles tertiaires du bassin de l'Adour). — Herbiers. — Zoologie : Mollusques, insectes, reptiles et oiseaux du département. — Ethnologie : crânes et ossements de l'âge du bronze. — Préhistorique : bonne collection de la région (nombreux os travaillés). — Gallo-romain de la région ; statuettes, poteries, fragments de mosaïque, monuments funéraires, autels votifs, épigraphie. — Mérovingien de la région ; armes, ustensiles, vases, tombeaux. — Numismatique.

TARTAS. — Musée, à l'Hôtel de Ville. Histoire naturelle et archéologie de la région.

LOIRE

SAINT-ÉTIENNE. — Musée, au Palais des Beaux-Arts, fondé en 1883 (Cons. général : Grivolas. Cons. adj. *a*) des collections d'histoire naturelle : Mayençon, *b*) des des collections ethnographiques et archéologiques : F. Thiollier). — Créé par l'achat de la collection Eyssautier, en 1883. — Minéralogie et paléontologie. — Paléobotanique carbonifère (Grand'Eury). — Herbier. — Conchyliologie, entomologie, ornithologie et mammalogie. — Collections importantes de matières premières d'origine animale ou végétale. — Préhistorique : grotte de la Bergerie (don Penel). — Ethnographie : Inde, Chine, Japon (belles soieries travaillées), armes de provenances diverses. — Archéologie.

—Ecole des Mines. — (Prof. de géologie et de minéralogie : G. Friedel. Collections de Minéralogie, de Pétrographie et de Paléontologie.

Montbrison. — Musée Allard, 13, Boulevard de la Préfecture, fondé en 1848 (Cons. : Domengé). — Histoire naturelle de la région. — Ethnologie et Ethnographie. — Poteries romaines. — Numismatique.

— Musée de la Société archéologique la Diana, à la Diana, salle du xiv[e] siècle (Cons. : Rochigneux), fondé et entretenu par cette Société. — Préhistorique : objets de l'âge du bronze trouvés dans la région. — Gallo-romain de la Loire et de l'Allier ; Moingt, Saint-Germain-Laval, Feurs, Mont-Uzore. — Numismatique.

Charlieu. — Musée archéologique, dans les ruines de l'abbaye.

Roanne. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1844 (Cons. : J. Déchelette; cons. adj. : Nicolaï). — Histoire naturelle de la région. — Préhistorique local. — Égyptologie : riche série, — Antiquités gallo-romaines provenant de Roanne et du Cret-Chatelard; épigraphie, bronzes, belle suite de vases peints. — Numismatique.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON 'PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 5 MAI 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CACHETTE DE L'AGE DU BRONZE DE PORCIEU-AMBLAGNIEU (ISÈRE)

PAR A. de MORTILLET

Une curieuse cachette de l'âge du bronze a été découverte par Simon Perrin à Porcieu-Amblagnieu, dans le canton de Crémieu, arrondissement de La Tour du Pin, au nord du département de l'Isère, non loin du Rhône.

Signalée en 1896 à M. de Villenoisy, elle fut acquise en 1897 par l'entremise de l'instituteur de Porcieu, pour le Musée de Saint-Germain, au prix de 500 francs.

Le nombre total des pièces qu'elle comprend est de 30, dont 29 en métal et 1 en pierre. Parmi les premières, il y en a 23 en bronze ordinaire et 6 en bronze blanc.

En voici du reste l'inventaire :

Haches à bords droits	5
Marteau à douille	1
Enclume	1
Ciseaux à froid	3
Poinçon	1
Faucilles	4
Spatule	1
Lames de poignards	6
Pointe de javelot	1
Bracelets	2
Épingles	3
Tige striée	1
Pierre à aiguiser	1

Examinons séparément chaque catégorie d'objets.

Haches. — Elles sont toutes les cinq à bords droits, mais on observe parmi elles deux types très différents :

1° Trois grandes haches, d'un beau modèle, à rebords s'étendant jusqu'au coupant. La première mesure encore, bien que déjà raccourcie par des réaffûtages successifs, 20 centimètres de longueur. Les deux autres, à peu près semblables, sont plus grandes encore. Une d'elles (Fig. 56) a 234 millimètres de longueur sur 77 de largeur au tranchant.

2° Deux haches d'un modèle bien différent, avec rebords peu saillants, n'occupant que la moitié supérieure de la pièce. L'une (Fig. 57), étroite et élancée, est de forme tout à fait élégante. Elle mesure 185 millimètres de longueur sur une largeur minima de 15 millimètres seulement. Sa largeur au tranchant est de 40 millimètres. L'autre (Fig. 58) est cas-

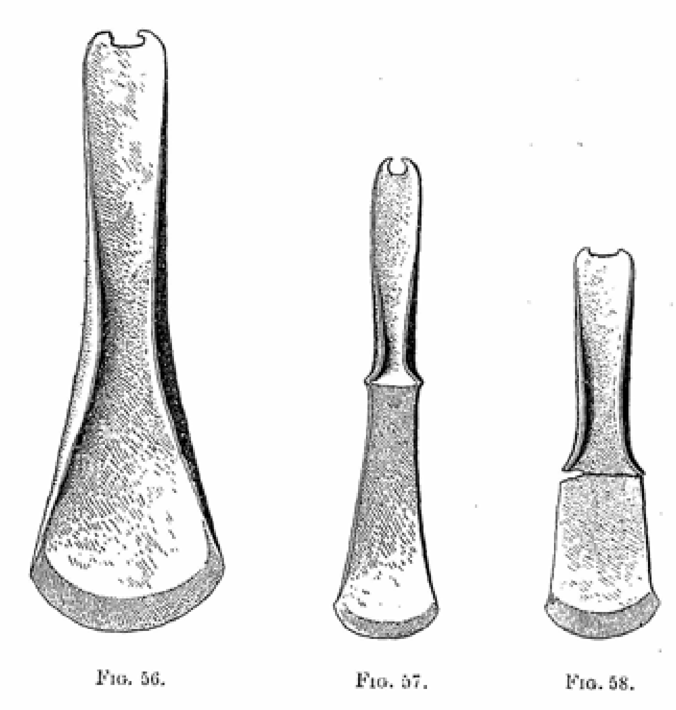


Fig. 56. Fig. 57. Fig. 58.

Haches à bords droits. Cachette d'Amblagnieu (Isère). 1/3 gr. nat.

sée en deux fragments qui, rapprochés, donnent une longueur de 150 millimètres sur une largeur de 20 millimètres dans la partie la plus étranglée de la soie et de 44 millimètres au tranchant.

Marteau. — Il est en bronze blanc ou métal de cloche, muni d'une douille et orné sur les côtés de chevrons en relief (Fig. 59). La partie destinée à frapper est, comme on l'observe assez souvent, légèrement carénée.

Enclume. — Cette pièce (Fig. 60), la plus remarquable de la trouvaille, consiste en une masse rectangulaire de bronze blanc, dont la tranche est carénée sur les quatre

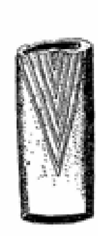


Fig. 59.
Marteau.

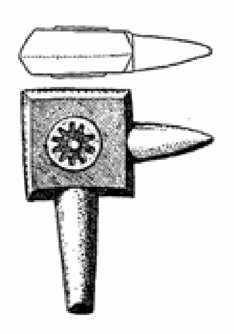


Fig. 60
Enclume.

Cachette d'Amblagnieu (Isère). 1/3 gr. nat.

côtés. Deux des côtés portent des appendices destinés alternativement à fixer l'instrument sur un établi et à emboutir des feuilles ou des rubans de métal. Un de ces appendices a la forme d'un cône ; l'autre, plus allongé, se termine par un tranchant mousse.

Sur les faces plates du rectangle sont des ronds en relief, ornés intérieurement de dentelures en creux et d'un bouton central ; ils ont dû servir de matrices pour obtenir des empreintes au repoussé sur feuilles de métal.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, cet instrument, dont la forme ingénieuse dénote une longue pratique du travail des métaux, a été fondu dans un moule à deux valves.

Ciseaux à froid. — Les pièces pouvant être rangées dans cette catégorie sont au nombre de trois : une grande et deux petites. Toutes les trois sont en métal de cloche.

La grande (Fig. 61), longue de 90 millimètres et large de 17, est formée d'un épais ruban métallique, dont la face inférieure est plate et dont la face supérieure légèrement renflée est en outre renforcée par une arête longitudinale. On a laissé dans le haut le bouton de coulage, qui tient lieu de tête. L'extrémité opposée a été soigneusement aiguisée en biseau. Les dentelures que l'on observe sur les côtés ne

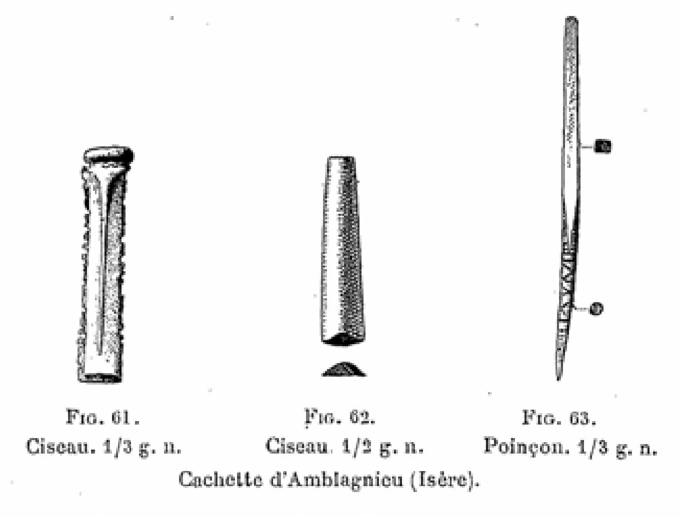


Fig. 61. Ciseau. 1/3 g. n. Fig. 62. Ciseau. 1/2 g. n. Fig. 63. Poinçon. 1/3 g. n.

Cachette d'Amblagnieu (Isère).

sont que des bavures accidentellement survenues pendant le moulage.

Les deux petits ciseaux sont de forme plus simple. Fondus comme presque tous les instruments de ce genre dans des moules à une seule valve, ils ont aussi une face plate et l'autre convexe, et sont un peu plus larges à la base qu'au sommet. La partie inférieure, qui a été soigneusement polie, présente un beau tranchant.

Un d'eux (Fig. 62) mesure 49 millimètres de long, 11 millimètres de large au coupant et 7 seulement à l'extrémité opposée. L'autre n'a que 46 millimètres de longueur sur une largeur de 9 à 7 millimètres. Chez ce dernier, les deux bouts ont été utilisés et les deux côtés latéraux martelés.

Poinçon. — Sous ce nom nous rangeons une tige de bronze longue de 140 millimètres et épaisse au maximum de 6. Une partie, la moitié environ, est carrée ; le reste est rond. La portion rectangulaire se termine par un tranchant. Le bout opposé offre une pointe assez aiguë (Fig. 63). Cet instrument peut être considéré comme un ciseau aussi bien que comme un poinçon. C'est probablement un outil double, car les deux bouts ont parfaitement pu être utilisés et la pièce a également pu être emmanchée dans les deux sens. Dans le cas où l'extrémité coupante était employée, les stries assez profondes qu'on observe sur la partie arrondie devaient avoir pour but d'empêcher l'outil de glisser dans le manche. Si, au contraire, c'était la pointe dont on voulait faire usage, la partie rectangulaire de la tige, tenant lieu de soie, avait une forme excellente pour que l'outil ne tourne pas dans la poignée.

On peut donc donner à l'instrument le nom de poinçon-ciseau.

Faucilles. — Les faucilles, au nombre de quatre, se rattachent à deux formes différentes ; trois sont à bouton plat, comme celle représentée figure 64, et une est à bouton arrondi, mais pas complètement rond (Fig. 65).

Spatule. — La pièce dont il est ici question (Fig. 66) est assez difficile à classer.

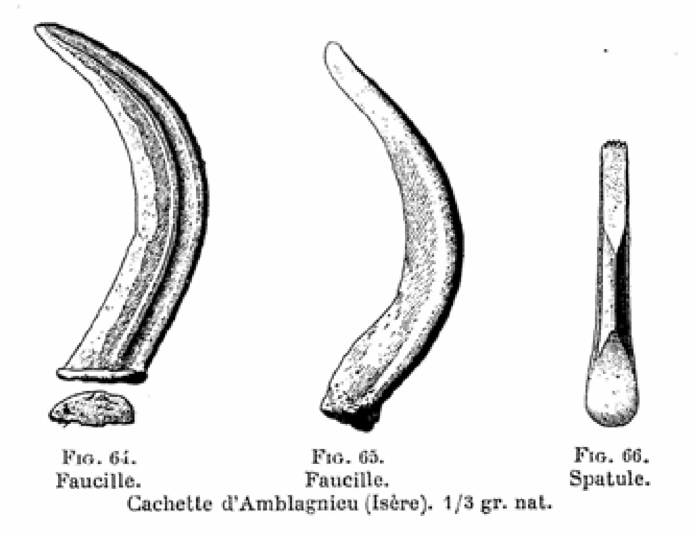


Fig. 64. Faucille. — Fig. 65. Faucille. — Fig. 66. Spatule.

Cachette d'Amblagnieu (Isère). 1/3 gr. nat.

Bien qu'elle présente à sa base un tranchant, ce n'est à proprement parler ni une hache, ni un ciseau, ni un tranchet. Elle a d'ailleurs dû servir à des usages divers. Ses bords latéraux sont coupants et son extrémité supérieure est garnie de 5 petites dents ayant évidemment une destination spéciale. Martelée sur les deux faces et aiguisée de tous les côtés, on ne saurait dire si elle a été moulée.

Cependant elle rappelle un peu, dans son ensemble, la partie médiane renforcée des belles spatules en bronze de l'époque morgienne. C'est pourquoi nous lui avons donné ce nom.

Poignards. — Parmi les six lames de poignards que renferme la cachette, trois sont à peu de chose près du même type. Leur base, droite et assez étroite, est percée de deux trous de rivets; elles ont toutes trois une légère arête médiane sur chacune de leurs deux faces. La première (Fig. 67) a 158 millimètres de longueur; la deuxième, également entière et intacte, n'a que 115 millimètres; la troisième mesure 120 millimètres, mais elle semble avoir beaucoup perdu de sa longueur primitive, si on en juge d'après ses anciens bords coupants, qui ne se voient plus que sur la moitié de la longueur de la lame, le reste ayant été enlevé par un affûtage ultérieur.

Une quatrième lame (Fig. 68), longue de 153 millimètres, présente également une arête médiane sur ses faces; mais elle diffère des précédentes en ce qu'elle est légèrement pistilliformé et en ce que sa base, plus élargie, devait porter quatre trous de rivets disposés en demi-cercle.

Quant aux deux dernières pièces, elles ont été tellement déformées que c'est à peine si l'on y peut reconnaître des lames de poignard.

L'une d'elles (Fig. 69), dont la base manque, a été martelée sur presque toute sa surface. Elle est garnie de légères dépressions ou cannelures, parallèles mais peu régulières, obtenues à l'aide du marteau.

L'autre (Fig. 70), munie d'une arête médiane nettement accentuée, est également incomplète et porte aussi de nombreuses traces de martelage. Sur la moitié environ de sa longueur, un de ses tranchants a été transformé en scie au moyen d'une suite de petites incisions obliques pratiquées sur le bord avec un ciseau.

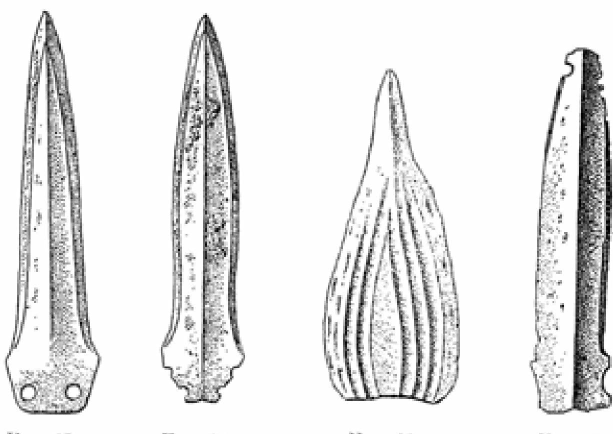


Fig. 67. Fig. 68. Fig. 69. Fig. 70.
Lames de poignards. Cachette d'Amblagnieu (Isère). 1/3 gr. nat.

Pointe de javelot. — Si nous donnons ce nom à la pièce représentée figure 71, d'un type complètement nouveau pour nous, c'est parce qu'elle offre une pointe solide et acérée, d'une forme lancéolée fort heureuse, facile à fixer au bout d'une hampe. Elle a tout ce qu'il faut pour fournir une excellente et puissante arme d'estoc, malgré ses modestes dimensions. Les bords sont soigneusement affilés ; l'arête ménagée sur les deux faces et qui se prolonge jusqu'à l'extrême sommet de la pointe, lui donne une grande force. A l'autre bout se trouvent deux gouttières terminées par un talon et destinées à recevoir les lèvres d'un manche fendu.

La pièce mesure 6 centimètres de longueur, mais elle n'est pas tout à fait complète. Sa base, actuellement cassée,

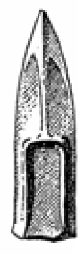


Fig. 71.
Pointe à talons. 1/2 gr. nat.

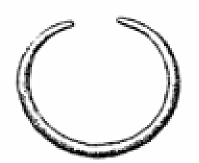


Fig. 72.
Bracelet. 1/3 gr. nat.

Cachette d'Amblagnieu (Isère).

était peut-être munie d'une barbelure. C'est du moins ce que semblerait indiquer une certaine asymétrie qu'il est facile de constater dans la partie qui avoisine la cassure : du côté droit, le bord se termine par une courbe très faiblement rentrante, alors que le bord gauche devait dessiner une courbe nettement sortante, dont il ne reste que l'amorce. Cette courbure pourrait aussi être interprétée d'une autre façon ; elle laisserait en ce cas supposer que la pointe devait être fixée au bout d'un manche coudé, à la manière des pics d'armes. Quoi qu'il en soit, elle présente dans son ensemble une incontestable analogie de forme avec les belles pointes de flèches en silex à grandes barbelures du commencement de l'âge du bronze[1].

Pourtant, cette singulière pièce étant, comme le marteau, l'enclume et les ciseaux à froid, en bronze blanc, c'est-à-dire en métal plus dur que le bronze ordinaire, on peut également se demander si ce n'était pas un outil destiné au travail des métaux. Elle constituerait alors une sorte de burin à talons pouvant très bien servir à la gravure sur bronze.

Bracelets. — Les deux bracelets sont ouverts et faits d'un fil de bronze de 5 millimètres de diamètre, s'amincissant un peu vers les extrémités. Ils sont ornés de séries de stries alternativement perpendiculaires et obliques (Fig. 72).

Épingles. — Les épingles ont toutes les trois une tête légèrement renflée. Elles portent sur le tiers supérieur de leur longueur une ornementation composée de groupes de traits transversaux et de chevrons longitudinaux, finement gravés. Celle qui est ici représentée (Fig. 73) a 184 millimètres de long sur 6 millimètres de diamètre au sommet et de 3 à 4 millimètres de diamètre au-dessous de la tête.

Fig. 73.
Épingle.— Cachette d'Amblagnieu (Isère).
1/3 gr. nat.

Tige.—Fragment de gros fil de bronze, d'usage indéterminable, sur lequel se voient, de distance en distance, des groupes de stries transversales.

1. G. et A. de Mortillet : *Musée préhistorique*, 1903, pl. XLVIII, fig. 506.

Pierre à aiguiser. — Le seul objet de la cachette qui ne soit pas en métal est un caillou aplati de grès fin, sur les bords duquel on remarque des traces très nettes de frottement. Sa longueur est de 133 millimètres et sa plus grande largeur de 45 millimètres.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Toutes les pièces recueillies à Amblagnieu sont de formes simples, pratiques et élégantes. Elles ont une patine superbe et paraissant toutes être en excellent métal. On serait à première vue tenté de les regarder comme l'œuvre d'un habile ouvrier, expert en métallurgie, ayant caché, avec une partie de son outillage, des armes, des instruments, des objets de parure de beaux modèles et en parfait état, ainsi que quelques fragments hors d'usage, évidemment destinés à être fondus ou martelés.

La perfection des outils aussi bien que la forme très pure des pièces intactes semblent effectivement indiquer que la cachette a dû appartenir à un bronzier épris de son métier et ayant une grande expérience du moulage, du martelage et de la ciselure. Cela fait vivement regretter que le nombre des objets qu'elle comprenait ne soit pas plus considérable.

A quelle époque exactement le dépôt a-t-il été confié à la terre? La réponse est fort embarrassante, car on peut diviser les objets qui le composent en deux lots complètement distincts, qui paraissent dater d'âges différents.

Un premier lot comprend des outils de batteur et de ciseleur : marteau, enclume et ciseaux à froid, dont on retrouve les analogues dans plusieurs trouvailles larnaudiennes.

On peut citer des marteaux à douille de formes assez variées : des palafittes de Wollishofen (lac de Zurich), de Corcelette et d'Auvernier (lac de Neuchâtel), de Mœringen (lac de Bienne), de Grésine (lac du Bourget) ; des fonderies de Larnaud (Jura), de Fouilloy (Oise), de Vénat (Charente), du Jardin des Plantes, à Nantes (Loire-Inférieure) ; de la découverte de Frouard (Meurthe-et-Moselle) ; enfin de diverses localités d'Angleterre, d'Italie, de Hongrie, etc.

Les rares enclumes connues sont en général mal datées; quelques-unes cependant proviennent de milieux larnau-

diens. Telles sont celles, de modèles assez différents, signalées dans les palafittes d'Auvernier et de Wollishofen, dans la trouvaille de Fresné-la-Mère (Calvados) et dans la cachette découverte en 1844 au Pont de Flandre, à la Villette (Paris).

Quant aux ciseaux à froid, le trésor du Theil, à Billy (Loir-et-Cher), qui appartient à l'époque larnaudienne, en a donné un exemplaire avec nervure médiane de renfort, semblable à celui d'Amblagnieu mais un peu plus petit. Il est vrai que la fonderie morgienne de Chasse (Isère) a aussi fourni un ciseau à froid en bronze à forte proportion d'étain. Ce dernier, de forme particulière, accompagnait vingt-sept haches à bords droits et deux haches à talons. Contrairement à ce que l'on constate d'ordinaire chez les instruments de ce genre, il a été coulé dans un moule à deux valves semblables et sa partie supérieure est renforcée sur chacune de ses faces par deux cordons transversaux enserrant une croix de Saint-André en relief.

A part les quelques outils en bronze blanc qui constituent le lot dont il vient d'être question, le reste de la trouvaille d'Amblagnieu consiste en objets de types purement morgiens. S'il n'y avait que ces dernières pièces, on pourrait sans hésitation la classer vers le milieu de la première époque du bronze. Ces pièces présentent, en effet, des formes qu'on trouve communément associées et qui font partie d'une industrie un peu plus récente que celle de la palafitte des Roseaux, à Morges, sur le lac de Genève, station qui n'a donné que des haches à bords droits et une petite lame de poignard plate de forme triangulaire, mais un peu plus ancienne que l'industrie de la trouvaille de Santenay (Côte-d'Or), où des haches à talons se mêlent déjà aux haches à bords droits des deux types trouvés à Amblagnieu et où apparaissent des fragments d'épées à fort renflement central, ainsi que des fragments de bracelets en ruban avec cannelures.

Telle est la date que permettent d'assigner avec une assez grande précision à ce deuxième lot, le mélange de faucilles des deux types à bouton aplati et à bouton arrondi [1] (Fig. 64 et 65), l'existence de poignards à rivets avec base rectiligne

1. La fonderie de Santenay a donné également les deux types.

et fort rétrécie (Fig. 67), la présence de haches à bords droits d'une forme déjà très évoluée, dans laquelle les rebords, peu accentués, sont repoussés vers le haut de manière à dégager le tranchant (Fig. 57 et 58), enfin l'absence de haches à talons.

Ce dernier mode d'emmanchure n'était pourtant pas totalement inconnu du fondeur d'Amblagnieu, puisqu'il nous a laissé une pointe à talons en métal de cloche (Fig. 71).

Une importante trouvaille italienne, celle de la Cascina Ranza, près de Milan, comprend des haches à bords droits tout à fait comparables à celles de la cachette dauphinoise. Parmi quelques échantillons à lame nettement séparée de la partie réservée à l'emmanchure, il en est un particulièrement étroit, qui rappelle assez exactement, bien que moins élancé et de forme moins heureuse, la belle pièce représentée figure 57. Sans être très commun, ce type a pourtant été rencontré dans un certain nombre de localités de la Suisse et des pays voisins. On l'a notamment retrouvé dans les palafittes des lacs de Constance, de Sempach (canton de Lucerne) et de Neuchâtel, dans les stations des lacs italiens de Garde et de Varèse, ainsi qu'aux environs de Mâcon (Saône-et-Loire).

En somme, l'examen de la cachette d'Amblagnieu peut conduire à des conclusions très différentes, entre lesquelles le choix n'est pas facile.

Dans l'hypothèse, très séduisante, que tous les objets qui la composent appartiennent à la même époque et sortent peut-être des mains du même faiseur, on est obligé d'admettre que le marteau à douille, l'enclume et le ciseau à froid en métal de cloche étaient déjà en usage à l'époque morgienne, ou bien que l'ouvrier auquel ont appartenu ces instruments a continué, à l'époque larnaudienne, à fabriquer des objets de formes déjà anciennes.

On peut aussi se demander si chacune des deux séries d'objets signalées n'a pas une origine différente : la première constituant l'outillage d'un fondeur larnaudien, la seconde comprenant des vieux objets en bronze rassemblés par lui pour les remettre à la fonte et les transformer en pièces au goût du jour.

Nous devons avouer qu'aucune de ces trois solutions ne nous satisfait entièrement.

La remarquable unité que nous avons constatée dans les objets de la seconde série militerait en faveur de la première solution. Mais il serait bien hasardeux d'affirmer que le marteau à douille ait précédé la hache à douille, qui n'apparaît qu'à la fin du larnaudien. L'évolution des diverses formes de haches en bronze, que nous connaissons parfaitement et que nous pouvons suivre pas à pas, tend plutôt à prouver que c'est le contraire qui a eu lieu.

Il n'est guère plus vraisemblable qu'un habile ouvrier larnaudien, possédant d'excellents outils, se soit contenté de reproduire des formes exclusivement morgiennes.

D'autre part, il peut aussi paraître fort étrange qu'en pleine époque larnaudienne un fondeur n'ait récolté, en fait de vieux métal, que des pièces pour la plupart en bon état et affectant des formes qui appartiennent toutes sans exception au milieu de l'époque morgienne.

Et encore, même dans ces deux derniers cas, faudrait-il regarder comme une survivance assez bizarre, la présence, à côté du marteau à douille en bronze blanc, d'une pointe à talons en métal ayant tout l'air d'être de composition identique.

SUR UNE COQUILLE NILOTIQUE UTILISÉE COMME PENDENTIF DANS LE SAHARA A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

Par **Paul PALLARY**

Le R. P. Huguenot, des Pères blancs, auquel le Musée des antiquités d'Alger est redevable de si belles séries du préhistorique saharien, a eu l'amabilité de m'envoyer deux coquilles trouvées, l'une à In Salah, l'autre à Hassi Djemel, c'est-à-dire au cœur même du Sahara, où elles ont été ramassées à fleur de sol avec les pointes de flèches si connues, des perles en fragments d'œufs d'autruche, des œufs d'autruche troués à une extrémité et d'autres coquilles : *Pectunculus violacescens*[1], *Cancellaria cancellata*, *Natica catena*, *Scalaria communis*, *Columbella rustica*, *Cypraea moneta* et *Conus mediterraneus*. Ces coquilles sont à peine décolorées, ce qui indique qu'elles ne sont pas extrêmement anciennes. Tournouër et Pomel ont supposé qu'elles servaient d'ornements aux peuplades qui habitaient ces régions à l'âge de la pierre. Et, en effet, il n'est pas possible d'émettre d'autre hypothèse lorsqu'on a remarqué qu'elles ont été, ou trouées ou façonnées en pendeloques.

Tournouër, en esprit sagace, avait recherché la provenance de ces mollusques : sur 9 espèces, 6, les *Cardium edule*, *Pecten Jacobaeus*, *Penctunculus violacescens*, le *Nassa gibbosula*, *Murex trunculus*, *Triton olearium* auxquels il faut ajouter le *Cancellaria concellata*, *Natica catena*, *Scalaria communis*, *Colambella rustica* et *Conus mediterraneus* sont méditerranéennes ; tous les autres : *Arca* cf. *rhombea*,

1. Le Père Huguenot me signale un emploi curieux de ce Pectoncle : A Ouargla, m'écrit-il, les femmes versent leur lait dans une valve qui contient déjà du chih' (armoise) destiné à donner au lait plus de consistance et à préserver l'enfant des coliques. Mélangé à du henné, le lait ainsi préparé fait grossir plus vite le nourrisson !

Cypraea moneta[1], *Conus inde* sont de l'Océan Indien. Pour que ces coquilles aient été trouvées dans le Sahara il faut nécessairement qu'elles aient été importées des bords de la Mer Rouge ou de l'Océan Indien.

Les deux valves qui m'ont été envoyées par le Père Huguenot ne sont pas des espèces marines. Elles appartiennent au genre *Spatha*, qui est largement distribué dans le Nil et toute l'Afrique centrale et australe, mais qu'on ne trouve pas dans le Nord-Ouest.

On peut identifier sûrement ces valves au *S. Cailliaudi* von Martens, belle espèce du Nil, ce qui permet de fixer sa provenance avec assez de certitude.

La faune aquatique, tant pléistocène que préhistorique du Sahara, nous est suffisamment connue par les récoltes de MM. Duveyrier, Say, Thomas, Rolland, Flamand et d'autres explorateurs. Or, jusqu'à ce jour, personne n'a signalé d'Unionidés dans le Sahara [2] : ce sont cependant des coquilles de grande taille à nacre rose qui attirent beaucoup plus l'attention que des Physes ou des Amnicoles ; il faut donc en conclure que ces coquilles sont extrêmement rares, et si elles sont si rares, c'est qu'elles ont été importées, en petit nombre, de régions plus lointaines.

Et ceci n'est nullement une hypothèse : une des valves de Spatha, celle qui provient d'In Salah, porte, en effet, au sommet deux trous très réguliers qui n'ont pu servir qu'à passer un cordon pour la suspension de cette belle coquille.

La découverte d'une naïade nilotique trouvée dans ces conditions dans le Sahara central provoque naturellement plusieurs réflexions :

La première, c'est qu'elle prouve qu'il y avait, à la fin du néolithique, des relations commerciales entre l'Égypte et le Sahara Algérien : c'est forcément de l'Égypte que proviennent les espèces de la mer Rouge que nous venons de citer.

1. Les *Cypraea moneta* et *annulus* sont encore utilisés communément comme objets de parure par les peuplades du Sahara et du Soudan.

A Adjim (au S. de Djerba) j'ai vu un chameau portant sur le poitrail un Murex trunculus faisant partie d'un groupe d'amulettes.

2. D'ailleurs l'étude que nous avons faite des mollusques trouvés dans le Sahara nous a prouvé qu'ils appartiennent *tous* à la faune paléarctique et qu'on n'y trouve pas d'espèces africaines proprement dites (comme c'est ici le cas pour le genre Spatha).

Cette preuve directe des relations vient donc à l'appui de l'identité des industries déjà signalée par plusieurs palethnologues.

Il n'y a rien dans l'état actuel de nos connaissances qui puisse nous choquer au sujet de ces relations : le Sahara n'était pas alors un désert comme aujourd'hui C'était, au contraire, une contrée très peuplée, fertile, riche en eau et en gibier comme en témoignent le grand nombre des stations préhistoriques, les rochers gravés et les restes de la faune malacologique.

D'autre part les coquilles fossiles ou vivantes (Trilobites, *Nassa gibbosula*, *Cypraea lurida*, *Dentalium*, etc.), trouvées dans les grottes magdaléniennes du Sud-Ouest de la France ont également une provenance éloignée. Si donc à une époque *bien antérieure* nous avons la preuve d'importations lointaines, nous ne devons pas nous étonner d'en trouver à des époques bien plus récentes, surtout si l'on réfléchit que, même dans son état actuel, malgré les difficultés d'un voyage semblable, le Sahara est sillonné en tous sens par de nombreuses caravanes.

Nous pouvons espérer que d'autres trouvailles semblables jetteront un peu de lumière sur l'origine, les mœurs et les relations des populations qui habitaient le Nord de l'Afrique aux âges de la pierre : c'est par des observations de cette nature que nous pourrons avoir la solution d'un grand nombre de points qui excitent si vivement notre curiosité.

LA PIERRE-LONGUE DE BELLEFONTAINE

ET LA PIERRE-DROITE DE GADANCOURT

(SEINE-ET-OISE)

Par **Paul de MORTILLET**

La *Pierre-Longue* de Bellefontaine et la *Pierre-Droite* de Gadancourt, bien que signalées depuis longtemps, sont moins connues que les autres menhirs de Seine-et-Oise. Cela tient évidemment à ce que ces deux monuments sont éloignés de toutes stations de chemin de fer.

Alexandre Hahn, dans une note sur les monuments dits celtiques des environs de Luzarches (Seine-et-Oise), parue dans les Bulletins de la Société parisienne d'archéologie et d'histoire, année 1865, indique dans la commune de Bellefontaine, canton de Luzarches, deux menhirs : la *Pierre de Saint-Martin* et la *Pierre-longue*.

Voici la description faite par Hahn de la *Pierre de Saint-Martin*. « Ce monument en grès était très connu et très vénéré aux siècles précédents. La tradition prétend qu'il servit de couche à saint Martin et les cavités que l'on observe auraient été produites par les empreintes du corps de ce saint. Il faut beaucoup de bonne volonté pour y reconnaître la trace de la tête, du dos, etc. Ce bloc, qui n'est autre chose qu'un menhir de 2 m 80 de hauteur sur 4 mètres à sa base et qui peut peser de 18 à 20.000 kilogrammes, est sur le versant Nord de la chaîne de collines formant la séparation du bassin de la Seine et de celui de l'Oise, à 120 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. »

Ce menhir n'existe plus, il a été brisé en 1866.

Un peu à l'Est de l'emplacement où s'élevait la *Pierre de Saint-Martin* se trouve la *Pierre-Longue* (Fig. 74). Ce menhir est situé sur la lisière Sud-Est d'un petit bois, sur le versant Nord de la colline qui domine la route de Bellefontaine à Fosses, près de la bifurcation des chemins de Fosses au

Puiseux-les-Louvres et de Marly-la-Ville au Plessis-Luzarches. C'est une grande dalle plate de grès qui doit être assez profondément enfoncée dans la terre pour avoir conservé sa position verticale, étant donnée sa forme. Sa hauteur au-dessus du sol est de 3 mètres[1]; sa largeur, à la base, 2 m 50 et au sommet, 20 centimètres. Son épaisseur est d'environ 40 centimètres du côté Ouest et 30 centimètres du côté Est. Les grandes faces sont orientées à peu près exactement Nord-Sud.



Fig. 74. — La Pierre-Longue, à Bellefontaine (Seine-et-Oise). D'après une photographie de P. de Mortillet.

L'échancrure que l'on remarque du côté Est et qui donne à cette pierre une forme bizarre, peut provenir d'une partie qui aurait été détachée. Cependant, d'après le croquis publié par Hahn en 1865, on peut voir que le menhir était à cette époque dans le même état qu'aujourd'hui.

La *Pierre-Droite* se trouve dans un bois à 400 mètres à l'Ouest du village de Gadancourt, canton de Marines. Elle

1. Les mesures que j'ai données de ce menhir, dans le n° 8, page 254, de *L'Homme préhistorique*, 2e année, 1904, ne sont pas exactes.

est indiquée sous ce nom sur la carte de l'état-major au 80.000^{e}. C'est un bloc de grès ayant à peu près la forme d'un parallélipipède rectangle de 1 ^{m} 65 de hauteur au-dessus du sol. Les deux faces les plus larges, qui sont orientées Sud-Ouest, Nord-Est, mesurent 62 centimètres



Fig. 75. — La Pierre-Droite, à Gadancourt (Seine-et-Oise). D'après une photographie de P. de Mortillet.

à la base et 47 centimètres au sommet. Les deux autres faces ont environ 36 centimètres de largeur. Il est difficile de dire si la *Pierre-Droite* doit être considérée comme un menhir ou comme une borne élevée à une époque beaucoup plus récente.

Aux Allées-d'Avernes, sur le territoire de Gadancourt également, on voit la *Pierre de Saint-Martin*, pierre à légendes qui porte les empreintes des pieds du cheval de ce saint.

POTERIE PRÉHISTORIQUE
TROUVÉE DANS LA FOUILLE D'UNE ÉCLUSE
A L'ISLE-ADAM
(SEINE-ET-OISE)

PAR **Denise**

Une intéressante trouvaille a été faite à L'Isle-Adam, en 1899, en creusant une tranchée pour la construction d'une nouvelle écluse.

A 4 m 50 au moins de profondeur dans le sol et à plus de 2 mètres au-dessous du niveau actuel de l'eau, à 15 mètres environ du bord de l'Oise, c'est-à-dire dans la plaine qui borde cette rivière, dans un terrain composé d'alluvions modernes, formées depuis nombre de siècles par les inondations successives et non remaniées depuis leur dépôt, il a été trouvé par les terrassiers un vase en terre entier et intact. Il était enfoui dans la profondeur du sous-sol, composé en cet endroit d'une terre noirâtre, glaiseuse et compacte.

Ce vase, incontestablement d'origine préhistorique, est en terre noirâtre et à peu près en forme de tulipe. Il mesure environ 11 centimètres de hauteur sur 10 de diamètre à la partie la plus renflée. Son fond est arrondi ; il ne pourrait, par conséquent, se tenir debout sur une surface plane. A environ 2 centimètres du bord supérieur, il est garni d'une rangée de treize petits trous percés à jour, mais il ne porte aucune trace de dessin.

Ces trous peuvent avoir servi de moyen de suspension. Il est cependant plus probable que ce sont de simples ornements. Bien qu'ils soient assez régulièrement espacés, ils ne sont pas exactement sur la même ligne de circonférence.

Comme toutes les poteries préhistoriques, celle-ci n'est pas faite au tour de potier, dont l'usage n'a été introduit chez nous qu'au commencement des temps historiques ;

elle a été entièrement montée à l'aide de la paume de la main et des doigts.

L'épaisseur de la terre est assez faible dans la partie supérieure, mais le fond est relativement très épais. Le tout est en terre bien cuite pour l'époque, passablement résistante et en même temps fort lourde.

Dans la même tranchée et à la même profondeur, il a été trouvé aussi un instrument en corne de cerf. Il a plus de 30 centimètres de longueur et il ressemble comme forme à une minuscule défense d'éléphant. Il paraît avoir été poli intentionnellement en pointe, mais le gros bout a malheureusement été cassé par la pioche des terrassiers, ce qui fait que l'on ne peut savoir au juste à quoi cette curieuse pièce a dû servir.

Ces deux objets font partie de la collection de M. Cuinier, juge au tribunal de commerce de Pontoise, anciennement boucher à Parmain-L'Isle-Adam.

Comme je l'ai déjà dit, ces objets gisaient à plus de 4 m 50 de profondeur dans un terrain composé d'alluvions récentes et de limon de rivières. Il a fallu bien des siècles et bien des débordements de l'Oise, pour déposer une pareille épaisseur de cette terre vaseuse.

A 200 mètres de là, au plus, il y a un atelier de taille de silex, où les collectionneurs du pays ont recueilli des centaines de silex taillés et retouchés, consistant surtout en grattoirs et en tranchets, associés à quelques rares pointes de flèches très belles et à quelques petits silex de formes géométriques. On n'y a trouvé jusqu'à présent aucun silex poli.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Prétendues sépultures de Saint-Sauveur.

Nous avons annoncé dans notre fascicule de mars (1906, n° 3, page 93) la découverte de sépultures qui aurait, d'après *Le Petit Journal*, été faite dans une caverne, aux environs de Saint-Marcellin (Isère).

M. Müller nous adresse à ce sujet les rectifications suivantes :

Il n'y a pas eu de tranchée à Saint-Sauveur, mais simplement une très petite cavité artificielle dans la molasse tertiaire locale. C'est dans ce trou qu'un enfant de 12 ans prétend avoir trouvé un os avec gravure. Cette gravure, si toutefois elle a existé avant, a été plus profondément creusée au moyen d'un clou par l'enfant, qui prétend avoir suivi exactement le dessin primitif. Elle représente un mammouth marchant à droite, une tête de cerf de face et une autre tête d'animal de profil.

Donc, pas de caverne, pas de squelettes, un os seulement, dont la provenance n'est pas sûre et le dessin pas davantage. Une fouille pratiquée dans la petite grotte citée plus haut par M. Müller en compagnie de M. le Dr Flandrin et de M. Picaud n'a absolument rien révélé.

Une figure de l'os et l'exposé de la trouvaille seront donnés sous peu dans le *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie.*

Le dolmen d'Episy (S.-et-M.)

M. Edmond Hue, membre de la Société préhistorique de France, nous a remis, à propos de ce monument, les renseignements suivants :

« Je viens de lire dans *L'Homme préhistorique* du mois d'avril 1906, la très intéressante notice de M. Viré sur les mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau. Je me permettrai d'informer vos lecteurs que le dolmen de *Pierre-Louve* (d'après le cadastre d'Episy), appelé par M. Viré Pierre-Lourde, a été signalé par moi, pour la première fois, il y a six mois, au Congrès de Périgueux (26 septembre 1905) ».

Nous rendrons compte du mémoire de M. Hue sur quelques monuments mégalithiques de Seine-et-Marne, dès que le volume du Congrès de Périgueux, actuellement sous presse, aura paru.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France.

(2e session — Vannes, 1906).

Circulaire adressée par le Comité d'organisation :

Paris, le 28 mars 1906.

La première session des Congrès préhistoriques de France, tenue l'année dernière à Périgueux, a eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la Société préhistorique de France et avec la Municipalité de la Ville de Vannes, le Comité d'organisation a décidé de choisir, cette année, pour la deuxième session, le département du Morbihan, cette terre classique par excellence des monuments mégalithiques.

Vous trouverez ci-joint la liste des Membres du Comité d'organisation, tel qu'il a été constitué dans la réunion du 19 février dernier, sous la présidence de M. Adrien de Mortillet, président de la Société préhistorique de France.

Les assises du Congrès se tiendront du mardi 21 au dimanche 26 août 1906 inclusivement. Les trois premières journées (21, 22, 23 août), à Vannes, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (musées, monuments, collections locales); les trois autres journées (24, 25, 26 août) seront consacrées à des excursions scientifiques et notamment à la visite des nombreux et remarquables monuments mégalithiques de la contrée. Le programme définitif vous sera ultérieurement adressé.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès :

1. — Le paléolithique en Bretagne.
2. — Signification des Menhirs et des Alignements.
3. — Étude des Tumulus en général.
4. — Les gravures et les sculptures sur Mégalithes.
5. — La Céramique des Dolmens.

Le Congrès comprend des membres titulaires et des membres adhérents.

Ne sont admises comme membres adhérents que les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires.

Les membres titulaires paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au compte rendu de la session.

Les membres adhérents paient une cotisation de 6 francs; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du deuxième Congrès préhistorique de France, session de Vannes, et nous vous prions de nous adresser, le plus prochainement possible, votre adhésion de membre titulaire et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de membres adhérents, participer aux réceptions, visites et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus possible d'adhésions au Congrès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

Le Secrétaire-général,
Marcel Baudouin.

Le Président,
A. de Mortillet.

Toutes communications ou demandes de renseignements devront être adressées à M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général du Comité, à Paris, 21, rue Linné.

Les adhésions et cotisations sont reçues dès maintenant chez M. Giraux, trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Adrien de Mortillet, professeur à l'École d'Anthropologie, président de la Société préhistorique de France, directeur de *L'Homme préhistorique*.

Vice-Présidents : M. le Dr A. Chervin, président de la Société des Conférences anthropologiques, ancien président de la Société d'Anthropologie de Paris.

M. le Dr A. Létienne.

Secrétaire-général : M. le Dr Marcel Baudouin, chargé de Missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Secrétaire-général-adjoint : M. le Dr Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de France.

Secrétaires : M. Albert Doigneau, membre du Conseil de la Société préhistorique de France.

M. Edmond Hue, palethnologue.

Trésorier : M. Louis Giraux, trésorier de la Société préhistorique de France.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. les Sénateurs, les Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du département du Morbihan.

M. le Maire de Vannes.

M. le Président de la Société d'Anthropologie de Paris.

M. le Président de la Sous-Commission des Monuments mégalithiques.

M. le baron J. de Baye, président de la Société des Antiquaires de France, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

M. le prince Roland Bonaparte, ancien président de la Société de Géographie de Paris et de la Société de spéléologie.

M. Derembourg, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales.

M. Albert Gaudry, membre de l'Institut, professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. Gabriel Hanotaux, membre de l'Académie française, ancien ministre.

M. Pierre-Émile Levasseur, membre de l'Institut, professeur-administrateur au Collège de France.

M. Liard, membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris.

M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. le Dr Peyrot, sénateur, chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine.

M. Salomen Reinach, membre de l'Institut, conservateur au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, professeur à l'École du Louvre.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Le Dr Ballet, archéologue, ancien médecin de l'armée.

Le Dr Baudon, député, vice-président de la Société préhistorique de France.

Le comte J. Beaupré, archéologue.

Cazalis de Fondouce, correspondant du ministère de l'Instruction publique, vice-président de la Société archéologique de Montpellier.

Gustave Chauvet, correspondant du ministère de l'Instruction publique, président de la Société historique et archéologique de la Charente.

Georges Courty, géologue, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Léon Coutil, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

François Daleau, palethnologue.

L. Fourdrignier, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Adrien Guebhard, professeur agrégé des Facultés de Médecine.
Lacouloumère, sous-préfet de Château-Thierry.
Philibert Lalande, président de la Société archéologique de la Corrèze.
Édouard Piette, correspondant du ministère de l'Instruction publique, président d'honneur de la Société préhistorique de France.
J. de Saint-Venant, inspecteur des eaux et forêts, correspondant du ministère de l'Instruction publique.
Charles Schleicher, libraire-éditeur.
O. Schmidt, archéologue.
Tabariès de Grandsaignes, chef du Contentieux de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, vice-président de la Société historique d'Auteuil et de Passy.
E. Taté, palethnologue.
Armand Viré, docteur ès sciences, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Hommage à Boucher de Perthes.

Désirant rendre un public hommage à la mémoire de Boucher de Perthes, qui fut pendant près de quarante ans, de 1830 à 1868, son président, la Société d'Emulation d'Abbeville se propose d'élever une statue à l'illustre savant.

Elle vient, dans ce but, d'adresser un appel aux Sociétés savantes de France et de l'étranger, dont elle sollicite l'adhésion et le concours.

Le monument, confié à un artiste d'origine abbevilloise, sculpteur de talent, sera érigé à Abbeville, près des carrières de cailloux où Boucher de Perthes fit ses géniales découvertes.

Congrès des Sociétés savantes.

Le Congrès des Sociétés savantes, qui a eu lieu cette année à Paris, s'est ouvert à la Sorbonne le 17 avril dernier.

Les 17, 18 et 19 avril ont été consacrés aux séances de sections.

Parmi les communications inscrites à l'ordre du jour de la section d'archéologie, figuraient les suivantes :

René Cagnat, professeur au Collège de France : Gaulois en Afrique et Africains en Gaule.

Chauvet : Deux statuettes gallo-romaines inédites.

Le commandant Espérandieu : Les fouilles d'Alise-Sainte-Reine.

Alfred Houlé, de la Société académique de l'Oise: Liste de noms de potiers relevés sur des pièces faisant partie de collections privées de l'Oise.

Charles Magne, du Comité de la Montagne-Sainte Geneviève : Inventaire des noms de potiers inscrits sur les objets gallo-romains provenant des fouilles parisiennes.

Alexandre Nicolaï, de la Société d'économie politique de Bordeaux : Une sépulture gallo-romaine découverte à Vignols (Corrèze).

Le Dr Rouquette, médecin-major du 31e régiment d'artillerie, au Mans : Nécropole numide et romaine d'Aïn-el-Hout, environs de Souk-Ahras.

Jean Signorel, de la Société des Études du Couserans : Découverte à Saint-Girons d'un monument funéraire romain.

L'abbé Parat, de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne : Les musées communaux d'archéologie. — Un camp de l'époque hallstattienne à Saint-Moré (Yonne).

J. L. Béchade, de la Société française de paléologie, à Périgueux : Le barillet des colliers des temps préhistoriques à nos jours. — Atelier moustérien de La Bombarie.

Adrien Blanchet : Remarques sur le système de construction des enceintes romaines de la Gaule.

Delvincourt et Baudet, de la Société académique de Saint-Quentin : Une sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy (Aisne).

M. Dumas, à Baron (Gard) : Stations préhistoriques nouvelles dans le département du Gard.

J. Pilloy, de la Société académique de Saint-Quentin : Vase funéraire carolingien décoré de gravures faites au poinçon, trouvé à Monceau-le-Neuf (Aisne).

Charles Puech, de la Commission météorologique du Cantal : Les bourgades bâties à pierres sèches du département du Cantal.

G. Stalin, de la Société des études historiques et scientifiques de l'Oise : Carte préhistorique de l'arrondissement de Beauvais.

Héron de Villefosse, conservateur au Musée du Louvre : Sur quelques mosaïques romaines de la Gaule.

C. Boulanger, conservateur honoraire du Musée de Péronne : Trois cimetières mérovingiens : Cléry, Maurepas et Corbie.

A la section de géographie historique et descriptive, le lieutenant Desplagne, de l'infanterie coloniale, à Lyon, a fait une communication sur « L'origine des populations nigériennes primitives d'après leurs monuments préhistoriques et les dernières découvertes archéologiques ».

La séance de cloture du Congrès s'est tenue le 21 avril, sous la présidence de M. Poincaré, ministre des finances.

Un certain nombre de palmes et de rosettes ont été, comme d'ordinaire, distribuées. Citons parmi les nouveaux promus : MM. Jules Chabassière, archéologue à Philippeville, et Charles Puech, ingénieur des ponts et chaussées à Aurillac, nommés officiers de l'Instruction publique ; M. le lieutenant Avelot, du 31e régiment d'infanterie à Melun ; M. Jules Beaupré, à Nancy ; M. Guillaume, membre de la mission de Créqui-Montfort et Sénéchal de la Grange ; M. Mazauric, conservateur des musées de Nîmes ; M. Paul de Mortillet, secrétaire de la Société des conférences anthropologiques ; M. J.-B. Pagès-Allary, à Murat ; M. Denis Peyrony, instituteur aux Eyzies ; M. Georges Poulain, à Saint-Pierre d'Autils (Eure), ont été nommés officiers d'Académie. Qu'ils reçoivent tous nos bien vives félicitations.

Congrès de Monaco

La XIII[e] session des Congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques s'est ouverte le 16 avril dernier à Monaco.

M. Giovanni Capellini, le savant professeur de Bologne, appelé à présider la première séance, a fait un rapide historique de ces Congrès. Il a tenu à rendre hommage à Lartet et à Gabriel de Mortillet, qui en ont été les véritables fondateurs.

Ce fut à la réunion de la Société Italienne des sciences naturelles, tenue à la Spezzia en 1865, sous la présidence de M. G. Capellini, que G. de Mortillet et Lartet proposèrent de réunir en Congrès international les anthropologistes et les préhistoriens. Leur proposition fut votée à l'unanimité par les naturalistes italiens, et le Congrès fut fondé.

Le bureau et le conseil élus à la séance d'ouverture de la session de Monaco sont ainsi composés :

Présidents d'honneur : MM. Capellini et A. Gaudry.

Président : M. Hamy.

Vice-présidents d'honneur : MM. Dupont, J. Evans, Cartailhac et Piette.

Vice-présidents : MM. Lissauer (Allemagne), Ray Lankester (Angleterre), Hoernes (Autriche), de Loë (Belgique), Boule et Capitan (France), Pigorini (Italie), abbé de Villeneuve (Monaco), Montelius (Suède).

Secrétaire général : M. Verneau.

Secrétaire général adjoint : M. Papillault.

Secrétaires honoraires : MM. Cazalis de Fondouce et Chantre.

Secrétaires : MM. Obermaier, abbé Breuil, Flamand, Deniker et Déchelette.

Trésorier : M. Hubert.

Conseil : MM. Bellucci, D[r] J. Richard, S. Reinach, Waldeyer, Von Andrian-Werburg, E. de Munck, Arthur Evans, Montané, Pic, Anton, Fortes, Knut Stjerna, Nuesch, Modestov.

Société d'Excursions scientifiques

La Société organise, pour le dimanche 13 mai, une excursion à Chartres (Eure-et-Loir), sous la direction de M. A. de Mortillet, son président, et de M. G. Fouju, son vice-président.

Le programme comprend la visite du Musée municipal, du Musée de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, de collections préhistoriques particulières et des monuments de la ville.

Rendez-vous à la gare Montparnasse à 7 h. 30 du matin. Retour à Paris à 8 h. 15 du soir. Les personnes désirant prendre part à cette excursion sont priées d'envoyer leur adhésion à M. Louis Giraux, 9 *bis*, Avenue Victor-Hugo, à Saint-Mandé (Seine), avant le 12 mai.

Société normande d'études préhistoriques.

La Société fera, le dimanche 13 mai, sous la direction de M. P. Chédeville, une excursion sur les confins des départements de l'Eure et d'Eure-et-Loir. Au programme figurent : la visite de la Butte d'Ezy, récemment acquise par M. l'abbé Frétigny, curé d'Ezy, et fouillée par lui et par M. Hazard ; la visite de deux polissoirs dans la forêt de Dreux ; la visite du camp d'Harrouard, où un fond de cabane gauloise vient d'être exploré ; enfin la visite du mégalithe connu sous le nom de dolmen de Marcilly (Eure), bien qu'il soit situé sur la commune de Sorel (Eure-et-Loir).

Vente Louis Béchu.

Louis Béchu, mort récemment, était de son vivant antiquaire à Moulins (Allier). Plus collectionneur que marchand, il avait réuni de nombreux documents locaux et notamment une importante bibliothèque bourbonnaise.

Les collections qu'il a laissées ont été vendues à Moulins, du 23 au 28 avril.

Le catalogue de la vente, dressé par M. Francis Pérot, comprenait, entre autres, un certain nombre de silex taillés, parmi lesquels une belle série de pointes de flèches du Charollais.

Collection L. de Torcy.

Nous apprenons que Louis de Torcy, qui vient de mourir à Dijon, a donné par son testament, à la Bibliothèque nationale de Paris, au Musée de Cluny et au Musée de Saint-Germain-en-Laye, ses collections, très riches en numismatique, bronzes, objets d'art et meubles anciens.

NÉCROLOGIE

ÉMILE SOLDI

Nous avons le très vif regret d'annoncer la mort d'Émile Soldi. C'est à la fois un deuil pour les arts et pour l'archéologie.

Émile Soldi était né à Paris, le 26 mai 1846, et après un brillant concours, il avait obtenu le grand prix de Rome, en 1869, pour la gravure en médaille. Il passa donc trois années à la villa Médicis où il commença à prendre goût aux choses du passé. Rentré à Paris, il étudia, avec passion, l'histoire de la technique de la gravure et de la sculpture. Il fit à la Société de numismatique et d'archéologie et à la Société d'anthropologie des communications pleines d'intérêt. Il

eut l'occasion de faire le buste d'Henri Schliemann, que Rodolphe Virchow accompagnait souvent à l'atelier et j'estime que cette rencontre eut une influence très considérable sur ses idées en archéologie. Il faisait également le buste de Paul Broca lorsque le maître mourut.

C'est à l'activité de Soldi que nous devons la création du Musée d'ethnographie dont il avait su montrer tout l'intérêt dans l'organisation très artistique et très attrayante, à l'ancien Palais de l'industrie, d'une exposition d'objets rapportés par différents explorateurs de ses amis et notamment par Wiener.

Au cours de ses études d'archéologie artistique, pour lesquelles il avait accumulé des milliers de dessins, il constata la reproduction dans les pays les plus éloignés et les plus différents, sous tous les rapports, des mêmes symboles dont il s'efforça de rechercher la signification. Il a publié sous le titre de *La langue sacrée* une série de volumes et de brochures qui constituent des documents dont il est impossible de méconnaître l'importance.

Malheureusement pour son repos, ses théories bouleversaient les idées en cours et il eut à soutenir des luttes terribles contre ses adversaires. L'ostracisme dont on l'avait frappé dans certains milieux officiels l'avait profondément attristé et quelque peu aigri. Il souffrait d'être moins apprécié en France qu'il ne l'était à l'étranger où ses travaux avaient rencontré l'adhésion de savants considérables et le respect de tous. Aujourd'hui que la mort a fait le calme sur les polémiques passionnées d'antan, il faut espérer que justice sera rendue à ses déductions souvent géniales. Et, en faisant abstraction de quelques hypothèses peut-être un peu prématurées, il faut reconnaître que sur bien des points, il a ouvert une voie féconde qui sera certainement suivie.

Soldi avait pris une part prépondérante à la constitution de la Société française des fouilles archéologiques dont il fut l'initiateur et dont il resta l'âme. Il s'était beaucoup dépensé pour faire réussir cette utile création. Et l'exposition organisée, l'été dernier, au Petit Palais lui avait coûté plusieurs mois d'une activité fébrile. Il voulut se reposer un peu et aller à Rome qu'il n'avait pas revue depuis son séjour à la villa Médicis. Il partit d'abord pour Nice afin d'y organiser une section de la Société des fouilles. Mais comme il ne faisait rien à demi, il se fatigua beaucoup pour trouver des souscripteurs en vue de la restauration du monument de la Turbie. Il partit enfin pour Rome vers la fin de février, s'arrêtant partout où il y avait un souvenir artistique ou archéologique et ramassant partout des documents pour ses études d'ethnographie symbolique.

Il était depuis une quinzaine de jours à Rome, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta, en quelques heures, le 14 mars dernier.

Soldi sera sincèrement regretté de tous ceux qui l'ont connu et qui admiraient en lui une puissante intelligence servie par une érudition véritablement considérable et une indépendance d'esprit remarquable. Très généreux, très dévoué pour ses amis, il laisse le sou-

venir d'un aimable et séduisant causeur, plein de feu et d'originalité. Sa mort est une perte véritable pour la science française qu'il servait avec un désintéressement absolu.

Dr Chervin.

V. CLÉMENT-RUBENS

La Société d'excursions scientifiques vient d'avoir la douleur de perdre un de ses membres d'honneur, M. Victor Clément-Rubens, mort subitement, le 12 avril, au château de Baimont (Ardennes), dans sa 70e année.

M. Clément-Rubens, qui faisait partie de la Société depuis sa fondation, laissera dans son sein d'unanimes regrets. Savant modeste et consciencieux, collectionneur passionné autant qu'avisé, il avait surtout réuni une importante collection de divinités et de documents concernant l'histoire des religions. Il fut aussi un fervent préhistorien, possédant d'intéressantes séries d'objets des âges de la pierre et du bronze.

Les publications de la Société d'anthropologie de Paris, dont il était également membre, renferment diverses communications de lui. La dernière remonte à quelques jours seulement avant sa mort.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

HAUTE-LOIRE

Le Puy-en-Velay. — Musée Crozatier, jardin du Fer-à-Cheval, fondé en 1820 (Dir. : A. Lascombe. Cons. : Gueyffier, Dreyfus, Hugon, G. Falcon). — Fondé par la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy. — Minéralogie, Géologie et Paléontologie régionales (Coll. Aymard et Pichot-Dumazel). — Herbiers. — Zoologie, collections surtout locales ; bonne série ornithologique. — Ethnographie générale (mannequins de Sibérien, d'Annamite, de chinois, de Grec Palikare) et locale (instruments en usage dans la région).

Préhistorique général et local (Coll. Aymard) : restes de

l'homme fossile de la Denise, bloc de brèche volcanique renfermant plusieurs ossements humains dont un frontal, découvert en septembre 1844 par Aymard, au volcan éteint de la Denise, près du Puy, et étudié par Pictet, Pomel, Lyell, Hébert, Lartet, G. de Mortillet, H.-E. Sauvage, etc. — Un deuxième bloc, également très discuté, provient de la collection Pichot-Dumazel.

Paléolithique : Abri du Rond, près Saint-Arcons d'Allier (fouilles Boule et Vernière), station magdalénienne où les silex finement taillés sont mélangés à des outils plus grossiers en roche du pays. Séries de comparaison et de provenance étrangère : Saint-Acheul, Dordogne, etc.

Néolithique : Très belle série de haches polies, de provenance locale, la plupart en fibrolithe ; les autres en diorite, serpentine, chloromélanite, basalte, etc. ; formes en ciseau assez communes. Pierres de frondes, poids de filet, haches percées. Pointes de flèches. Nombreuses ébauches de haches et débris de fibrolithe de la station de taille de Driaude. Haches polies, silex et poteries de Cormail, près Espaly. Pointes de flèches, grattoirs, éclats, débris de poteries des grottes de Peylenc. Station du Cheylounet, com. de Saint-Vidal. Séries de comparaison de l'Ardèche, du Puy-de-Dôme, etc.

Age du bronze : Cachette larnaudienne de La Mouleyre, près Saint-Pierre-Eynac, comprenant, outre de petits lingots et des rejets de fonderie, deux bassins à fond plat, minces et brisés, quinze bracelets, plusieurs anneaux, un rasoir discoïde, trois morceaux d'épées, une moitié de hache à douille, des lamelles de rapiéçage, enfin un vase en poterie grossière. Épées de bronze trouvées au Cheylounet (moulage). Série de pendeloques triangulaires provenant de la cachette de Lavoûte-Chilhac. Haches plates, à ailerons et à douille, bracelets et pendeloques trouvés isolément. Moulage d'objets divers de provenance extra-locale.

Age du fer : Fragments d'épée, fibules et torques trouvés isolément.

Antiquités égyptiennes (2 momies), babyloniennes (brique à inscriptions), assyriennes, grecques et étrusques. — Gallo-romain, surtout local. Coll. lapidaires, originaux et moulages, classées chronologiquement. — Numismatique. —

Curieuse collection de dentelles anciennes (Coll. Falcon). Collection de rondelles de cuivre ornées de devises, des XVIIe et XVIIIe siècles, servant aux harnachements des mulets.

— Musée d'archéologie chrétienne, dans les dépendances du cloître de la cathédrale (Cons. : Giron).

ADDITIONS

BOUCHES-DU-RHONE.

(Voir : Année I, p. 376).

Aix-en-Provence. — Musée d'histoire naturelle, fondé en 1848 (Cons. : V. Achard). Un nouveau musée a été construit récemment sur l'emplacement de l'ancienne Charité, et toutes les collections d'histoire naturelle, jusqu'alors dispersées, y ont été réunies et méthodiquement classées. — Minéraux, roches et fossiles. — Herbiers. — Mollusques : coll. générale (Coll. Rostan d'Abancour) et régionale. Entomologie, poissons, reptiles et mammifères. Oiseaux : Coll. générale et coll. régionale (Coll. Montvalont).

ISÈRE

(Voir : Année III, p. 359).

Grenoble. — Musée-Bibliothèque. Préhistorique local : le croissant de jade des grottes de la Buisse (Isère). Un boutoir romain en bronze, instrument de vétérinaire, le plus beau connu. Le casque mérovingien de Vézeronce (Isère). On connaît trois casques de cette époque, deux en Allemagne, le troisième, qui est le mieux conservé, à Grenoble.

— Faculté des Sciences. Galerie de géologie. Crânes et instruments néolithiques des grottes de la Buisse.

— École de Médecine. Une centaine de crânes dauphinois de l'époque néolithique à nos jours.

Le Gérant : M.-A. Desbois

MACON. PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

APERÇU HISTORIQUE
DU
CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES[1]

PAR G. CAPELLINI.

La *Società italiana di scienze naturali*, fondée à Milan en 1859, dans sa première réunion extraordinaire à Biella en 1864, sous la présidence de Quintino Sella, décida de tenir sa deuxième session à la Spezia, au mois de septembre de l'année suivante.

Chargé de l'organisation du modeste Congrès, j'étais bien aise d'avoir aussi été invité à prendre part à la 49me session de la *Société helvétique des sciences naturelles* à Genève.

Désireux de me rencontrer et de lier connaissance avec des amis et confrères à inviter à la réunion et aux excursions qui devaient avoir lieu dans les environs du ravissant golfe italien, je me rendis, au mois d'août, sur les bords du Léman.

Auguste de la Rive était le président de la session; autour de lui, l'élite des naturalistes de la Suisse et bon nombre d'étrangers invités, parmi lesquels j'aime à rappeler Claude Bernard, Cotteau, Des Cloiseaux, H. Deville, Dove, Dumas, Kolliker, J. Marcou, Ch. Martins, G. de Mortillet, Oppel, Schimper, Steenstrup, Tindall.

1. Discours improvisé à la séance d'ouverture de la 13e session du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, à Monaco, le 16 avril 1906.

Ayant appris par de Mortillet que mon vénéré maître et ami E. Lartet désirait me faire part d'un projet pour le Congrès à tenir à la Spezia, avant de rentrer en Italie, j'allais le voir à Paris.

Edouard Lartet, qui, depuis quelque temps, s'intéressait d'une manière toute spéciale aux recherches préhistoriques, me confia le projet de la fondation d'un *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques.*

D'accord avec G. de Mortillet, qui déjà avait fondé le journal : *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, il était bien persuadé qu'un tel Congrès devait contribuer d'une manière merveilleuse aux progrès rapides de la science nouvelle ; mais, afin d'en assurer le succès, il tenait à ce que le projet fut voté à l'étranger.

La naissance du Congrès devait avoir lieu dans une modeste assemblée, laquelle serait internationale, sans en avoir l'air.

Après quelques entrevues avec Lartet et de Mortillet, il fut décidé que, à l'occasion de la réunion des Naturalistes à la Spezia, j'organiserais une section de paléoethnologie à laquelle serait présenté le projet de Congrès international.

Bon nombre d'étrangers devaient prendre part au Congrès de la Spezia, mais, à ce moment-là, les conditions sanitaires de l'Italie n'étaient pas trop rassurantes.

Malgré cela, Mortillet, Ch. Vogt, Delanoue, Mary, Somerville, représentaient convenablement la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre.

Le 20 septembre, dans la section de paléoethnologie, présidée par l'abbé Stoppani, Gabriel de Mortillet, après quelques généralités « *intorno alle ricerche antistoriche* », exprima le vœu que le Congrès des Naturalistes réuni à la Spezia prît l'initiative d'une *Riunione internazionale di paleoetnologia* et proposa qu'elle se rassemblât l'année suivante à Neuchâtel sous la présidence du professeur Desor.

Ce projet, appuyé par le président de la section, fut remis au président du Congrès pour être discuté et voté dans la séance générale.

Dans la mémorable séance solennelle du 21 septembre, le secrétaire général Omboni donna lecture du projet formulé par Gabriel de Mortillet et la fondation d'un Con-

grès paléoethnologique international fut votée à l'unanimité.

Cet acte de fondation, publié d'abord à Milan, dans les *Atti della Societa italiana di scienze naturali,* et par de Mortillet dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, se trouve aussi dans le compte rendu de la 2e Session : *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Paris, 1868.*

Seulement, je tiens à constater qu'un article a été supprimé par le traducteur; il est difficile de dire aujourd'hui si cela a été fait exprès ou sans qu'on s'en aperçoive. Cet article, que l'on trouve dans les *Atti della Societa italiana*, était le 6e et je tiens à le reproduire dans ce récit historique.

« Art. 6. — *Un ringraziamento sarà presentato al Comitato organizzatore dell'Esposizione Universale di Parigi pel 1867 che ha avuto la felice e feconda idea di fare anche una esposizione speciale di oggetti anteistorici.* »

Le 22 août 1866, M. L. Coulon, dans son discours d'ouverture de la 50e session de la Société helvétique des sciences naturelles à Neuchâtel, n'ajouta pas un mot pour faire ressortir l'honneur fait à la Suisse dans la réunion des naturalistes italiens à la Spezia, et il se borna à dire tout simplement à la fin : « Je déclare ouverte la 50e session de la Société helvétique des sciences naturelles et la première session du Congrès pour les sciences antéhistoriques. »

Le jour suivant, E. Desor présidait, au Gymnase, la première séance du *Congrès international paléoethnologique* ; G. de Mortillet fonctionnait comme secrétaire.

« Parmi les membres présents, fort nombreux, mais la plupart Suisses, il y avait des Français, des Allemands, des Américains, un Belge et un Anglais. »

Dans son discours d'ouverture, le Président expliqua d'abord les motifs pour lesquels, d'après lui, Neuchâtel avait été choisi comme siège du premier Congrès paléoethnologique ; puis il rappela dans quel but le Congrès international avait été fondé.

« ..... Entre l'époque glaciaire et la date des plus anciens souvenirs historiques ou des plus lointaines traditions, il y a toute une période pendant laquelle la nature a dû continuer la série de ses évolutions. Cette période, bien que

rapprochée de nous au point de vue géologique, était à peine entrevue, il y a quelques années, et aujourd'hui même nous n'en avons qu'une idée très imparfaite.

« Il semble que, de la part de l'histoire comme de la part de la géologie on ait évité, à dessein, ce terrain, dans la crainte d'envahir le domaine d'autrui. Pour n'être pas encore de l'histoire, ce domaine n'en embrasse pas moins une partie des destinées de l'humanité et ceux qui s'appliquent aux recherches historiques en dehors des systèmes préconçus sont d'accord avec nous qu'il convient d'appliquer ici d'autres méthodes que dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie proprement dites.

« Il y avait donc lieu de donner à ces études une consécration. »

A cette première séance du Congrès, qui ne fut en somme qu'une section de la réunion de la Société helvétique, d'intéressantes communications furent faites par Ch. Vogt, E. Dupont, Delanoue, Desor, Costa de Beauregard, Bertrand, de Mortillet, Ritter. Une deuxième séance eut lieu l'après-midi du 23 août ; le 25, au matin, les membres du Congrès, sous la direction du président Desor, se rendirent à Auvernier et, après avoir reconnu la station de l'âge de la pierre, ils firent une intéressante pêche dans celle de l'âge du bronze.

La pêche terminée, le Congrès se réunit à l'Hôtel de la Couronne pour tenir sa séance de clôture.

Le lieu où devait se tenir la deuxième session du Congrès était Paris, comme on l'avait indiqué à l'art. 4 de l'acte de fondation à la Spezia ; il s'agissait de nommer le Comité d'organisation.

A l'unanimité E. Lartet fut nommé président et, comme membres du comité, on choisit A. Bertrand, Broca, E. Collomb, Desnoyers, de Longpérier, de Mortillet, Penguilly-l'Haridon, Pruner-Bey, de Quatrefages, de Reffye, de Saulcy, le marquis de Vibraye.

« C'est ainsi que fut constitué dans une auberge de village, en prenant un verre d'absinthe ou de vermouth, le bureau du Congrès paléoethnologique pour 1867. »

Dans un récit des actes de la Société helvétique, en dehors de ses réunions officielles, M. L. Favre et le Dr Guillaume

ajoutent : « Quelques-uns de nos hôtes ont peut-être trouvé ce mode de nomination quelque peu extraordinaire et ultra-démocratique. On leur a fait entendre que c'était comme cela dans les républiques. — Et pourquoi pas ? pourvu que la science progresse ! »

Le compte rendu de la première session du Congrès international paléoethnologique à Neuchâtel occupe à peine 64 pages du beau volume : *Actes de la Société helvétique des sciences naturelles*, 50e session, Neuchâtel, 1866.

A Paris, Gabriel de Mortillet, avec son admirable habileté et activité, développa son projet et organisa la deuxième session du Congrès.

Avec le programme détaillé qui fixait la date du Congrès du 17 au 30 août 1867, un Règlement général, qui n'était signé par personne et qui, sans avoir été soumis au vote d'aucune assemblée, était accepté et appliqué dans la première séance, arrêtait le titre à donner au Congrès international pour les études préhistoriques.

Les souscripteurs étaient au nombre de 363 ; le bureau définitif proclamé à la fin de la séance d'ouverture comptait parmi les secrétaires MM. Gaudry, Hamy et Cartailhac, que je suis heureux et fier de saluer comme les seuls vaillants piocheurs du deuxième Congrès encore debout et toujours sur la brèche !

Dès le début, la bonne organisation donnait l'assurance et faisait prévoir le succès ; « le germe si modeste semé à la Spezia, transplanté à Neuchâtel, avait grandi au milieu de la lutte pour l'existence, il avait poussé de fortes racines et un tronc majestueux allait élever sa couronne, portant des feuilles et des fruits.

« Mais il ne fallait pas se dissimuler que le Congrès pour les études préhistoriques était une innovation dans la vie scientifique européenne et que partout où il y a innovation il y a aussi lutte et combat. » Ainsi s'exprime C. Vogt dans son discours à l'installation du bureau définitif.

Je tiens à rappeler que, dans la séance du 19 août 1867, le professeur Arthur Issel, dans un *résumé des recherches concernant l'ancienneté de l'homme en Ligurie*, rappela les premières notices sur les Grottes de Menton par Forel en 1858 et les résultats des nombreuses explorations qui, plus récemment, y avaient été faites par M. Perez.

L'Angleterre, la Belgique et Heidelberg demandaient à avoir la troisième session du Congrès.

D'après l'art. 11 du règlement, les trois demandes furent discutées par le Conseil, qui proposa à l'Assemblée de choisir l'Angleterre, désignant comme président *Sir Roderick Murchison*. Les membres du Comité d'organisation furent : Carter, Blake, George Busk, John Evans, Aug. W. Franks, Sir John Lubbock, Sir Charles Lyell, Prestwich.

A la dernière séance, le président E. Lartet prononça le discours de clôture, résumé par le secrétaire E. Cartailhac dans le beau volume du compte rendu de la session (Paris, 1868).

La troisième session, organisée sous la présidence de Sir John Lubbock, fut inaugurée à *Norwich* le 20 août 1868 à l'occasion de la Réunion de la *British Association for the Advancement of Science*; la séance de clôture eut lieu à Londres le 28 août.

Le comité d'organisation, dans un abrégé historique sur l'origine et la désignation du Congrès, avait déclaré que, pour une plus large interprétation du but et de l'intention des fondateurs du Congrès *pour les études préhistoriques*, il jugeait opportun que la troisième session se réunisse sous le titre de *Congrès international d'archéologie préhistorique*.

C'est ainsi qu'en 1869 fut publié le beau volume : *International Congress of prehistoric Archaeology. Transactions of the third session opened at Norwich on the 20 Aug. and closed in London on the 28 Aug. 1868.*

Le compte rendu de la troisième session *fut rédigé complètement en anglais* ; les deux mémoires de Ferry et Arcelin et de Cartailhac, lesquels se trouvent à la fin du volume, furent acceptés comme si on en avait donné lecture !

Dans la séance de clôture, sur la proposition de M. Waldemar Schmidt, Copenhague était choisie comme siège du quatrième Congrès, sous la présidence de J.-J. Worsaae.

Les organisateurs de la session danoise avaient parfaitement compris, dès le commencement de leur œuvre, qu'il s'agissait d'un Congrès international. Si l'on avait imité les Anglais, il aurait complètement échoué. Avec un programme en langue danoise, un petit nombre seulement des

membres correspondants invités auraient songé à un voyage en Scandinavie. L'assurance que la langue française serait adoptée comme langue officielle du Congrès et que la 4e session allait s'ouvrir sous le protectorat de S. M. le roi Christian IX, président de la Société royale des Antiquaires du Nord, encouragea, même les plus timides, à se rendre à Copenhague.

Le Congrès reprit sa première désignation : *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, et l'exemple donné par le Danemark, imité courageusement en Italie et sanctionné en 1871 dans le Congrès de Bologne par un article additionnel du Règlement, assura le succès phénoménal de toutes les autres sessions, et les progrès rapides qui, dans un temps relativement très court, se sont accomplis dans les études préhistoriques.

A bien des points de vue le Danemark mérite une page glorieuse dans l'histoire du Congrès international préhistorique ; et, du fond de notre cœur, nous devons vivement regretter la perte douloureuse et toute récente de S. M. le roi Christian IX qui en fut le premier grand protecteur.

Le Congrès qui eut, il y a 40 ans, une si modeste origine à la Spezia, à l'extrémité de la *Riviera di Levante*, touche aujourd'hui, grâce au protectorat de Son Altesse Sérénissime le prince Albert Ier à son apogée à Monaco, à l'extrémité de la *Riviera di Ponente*.

CLASSIFICATION INDUSTRIELLE

DES

FLÈCHES NÉOLITHIQUES DU SAHARA

Par **Paul PALLARY**

Toutes les flèches en silex trouvées dans les stations néolithiques du Sahara peuvent être réparties en quatre groupes :

1° Lames utilisées directement ou peu retouchées.

2° Pointes pédonculées { *a*, sans ailerons. / *b*, à ailerons.

3° Pointes à base rectiligne ou concave.

4° Pointes en feuilles de laurier.

Nous allons étudier séparément chacun de ces groupes.

1er *groupe*. — Lames simples.

Les lames ont été le plus souvent utilisées sans aucun travail de retouche (n° 1). C'est en perfectionnant cette première pointe que les anciens sont arrivés aux admirables pointes pédonculées et à barbelures qui font notre admiration.

La marche du travail qui a conduit à ce perfectionnement est facile à déduire de l'observation des pièces.

Les lames étant peu faciles à emmancher à cause du bulbe de percussion, la base a été retaillée en forme de pédoncule afin de mieux faciliter l'emmanchement (nos 2 et 3).

Puis, lorsque la lame n'était pas assez aiguë, elle a été retouchée au sommet dans le but de façonner une pointe (nos 4 et 8).

De la lame à pointe et à base retaillées sont dérivées les pointes à pédoncule.

2ᵉ *groupe*. — Pointes pédonculées.

Ce sont les plus communes dans les stations sahariennes : elles sont quelquefois taillées sur une seule face seulement, mais le plus souvent sur les deux ; on peut les diviser en deux sections :

a. Pointes sans ailerons.

Le type le plus simple est celui dont nous venons de parler : une simple lame dont la base a été façonnée en pédoncule et dont le sommet a été parfois affilé par de fines retouches (nᵒˢ 2, 3, 4 et 8).

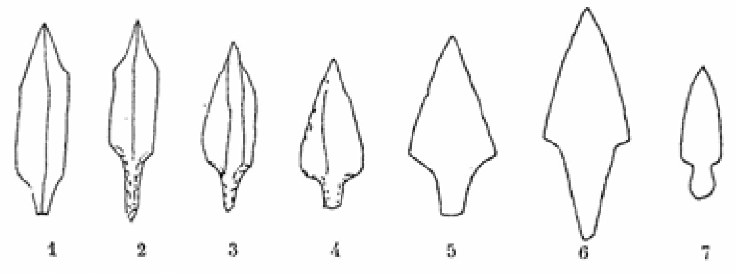


Fig. 76. — Pointes de flèches pédonculées sans ailerons. Sahara. 2/3 gr. nat.

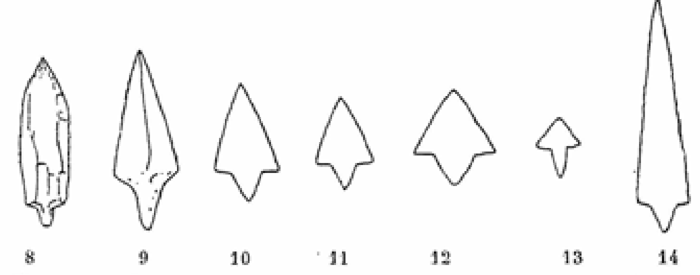


Fig. 77. — Pointes de flèches pédonculées à ailerons droits. Sahara. 2/3 gr. nat.

La forme en lame (ou couteau) ne donnant pas toujours des pointes bien symétriques, les néolithiques ont remédié à ce défaut en retaillant les deux surfaces de la lame et ont obtenu ainsi tous les autres types. Il est naturel de penser que le premier type fabriqué d'après cette conception a été la pointe pédonculée de forme triangulaire ou en forme de fer de lance mais sans ailerons (nᵒˢ 5 et 6). Cette forme

caractérise les stations du Tell, des Hauts Plateaux et du Sahara septentrional ; on la trouve plus rarement dans les stations du Centre. Ce sont ordinairement des flèches massives et d'un travail assez rudimentaire [1].

b. Pointes à ailerons.

Déjà dans certains types de la série précédente (n° 6), les côtés de la flèche s'élargissent tandis que la base reste

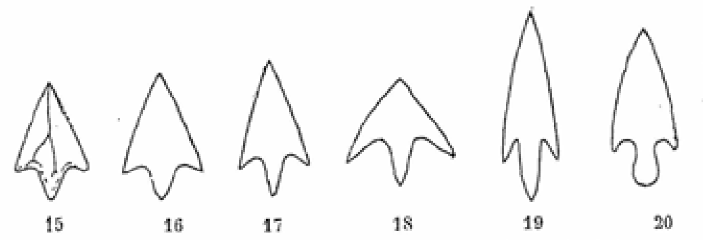


Fig. 78. — Pointes de flèches pédonculées à ailerons barbelés. Sahara. 2/3 gr. nat.

rectiligne : cette série peu nombreuse comprend les types 10 à 14. Ils servent de transition aux véritables pointes à ailerons qui, suivant la forme de la lame éclatée, sont plus ou moins allongées. Dans les lames triangulaires et à peu près équilatérales les ailes sont bien écartées du pédoncule (nos 16 et 18), tandis qu'ils s'en rapprochent dans les pointes allongées (n° 19). Ces formes sont extrêmement communes dans tout le Sahara : elles ne portent pas habituellement des traces d'usure, on les dirait faites d'hier.

Sur les figures ci-jointes on peut suivre le passage graduel de la lame à tous les types que nous venons d'énumérer.

Flèches à bouton. — Sous ce nom nous comprenons les flèches dont la base a été façonnée en forme de bouton. Ce type comprend des pointes simplement pédonculées (n° 7) et des pointes à ailerons (n° 20), mais il est toujours très rare [2].

3e *groupe*. — Pointes à base rectiligne et concave.

La lame triangulaire n'a pas toujours été façonnée en pointe à pédoncule. On trouve parfois la pointe nettement

1. V. *L'Homme préhistorique*, n° 4, avril 1904, p. 111, fig. 81 à 83 (Aïn-Sefra).
2. V. *L'Homme préhistorique*, n° 4, avril 1904, p. 113, fig. 90 (Aïn-Sefra).

triangulaire à base et côtés rectilignes figurée sous le n° 22 et qui dérive directement de l'éclat triangulaire (n° 21). Mais la base n'est pas toujours rectiligne, elle s'évide d'abord faiblement (nos 23 et 24), puis de plus en plus (nos 25 et 26) et forme de véritables concavités (n° 27). Ces concavités

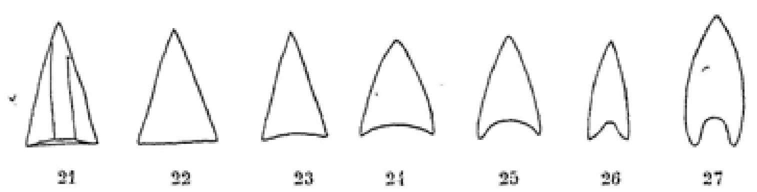


Fig. 79. — Pointes de flèches à base rectiligne et concave. Sahara. 2/3 gr. nat.

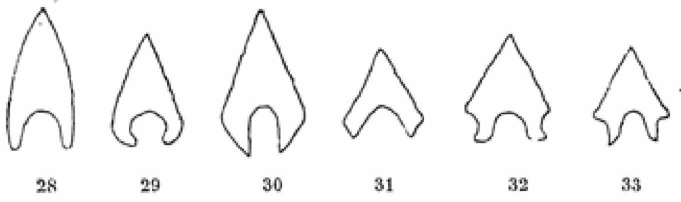


Fig. 80. — Pointes de flèches à base concave. Sahara. 2/3 gr. nat.

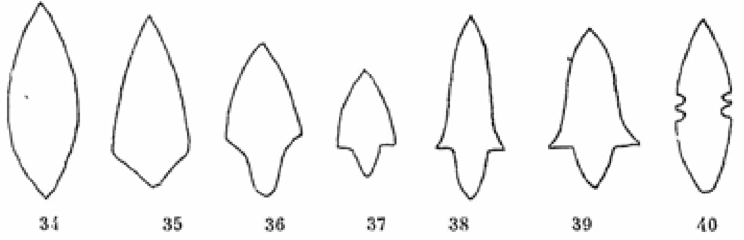


Fig. 81. — Pointes de flèches en feuille de laurier et formes dérivées. Sahara. 2/3 gr. nat.

entaillant profondément l'éclat déterminent des ailerons (nos 28 à 30). On remarquera que les côtés qui étaient d'abord rectilignes (nos 22, 23) deviennent de plus en plus convexes (nos 25 à 30) à mesure que la concavité de la base s'exagère.

Pointes à appendices latéraux. — Une variété très curieuse, qui se relie à la précédente par sa base concave et qui paraît être spécialisée dans la région d'Hassi Inifel

(musée d'Alger), est celle que nous désignons sous le nom de pointe à appendices latéraux. La forme primordiale est triangulaire, à barbelures équarries et à base évidée (n° 31). Ces ailettes s'allongent en se modifiant et en simulant les appendices que l'on observe à la base des ailes de certains papillons (n° 33) et arrivent ainsi à un type magnifique (n° 32) qui n'a aucun analogue dans le néolithique européen. On peut toutefois les rapprocher des pointes américaines à pédoncules bifurqués de la classification de M. Wilson (in : *L'Anthropologie*, 1901, nos 5 et 6, p. 586).

4e groupe. — Pointes en feuille de laurier.

Ces pointes, qui sont si semblables comme facture aux pointes solutréennes et qui atteignent jusqu'à 20 centimètres de hauteur, ont été certainement utilisées comme pointes de lances : les formes de petite taille ont pu armer des javelots et même des flèches. D'autres sont très allongées, assez épaisses parfois, en forme de harpons [1].

Il est très probable que les types 27 à 30 dérivent directement de la pointe en feuille de laurier dont la base aurait été évidée. On peut également rattacher à cette forme les types 35 à 37, dont la base au lieu d'être évidée forme, au contraire, un pédoncule [2]. Les types 38 et 39 sont remarquables par leurs appendices latéraux [3] simulant des ailerons naissants.

Enfin la forme la plus curieuse, dérivée du type lauriforme, est le n° 40, affectant la forme en feuille de laurier mais qui porte au milieu de chaque côté deux encoches déterminant entre elles un denticule qui évidemment n'a pu servir que comme point d'attache.

Sauf de rares exceptions, tous ces types se trouvent mélangés dans des stations superficielles et présentent entre eux tous les intermédiaires possibles. Il est difficile, par suite, de décider si certaines de ces formes sont plus anciennes que d'autres : nous pensons que toutes ces pointes

1. Voyez : *L'Homme préhistorique*, n° 4, avril 1904, p. 104, fig. 57 à 60 (Sud Oranais).
2. *Id.*, p. 113, fig. 89 (Aïn-Sefra).
3. *Id.*, p. 112, fig. 84.

sont de la même époque et qu'elles marquent la dernière phase du néolithique dans le Sahara comme les grosses pointes pédonculées en marquent le terme dans le nord algérien.

La règle qui paraît avoir guidé les ouvriers néolithiques dans leur travail a été l'appropriation avec le moins de travail possible des éclats directement détachés du nucléus et c'est la forme de cet éclat qui a surtout déterminé la forme de la flèche. On constate que bien souvent l'éclat n'a subi qu'un léger travail d'adaption pour être directement transformé en pointe utilisable.

Dans cette série si naturelle que nous venons de décrire, on remarquera qu'il manque un type : c'est la forme à base convexe, qui est également rare partout ailleurs : elle est remplacée dans le Sahara par la pointe en feuille de laurier.

En outre de la forme ordinaire à bords droits, chaque série présente des exemplaires dont les côtés ont été soigneusement denticulés en forme de dents de scie.

Enfin en chasseurs soucieux de la conservation de leurs armes, nos néolithiques retaillaient leurs pointes lorsque le pédoncule ou les ailettes se brisaient : c'est ainsi que plusieurs de nos pointes à base concave ont acquis cette forme par suite de la perte du pédoncule. Dans d'autres, un des ailerons manquant, la partie fracturée a été retaillée pour la rendre tranchante et dissimuler la rupture.

Les échantillons qui nous ont permis de rédiger cette note font partie des collections du musée des antiquités algériennes à Alger (récoltes Aguilar, Coulomb, Choisy, Huguenot, Largeau et Pallary) ou nous ont été obligeamment offerts par le R. P. Huguenot des Pères blancs, que nous remercions ici très vivement pour l'amabilité dont il a fait preuve à notre égard.

GROTTE D'EN-QUISSÉ A RUSSAN

(Gard)

Par **LAVAL**

Située sur la rive gauche du Gardon, à 500 mètres du village de Russan, cette grotte est un boyau de dérivation quaternaire de ce cours d'eau.

Une entrée grandiose donne accès à une chambre n'offrant aucun intérêt archéologique, mais on y remarque, à droite, une large baie ouverte au Midi.

Le couloir principal, d'une quarantaine de mètres de long sur 3 ou 4 mètres de large, renferme de nombreux débris de poteries et de rares éclats de silex, le tout sans grande valeur.

Au milieu de cette galerie à droite, et à 3 mètres de hauteur, se distingue une fissure par laquelle on pénètre péniblement dans un étroit corridor d'une vingtaine de mètres de longueur. Tout indique que cette partie de grotte était restée ignorée du monde archéologique.

Vers la fin de ce boyau, à gauche, nous remarquâmes une niche peu profonde et étroite. Elle contenait un limon noirâtre, d'où furent extraits les objets ci-après désignés :

Première sépulture.

1 hachette en pierre.
1 lame en silex.
1 pointe de flèche en silex, en forme de feuille de laurier, longue de 46 millimètres et large de 20.
1 fusaïole.
1 aiguille en bronze.
1 vase de terre noire, remarquable par l'originalité de ses dessins.

Ainsi qu'une certaine quantité d'ossements humains.

Nous supposions avoir atteint le point terminus, quand plusieurs heures de travail nous mirent en présence d'un autre passage dissimulé par un épais rideau de stalactites.

Il nous fallut franchir à plat ventre 15 ou 20 mètres pour aboutir à une petite salle en forme de cuvette.

Là nos fouilles, faites dans une couche de 30 centimètres de terre jaune et friable, ne restèrent pas infructueuses.

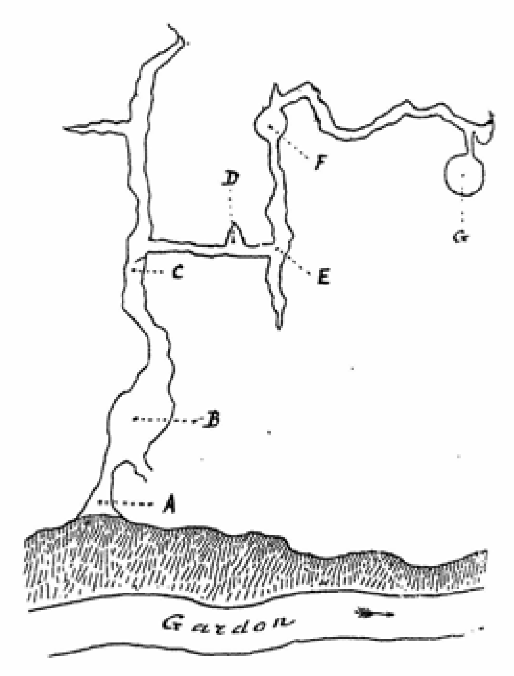


FIG. 82. — Plan de la grotte d'En-Quissé (Gard).

A. Entrée. — B. Première chambre. — C. Couloir principal. — D. Première sépulture. — E. Stalactites. — F. Deuxième sépulture. — G. Aven.

Nous étions à nouveau en présence d'une autre sépulture renfermant les objets suivants :

Deuxième sépulture.

250 perles en bronze ou cuivre (Fig. 83).
2 perles en bronze ou cuivre (Fig. 84).
4 perles en bronze ou cuivre (Fig. 85).
2 perles en os. (Fig 86).
1 hachette en pierre avec trou de suspension (Fig. 87).
1 pierre polie (amulette) percée de deux trous (Fig. 88).
1 douille de lance en bronze.

1 objet indéterminable en bronze, en 24 morceaux.
1 bague en mince fil de bronze.
1 bracelet filiforme en bronze.
1 épingle à cheveux en bronze.
25 dents amulettes (canines), colorées par de l'oxyde de cuivre.
30 dents humaines colorées par de l'oxyde de cuivre.

Quelques débris de poteries aux dessins variés.

Un objet en fer dont il nous a été impossible de déterminer l'origine.

Une certaine quantité d'ossements humains.

Enfin une très jolie pièce, composée d'un fort bracelet en bronze, bien ornementé, encore suspendu à un radius

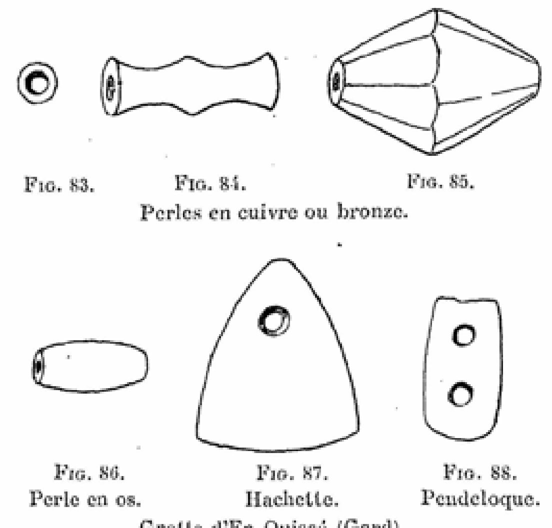


Fig. 83. Fig. 84. Fig. 85.
Perles en cuivre ou bronze.

Fig. 86. Perle en os. Fig. 87. Hachette. Fig. 88. Pendeloque.
Grotte d'En-Quissé (Gard).
Récoltes du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès. 3/4 gr. nat.

pris dans un amalgame d'ossements et de stalagmite.

A quatre mètres au-dessus de cette chambre, nous avons exploré une galerie tortueuse et accidentée pouvant avoir cinquante mètres de longueur. Cette intéressante grotte se termine à droite par un aven très profond.

Malgré notre outillage après nous y être engagés à une cinquantaine de mètres, nous avons dû renoncer à descendre plus bas, à cause des dangers à courir.

DÉCOUVERTE
D'OBJETS PRÉHISTORIQUES A FAUCOUZY
CANTON DE SAINS (AISNE)

Par **Pol BAUDET**

Le village de Faucouzy, canton de Sains, arrondissement de Vervins, est bâti sur le versant d'une colline de 89 mètres d'altitude, aux pieds de laquelle se trouvent les sources du Péron, petit affluent de la Serre qui, elle-même, se jette dans l'Oise, un peu en amont de La Fère.

Le chemin de fer de Laon à Guise passe à Faucouzy : non loin de la gare de Faucouzy-Monceau se trouve une fabrique de sucre.

En 1903, une voie ferrée fut établie à l'effet de relier et la gare et l'usine ; la construction de cette petite ligne complémentaire nécessita de nombreux travaux de terrassement, de grandes et profondes tranchées furent ouvertes, des objets préhistoriques de l'époque néolithique furent trouvés ; certains devinrent la propriété d'un employé de la sucrerie de qui je les ai acquis. Parmi eux se trouvent une superbe hache polie en silex et un non moins beau polissoir.

Ces objets méritent une description :

La hache est en silex patiné blanc, parfaitement équarrie sur les côtés, d'un poli remarquable sur toute sa surface, sauf tout à fait à son extrémité où l'on distingue des retouches soignées et légères, nécessitées par la préparation au polissage. L'objet est absolument intact, son tranchant, coupant et régulier, décrit un magnifique arc de cercle ; ses dimensions sont les suivantes :

Longueur : 257 millimètres.
Largeur au tranchant : 60 millimètres.
Largeur au sommet : 26 millimètres.

Une hache identique, d'un travail aussi soigné, mais un peu plus grande, présentant les mêmes particularités, existe

au musée de Vervins, comme provenant d'une localité voisine, de Chevennes, canton de Sains, dont les stations sont connues par de très jolies pièces, maintes fois citées dans les Bulletins de la Société archéologique de Vervins, dans l'ouvrage de Fleury sur les Antiquités et Monuments du département de l'Aisne.

Le polissoir a la forme d'un parallélipipède droit, aux six faces complètement polies, aux arêtes latérales mousses. Ce curieux polyèdre est en silex et mesure :

Hauteur : 8 centimètres.
Largeur : 7 centimètres.
Épaisseur : 24 millimètres.

Il est d'un travail précis, d'une épaisseur régulière, d'un poli parfait. Je vois en cet instrument un polissoir, une pierre ayant pu servir à aiguiser les tranchants des haches polies, à équarrir leurs côtés, mais si une trouvaille intéressant l'âge du bronze avait été faite à Faucouzy, je dirais qu'il s'agit d'un de ces brunissoirs caractéristiques de l'époque du bronze.

J'ai trouvé à Montigny-sur-Crécy, canton de Crécy-sur-Serre, deux objets très épais, présentant une certaine analogie avec celui que je viens de décrire : ils sont plus massifs, d'un travail beaucoup moins fini, sans élégance ; le premier, en grès gris, provient de la station du Chemin des Vaches ; il a servi de broyon d'un côté, de polissoir des autres, c'est un prisme mesurant :

Longueur : 9 centimètres.
Largeur { maxima : 6 centimètres.
{ minima : 4 centimètres.
Épaisseur : 5 centimètres.

Le second m'a été fourni par la station du Bois Tilleul ; c'est essentiellement un polissoir, en grès rouge, qu'un long usage a rendu informe.

NOTES

sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Monaco, en 1906.

Le lundi 16 avril s'est tenue la première séance de ce Congrès. 458 congressistes ou groupes étaient inscrits.

Plusieurs Gouvernements s'étaient fait représenter : le Gouvernement impérial d'Allemagne, celui de l'Équateur, du Mexique, de Roumanie, de Suède et le Conseil fédéral Suisse.

Les ministères de l'instruction publique de Wurtemberg, d'Autriche-Hongrie, de Belgique, de Cuba, de Russie avaient des délégués.

Pour la France, le ministre de l'instruction publique était représenté personnellement par MM. Bayet et Mejean, et le ministère avait pour délégués MM. Hamy et S. Reinach.

Enfin le Gouvernement général de l'Algérie avait délégué M. Flamand, et celui de l'Indo-Chine, M. Finot.

Les grands corps scientifiques étaient représentés : la Société royale de Londres et British Museum, l'Académie des Sciences et celle des Inscriptions ainsi que le Muséum de Paris, la Société des Antiquaires de France, l'Académie des « Lincei » de Rome, l'Académie des Sciences de Turin, les Sociétés d'anthropologie de Berlin, de Munich, de Vienne, de Paris ; la Société préhistorique de France participaient au Congrès.

Le prince Albert de Monaco, protecteur du Congrès, qui avait mis une des grandes galeries du Palais océanographique à la disposition du Congrès, fut empêché par une indisposition d'assister à la séance d'ouverture. Son discours de bienvenue fut lu par le prince Louis, discours dont nous ne pouvons donner que de brefs extraits permettant toutefois de saisir comment s'allient, dans l'esprit du savant fondateur de l'océanographie, la recherche de la vérité et l'amour de l'humanité.

« L'anthropologie, dit-il, mérite une part de plus en plus grande dans nos préoccupations.....

« Il est désirable qu'une vérité scientifique remplace la légende qui raconte aux hommes, sous tant d'aspects différents et pour satisfaire une mentalité obscure, la genèse de leur formation.

....

« L'anthropologie, maîtresse de faits reconnus et de formules exactés, guidera un jour, vers des lois meilleures, la morale des sociétés humaines encore flottante parmi les variétés des religions et les suggestions d'une barbarie atavique. Elle renferme un peu de la lumière qui montrera la vanité des haines entre les races, des com-

pétitions territoriales et des guerres suscitées par l'ignorance, un peu de la raison qui fera substituer, dans le gouvernement des peuples, un esprit plus sain aux mirages stérilisants de l'ambition politique.

. . . .

« Mais la science, qui renferme toute lumière et toute vérité, est une force qui rapprochera les hommes quand elle règnera sur leurs institutions. Ne devient-elle pas la source principale de leur bien-être et de leur sécurité en facilitant leur existence et en maintenant la constante évolution de leurs sociétés à l'abri des révolutions brutales ?. . . . .

« Parmi les Congrès précédemment réunis ici même, il en est un, celui de la paix, dont j'évoquerai le souvenir aujourd'hui, parce que la science et la paix sont inséparables et que l'anthropologie, comme toutes les sciences, doit contribuer au bien-être des hommes. »

Ce remarquable discours se terminait par ce souhait :

« Puisse votre Congrès servir largement pour la conquête de l'inconnu, la seule conquête digne des aspirations de l'esprit moderne. »

M. Ritt, gouverneur général de la principauté, prononça un discours dont la philosophie rappelle celle du discours précédent : il se demande si ce n'est pas par hérédité et atavisme de la bestialité primitive que nous voyons l'homme moderne « se livrer à des appétits déréglés, à des jouissances qui compromettent sa santé. . . . .

« Un exemple plus saisissant encore est celui de la contradiction que présente avec les sentiments élevés de justice et de fraternité qui devraient unir les hommes entre eux, cette tendance combative tellement ancrée dans nos mœurs que, de nos jours encore, nous assistons, au gré de quelques puissants de la terre, à des chocs formidables où, pendant de longs mois, des centaines de mille hommes s'entrégorgent avec tous les raffinements d'une cruauté délirante !

« Quel étrange aveuglement nous fait donc tolérer encore ces guerres furieuses qui ne causent que des ruines, des deuils et des haines, qui font acclamer des triomphes ensanglantés ? Quel vertige s'empare de nous s'il n'est pas l'instinct bestial, farouche, né du souvenir, légué de génération en génération par l'épouvante des hommes préhistoriques, du récit perpétué des carnages sans nom qui se sont accomplis entre eux et les bêtes fauves, et des efforts désespérés qu'il a fallu faire pour combattre ces adversaires implacables. »

Puis parlant des premières parures formées de pierres ou de coquilles, l'orateur pense que l'engouement universel pour le ruissellement étincelant des diamants et des pierres précieuses est une continuation de l'instinct préhistorique pour la parure.

Après le gouverneur général, M. Bayet prit la parole pour rappeler la reconnaissance que la science doit avoir pour Son Altesse le prince de Monaco qui contribue à ses progrès par ses travaux et qui est un des généreux bienfaiteurs de l'Université de Paris.

« Je souhaite, dit en terminant le délégué du ministre, au nom de la France, que le Congrès de Monaco marque un progrès nouveau dans le développement de la science préhistorique. »

M. Hamy expose ensuite le but du Congrès, et il prie le prince Louis d'être auprès de Son Altesse Sérénissime, l'interprète de l'assemblée pour lui exprimer les regrets que cause son absence et les vœux formés pour son prompt rétablissement.

M. Verneau, le secrétaire général, présente le rapport ; il explique que cette XIIIe session devait se tenir à Vienne, mais que, par suite d'incidents, le comité dut se préoccuper d'un autre centre de réunion et comment S. A. S. le prince de Monaco offrit l'hospitalité au Congrès.

Il annonce que les délégations officielles sont plus nombreuses qu'aux précédents Congrès, et que le chiffre des adhérents atteint 458.

Le professeur et sénateur italien Capellini, un des fondateurs du Congrès, invité à prendre place au bureau, prononça une allocution dans laquelle il fit l'historique de la fondation des Congrès internationaux d'archéologie préhistorique.

Nous n'insisterons pas sur cette brillante improvisation dont on trouvera le texte en tête du présent fascicule.

Disons seulement qu'il rendit justice à Lartet et à G. de Mortillet auxquels revient l'honneur d'avoir eu la première idée des Congrès internationaux.

Nous devons ajouter que le lendemain, à la réunion aux grottes des Baoussé-Roussé, M. Cartailhac rappela les titres de Capellini à la fondation des congrès internationaux.

Capellini avait terminé son allocution en proposant que le Congrès rende hommage à la mémoire de Christian IX, roi de Danemark, qui fut protecteur du Congrès de Copenhague où l'organisation des Congrès fut fortifiée.

Cette première séance était réellement belle par l'élévation des idées et des sentiments qui y étaient exprimés. Les congressistes partageaient réellement des sentiments de fraternité scientifique, et l'orateur qui, à la tribune du Congrès, proclamait « il n'y a pas d'étrangers dans cette salle, il n'y a que des membres de la grande famille anthropologique » exprimait une réalité.

La séance continua par un discours de M. J. Evans parlant au nom des délégués, et par un autre discours de M. Waldemar Schmidt, délégué danois, un des doyens des Congrès internationaux, dont il fut un des secrétaires généraux.

On procéda ensuite à l'élection du bureau et du conseil, dont nous avons donné la composition dans le dernier numéro de la Revue.

Cette séance fut complétée par une visite aux galeries d'anthropologie, dont le conservateur, M. le chanoine de Villeneuve, fit les honneurs aux congressistes.

La journée se termina par une réception au palais princier, où, en l'absence du prince Albert, le prince héréditaire accueillit les nombreux invités parmi lesquels les autorités de Nice étaient représentées par le préfet et le gouverneur général de la place. De nombreuses personnalités de Monaco avaient été invitées, en sorte que les salons de ce curieux palais semblaient trop petits pour une telle affluence.

Le lendemain, mardi, commença l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

Étaient inscrits :

MM. Obermaier. — A propos des éolithes.

Ray Lancaster. — La question des éolithes et les travaux de Prestwich.

P. Girod. — Présentation de quelques éolithes des environs d'Aurillac.

Martial Imbert. — Étude des pierres dites utilisées.

Capitan. — Présentation des pseudo-éolithes et d'éolithes de toutes les époques préhistoriques.

Pigorini. — Instruments chelléens en Italie.

Victor Arnon. — L'Époque acheuléenne à Rosereuil-Igornay (S.-et-L.).

Salomon Reinach. — Le plus ancien outil paléolithique reproduit par l'art.

M. Bourlon. — L'industrie moustérienne au Moustier.

Abbé Parat. — Note sur les classifications des temps quaternaires dans les vallées de la Cure et de l'Yonne.

C. Cauneille. — Révision de la classification de l'époque quaternaire.

Martial Imbert. — Sur les classifications.

Mais, dès cette première mise au travail, on sent que le Congrès de Monaco, ainsi du reste que la plupart des réunions similaires, ne fera pas, à la lumière de la contradiction, avancer les questions posées.

L'erreur des Congrès est de mettre trop de questions à l'ordre du jour ; il devient matériellement impossible de les examiner. Pour ce qui concerne la XIIIe session, 83 questions ont été portées aux tableaux, sans compter les conférences, excursions, concerts, etc. Et pour traiter ces 83 sujets, on disposait de 7 séances formant un total de 14 heures ou 840 minutes. On voit donc que 10 minutes étaient consacrées à chaque communication, aux discussions qui les accompagnaient et au temps nécessaire à l'orateur pour prendre place à la tribune ou disposer ses dessins au tableau quand il en avait. Aussi les présidents, débordés par le nombre des communications, invitaient-ils les orateurs à conclure quand ceux-ci en étaient à peine à leur introduction.

Avec une telle surcharge de besogne, il est bien possible de soulever des questions, mais il est de toute impossibilité de les traiter.

Nous savons que le comité d'organisation n'est pas responsable de cette surcharge, car il avait reçu un bien plus grand nombre de questions à inscrire ; mais on aurait pu réduire le nombre des sujets à traiter par chaque auteur à deux ou trois.

Ce vœu, émis du reste sur la proposition de M. Flamand, n'a pas été admis. On aurait pu encore supprimer bien des questions qu'on trouvera dans les ordres du jour qui, si intéressantes soient-elles à un point de vue local, ne devraient pas être portées à un Congrès international, mais bien aux Congrès annuels des sociétés savantes.

Nous exceptons, bien entendu, de cette réserve les questions d'archéologie locale de la région où siège le Congrès ; tel, par exemple, que l'examen des Baoussé-Roussé et celui des enceintes dites Ligures que tous les congressistes étaient heureux d'étudier sur place.

Le mardi après midi, le Congrès tint une séance aux Grottes de Grimaldi ou des Baoussé-Roussé, dites grottes de Menton, bien qu'elles soient sur le territoire italien. Des plans avec coupes de cette importante station préhistorique avaient été mis à la disposition des congressistes.

Sur place, M. le chanoine de Villeneuve qui a dirigé les fouilles faites pour le compte du prince de Monaco, rendit compte des travaux exécutés dans la plus grande des grottes, celle dite du Prince, et montra, sur les *témoins* conservés par les fouilles, les différents *niveaux* qu'il avait rencontré. Cette description était facilitée par le soin qu'on avait eu de mettre des lettres et des numéros aux divers gisements.

M. Boule traita ensuite les questions géologiques et paléontologiques soulevées par l'examen du résultat des fouilles, faisant remarquer l'importance de l'étude de la plage marine constatée à la base des dépôts de la Grotte.

M. Cartailhac parla ensuite de la Grotte des Enfants, qui est la plus occidentale du groupe, et une des dernières fouillées. Il rendit justice aux travaux de M. Rivière, travaux dépassés cependant par l'étendue des dernières fouilles.

Le mercredi matin, la troisième séance comprenait une étude des grottes de Grimaldi par MM. de Villeneuve, Boule, Verneau, Cartailhac et Gaudry.

Et des questions diverses :

M. l'abbé Cardon. — Historique de l'abri sous roche du Cap Roux.

Paul Goby. — Sur deux grottes sépulcrales préhistoriques des environs de Vence (Alpes-*Maritimes*).

Johnston-Lavis. — Note sur une plate-forme néolithique à Beaulieu.

Colonel de Ville d'Avray. — Découvertes préhistoriques dans les environs de Cannes.

Paul Goby. — Deuxième recherche au Camp du quartier du Bois près le Rouret (Alpes-Maritimes).

A. Issel. — Exemple de survivance préhistorique en Ligurie.

D. Guébhard. — De la nécessité et des moyens d'arriver à un inventaire général des enceintes préhistoriques.

Chanoine de Villeneuve. — Les enceintes dites Ligures.

Pillard (d'Arkaï). — Les enceintes dites Ligures (les Phéniciens considérèrent le littoral comme une nouvelle « terre promise »).

P. Goby. — Que sont les enceintes à gros blocs dans l'arrondissement de Grasse.

De Gérin-Ricard. — Liste et carte des Castella préromains des environs de Marseille, d'Aix et de Saint-Maximin.

Paul Raymond. — Les enceintes préhistoriques du Bas-Languedoc et de la Provence.

A. Wirth. — La race alpine dans l'histoire

On peut former trois groupes des questions abordées à cette séance :

Les études sur les grottes de Grimaldi ;

Diverses questions d'archéologie locale ;

Les études sur les enceintes dites Ligures.

Cette dernière catégorie de questions présentait un intérêt archéologique de premier ordre pour le Congrès de Monaco, cette ville ayant plusieurs de ces enceintes dans son voisinage immédiat, et des travaux méthodiques ayant été préparés par M. P. Goby entre autres. Mais malheureusement le Congrès, pour les raisons que nous indiquons plus haut, n'a pas eu le temps d'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite cette importante question des enceintes préhistoriques. C'est ainsi qu'on a remis à une séance ultérieure (qui n'est jamais venue) l'examen de la proposition de M. le Dr Guébhard de rechercher les moyens de dresser un inventaire général des enceintes préhistoriques, comme il existe un inventaire des dolmens.

Cette proposition du Dr Guébhard méritait à elle seule d'arrêter l'attention du Congrès pendant une séance entière au moins.

Personne ne conteste l'importance d'un semblable inventaire, on se rend compte qu'une telle entreprise ne peut être l'œuvre d'un homme, un Congrès seul semble capable de poser les bases d'entente entre les archéologues qui veulent et qui peuvent contribuer à établir cet inventaire et on ajourne une proposition aussi capitale, pour permettre à chacun de dire sa petite histoire.

La cinquième séance du jeudi matin comportait :

H. Breuil. — Evolution de la peinture et de la gravure murale à l'époque du Renne.

H. Breuil. — Quelques exemples de dessins stylisés ou dégénérés à l'époque du Renne.

Ed. Piette. — Sculpture négroïde dans ses rapports avec les caractères physiques de l'homme du Néanderthal.

G. Lalanne. — Présentation d'un os gravé représentant une femme de la Madeleine.

François Daleau. — Deux nouvelles gravures de la grotte paléolithique de Pair-non-Pair (Gironde).

G. Lalanne. — Présentation d'une gravure de sanglier et de dessins sur galet de Laugerie-Haute.

P. Girod. — Contribution à l'étude des bâtons percés dits bâtons de commandement. — Un nouveau bâton de la Madeleine.

Baron de Loë. — Contribution à l'étude des temps intermédiaires entre le paléolithique et le néolithique.

Coutil. — Passage du paléolithique au néolithique en Normandie.

Georges Poulain. — Etude sur les temps intermédiaires entre le paléolithique et le néolithique.

La séance de l'après-midi :

Louis Siret. — Les origines de la civilisation néolithique en Occident.

E. Vanden Broeck. — Sur les sépultures de Furfooz.

Ulysse Dumas. — La grotte des fées à Tharaux (Gard).

Waldemar Schmidt. — Dernières découvertes archéologiques préhistoriques en Danemark.

G. Carrière. — Fouilles dans les grottes et les dolmens cévenols.

Maurice Hoernes. — Les premières céramiques en Europe centrale (Essai d'établir deux grandes périodes de l'âge néolithique à l'aide de deux styles de l'art décoratif).

D. Frœhlicher. — Un nouveau dolmen de l'Aisne.

G. Lalanne. — Contributions à l'étude des populations néolithiques du Bas-Médoc.

Eugène Pittard. — Succession des types craniens dans les stations lacustres de la Suisse.

G. Lalanne. — Présentation d'une série de pièces du lac Chalin (Jura).

Abbé Hermet. — Les statues menhirs.

Cet ordre du jour, très chargé, n'a pu être suivi absolument.

Bien que ne pouvant pas imprimer des observations qui ont été faites pendant ces séances ou à leur suite, on peut regretter cependant que les questions de personnalité y aient tenu une trop grande place. M. Girod n'a pas cru devoir terminer sa communication, un des congressistes discutant chaque passage de son exposition avec un ton où la réserve scientifique n'était peut-être pas assez ménagée[1].

La question de la vulgarisation des connaissances archéologiques ayant été soulevée par M. Jacquot, une courte discussion permit de se rendre compte combien le Congrès était favorable à cette vulgarisation, et à la suite d'un discours de M. Bayet, répondant à l'auteur de cet article, dans lequel le savant directeur de l'enseignement supérieur déclarait qu'on ne pouvait pas demander aux instituteurs d'être les ouvriers de cette diffusion, vu les services innombrables dont ils sont déjà chargés, plusieurs congressistes signèrent un projet de vœu qui fut remis au bureau. Bien que celui-ci n'ait pas cru devoir lui donner de suite, nous croyons utile de le reproduire, ne serait-ce que pour le voir reprendre par un autre Congrès.

« Le Congrès émet le vœu que les études archéologiques soient favorisées dans les campagnes par des moyens divers, notamment par l'action personnelle des membres des sociétés savantes; distribution de manuels très sommaires mais illustrés; recommandation émanant du Ministre de l'Instruction publique; formation de musées scolaires avec le concours des élèves des écoles. »

Le vendredi matin, la VII[e] séance comprenait, outre les questions examinées la veille :

H. Martin. — Superposition de deux tailles, d'âges différents, sur un même silex.

1. Nous ne relevons cet incident que parce que des insinuations peu bienveillantes pour M. Girod ont été faites en dehors des séances du Congrès. Nous en ignorons l'auteur; mais, vu le procédé, digne d'un élève de Loyola, notre sympathie pour le savant professeur de la Faculté de Clermont n'a pu que s'en accroître.

Cotte. — Le néolithique de la région de Grasse.

Tabariès de Grandsaignes. — La navigation primitive et les procédés de fabrication des pirogues monoxyles.

Capitan, Breuil, Peyrony. — Les proboscidiens, félins et ursidés sur les parois des grottes ornées.

Capitan. — Les grottes préhistoriques à parois décorées.

J. Bouyssonie. — La grotte de Font-Robert.

Bardon, J. Bouyssonie, A. Bouyssonie. — La grotte de Font-Robert.

Capitan, Breuil, Clergeau et Peyrony. — Les graveurs de la grotte des Eyzies.

Capitan, Breuil et Peyrony. — Les figurations humaines sur les parois des Combarelles et de Font-de-Gaume.

Celle de l'après-midi :

Coutil. — Considérations très générales sur le cuivre et le bronze en Normandie.

Déchelette. — Distribution géographique des cachettes de l'âge du bronze en France.

L. de Marton. — La répartition locale des monuments de l'âge du fer en Hongrie.

M. de Saint-Venant. — Sphéroïdes de l'âge du bronze et leur répartition en Gaule.

Arthur Evans. — Egéen, Minoén, Mycénien.

Maurice Hoernes. — La nécropole de Hallstatt. (Essai de division systématique.)

Abbé Parat, — Les stations de Hallstatt et de la Tène dans les vallées de la Cure et de l'Yonne.

Costa de Beauregard. — Cuirasses et Cnémides de l'époque de Hallstatt. Les objets d'or préromains de la Gaule.

Gabriel Carrière. — Curieux instruments en fer recueillis dans des sépultures antiques.

M. de Saint-Venant. — Présentation d'anciennes épées supposées boïennes.

Basile Modestov. — Les Osques, peuple de la Campanie, étaient-ils de race aryenne?

A 5 heures, *Conférence* (avec projections) de M. le Prof. Oscar Montelius sur l'*Age du bronze en Suède*.

Devant la surcharge des séances, bien des congressistes regrettaient que le nombre des questions ne soit pas limité : M. de Munck, le savant archéologue belge, estimait que « les résultats du Congrès seraient infiniment plus appréciables si un ordre de question était seul en discussion pour chaque séance, car on pourrait ainsi échanger des idées et se fixer sur l'état actuel de la question traitée ».

Le samedi matin se tint la IXe et dernière séance pour l'examen des mémoires suivants :

A. Debruge. — Fouille de la station Ali-Bacha (Moustérien en place).

De Gérin-Ricard. — Note sur des silex d'Asie-Mineure importés à Marseille.

MM. Capitan et Arnauld d'Agnel. — Présentation de silex des fèves importées d'Orient à Marseille et de silex égyptiens de l'île Riou près Marseille.

Flamand. — Nouvelles observations sur le préhistorique du Sahara (formes peu connues de taille et mégalithes à tête de chouette). Contacts de la Libye intérieure et de l'Égypte à l'époque néolithique. — Mesures de préservation des monuments rupestres.

MM. Capitan et Boudy. — Nouvelles recherches préhistoriques dans le Sud Tunisien.

L. Jacquot. — Les troglodytes du Djebel Aurès.

J. Breuil. — Dégénérescence des figures d'homme, de têtes de bœuf et d'oiseaux dans la céramique peinte de Suse.

Fred. Kunz. — La collection de jade « Heber R. Bishop » au Musée Métropolitain des Arts à New-York.

Dr Verrier. — L'utilité de la pelvimétrie anthropologique. Sur les mesures anthropométriques.

Dr Montané. — L'homme de Sancti Spiritus (Cuba).

Dr Papillaut. — Rapport de la Commission d'unification des mesures anthropométriques.

L'après-midi avait lieu l'excursion au Mont-Bastide, remarquable enceinte fouillée par M. le chanoine de Villeneuve.

M. Sansève, architecte à Monaco, qui a relevé le plan de l'enceinte et qui en a suivi les fouilles, fit sur place la description du monument et montra les endroits fouillés.

Le Mont-Bastide est une des plus intéressantes enceintes de ce genre qu'on puisse étudier. La position rendait la place presque inaccessible, les murailles qui couvraient les côtes les moins abrupts, les feuillets de *roches relevées* qui parsèment l'isthme rattachant le promontoire au massif voisin, tout participait à en faire un centre d'habitation remarquablement protégé.

Les nombreux bancs de rochers relevés ont contribué à l'antique aménagement de l'enceinte que les occupants complétèrent par des dalles brutes mises debout et délimitant la forme et la grandeur des cases. Une sorte d'avenue existe au centre de l'enceinte, la partageant en deux parties. Sur le côté face à la mer se trouvent des bases de cases superposées sur trois étages. Il y a là dans l'ensemble de ces vestiges et de leur disposition des éléments précieux d'étude pour la reconstitution des conditions d'existence des lointains ancêtres qui ont occupé l'enceinte. Question d'autant plus intéressante que, dans la région, de nombreuses localités, qu'il nous a été donné de visiter, présentent un système de groupement des habitations qui se rattache directement à celui du Mont-Bastide et qui semble n'en être qu'une survivance : Bormes, Gonfaron, Coyolin, Grimaud, Roquebrune entre cent autres, en offrent des spécimens dans leurs vieux quartiers. Et une localité qui les résume et semble avoir encore mieux conservé le type primitif, est *Eze* (A.-M.), où la superposition des

habitations, leur exiguïté, leur simplicité et leur rusticité ont les plus grands rapports avec celles qui pouvaient exister dans l'enceinte que nous étudions. Or, *Eze* se trouve sur un pic étroit, au pied même du Mont-Bastide. Et ce n'est pas faire une hypothèse invraisemblable que de dire qu'*Eze* a été le centre d'habitations qui a succédé à l'enceinte de pierres. Il y a eu évolution dans le genre de constructions, mais évolution lente ; et dans les premiers siècles de son existence, Eze devait être aussi incommode et aussi rustique que l'antique enceinte. Quand les localités comme celle d'Eze auront été transformées par notre édilité moderne, nos neveux auront de la peine à saisir les rapports pouvant exister entre une antique cité comme le Mont-Bastide et les villes modernes ; les chaînons intermédiaires ayant disparu, la filiation ne semblera plus possible.

Plusieurs congressistes avant de se rendre au Mont-Bastide avaient été visiter l'enceinte des Mules, au-dessus de Monte-Carlo. M. Sensève, qui avait conduit la caravane, en fit la description sur place.

C'est un petit promontoire avec barre de rochers, dont l'isthme est coupé par une dépression, sorte de fossé, et par un massif de maçonnerie formant comme une tour. A ce massif aboutit une puissante muraille très bien conservée qui descend sur la pente et coupe le passage du côté de l'abrupte. Ce mur est formé de gros blocs en parement, le centre est un mélange de pierres et de terre qui constitue comme un blocage.

Cent quarante monnaies puniques auraient été trouvées dans cette enceinte,

M. le chanoine de Villeneuve a publié un important travail sur ces enceintes : *Essais archéologiques sur les Castellaras de la région de Monaco, avec dessins relevés et plans par G. Sensève. Monaco, 1905*, mais malheureusement cet intéressant ouvrage n'est pas mis dans le commerce.

Le dimanche après midi avait lieu la séance de clôture. M. Bayet prononça un discours pour remercier les congressistes des travaux présentés, et le président, M. Hamy, pria le prince Louis, qui assistait à cette cérémonie, d'être l'interprète du Congrès près du prince Albert pour le remercier de sa généreuse hospitalité. En prononçant la clôture de la XIII[e] session, il donna rendez-vous aux archéologues pour 1909 à Dublin, où se tiendra la XIV[e] session.

Comme complément du Congrès, le mardi 24 avait lieu une belle et importante excursion aux environs de Grasse, sous la direction de M. Paul Goby. Une soixantaine de congressistes, dont plusieurs dames, y prirent part et visitèrent 11 monuments et, bien que venus pour l'archéologie, les membres de la caravane ne dédaignèrent pas l'étude du beau paysage parcouru. car la route serpentait dans les montagnes, dont quelques-unes avaient 15 ou 1.600 mètres d'altitude et montraient à leurs sommets des tapis de neige non encore fondue. De 9 à 11 heures, on visita les dolmens sous tumulus du Brusquet, de Serre Dinguille, des Bernards, de la Graou. A 11 heures 1/2, halte à Saint-Cézaire, pittoresque localité au-dessus de la vallée de la Siagne, pour

déjeuner. Au dessert, M. Cartailhac porta un toast où il rappela que les archéologues n'avaient pas attendu les diplomates pour faire l'entente cordiale entre les peuples. Le sympathique archéologue danois Waldemar Schmidt lui répondit, et après un salut aux dames[1] qui faisaient partie de l'excursion, on reprit le voyage. De 1 à 5 heures, les congressistes visitèrent successivement le dolmen sous tumulus de Maubans, fouillé par le M. le Dr Guébhard, et un tumulus à petites dalles, voisin du précédent ; le dolmen des Puades, et à côté de ce dernier, un tumulus à petites dalles ; l'enceinte de Maubans ; un dolmen entre Maubans et Saint-Vallier. L'excursion se termina par la visite de l'enceinte de Castel-Assout, près Saint-Vallier.

Dans l'enceinte même, M. le Dr Guébhard offrit un lunch aux congressistes. Une table ornée de guirlandes de fleurs était somptueusement chargée des plus délicates friandises de l'art du pâtissier.

Après le lunch et les remerciements au Dr Guébhard et à sa famille pour son gracieux accueil, et à M. P. Goby pour l'activité et le dévouement dont il a fait preuve pour rendre cette belle excursion des plus agréables et des plus instructives pour tous les excursionnistes, il ne restait à ceux-ci qu'à reprendre la route de Grasse, où on arriva assez tard dans la soirée.

Les deux enceintes visitées ont été publiées par MM. Guébhard et Goby dans leur travail sur *les Enceintes préhistoriques* (Congrès de l'Assoc. franç. avanc. des sciences. Session de Grenoble 1904). Pour les dolmens, ils feront l'objet d'un travail que doit publier M. P. Goby.

Sans vouloir en rien empiéter sur le terrain de notre dévoué cicerone, nous pouvons dire que les dolmens visités ont un air de parenté incontestable ; nous croyons même difficile de créer deux types avec les dolmens et les tumulus à petites dalles. Dans les uns comme dans les autres, il n'existe pas de dalles de recouvrement, les deux genres ont des murettes, les matériaux employés sont les mêmes, les dimensions ne varient pas beaucoup, la forme seule est différente, et encore ?

On peut en juger par les éléments suivants qui permettent de se faire une idée du genre des monuments visités par le Congrès.

Le dolmen des Puades mesure 1 m 55 de longueur sur 1 m 36 de largeur ; il est composé de 4 dalles-supports encore en place, et une murette forme un coin. Le tumulus à petites dalles voisin du dolmen est formé de 4 dalles avec des petites murettes aux angles, et il mesure 1 mètre sur 1 mètre. La hauteur seule varie, elle est plus du double pour le dolmen que pour le tumulus à petites dalles. Un côté du dolmen a 1 m 66 de haut et un autre 1 m 32, alors que les dalles les plus hautes du tumulus ne dépassent pas 63 centimètres.

La forme carrée du tumulus à petites dalles n'est pas un obstacle au rapprochement.

Le dolmen de Maubans, quartier du Dégoutail, mesure 1 m 45 dans

1. 70 dames ont été inscrites comme souscripteurs du Congrès. Mme Berillon, Mlle Capitan, Mme Déchelette, Lady Evans, Mme Flamand, Mme Girod, Mme Imbert, Mme de Munck assistaient aux séances, entre beaucoup d'autres dont les noms ne nous sont point connus.

un sens et 1 m 35 dans l'autre, et si deux des dalles ont 1 mètre et 1 m 28 de hauteur, deux autres ne mesurent que 38 et 47 centimètres de haut.

Il me semble probable que la toiture de ces monuments était formée de chevrons de bois recouverts de pierres, car les dalles susceptibles de recouvrir l'espace vide font absolument défaut dans les décombres de ces dolmens, et, vu l'abondance de la pierre dans la région, rien ne permet de supposer qu'elles ont été enlevées pour un besoin quelconque.

Martial Imbert.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Grotte sépulcrale en Catalogne.

Amador Romani y Guerra, trésorier de l'Institut catalan d'histoire naturelle, à Barcelone, nous annonce que, dans une de ses explorations aux environs de cette ville, il a découvert, près d'Igualada, une grotte sépulcrale. Elle lui a donné, entre autres objets, une grande abondance de fragments de céramique, des os en quantité, des morceaux de bois et du charbon.

Signalons encore : 1° un silex taillé ; 2° une sorte de poinçon confectionné avec un petit os, dont la base articulaire est percée d'un trou destiné probablement à l'emmancher au bout d'une hampe, comme le font les sauvages de l'Amérique du Sud ; 3° une perle découpée dans une valve de pétoncle, analogue à celles que l'on rencontre dans les dolmens du Midi de la France.

Fouilles d'Alise.

Le Petit Journal annonce qu'au cours des fouilles pratiquées actuellement sur le Mont-Auxois, on aurait mis à jour un atelier de forgeron, où l'on aurait trouvé, outre des outils et des ustensiles très variés, de nombreux fers à ferrer les chevaux. Cette découverte, ajoute le correspondant du journal, donnerait la certitude que, dès l'époque romaine, l'on ferrait les chevaux à Alesia.

NOUVELLES

Exposition d'archéologie provençale.

A l'occasion du Congrès international d'archéologie préhistorique de Monaco, la Société archéologique de Provence a organisé à Marseille une Exposition spécialement consacrée à l'archéologie de la région.

Cette exposition, installée au palais de Longchamp (Muséum d'histoire naturelle) par les soins de MM. H. de Gérin-Ricard, Jules Baillon, Ed. Barthelet, H. Bout de Charlemont, M. Dalloni, J. Hillereau, P. Mounet, F. Magnan, Repelin et G. Vasseur, a été ouverte du 1er au 30 avril.

NÉCROLOGIE

E. RENEVIER

Une dépêche de Lausanne, adressée aux journaux le 5 mai dernier, nous a appris la triste fin d'un des savants les plus distingués de la Suisse, Eugène Renevier, mort à la suite d'une chute dans la cage d'un ascenseur.

Né en 1831, Renevier était professeur de géologie à l'Université de Lausanne et président de la Société géologique suisse. Il prit en 1885, au Congrès géologique de Berlin, une part active aux travaux de la commission internationale de la carte géologique d'Europe, dont il était le rapporteur. Son rapport a puissamment contribué à faire adopter l'unification de l'emploi des couleurs en géologie ainsi que l'unification de la légende des cartes géologiques.

J.-D. BOURDOT

Le 21 avril dernier est mort dans sa propriété de Combs-la-Ville, à l'âge de 69 ans, Jules Damase Bourdot, ingénieur des arts et manufactures. Il avait réuni une très belle collection d'objets préhistoriques. C'est à lui, notamment, qu'appartenait une grande partie des pièces lacustres de Clairvaux et de Chalain que nous avons eu l'occasion de publier.

P. TOMMASINI

Nous avons encore à signaler la perte d'un des hommes qui ont le plus activement contribué au développement des études préhistoriques en Algérie, le Dr Paul Tommasini, mort dans son pays, à Avapessa (Corse), le 6 mai, à l'âge de 68 ans.

Tommasini exerça longtemps la médecine en Algérie, d'abord comme médecin milititaire, puis comme médecin civil. Les loisirs que lui laissaient ses occupations professionnelles étaient consacrés à la science avec autant de dévouement que de désintéressement. Presque tous ceux qui se sont occupés de préhistoire dans la province d'Oran lui doivent de précieuses indications. Connaissant à fond le pays, où il comptait de nombreuses sympathies, il était heureux de pouvoir venir en aide aux chercheurs. Les renseignements scientifiques qu'il leur fournissait si obligeamment étaient souvent accompagnés d'utiles conseils et d'efficaces recommandations.

C'est lui qui signala, entre autres découvertes, celle du curieux gisement quaternaire de Ternifine, près de Mascara.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LOT

Cahors. — Musée de la Ville, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1858 (Cons. : Calmon). Histoire naturelle régionale. Antiquités préhistoriques, gauloises, égyptiennes et romaines. Série gallo-romaine, locale : jouets recueillis dans le tombeau d'un enfant, meules, poteries, etc... Monuments lapidaires. Numismatique.

Figeac. — Musée cantonal.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON. PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 7 JUILLET 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CAMPS ET ENCEINTES DE FRANCE

L'étude des camps et des enceintes est plus que jamais à l'ordre du jour. Mon savant et actif collègue, le Dr A. Guébhard, vient de proposer d'en reprendre l'examen.

Depuis longtemps déjà de nombreux travaux ont été publiés sur ce sujet par des archéologues et des préhistoriens éminents, mais ces efforts isolés n'ont pas apporté beaucoup de lumière. La question reste toujours fort embrouillée.

Ayant eu ces dernières années, au cours d'explorations géologiques dans les préalpes maritimes, l'occasion de voir une quantité d'enceintes dont l'origine paraît fort ancienne, A. Guébhard les a enregistrées avec grand soin. Un de ses collaborateurs, Paul Goby, a ensuite examiné en détail plusieurs d'entre elles et en a donné d'excellentes monographies. Mais Guébhard a aussitôt compris que, pour qu'une étude de ce genre puisse être réellement profitable, il était nécessaire qu'elle soit précédée d'une enquête générale, et qu'il était tout d'abord indispensable de procéder à l'élaboration d'un inventaire aussi complet que possible des camps retranchés de la France et même de l'étranger, inventaire semblable à ceux que nous possédons pour les dolmens et les menhirs. Comme c'est là un travail qui réclame le concours de nombreuses bonnes volontés, il a songé à faire appel aux groupements scientifiques.

Après s'être adressé, sans grand succès, il faut le recon-

naître, à l'Association française pour l'avancement des sciences et au Congrès international de Monaco, notre collègue, ne se tenant pas pour battu, a eu l'heureuse idée de porter la question devant la Société préhistorique de France, qui ne la perdra certainement pas de vue.

A cette occasion, j'ai pensé qu'il pouvait être utile de publier dès à présent un relevé sommaire des camps et enceintes de France que j'ai dressé avec G. de Mortillet, il y a environ dix ans. Mon excellent ami Martial Imbert, qui s'occupe depuis longtemps d'une façon toute spéciale de la question, devait le revoir et le compléter avant sa publication. Mais, afin de ne pas retarder cette dernière, je crois qu'il est préférable de le donner tel qu'il a été fait.

Si incomplet que soit cet inventaire, ce sera toujours un point de départ. Il pourra par la suite être corrigé et complété, grâce aux travaux déjà parus et à ceux que ne peut manquer de susciter l'enquête ouverte par la Société préhistorique sur la proposition du Dr Guébhard.

A. DE MORTILLET.

INVENTAIRE DES CAMPS ET ENCEINTES DE FRANCE

AIN

Ceyzérieu, à Aignoz.
Château-Gaillard, non loin de l'Albarine.
Rignieux-le-Franc, bois de Samans.

AISNE

(Étudiés surtout par O. Vauvillé et Ed. Fleury.)

Beaurevoir. Nord de la commune.
Bourg-et-Comin, colline de Comin.
Chassemy.
Condé-sur-Aisne.
Condé-sur-Suippe.
Épagny (moyen âge).
Flavy-le-Martel. Le Coquerel.
Gernicourt.
Juvincourt et Damary. Plateau de Mauchamp.
Montigny-l'Engrain. *Le Châtelet* (beuvraysien).
Pasly.
Pommiers (beuvraysien).
Saint-Thomas. Vié-Laon.

ALLIER

Château-sur-Allier.
Châtillon.
Ferté-Hauterive (La).
Hérisson, Cordes.
Montoldre.
Thiel.

ALPES-MARITIMES

(115 enceintes inventoriées par A. Guébhard.)

Aspremont. Les Barri.
Broc (Le).
Cabris, les Oudides.
Châteauneuf-de-Nice.
Èze. Le *Castellas*, à Saint-Laurent.
Grasse. *Castellaras*.
Roquebrune. Mont-Agel.
Saint-Vallier, 5.
Tourrettes, 2.
Trinité-Victor (La). Mont des Fourches.
Turbie (La), 2.
Vallauris, Mont-Incourdoules.
Villefranche. Mont-Pacanaglia.

ARDENNES

Châtelet (Le).
Machault.

ARIÈGE

Caumont.
Ségura.

AUBE

Bar-sur-Aube. Sainte-Germaine.
Bourdenay-le-Hayer.
Chaource.
Chassenay,
Etrelles. *Les Carrés*.
Fontaines.
Juzanvigny. *Le Haut-Guet*.
Lesmont. *Camp de César*.
Lusigny. *La Fortelle*.
Marigny.
Mesnil-Saint-Père. *Le Camp*.
Montaulin.

Soulaines. Villemahu.
Villehardouin.
Villemoyenne. *Le Camp.*
Ville-sur-Terre.

AVEYRON

Castelmary, sur 4 sommets.
Druelle. *Camp de César.*
Laissac. *Camp de César.* Montberle.
Lapanouse.
Murasson. Martinarie.
Salles-la-Source. Cadayrac et Souyri, 2.
Saint-Just, Miramont.
Sonnac. *Lieucamp.*

BOUCHES-DU-RHÔNE

Aix. Entremont.
Baux (Les).

CALVADOS

Amayé-sur-Orne.
Banville. *Camp de la Burette.*
Bénouville.
Bernières-sur-Mer.
Beuville.
Bretteville-sur-Laize.
Campandré.
Castillon, a tiré son nom de l'enceinte.
Commes. *Camp d'Escures.*
Courcy.
Fumichon, à Grateloup. *Remparts du Plessis.*
Harmars.
Hoguette (La).
Hottot-les-Bagues. *Camp des Anglais.*
Leffard. Bois-du-Bel.
Lisieux. *Camp du Castellier.*
Mittois. *Camp de Quéverne.*
Montviette.
Moulinés.
Moult. La Hogue.
Ouilly-le-Vicomte. *Camp du Mont-Hélery.*
Plessis-Grimoult (Le).
Saint-Désir. *Camp du Câtelier.*
Soumont-Saint-Quentin.
Trois-Monts.
Tronquay. *Château-Goubian.*
Villers-Canivet, 2.

CANTAL

Apchon.
Beaulieu. Journiac.
Champs-de-Bort.
Escorailles.
Mauriac, 3 (*vitrifications*).

CHARENTE

Alloue, 2, Bois de la Garenne et Fossés des Redons.
Aubeterre.
Benest, 2.
Brigueil, 2, dont le *Camp d'Anglard.*
Cellefrouin. *Camp du Combat.*
Chadurie.
Challignac.
Champagne-Mouton. *Camp d'Ambournet.*
Chasseneuil, 2.
Chassiecq.
Criteuil-la-Magdeleine.
Etagnac.
Grand-Madieu (Le).
Isle-d'Espagne (L').
Jarnac.
Lindois. *Camp de la Giraldie.*
Loubert. Petit-Mas-Dieu.
Magnac-sur-Touvre.
Métairies (Les).
Montjean.
Petit-Lessac.
Roullet.
Roussines.
Saint-Christophe.
Sainte-Sévère. *Fort Sévère.*
Salles-d'Angles, 3.
Saulgond.
Soyaux (*vitrifié*).
Villejoubert.
Vœuil-et-Giget (*vitrifié*).

CHARENTE-INFÉRIEURE

Dœuil.
Jonzac.
Thenac. Le Peu-Richard (néolithique).

CHER

Allogny. *Camp de Haute-Brune.*
Aubigny. *Camp des Vieux-Châteaux.*
Avord. *Camp de César*, à Thérieux.
Baugy, 2, l'un *Camp de Vercingétorix.*
Bengy-sur-Craon. *Fossés de Bouchetin.*
Blancafort.
Bourges (*Avaricum*) (beuvraysien).
Drevant.
Dun-le-Roi, 4.
Farges-en-Septaine. *Camp du Dureau.*
Groutte (La). *Camp de César.*
Henrichemont. *Fossés du Grand-Géant.*
Humbligny.
Ids-Saint-Roch.
Ineuil.
Ivoy-le-Pré. *Grand-Géant.*
Levet.
Ménétréol-sur-Sauldre.
Mornay-Berry.
Morogues. *Grand-Géant.*
Morthomiers.
Moulins-sur-Yèvre. *Camp de César*, 2.
Nohant-en-Gout.
Oizon.
Preuilly.
Primelles.
Quincy-sur-Cher.
Rians.
Saint-Loup.
Saint-Outrille.
Saint-Saturnin. *Camp de Bagneux.*
Saligny-le-Vif.
Sidiailles. *Camp de César.*
Soulangis.
Subdray (Le).
Vierzon, 2.
Villeneuve.

CORRÈZE

Albussac. Roc-de-Vic.
Feyt.
Masseret. *Camp de César.*
Ménoire. Puy de Roc-de-Vic et Puy de Châtellux.
Monceaux. Puy du Tour.
Neuville.
Ussel.
Yssandon.

CÔTE-D'OR

(Étudiés par Clément Drioton.)
Auxey-le-Grand. *Camp de Montmeillant.*
Bard-le-Régulier.
Béneuvre.
Bligny-sur-Ouche. *Le Châtelet.*
Champignolles-les-Hospitaliers.
Charrey-sur-Seine. *Camp de Vauxoué.*
Chassey (néolithique et romain).
Laignes (beuvraysien).
Montmoyen. *Castellenet.*
Recey-sur-Ource.
Vertault (beuvraysien).

CÔTES-DU-NORD

Brélidy.
Caouennec.
Carnoët.
Haut-Corlay.
Hénansal. *Enceinte de Durétal.*
Lantic.
Merdrignac.
Plédran. Camp de Péran (*vitrifié*).
Plémy.
Plésidy.

CREUSE

Aubusson.
Bonnat. *Camp de César.*

Grand-Bourg (Le).
Guéret. Châteauvieux (*vitrifié*).
Lourdoueix-Saint-Pierre.
Pionnat (*vitrifié*).
Pontarion.
Puy-de-Gaudy (*vitrifié*).
Saint-Eloy. *Camp de César.*
Saint-Georges-Nigremont. Muraut.
Saint-Vaury. Mont-Bernage.
Soubrebost.
Sermur (*vitrifications*).
Souterraine (La). Malouze.
Thauron (*vitrifié*).
Toulx-Sainte-Croix.

DORDOGNE

Atur.
Bersac-le-Petit, 3.
Campagnac.
Campagne.
Carlux.
Champs-Romain.
Chapelle-Saint-Jean (La). *Camp de César.*
Coulaures.
Coulounieix (beuvraysien).
Fleurac.
Nailhac.
Neuvic-sur-l'Isle.
Périgueux, 2.
Proissans.
Saint-Barthélemy.
Sainte-Eulalie-d'Ans.
Saint-Géraud-de-Corps.
Saint-Médard (*vitrifié*).
Saint-Pardoux-la-Rivière. *Camp de César.*
Saint-Priest-les-Fougères.
Terrasson.
Urval.

DOUBS

Baut, 2.
Baumes-les-Dames. *Camp de Buremont.*
Byans. *Châtelard.*
Montbéliard. Mont-Bart.

EURE

Acquigny. *Château-Robert.*
Bérengeville-la-Campagne.
Bouquelon. *Les Forts.*
Brionne, côte de Montchal.
Canappeville, au Boullay.
Caorches. *Enceinte de Bulle.*
Écouis.
Évreux, à Nétreville.
Feugrolles.
Freneuse (*vitrifié*).
Pinterville. *Fort aux Anglais.*
Saint-Pierre-d'Autils.
Tourneville, 3.
Vernon, au Vernonnet. *Le Camp Romain.*
Villettes, le Manège.

EURE-ET-LOIR

Alluyes.
Landelles. *Le Camp Romain.*
Mérouville.
Montlouet.
Prudemanche. *Camp des Marnières.*
Saint-Piat. *Camp de César.*
Saint-Remi-sur-Avre. *Camp de César.*

FINISTÈRE

Argol, au Merdy.
Arzano, 2.
Bannalec, 2.
Beuzec-Cap-Sizun, 5.
Brasparts, 2.
Briec, plusieurs.
Camaret. *Camp Romain.*
Carhaix, à Kermoisan.
Cast, à Lelsach.
Châteauneuf, à Lesneven.
Cléden-Poher, à la Roche.
Clohars-Carnoët.
Combrit, 2.
Coray, au Sallou.
Crozon.
Dirinon, 2.
Elliant, 2.

Ergué-Armel, 2 (*vitrifiés*).
Ergué-Gabéric, 2.
Esquibien.
Faou (Le).
Folgoët (Le).
Gouesnach, à Saint-Cadeu.
Goulien, 3.
Hanvec, 2.
Huelgoat, 2.
Kerfeunteun, 2.
Landivisiau.
Landudec.
Lanmeur.
Laz, à Tudaval.
Lennon, à Kerdrézec.
Leuhan, à Coat-plin-Coat.
Locmaria, moulin du Kann.
Locronan, 2.
Loqueffret.
Mahalon.
Martyre (La).
Meilars, 3.
Melgven, à Kergoat.
Motreff.
Penhars.
Penmarch.
Pleuven, 2.
Pleyben, à Bourgol.
Ploaré.
Plogastel-Saint-Germain, 3.
Plogoff. Pointe du Raz.
Plogonnec.
Plomelin, près Penhoat.
Plomodiern, 3.
Plonéis, 2.
Plonéour-Lanvern.
Plonevez-Porzay.
Ploudaniel.
Plouégat-Guerrand.
Plougasnou.
Plougastel-Daoulas.
Plouguin.
Plouhinec, à Kélouer.
Ploumoguer.
Plozévet.
Pluguffan.
Pont-Croix.
Ponthou (Le).
Pont-l'Abbé, plusieurs.
Pouldergat, 3.
Poullan, 2.
Primelin.
Quimerc'h, le Murion.
Rosnoën.
Saint-Divy.
Saint-Evarzec.
Saint-Goazec, 2.
Saint-Jean-Trolimon (romain).
Saint-Yvi.
Scaër.
Sizun, 3. Castel-Coz.
Spézet.
Tréguennec. Castel-Péron.
Trégunc.
Tréhou (Le).
Trévoux (Le).

GARD

Brignon. Serre de Brienne (beuvraysien).
Laudun. *Camp de César*.
Nages (préromain).
Sauve. *Camp de Mus*.

GIRONDE

Bellefond.
Frontenac.
Landiras.
Loubens,
Lugasson.
Moulon.
Pessac.
Targon.

HÉRAULT

Montady. *Camp d'Enserune*.
Murviel (murs sans mortier).

ILLE-ET-VILAINE

Bains, à La Ferrière.
Bourg-Barré.
Campel.
Chapelle-Janson (La).
Coësmes.
Gévezé.
Janzé.

Maure.
Montours.
Pacé.
Sain-Erblon.
Saint-Just.
Selle-en-Luitré (La).
Vieuxvy-sur-Couesnon.

INDRE

Anjouin.
Arthon.
Bagneux.
Beaulieu.
Briantes.
Brives, 2.
Chabris.
Chaillac.
Champenoise (La).
Châtillon-sur-Indre.
Châtre (La).
Chitray.
Ingrandes.
Guilly.
Levroux.
Luant.
Meunet-Planches. *Camp de Corny*.
Murs.
Niherne.
Notre-Dame-de-Pouligny.
Parnac.
Rosnay.
Saint-Florentin, 2.
Sassierges-Saint-Germain. *Camp de Blard*.
Saint-Benoit-du-Sault.
Thizay.
Villedieu. *Camp de Chambon*.

INDRE-ET-LOIRE

Amboise. *Camp des Chatelliers*.
Betz, 2.
Boussay.
Chambon. Lièvre-Château.
Chemillé-sur-Indrois.
Saint-Flovier. Châtre-aux-Grolles.

ISÈRE

Hières.

JURA

Barésia. *Châtelet*.
Barre (La).
Baume-les-Messieurs.
Belmont.
Bief-du-Fourg, *Châtelet*.
Briod. *Camp de Saint-Étienne-de-Coldre*.
Chainée-des-Coupis (La). Grands Tarraux.
Chapelle-Voland.
Château-Chalon.
Chaussenans.
Conliège. Coldres.
Gendrey.
Lavans-lès-Romange. *Camp d'Orchamp*.
Montmirey-la-Ville.
Orchamps.
Poids-de-Fiole.
Rye. *Camp de Baimey*.
Saint-Aubin.
Saizenay.
Syam.
Tour-du-Meix (La). *Camp de Saint-Christophe*.
Villers-Farlay.

LANDES

(30 Casteras étudiés par R. Pottier).
Habas. *Castera de Sanguinada*, 2.
Hinx.
Larbey. Candelouts.
Luglon.
Tercis.

LOIR-ET-CHER

Choué.
Droué.
Sougé-sur-Braye. *Camp de César*.
Viévy-le-Rayé.
Villebout.

LOIRE

Saint-André-d'Apchon (*vitrifié*).
Saint-Marcel-de-Félines (beuvraysien).

LOIRE-INFÉRIEURE

Avessac.
Couéron. *Camp de Bougon.*
Guérande.
Heubignac. *Camp d'Arbourg*, 2.
Pouliguen (Le).
Saint-Lyphard. *Grands-Fossés.*
Saint-Molf.

HAUTE-LOIRE

Saint-Maurice-de-Lignon. *Camp des Barries.*

LOIRET

Chambon. *Château de Montfras.*
Vitry-aux-Loges. *Château de Jarnonce.*

LOT

Cabrerets.
Cras. *Oppidum de Murseins* (beuvraysien).
Luzech. Impernal (beuvraysien).
Saint-Céré. *Camp des Césarines.*
Vayrac. Puy d'Issolud (beuvraysien).

LOT-ET-GARONNE

Hauterive.
Hautes-Vignes.
Lavergne.
Mas-d'Agenais (Le). *Castera.*
Monbahus.
Nérac.
Tournon-d'Agenais.

LOZÈRE

Grèzes.
Langogne.
Monastier (Le).
Saint-Chély-du-Tarn.

MAINE-ET-LOIRE

Beaupréau. La Ségourie (beuvraysien).
Beauveau. Richebourg.
Chênehutte-les-Tuffeaux.
Cholet.
Fief-Sauvin (Le) (beuvraysien).
Forges. La Garde.
Louroux-Béconnais (Le).
Montguillon, 2.
Ponts-de-Cé (Les).
Romagne (La). *Camp de la Boutrie.*
Sainte-Gemme-sur-Loire. *Camp de César.*
Saint-Rémy-en-Mauges.

MANCHE

Biards (Les).
Carolles.
Carteret.
Celland (Le Petit).
Chalandrey.
Gavray. *Châtel-Ogi.*
Jobourg. *Camp de Haguedick.*

MARNE

Cheppe (La). *Camp d'Attila.*

HAUTE-MARNE

Germaine.
Langres. *Camp de Rollanpont.*
Lannes. *Camp de Saint-Monge.*

MAYENNE

Saint-Jean-sur-Mayenne (*vitrifié*).
Sainte-Suzanne (*vitrifié*).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Champigneulles. La Fourasse (*vitrifié*).
Essey-lès-Nancy. Butte Sainte-Geneviève (*vitrifié*).
Foug. Moncel.
Gugney-sur-Vaudémont, la Montagne.
Jaillon. *Camp de Jaillon.*
Jezainville, Mont de Caite.
Messein. Camp d'Affrique (*vitrifié*).

Montenoy, le Signal.
Mont-l'Etroit, côte Chapion.
Saint-Max, La Trinité.
Thelod, la Côte.
Vandeléville, Framont.

MEUSE

Andernay.
Bar-le-Duc.
Beauzée.
Boviolles. *Camp de Naix.*
Fains.
Montsec.
Verdun-sur-Meuse.

MORBIHAN

Ambon. Le Cosquer.
Arzon. Pencastel.
Baden.
Bangor. Calastrenné.
Baud, 2.
Béganne. Les Maunys.
Berné. Zinsec.
Bieuzy. Castennec.
Bignan. Petit-Clésio.
Billio.
Brech. Saint-Dégan, 2.
Carentoir. *Camp des Romains.*
Carnac. Cloucarnac.
Caro, plusieurs.
Cléguérec, 2.
Crédin, plusieurs.
Elven, plusieurs.
Gacilly (La). Lande de Sigré.
Gourin, 2.
Groix. *Camp des Romains.*
Guégon. *Camp de Lescouet.*
Guénin, 3.
Langoëlan, 2.
Langonnet.
Lanouée, 2.
Larré. La Haie.
Lizio, 2.
Locmalo, plusieurs.
Locmariaquer. Lan-Bri.
Malestroit.
Ménéac.
Meucon.
Mohon. *Camp des Rouëts.*
Molac. Coëdigo.
Monteneuf. Ville-au-Comte.
Monterrein. Piperay.
Moréac.
Moustoirac. Kerbernard.
Muzillac, près Penmeur.
Naizin. *Le Camp.*
Neulliac, 2. Aux Quatre-Vents et au Porzo.
Nostang, 3.
Péaule. Au Château.
Peillac. *Le Camp Romain.*
Plaudren, plusieurs.
Pleucadeuc.
Pleugriffet.
Ploërdut, plusieurs.
Plœren, 2.
Plouay, 2.
Plougoumelen. Pontsal.
Plouhinec.
Plouray, plusieurs.
Pluherlin. Kerfériou.
Plumelec, 2.
Plumelin, 2.
Plumergat.
Pluvigner, plusieurs.
Questembert, 2.
Quily. *Les Châtelets.*
Quistinic. *En-Douez.*
Radenac. Rivières.
Réguiny, 2.
Roc-Saint-André (Le). Ville-Der.
Roudouallec, 2.
Saint-Aignan, 2.
Saint-Avé. *Castel-Ker-Nevé.*
Saint-Gravé. Lanvaux.
Saint-Guyomard, 2.
Saint-Jean-de-Brévelay.
Saint-Nolff. *Er Fordeu.*
Sarzeau. Toul-er-Serp.
Sauzon ou Port-Philippe.
Séglien, plusieurs.
Sérent, plusieurs.
Sulniac, plusieurs.
Theix, 2.
Tréal, Le Madry.
Treffléan, plusieurs.

NIÈVRE

Arthel.
Beaumont-sur-Sardolles, 2.
Châtillon-en-Bazois.
Chiddes.
Glux. Mont-Beuvray (beuvraysien).
Moulins-Engilbert, 2.
Moux, 2, dont un *Camp de César*.
Saint-Saulge.
Tracy-sur-Loire.
Trois-Vêvres. *Cité de Barbarie*.

NORD

Avesnelles. *Camp de César* (beuvraysien).
Lille. Wazemmes.

OISE

Babœuf. *Camp de César*.
Bailleul-sur-Thérain. *Camp de César*.
Bailly.
Bonneuil. Siramont.
Caisnes. Mont de Choisy.
Catenoy. *Camp de César* (néolithique, etc.).
Coudun. Mont Ganelon.
Cuise-la-Motte.
Dieudonné. *Camp de César*.
Gouvieux. *Camp de César*.
Hondainville. *Châteauvert*.
Méry.
Montigny-en-Chaussée. *Fort Philippe*.
Mouy. *Camp Barbet* (néolithique).
Orrouy. *Camp des Tournelles*.
Ribécourt. *Camp de Gilles*.
Roy-Boissy. *Fosse-Gadelon*.
Saint-Maximin. *Camp de César*.
Vieux-Moulin. Saint-Pierre-en-Chastres.

ORNE

Aubry-en-Exmes. *Château des Romains*.
Bailleul. Camp de Bière.
Bellême. Crochemélier.
Boucé. *Camp de Feuillet*.
La Courbe (*vitrifié*).
Igé. Crochemélier (N'est-ce pas double emploi avec Bellême).
Montabard.
Montmerrei. *Châtellier*.

PAS-DE-CALAIS

Arras.
Aubigny-en-Artois.
Bois-Bernard.
Camblain-l'Abbé. Bois des Prêtres.
Etrun.
Hauteville. *Le Camp*.
Houdain. Bois des Tours.
Lens. Mont-Eleu.
Montreuil-sur-Mer.
Nesles.
Noyelles-Vion.
Souchez.
Wancourt.

PUY-DE-DÔME

Aydat.
Billom.
Cendre (Le). *Camp de César*.
Charbonnier-les-Vieilles. Gour de Tazenat.
Labessette. *Camp de César*.
Martres-de-Veyre.
Orcival. *Castel de Servières*.
Roche-Blanche (Ma). Gergovie.

BASSES-PYRÉNÉES

Arthez. *Turon des Maures*.
Bardos. *Le Castella*.
Cambo. *Camp de César*.
Lay-Lamidou. *Turon des Maur*
Lescar.

HAUTE-SAÔNE

Amage, 2.
Auvet.
Beaujeu.
Bougey.

Bourguignon-lès-Morey.
Chariez.
Echenoz-la-Meline. *Camp de Cita.*
Ehuns. *Camp de César.*
Fleurey-les-Faverney.
Frotey-lès-Vesoul.
Héricourt. Mont-Vaudois.
Meurcourt.
Molay. Ville-de-Gray.
Montarlot-sur-Saolon.
Navenne. *Camp de Cita.*
Noroy-lès-Jussey.
Proiselière (La). *Le Camp Romain.*
Purgerot. *Le Châtelard.*
Villers-lès-Luxeuil. *Camp de César.*

SAÔNE-ET-LOIRE

Beaubery. *Camp de César.*
Berzé-la-Ville.
Bourbon-Lancy.
Bussières. Monsard.
Chalon-sur-Saône.
Chassey (néolithique, etc.).
Culles.
Gergy.
Grury. Chez-Richard.
Huilly. *Châtel-Romaine.*
Rully. *Camp-Varot.*
Saint-Mard-de-Vaux. *Le Châtelet.*
Saint-Martin-du-Mont. Château-beau.
Saint-Sernin-du-Plain. Rome-Château.
Salle (La).
Sennecey-le-Grand. *Camp de Cyrie.*
Solutré. La Roche.

SARTHE

Mamers.

SAVOIE

Apremont. *Tranchée des Sarrazins.*
Albens.
Saint-Alban.

HAUTE-SAVOIE

Mégève. Le Fabor.
Monnetier-Mornex. Le Petit-Salève.
Saint-Gervais.

SEINE-INFÉRIEURE

Bénouville-sur-Mer.
Bois-Himont (Le).
Bracquemont. Cité de Limes. *Camp de César.*
Caudebec. Le Calidu.
Conteville. *Fossé du Roy.*
Criquetot-Lesneval. *Camp d'Azélonde.*
Dieppe. *Tourniole de Belleville.*
Estouteville-Ecalles. Saint-Martin-de-Plessis.
Fécamp. *Camp de César.*
Forges-les-Eaux.
Gouy, plusieurs.
Hattenville, à Equimbosc-le-Val.
Incheville. *Camp de Mortagne.*
Jumièges.
Louvetot.
Maulévrier.
Oudalle.
Quièvrecourt.
Rouville.
Saint-Arnoult. Puits Bourdon.
Saint-Aubin-Celloville, à Saint-Aubin.
Sainte-Croix-sur-Buchy.
Saint-Nicolas-de-la-Taille. *Camp de Boudeville.*
Saint-Ouen-du-Breuil.
Saint-Ouen-sous-Bailly.
Saint-Pierre-de-Varengeville.
Sandouville. *Camp de César.*
Torcy-le-Grand. *Le Catelier.*
Touffreville-la-Corbeline. *Camp de la Salle.*
Toussaint. *Camp de César.*
Valmont. Bec-aux-Cauchois.
Vattierville. *Butte aux Anglais.*
Veulettes. *Le Catelier.*
Villequier. *Les Catels.*
Yébleron.

DEUX-SÈVRES

Clussais.
Germond.
Saint-Marsault. *Le Châtellier.*

SOMME

Ailly-le-Haut-Clocher.
Amiens.
Argœuves.
Bouchon. *Camp de César.*
Cahon. Gouy.
Crouy.
Hangard.
Liercourt.
Mareuil-Caubert, au Caubert.
Saint-Mard.
Saint-Valery-sur-Somme.

TARN

Castres. *Camp de Saint-Jean.*
Coufouleux.
Montans.
Puéchoursi. Gleyzasso.
Saint-Sulpice. Latour.

TARN-ET-GARONNE

Balignac.
Bourret.
Castelmayran.
Castel-Sarrazin. Gandalou.
Castera-Bouzet.
Caussade, 2.
Caylus.
Cazes-Mondenard.
Corbarieu.
Gensac.
Ginals. Mondou.
Montauban.
Montbartier.
Montech.
Monteils.
Montgaillard. Tuco.
Mothe-Capdeville (La). Cos.
Puygaillard-Montclar.
Roquecor. Epermons-Haut.
Saint-Amans-de-Pellagal.
Saint-Porquier.
Valeilles. Pic de l'Abat.

VAR

(A. Guébhard a inventorié 85 enceintes préhistoriques).
Aiguines.
Ampus.
Cannet (Le).
Castellet (Le).
Gonfaron.
Hyères.
Luc-en-Provence (Le).
Molle (La).
Pourcieux.
Rians.
Salernes.

VENDÉE

Lucs (Les). *L'Anglier.*
Pissotte.

VIENNE

Anché. *Camp Sicard.*
Aslonnes. La Clouère.
Asnois.
Bonneuil-Matours.
Bouresse, 2.
Charroux, 5.
Chaunay.
Château-Garnier.
Château-Larcher. *Camp de Palerne.*
Châtillon-en-Couhé.
Genouillé, 2.
Isle-Jourdain-Vienne (L').
Iteuil. *Camp de Mougon.*
Jardres. *Camp d'Anzec.*
Jazeneuil.
Joussé.
Liglet. *Camp de César.*
Marnay.
Mauprevoir.
Mignaloux-Beauvoir.
Nouaillé. *Les Châteliers.*
Quinçay (*vitrifié*).
Saint-Cyr.

Saint-Julien-Lars, 4.
Saint-Martin-Lars.
Saint-Martin-la-Rivière.
Saint-Romain.
Saint-Sauvant. *Camp des Anglais.*
Savigné.
Usson.
Vivonne, 2.

HAUTE-VIENNE

(Étudiés tout spécialement par Martial Imbert.)
Arnac-la-Poste. Martineix.
Bonnac. *Camp de César.*
Chalard (Le).
Châteauneuf.
Châteauponsac.
Cromac. *Les Chatelas.*
Dournazac.
Jabreilles. Puy-Chatelard. *Camp de César.*
Laurière.
Marval. Vansanneau.
Montbrun (*vitrifié*).
Oradour-sur-Glane.
Oradour-sur-Vayres.
Pensol.
Rilhac-Rancon.
Saint-Denis-des-Murs.
Saint-Gence.
Saint-Gilles-les-Forêts.
Saint-Léger-Magnaseix.
Saint-Nicolas. Courbefy.
Vayres, au Chalat.
Verneuil-sur-Vienne.

VOSGES

Moncel-et-Happoncourt (beuvraysien).

YONNE

Arces. Beauciars.
Arcy-sur-Cure.
Avallon. *Camp des Aleux.*
Avrolles. *Camp de Baucena.*
Bussy-le-Repos.
Champcevrais.
Flogny.
Saint-Moré. *Camp de Chora.*
Sens.
Vaudeurs. Beauciard.
Villeneuve-sur-Yonne. *Camp du Château.*

STATIONS NÉOLITHIQUES
DES ENVIRONS DE FORCALQUIER
(BASSES-ALPES)

Par **Paul AUGIER**

J'ai reconnu dans la commune de Mane (Basses-Alpes), au quartier des Roussiers, une station néolithique.

Cette station, qui occupe plusieurs milliers de mètres carrés, est située au-dessous du centre d'un plateau inculte formé d'une couche de pierre calcaire demi-tendre, moyennement inclinée vers le Midi. Les montagnes qui dominent le plateau le mettent à l'abri des vents du Nord et en font un des bons climats de la contrée.

Du côté du couchant, il présente une coupure verticale d'environ 10 mètres de hauteur sur une longueur de deux kilomètres. Les vestiges de la dite station se trouvent sur le milieu de cette longueur et à 20 mètres du bord du rocher.

Ils consistent surtout en débris de poterie associés à des instruments ou pierre et à de nombreux éclats de silex.

La poterie, représentée par des tessons de qualités différentes et faite sans l'aide du tour, est de pâte assez grossière, mais dure et relativement bien cuite.

L'abondance des éclats prouve que l'on a taillé le silex sur place.

Parmi les instruments en silex que j'ai recueillis il y a cinq ou six pointes de flèches plus ou moins bien finies, et un nombre à peu près égal de pointes de javelots, plus grosses, d'une taille défectueuse, ayant l'aspect d'ébauches non terminées. Les pointes en question sont en forme de feuille de laurier, d'amande ou de losange. Une des pointes de flèches a un pédoncule mais elle n'a pas de barbelures.

J'ai récolté également dans la même station une cinquantaine de silex taillés portant 2, 3 ou 4 pointes sur leur pourtour (fig 89). Il y en a de gros, de moyens et de petits.

Le plus grand pèse 50 grammes, les plus petits 5 ou 6 grammes seulement. Les pointes sont taillées avec soin et généralement très aiguës. Quel a pu être l'usage de ces

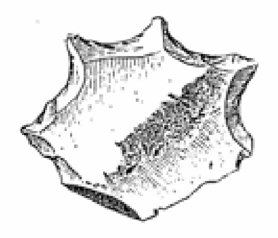


Fig. 89. — Perçoir à plusieurs pointes, en silex. Mane (Basses-Alpes). Gr. nat.

instruments ? Quel a pu être surtout l'usage des plus petits, que l'on a de la peine à tenir entre les doigts ?

L'hypothèse la plus vraisemblable est qu'ils ont dû servir de perçoirs.

J'ai remarqué des silex de ce type singulier dans d'autres stations des environs de Forcalquier, mais ils y sont rares, tandis que dans la station de Mane ils sont abondants.

La station des Roussiers m'a aussi donné quelques percuteurs en silex, de grosseur variable, éclatés sur leurs faces et arrondis par les multiples coups qu'ils ont frappés. Ils ont dû servir à dégrossir des maillets ou marteaux à gorge et principalement à produire la rainure qui facilitait leur emmanchement.

Parmi ces percuteurs, on en voit qui portent une partie concave qui a pu dégrossir et tailler les angles des maillets, et d'autres avec des parties saillantes, arrondies, pour creuser la rainure.

On rencontre, en effet, dans la station des fragments de maillets. Ils sont en pierre dure et munis d'un sillon circulaire pour l'emmanchure. Un bout est arrondi et pouvait servir de marteau, l'autre bout est tranchant et simule une hache.

Je n'ai recueilli aux Roussiers que des débris de maillets, mais j'en possède un entier, trouvé à la Côte, quartier de Paris, sur la commune de Saint Michel (Basses-Alpes). Il mesure 19 centimètres de longueur, 9 de largeur et 5 d'épaisseur.

En compagnie des objets déjà indiqués, j'ai récolté aux Roussiers des fragments de haches polies, un débris de pierre polie[1] qui, par sa forme, paraît être un fragment de bracelet, enfin quelques morceaux d'une pierre tendre inconnue dans la région[2].

Dans la plaine de Mane, au midi et à 4 kilomètres environ de la station que je viens de décrire, il s'en trouve une autre. On y recueille les mêmes objets : quelques pointes de flèches, des débris de poterie, etc. Les silex à plusieurs pointes y sont rares.

La station en question est située sur un petit plateau qui domine une partie de la plaine. Ici, contrairement à ce qui s'est passé d'ordinaire dans les lieux analogues, il a été impossible d'établir aucun abri ou retranchement quelconque, faute de pierres. Le terrain se compose de terre cultivée de bonne qualité. Du côté Nord ce plateau est abrupt.

1. Pierre verte marbrée, probablement une serpentine.
2. Schiste cristallin micacé, sorte de micaschiste.

QUELQUES OBJETS EN BRONZE
DU MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE
DE BLOIS

PAR **A. de MORTILLET.**

M. Georges Blesbois a eu l'amabilité de me communiquer quelques objets en bronze fort curieux, récemment entrés au beau Musée fondé à Blois par la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher. De formes tout au moins peu communes, ils méritent d'être signalés, malgré l'incertitude qui règne sur leur exacte provenance.

Ces objets ont appartenu à un vieux médecin qui exerçait à Montrichard (Loir-et-Cher) au commencement du siècle dernier, M. Maindrault. Sur la fin de sa vie, le brave docteur avait ramassé autour de chez lui et dans ses tournées tout ce qui lui paraissait intéressant et il était ainsi parvenu à former une sorte de petit musée, renfermant surtout des échantillons d'archéologie et de paléontologie.

Grâce au don d'une somme de 700 francs, fait par M[me] Philibert Dessaignes, de Champigny-en-Beauce, à la Société d'histoire naturelle, cette dernière a pu acquérir des héritiers la collection en question.

Parmi les séries préhistoriques et archéologiques qu'elle comprend se trouvent de nombreux silex taillés du plateau de Pontlevoy, un peu d'acheuléen et du néolithique, quelques haches en bronze à talons et beaucoup d'antiquités romaines venant de Chabris-Gièvres (passage du Cher par la voie romaine).

Ces indications générales données, revenons aux pièces sur lesquelles nous avons l'intention d'appeler l'attention des palethnologues. Elles sont au nombre de quatre.

I. — La première (fig. 90) présente dans sa partie supérieure deux gouttières tout à fait semblables à celles que

l'on observe sur les haches du type à talons ; mais l'extrémité opposée, au lieu d'offrir un tranchant, se termine par une longue pointe mousse. Il s'agit donc d'un pic et non d'une hache. Ainsi qu'on peut le voir sur la figure représentant l'objet de profil, la partie inférieure est actuellement un peu courbée, mais tout porte à croire qu'elle était primitivement droite. Deux anneaux occupent les côtés latéraux des rainures destinées à recevoir les lèvres du manche. La longueur totale de la pièce est de 24 centimètres, dont 15 pour la pointe, qui a, au milieu, 30 millimètres de largeur sur 14 d'épaisseur.

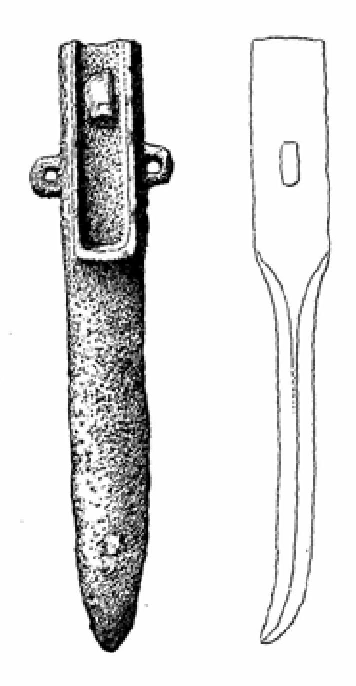


Fig. 90. — Pic à talons en bronze. Face et profil. 1/3 gr. nat.

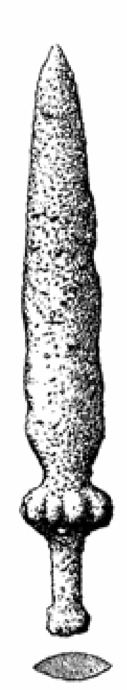


Fig. 91. — Pointe à soie en bronze. Face et coupe. 1/3 gr. nat.

C'est là un instrument d'un type extrêmement rare, appartenant, selon toutes probabilités, à la seconde moitié de l'époque morgienne.

Je ne connais que deux autres exemplaires de pics à

talons, que j'ai publiés en 1881 dans les *Matériaux*[1]. Ces instruments, découverts en 1850 à Chemeré-le-Roi (Mayenne) avec une trentaine de haches à talons, sont beaucoup moins grands et moins caractérisés que celui de la collection Maindrault. Ils pourraient très bien n'être que des haches transformées en pics, en abattant les deux angles du tranchant. Un d'eux, le plus complet, ne mesure que 135 millimètres de longueur totale, la pointe ayant à elle seule 83 millimètres.

II. — La seconde pièce (Fig. 91) est une sorte de lame lourde et massive, mesurant 17 centimètres de longueur, 3 centimètres de largeur au milieu et 12 millimètres d'épaisseur maxima. A sa base se trouve une épaisse et courte soie, renforcée à l'extrémité. Un gros bourrelet, long de 37 millimètres et large de 26, entoure le haut de la soie. Il est orné d'oves en relief. L'état d'altération dans lequel est actuellement l'objet ne permet pas de se rendre compte si cette espèce d'anneau côtelé était indépendant, ou s'il ne faisait qu'un avec le reste. L'ensemble a une longueur totale de 235 millimètres.

A quelle époque appartient cette pièce ? Quelle a pu être sa destination ? La réponse n'est pas facile.

La forme bizarre de cet objet est pour nous entièrement nouvelle. Nous ne voyons rien de semblable, ni même d'analogue, parmi les objets connus de l'âge du bronze, pas plus d'ailleurs que parmi les objets en bronze plus récents.

Est-ce une lame de poignard ou une armature de pique ? On ne saurait décider. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, dans l'une comme dans l'autre des deux suppositions, on ne s'explique pas bien comment on a pu obtenir une emmanchure un tant soit peu solide, avec une soie d'une aussi faible longueur et d'une aussi grande épaisseur.

III. — La troisième pièce (Fig. 92) n'est pas moins embarrassante à classer que la précédente. Elle consiste en une grossière pointe, affectant la forme d'un prisme triangulaire, dont les faces sont légèrement creusées. La coupe donne un triangle isocèle, ayant les dimensions suivantes : côté ser-

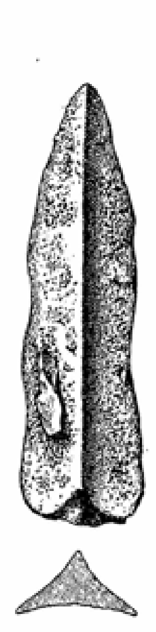
1. A. de Mortillet, *Première décade paléoethnologique* (*Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1881. p. 412).

vant de base, 47 millimètres ; les deux autres côtés, 34 millimètres.

Un des bouts se termine en pointe un peu émoussée, l'autre présente un plan incliné.

Autant qu'il est possible d'en juger, avec l'épaisse patine qui le recouvre, l'objet semble avoir été fondu. C'est peut-être un simple lingot de bronze. Mais il pourrait aussi avoir été utilisé comme pointerolle à main, en frappant sur l'extrémité obtuse au moyen d'un maillet en bois.

IV. — Plus singulière encore est la dernière pièce que nous avons à mentionner (Fig. 93). Elle a l'apparence d'une hache à soie. Le tranchant, largement développé, dessine



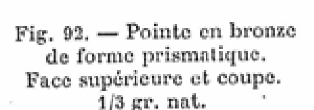


Fig. 92. — Pointe en bronze de forme prismatique. Face supérieure et coupe. 1/3 gr. nat.

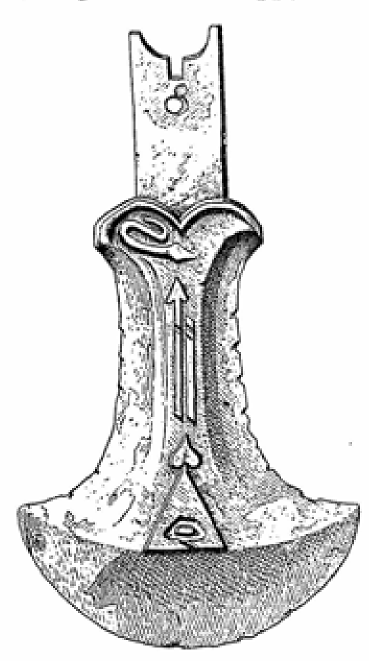


Fig. 93. — Hache en bronze; ayant fait partie d'une hallebarde. 1/2 gr. nature.

presque un demi-cercle. Le corps de la hache, dont les deux côtés sont également coupants, porte au milieu de

chacune de ses faces un large renflement sur lequel figurent des dessins en relief. Ces dessins, à peu près semblables sur les deux faces, représentent : un triangle orné à son sommet d'un cœur, deux bâtons dont un est terminé par une pointe barbelée, enfin un serpent replié. La soie est plate et mince, découpée à son extrémité libre d'une façon assez compliquée et percée d'un trou sensiblement décentré, pour le forage duquel on s'est repris à plusieurs fois. Cette soie devait être enchâssée dans une gaîne qui en épousait les contours et fixée au moyen d'un rivet.

C'est intentionnellement que j'ai dit que la pièce avait l'apparence d'une hache, car ce n'est pas, à proprement parler, une hache, mais bien une partie détachée d'une arme plus complexe. Fixée horizontalement vers le sommet d'une longue hampe, elle devait former le tranchant d'une sorte de hallebarde.

On peut affirmer, à première vue, que cet objet n'est certainement pas français, ni même européen. Sa forme est purement asiatique, et, pour préciser davantage, essentiellement chinoise. Il n'y a pas l'ombre d'un doute à avoir à cet égard. On a fabriqué en Chine jusqu'à ces derniers temps, et peut-être continue-t-on à fabriquer de nos jours, des armes de parade rappelant encore les vieilles hallebardes du genre de celle à laquelle a appartenu la hache du Musée de Blois.

Comment cette arme est-elle venue échouer à Montrichard ? C'est ce que nous ignorons.

En tous cas, cette intéressante pièce n'en est pas moins digne d'attention. Le métal dont elle est faite, qui est un bronze assez dur, sa patine, sa forme et les figures dont elle est ornée semblent indiquer qu'elle est ancienne. Mais elle est d'un modèle déjà très perfectionné, qui ne remonte certainement pas à ce que l'on pourrait appeler l'âge du bronze chinois. Bien que nous connaissions jusqu'à présent fort peu de chose sur le préhistorique de la Chine, nous savons cependant que l'on y rencontre des objets en bronze de formes très primitives, n'ayant que des rapports fort éloignés avec les formes modernes.

Les objets composant la collection Maindrault portaient bien quelques indications. Mais, les dénominations qui

leur ont été appliquées sont toutes fantaisistes. Tels beaux nucléus, me dit M. Blesbois, sont appelés « Marteaux druidiques ». La hache dont il vient d'être question est pompeusement étiquetée « Pallium gaulois ».

Quant aux provenances, elles sont indiquées en signes sténographiques. Malheureusement, elles ne nous semblent pas mériter un bien grand degré de confiance.

Mon obligeant collègue M. Chapelet a pu lire sur le pic à talons (N° 1) : « *Trouvé près de Chaume par Paquet* » ; sur le N° 2 : « *Trouvé Forêt de Blois par Paquet* » ; sur le N° 3 : « *Trouvé dans la Loire par Juillerot* » ; enfin sur le N° 4 (la hache d'origine chinoise) : « *Trouvé Forêt de Montrichard* ».

En ce qui concerne ce dernier objet, si réellement il a été recueilli dans le département de Loir-et-Cher, ce dont nous sommes loin d'être certain, il faudrait alors admettre qu'il a été apporté d'Extrême-Orient à une époque indéterminée, mais vraisemblablement peu ancienne, et qu'il a été perdu depuis.

Les trois autres pièces, malgré les provenances variées indiquées par le Dr Maindrault, ont toutes une patine identique, due à un long séjour dans un cours d'eau. Une épaisse couche d'oxyde mêlé de sable les recouvre. Quelques cailloux roulés de quartz et de silex sont encore fixés à cette croûte. Un d'eux, long de plus de 2 centimètres, est resté encastré entre les rebords d'une des gouttières du pic à talons, sur la face représentée figure 90.

Il est plus que probable que ces divers objets, sauf toutefois le quatrième, dont la patine est absolument différente, viennent de dragages opérés soit dans la Loire, soit dans le Cher, qui passe précisément à Montrichard, où habitait le Dr Maindrault.

L'ATELIER DE COURRENSAN

(GERS)

Par **Ludovic MAZÉRET**

L'atelier de Courrensan est situé sur les deux rives d'un ruisseau, dit du Lucau, à quelque distance de l'étang de Courrensan, dans les champs appelés *Lous Gabinets* et *Lou Peyrassa*. La terre est littéralement pavée d'éclats de silex, en grande partie blanc translucide.

Cet atelier remonte aux débuts de la période paléolithique et semble avoir été fréquenté depuis à diverses époques. Il renferme beaucoup d'ébauches en quartzite, quelques-unes en silex, mais peu d'outils terminés. Un coup de poing en quartzite, de forme chelléenne, bien retouché sur les deux côtés, mesure 89 × 65 millimètres. Nous y avons aussi recueilli quatre coups de poing acheuléens. Le premier, en silex blanc, mesurant 98 × 73 millimètres, est taillé à grands éclats, sauf au plan de frappe, qui a été seulement arrondi pour ne pas blesser la main. Le second, en quartzite, 135 × 85 millimètres, est plus finement retouché ; il se termine latéralement par une pointe acérée formant une sorte de bec. Le troisième, également en quartzite, a une forme allongée ; il est lourd, épais et taillé à grands éclats, mais un de ses bords est très tranchant sur toute sa longueur. Enfin le quatrième, qui mesure 116 × 91 millimètres, est taillé dans un caillou roulé de quartzite, soigneusement retouché sur toute sa surface, sauf la base qui a été laissée intacte pour permettre la préhension. Cet instrument diffère des autres en ce qu'il est beaucoup plus mince, mieux soigné et de forme triangulaire.

De nombreux débris ont une apparence moustérienne. Parmi eux se trouvent quelques pointes à main en silex translucide bien cacholonné. Ces pointes, de forme lourde et trapue, ont 48 × 27, 56 × 31, 60 × 35, 70 × 29. Elles sont finement retaillées sur leur face supérieure, surtout vers les bords et la pointe. Une seule est amygdaloïde,

les autres ont la base rectiligne. La plus grande, retouchée seulement sur un des bords, rappelle certaines scies néolithiques.

Les racloirs ne diffèrent pas de ceux des autres ateliers de la région. Ce sont de petits éclats présentant sur l'une des faces le plan uni d'éclatement avec conchoïde de percussion, avec la face supérieure retouchée en arc de cercle le long du côté le plus développé. Deux font exception : l'un est un racloir discoïdal et l'autre un racloir concave.

C'est également dans les racloirs que doit être rangée une pièce large et assez épaisse, en ménilite, retaillée avec soin sur les bords.

Les disques sont assez communs aux Gabinets. Ils ont leur plan d'éclatement indemne tandis qu'ils sont retaillés sur la face supérieure, surtout près des bords. Ils sont tous en silex et d'assez grandes dimensions. Le plus grand mesure 72 $\times$ 64 millimètres. Nous en avons récolté un en quartzite aux environs de Condom

On rencontre également en assez grand nombre des grattoirs de formes diverses. Deux doubles grattoirs, un peu épais, sont finement retaillés sur tout leur pourtour. D'autres, plus étroits à l'un des bouts, sont parfois retouchés sur les côtés, ou rentrent dans la catégorie des grattoirs dits en « écaille de pin ». Quelques-uns d'entre eux se rapprochent des formes solutréennes.

Les lames ne sont pas rares, mais comme elles sont fragiles, la plupart ont été cassées soit par la charrue, soit par la bêche. Il y en a en silex blanc translucide, en silex calcédonieux et en silex jaune cire. La plus longue a 92 millimètres. Elles ont souvent un aspect magdalénien.

Il en est de même pour les lames grattoirs, également assez nombreuses, mais presque toujours incomplètes pour la raison que nous venons de donner. C'est peut-être aussi pour cela que les doubles grattoirs taillés dans des lames allongées sont rares. L'un d'eux, au lieu d'avoir ses deux extrémités arrondies, présente un grattoir convexe à un bout, tandis que l'autre bout se termine par une sorte de coche bien retouchée, formant un grattoir concave.

Bien que les burins soient très rares, nous en avons pourtant recueilli deux exemplaires, un en silex couleur de cornaline, l'autre en silex jaune cire.

Une partie des instruments ci-dessus mentionnés appartient peut-être à l'époque robenhausienne. Cette époque est, du reste, représentée par des pièces mieux caractérisées.

Il y a peu de percuteurs. Les uns sont en cailloux roulés de quartzite, les autres en silex. La plupart du temps ce sont les nucléus qui ont été employés à cet usage. Sur certains on voit encore les arêtes laissées par le départ des lames.

En fait de grattoirs nous pouvons signaler, comme se rattachant certainement à l'industrie robenhausienne, des instruments de petite dimension, faits avec de simples éclats de silex dont on a retouché le pourtour.

Les pointes de flèches sont rares. Un de nos amis en a récolté quatre ressemblant beaucoup à la petite pointe de Pellehaut (Gers) dont nous avons donné le dessin (*L'Homme préhistorique*, 1905, p. 245, fig. 108). Nous en avons trouvé une d'un type différent. Elle est plus courte et plus large, à ailerons obliques et à pédoncule peu saillant de forme triangulaire.

Des polissoirs à main et des molettes, en cailloux de quartzite assez volumineux, portent soit sur l'une des faces, soit sur leur pourtour la trace de l'usure occasionnée par le frottement de l'instrument.

Les haches polies, au nombre d'une dizaine, sont en roche noire et leur surface a subi un polissage complet. La plus longue mesure 12 centimètres et la plus petite 6. On en a découvert dans le voisinage une encore plus petite. Elle est également en roche noire et atteint à peine 2 centimètres de longueur. C'était apparemment une hachette votive.

Nous signalerons en terminant un instrument recueilli au-dessous du Peyrassa, vers Cadignan. C'est une plaquette de roche schisteuse, taillée à grands éclats, équarrie sur les côtés et polie seulement au tranchant. Nous croyons que cet outil qui n'offre pas une grande résistance, car sur 75 millimètres de long et 76 de large, il en a à peine 10 d'épaisseur, doit plutôt être rangé dans la catégorie des ciseaux que dans celle des haches.

NOUVELLES

Association française

Rappelons que le prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences se tiendra à Lyon, du jeudi 2 août au mardi 7.

Le Président de la section d'anthropologie est M. E. Chantre, sous-directeur du Muséum des sciences naturelles.

A l'ordre du jour de cette section figurent les questions suivantes :

1° Les gisements paléolithiques préglaciaires et glaciaires des vallées du Rhône et de la Saône ;

2° Les stations et les ateliers chelléens et acheuléo-moustériens du Beaujolais et du Mâconnais ;

3° Les stations et les sépultures solutréo-magdaléniennes du Mâconnais, du Bugey et du Dauphiné ;

4° Les stations néolithiques terrestres et lacustres du Jura, du Beaujolais et de la Savoie ;

5° Les grottes sépulcrales néolithiques de la Savoie, du Dauphiné et du Vivarais ;

6° Les stations et sépultures de l'âge du bronze, des époques hallstattienne et marnienne de la Savoie, des Alpes, du Dauphiné et du Jura ;

7° Les types des populations néolithiques, protohistoriques et actuelles du bassin du Rhône.

Distinctions honorifiques

Le Ministre de l'Instruction publique vient de nommer officiers de l'Instruction publique plusieurs des savants étrangers qui ont assisté au Congrès Préhistorique de France, session de Périgueux : M. le Prince Paul Arsénievitch Poutiatin, de Saint-Pétersbourg ; M. Georg F. L. Sarauw, de Copenhague ; M. Ture J. Arne, de Stockholm ; M. Tavarès de Proença, de Coïmbre.

Signalons aussi la récente nomination comme chevalier de la Légion d'Honneur de M. R. Verneau, secrétaire-général du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques de Monaco.

Nos plus vives félicitations aux nouveaux promus.

Excursion dans la vallée de l'Yères

L'École d'anthropologie a fait, le dimanche 24 juin, une excursion aux environs de Paris. Les excursionnistes ont visité, sous la con-

duite de M. A. de Mortillet, un certain nombre de menhirs. Ils ont commencé par la *Pierre-à-Mousseaux* de Vigneux et se sont ensuite rendus à Brunoy, où ils ont pu voir successivement, en remontant la jolie petite vallée de l'Yères : les pierres dressées de la propriété Lot, sur la rive gauche; les deux menhirs de la propriété Dubuisson, aux Beausserons ; les *Pierres-Frittes*, dans la propriété Renauld, et la *Pierre-Fritte* de Boussy-Saint-Antoine, ces dernières sur la rive droite de l'Yères.

Mission.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre collaborateur M. Paul Pallary vient de recevoir une mission du Ministère de l'Instruction publique. Une somme de 1.000 francs lui est allouée pour des recherches relatives à la préhistoire.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LOIR-ET-CHER

Blois. — Musée de la ville, au Château (aile de Louis XII), fondé en 1850 (Cons. : Gervais, Belton, Badaire). Histoire naturelle (herbier considérable du Dr Monin). Préhistorique. Ethnographie. Collection gallo-romaine locale de M. de la Saussaye.

— Musée de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, au Château (aile de Gaston d'Orléans), fondé en 1882 (Président : Florance ; Cons. : Delamarre, Alix, Duval). Ce très beau musée a été fondé et est entretenu par la Société d'histoire naturelle. Il est fort bien classé et contient de nombreux objets trouvés en Loir-et-Cher. Il a incorporé, par dons ou par achats, plusieurs collections importantes, les unes générales (Macé, de Vibraye, Maindrault, Lhomme, Florance), les autres spéciales (Chevillon, le Mesle, Burnouf) et a été enrichi par de nombreux envois du Muséum de Paris. Minéralogie ; bonne série. Géologie et paléontologie ;

très belle collection, renfermant surtout une belle suite de fossiles du Loir-et-Cher (Coll. Le Mesle, de Vibraye, Maindrault, etc...). Gros ossements de mammifères. Herbiers. Zoologie : Polypiers, très belle série ; Mollusques (Coll. générale du marquis de Vibraye, coll. des mollusques du Loir-et-Cher de M. Duval) ; Crustacés ; Insectes (Coll. de lépidoptères européens du capitaine Chevillon) ; Poissons ; Batraciens et reptiles ; Oiseaux et mammifères (la série des Vertébrés du Loir-et-Cher est à peu près complète). Anatomie humaine (Coll. Dufay) et comparée. Ethnologie (crâne de Tahitien). Ethnographie : Afrique, Nouvelle-Calédonie, Vénézuela. Préhistorique : très bonne série de pièces paléolithiques, néolithiques et de l'âge du bronze trouvées en Loir-et-Cher (Coll. L. Guignard, Goussard et Maindrault) ; suite de pièces de Bretagne et de Suisse. Plusieurs échantillons de cette collection sont absolument remarquables. Objets du premier âge du fer. Collection gallo-romaine locale ; belle mosaïque provenant de Verdes ; suite d'objets, poteries, verreries, tuiles, meules, objets en bronze et en fer provenant surtout de Verdes et des environs de Montrichard.

A ce propos, nous nous permettrons de faire une remarque. Le musée de la Société d'histoire naturelle est public et doit, en cas de dissolution de ladite Société, revenir à la Ville ; de plus il est fort riche et parfaitement classé. Ne serait-il pas plus profitable pour les visiteurs et pour l'étude que les pièces d'histoire naturelle et d'archéologie, en assez petit nombre, que possède le musée de la Ville de Blois, soient confiées à la garde de la Société d'histoire naturelle, qui les intercalerait dans ses séries, tout en prenant garde de ne pas les confondre avec ses propres collections. On aurait ainsi une série unique, plus intéressante et plus utile.

Romorantin. — Musées de la Ville, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1882 (Cons. : Scribe). Histoire naturelle et archéologie.

Vendome. — Musée de la Ville, rue Potterie, fondé en 1861 (Cons. : G. Renault ; cons. adj. : Nouel). Ce musée a été fondé et est actuellement entretenu par la Société

archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. C'est une très bonne collection, bien classée et riche en objets de provenance locale. Minéralogie (météorite de 47 kilogs, tombée à Vendôme). Géologie et paléontologie, collections surtout locales. Zoologie de la région. Ethnologie. Ethnographie: très belle collection de Birmanie du général d'Orgoni; objets de la Chine, du Japon, Nouvelle-Calédonie, Haïti, Pérou (momie et antiquités diverses). Préhistorique de la région (fouilles de l'abbé Bourgeois à Thenay) et pièces provenant de Suisse, Danemark, Algérie, Amérique; beau poignard de l'âge du bronze. Bas relief assyrien. Série égyptienne. Collection romaine d'Italie (provenant du Musée Campana), et de l'Afrique du Nord (Carthage, Hippone). Belle série gallo-romaine, locale: poteries, verreries, statuettes, objets de toilette et de parure (très beau collier en or et améthystes). Antiquités franques armes, poteries, plaques de ceinturons, etc... (fouilles du cimetière de la Colombe et dons de l'abbé Cochet). Monuments lapidaires. Numismatique.

NÉCROLOGIE

EDOUARD PIETTE

La France vient de perdre un savant dont le nom fut et restera particulièrement honoré parmi les adeptes de la science préhistorique.

Louis-Edouard-Stanislas Piette, que la maladie avait fort éprouvé depuis quelques années, est mort, à Rumigny, le 5 juin dernier.

Fils d'un notaire d'Aubigny (Ardennes), Ed. Piette est né dans cette localité le 11 mars 1827. Pour se conformer aux désirs de son père, il entra et fit toute sa carrière dans la magistrature. Mais, dès sa jeunesse, ses goûts le portaient vers les sciences naturelles, à l'étude et au développement desquelles il consacra tous ses loisirs.

Successivement juge de paix dans les Ardennes, dans l'Aisne et dans le Gers, puis juge aux tribunaux de Segré, du Mans et d'Angers, il entreprit dans ces diverses régions d'intéressantes recherches géologiques et palethnologiques.

Piette s'occupa tout d'abord de géologie et publia, de 1855 à 1876, de nombreux travaux sur les terrains secondaires du Nord-Est de la France et sur les fossiles qu'ils renferment.

Ses débuts en archéologie remontent à 1869. Il signala alors le cimetière de Chassemy (Aisne), où l'on avait découvert des tombes d'âges différents, les unes néolithiques, les autres gauloises, romaines et mérovingiennes.

A partir de ce moment, pris d'un beau zèle, que ralentirent à peine l'âge et la maladie, il devint un fouilleur acharné.

Envoyé, après la guerre de 1870, dans les Pyrénées, pour rétablir sa santé profondément altérée, il se mit à explorer la grotte de Montrejeaux, dans la Haute-Garonne. Vint ensuite le tour de celle de Gourdan, dans le même département et de celle de Lorthet, dans les Hautes-Pyrénées.

Ce dernier département offrit, en outre, à Piette de nombreux tumulus recouvrant soit des dolmens, soit des sépultures du premier âge du fer, qui contenaient une céramique aussi curieuse qu'abondante.

Un peu plus tard, il fouilla la grotte du Mas-d'Azil, dans l'Ariège, où il constata la présence de plusieurs assises superposées ; et enfin la caverne et les abris de Brassempouy, dans les Landes, qui vinrent, avec les belles œuvres d'art qui y ont été recueillies, couronner magnifiquement ses longues recherches.

Nombreux sont les mémoires de palethnologie publiés par Piette, qui avait, de plus, en préparation plusieurs grands ouvrages, dont les planches sont tirées depuis longtemps. Il est tout à fait regrettable que ces importantes publications n'aient pas paru du vivant de leur auteur. Elles auraient, plus puissamment que des travaux épars parfois un peu trop spéculatifs, contribué à faire connaitre la haute valeur de son œuvre, tout en rendant de grands services aux préhistoriens.

La vie de notre savant et regretté collègue fut entièrement remplie du plus pur dévouement à la science. Il n'épargna ni son temps, ni sa peine, sacrifiant à ses recherches une bonne part de sa fortune et aussi un peu de sa santé. La meilleure des preuves de son complet désintéressement est le don qu'il fit, il y a quelques années, au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain, de la riche et précieuse collection réunie au cours de ses persévérantes explorations.

Ed. Piette était président d'honneur de la Société préhistorique de France, titre qui lui fut décerné par acclamation dès la fondation de la société.

LOYDREAU

Nous regrettons vivement de n'avoir pu consacrer plus tôt quelques lignes à la mémoire de cet ardent chercheur, dont les fouilles, pour-

suivies avec beaucoup de soin et de patience, donnèrent de remarquables résultats.

Le Dr Loydreau, décédé au commencement du mois de décembre 1905, à Neuilly-lès-Arnay (Côte-d'Or), dans sa 86e année, avait d'abord exercé la médecine à Chagny (Saône-et-Loire). C'est pendant son séjour dans cette localité qu'il explora avec succès le camp de Chassey. Il recueillit dans ce gisement une très importante collection d'objets néolithiques présentant une grande analogie avec ceux extraits des habitations lacustres de la Suisse.

Les découvertes de M. Loydreau sont malheureusement restées à peu près inédites. Il est très fâcheux que le grand ouvrage qui devait les faire connaître n'ait jamais paru.

GERMAIN BUISSON

Germain Buisson, président de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins et maire de Montigny-Lencoup, est mort récemment, à l'âge de 73 ans, laissant sa fortune, plus d'un million, à l'Assistance publique.

LOUIS L'HOTE

Nous n'avons appris que tout dernièrement la mort de Louis L'Hôte, le chimiste expert bien connu, décédé le 13 janvier dernier, à l'âge de 65 ans. Louis L'Hôte, qui avait pris un vif intérêt aux études préhistoriques, suivit pendant longtemps avec assiduité les excursions scientifiques organisées par l'École d'anthropologie.

A. DEROY

Le 13 février dernier est mort à Maintenon, dans sa 83e année, Auguste Deroy. Fils d'Isidore Laurent Deroy, l'habile et consciencieux lithographe auquel nous devons tant d'images intéressantes des vieux sites et des vieux monuments de France, A. Deroy était lui-même un dessinateur de talent doublé d'un fin observateur. Son œuvre, dans laquelle on retrouve toujours un grand souci de l'exactitude, comprend quelques bonnes figures de monuments mégalithiques.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 8 AOÛT 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

NOTE SUR LE PRÉHISTORIQUE DE LUANG PRABANG (LAOS)

PAR LE Dr JEANSELME [1]

Les pièces qui font l'objet de cette note ont été recueillies en mars 1900 dans la région de Luang Prabang, où elles ne sont pas rares. Les indigènes ne semblent pas les considérer comme des fétiches et ils les cèdent volontiers pour une somme minime. Toutefois, comme ils en font commerce, ils refusent d'indiquer le lieu de provenance. Pour ce motif il m'est impossible de dire où sont les gisements et les ateliers de fabrication.

Je n'ai pu m'assurer s'il existe, dans la contrée, des roches de même composition minéralogique que les instruments de pierre ci-dessous décrits.

J'ignore également si l'alliage des hachettes en bronze est le même que celui des objets de métal confectionnés actuellement au Laos.

Malgré ces lacunes, je pense que cette contribution à l'étude préhistorique du Laos présentera quelqu'intérêt, car les pièces recueillies en Indo-Chine ne sont pas encore très nombreuses [2].

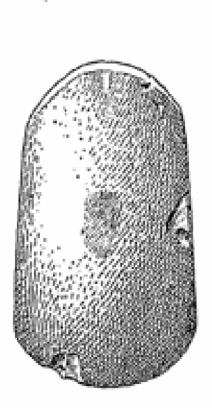
1. Communication au *Congrès Colonial* de Paris, juin 1906. Section de Sociologie et d'Ethnographie.

2. La plupart des collections d'objets préhistoriques d'origine indo-chinoise sont décrites et figurées dans la *Mission Pavie*. T. III. Leroux, édit. 1904, p. 1-40.

I. PIERRE POLIE : 16 PIÈCES

Six lots distincts :

(*a*). — Haches larges et plates, dont les bords latéraux sont presque parallèles, mais divergent quelque peu, de sorte que l'extrémité coupante est plus large que l'autre. Double biseau de même hauteur sur les deux faces, naissant insensiblement et donnant lieu à une arête coupante curviligne. A partir de la base du double biseau, qui est le point où l'épaisseur de la hache est maxima, les deux faces vont en s'amincissant jusqu'à l'extrémité non coupante dont le bord, également curviligne, paraît émoussé à dessein.



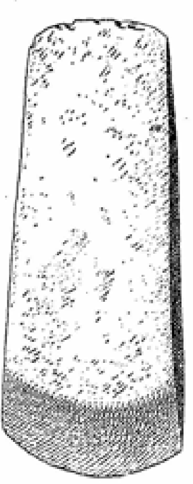




Fig. 94. — N° 2. Fig. 95. — N° 8.
Haches en pierre polie. Laos. 2/3 gr. nat.

Les faces vont aussi en s'atténuant vers les bords latéraux, si bien qu'elles sont bombées en tous sens.

Deux exemplaires :

N° 1 Longueur 103 mm. Largeur 59 mm. Épaisseur 18 mm.
Poids 152 gr. Couleur gris-verdâtre.

N° 2 Longueur 62 mm. Largeur 36 mm. Épaisseur 12 mm.
Poids 39 gr. 50. Couleur gris-verdâtre.

(*b*). — Ces haches offrent une grande analogie de forme avec les précédentes.

Mais : 1° elles sont plus allongées, plus sveltes ; — 2° les bords latéraux sont à peine divergents vers l'extrémité coupante ; — 3° l'extrémité opposée est très amincie et même coupante sur certaines pièces et alors ce sont des haches à double taillant ; — 4° les faces sont planes ou presque planes, dans le sens transversal, de sorte que les deux facettes latérales sont épaisses, plates et limitées par des arêtes vives.

Six exemplaires et un fragment :

N° 3 Longueur 91 mm. Largeur 49 mm. Épaisseur 13 mm. Poids 107 gr. 20. Couleur gris-jaunâtre.

N° 4 Longueur 87 mm. Largeur 37 mm. Épaisseur 16 mm. Poids 81 gr. 50.

N° 5 Longueur 80 mm. Largeur 31 mm. Épaisseur 17 mm. Poids 72 gr.

N° 6 Longueur 76 mm. Largeur 37 mm. Épaisseur 12 mm. Poids 61 gr. 50.

N° 7 Longueur 54 mm. Largeur 21 mm. Épaisseur 8 mm. Poids 17 gr. 50.

N° 8 Longueur 89 mm. Largeur 36 mm. Epaisseur 12 mm. Poids 65 gr.

N° 9 (fragment) Longueur 86 mm. Largeur 43 mm. Épaisseur 12 mm. Poids 99 gr.

(*c*). — Haches à soie carrée : 4 pièces. Je conserve ce nom qui est consacré, mais je pense qu'il s'agit de ciseaux dont la soie carrée était emmanchée de manière à ce que la percussion ne porte pas directement sur le talon de l'instrument et ne le fasse pas éclater.

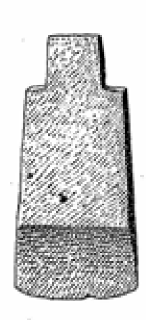
Les caractères communs sont les suivants : 1° biseau unique ; — 2° étranglement brusque, à l'union de la portion libre et de la soie ; — 3° bords latéraux légèrement divergents vers l'extrémité coupante. Les dimensions respectives de la lame et de la soie sont très variables.

La soie est carrée ou bien rectangulaire et, dans ce cas, la largeur l'emporte sur l'épaisseur. Sur trois pièces, le biseau est très haut et bombé dans le sens transversal. L'arête coupante est irrégulièrement curviligne, mais cette disposition est peut-être le résultat de l'usure et des nombreux petits éclats qui déforment le bord libre. La

face non biseautée n'est pas excavée en gouge. Elle est absolument plane. — Sur l'une de ces trois pièces qui est la plus épaisse : les deux facettes latérales de la portion libre ont été abattues par des biseaux, ce qui doit avoir pour effet de rendre la pénétration de l'outil plus facile.

N° 10 Longueur 63 mm. Largeur 47 mm. Épaisseur 21 mm. Poids 71 gr. 50.
N° 11 Longueur 52 mm. Largeur 35 mm. Épaisseur 14 mm. Poids 42 gr.
N° 12 Longueur 48 mm. Largeur 30 mm. Épaisseur 10 mm. Poids 26 gr.

Une quatrième pièce (n° 13) de cette série diffère notablement des trois précédentes : c'est un petit ciseau mince et



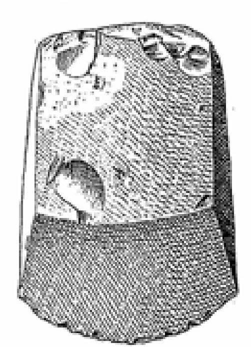




Fig. 96. — N° 13 Fig. 97. N° 14.
Herminettes en pierre polie. Laos. 2/3 gr. nat.

plat, à portion libre très longue par rapport à la soie, qui est aplatie ; le biseau est peu élevé.

L'arête coupante est très bien affilée et rectiligne.

N° 13 Longueur 51 mm. Largeur 24 mm. Épaisseur 7 mm. Poids 17 gr. 50. Couleur gris verdâtre clair.

(*d*). — Ciseau court à un seul biseau dont l'arête coupante est curviligne. L'extrémité opposée au talon est épaisse ; elle est mutilée et couverte d'éclats, comme si elle avait été percutée directement avec un corps dur. — Pièce très soignée.

N° 14 Longueur 61 mm. Largeur 44 mm. Épaisseur 14 mm.

Poids 61 gr. Couleur vert olivâtre foncé, tachée de rouge.

(*e*). — Masse épaisse et longue, rectangulaire, terminée par une extrémité mousse, à double biseau. L'autre extrémité ou talon est coupée carrément. Elle est aussi épaisse que le corps de l'outil, qui faisait l'office de coin.

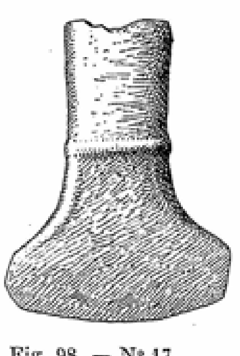


Fig. 98. — N° 17.

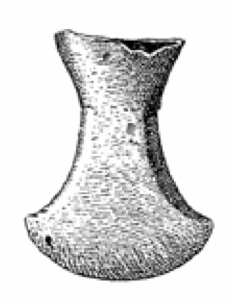


Fig. 99. — N° 18.

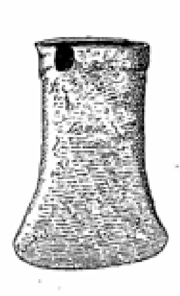


Fig. 100. — N° 19.

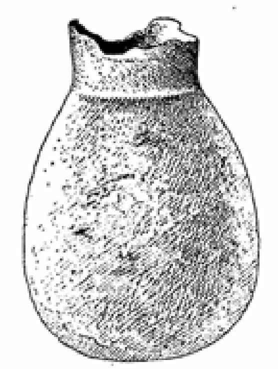


Fig. 101. — N° 20

Haches en bronze. Laos. 2/3 gr. nat.

N° 15 Longueur 118 mm. Largeur 40 mm. Épaisseur 20 mm. Poids 196 gr. Couleur gris verdâtre.

(*f*). — Pierre plate triangulaire à angles arrondis, à bords taillés en biseau mousse aux dépens de l'une des faces. Usage inconnu.

N° 16 Longueur 53 mm. Largeur 45 mm. Épaisseur 7 mm. Poids 24 gr. Couleur brune.

II. AGE DU BRONZE : 5 PIÈCES

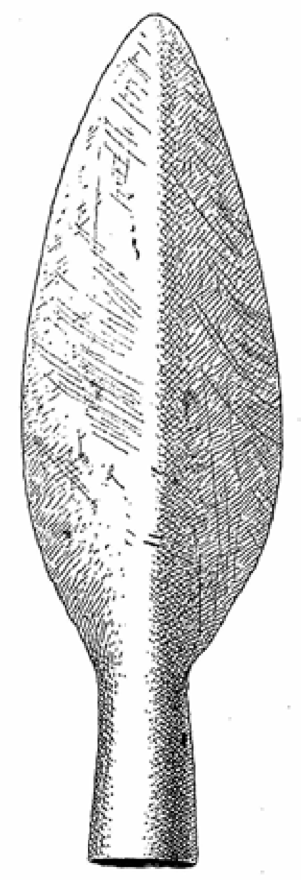


Fig. 102. — N° 21.
Pointe de lance en bronze.
Laos. 2/3 gr. nat.

(*a*). — Deux haches à douille, de petite taille. — Elles sont creuses jusqu'au voisinage de l'arête coupante. L'une d'elles porte autour de son collet une petite nervure. Le tranchant affecte la forme d'un arc de cercle sensiblement perpendiculaire à l'axe de l'outil et terminé par deux cornes à peu près égales.

N° 17 Dimensions : Longueur 61 mm. Largeur 46 mm. Épaisseur 11 mm. Poids : 36 gr.

N° 18 Dimensions : Longueur 47 mm. Largeur 35 mm. Épaisseur 14 mm. Poids 28 gr. 50.

(*b*). — Ciseau ou hachette à douille dont la portion coupante est à peine élargie en éventail.

N° 19 Dimensions : Longueur 44 mm. Largeur 29 mm. Épaisseur 9 mm. Poids : 15 gr.

(*c*). — Hachette à douille, à lame ovoïde, coupante sur toute la circonférence jusqu'au collet, qui est entouré d'une ligne saillante. La douille est incomplète.

N° 20 Dimensions : Longueur 66 mm. Largeur 45 mm. Épaisseur 12 mm. Poids : 48 gr.

(*d*). — Pointe de lance de grand modèle à forte nervure médiane sur les deux faces.

N° 21 Dimensions : Longueur 163 mm. Largeur 51 mm. Épaisseur 19 mm. Poids : 142 gr.

LES OS UTILISÉS
DE LA PÉRIODE MOUSTÉRIENNE

STATION DE LA QUINA (CHARENTE)

PAR **A. de MORTILLET.**

La Société préhistorique de France s'est occupée, dans ses dernières séances[1], d'une question fort intéressante. Il s'agit de l'emploi de l'os à l'époque du Moustier.

Le Dr Henri Martin, le dévoué secrétaire de la Société, a présenté de nombreux ossements utilisés, trouvés dans les récentes fouilles qu'il a entreprises à La Quina, le riche gisement moustérien de la Charente.

Cette découverte nous apporte des données absolument nouvelles sur l'outillage de l'homme de la fin du quaternaire moyen, dont nous ne connaissions jusqu'à présent que les instruments en pierre.

Grâce aux renseignements très complets que notre obligeant collègue et ami a bien voulu nous fournir, il nous sera facile d'exposer en quoi consiste sa trouvaille.

Les os utilisés récoltés par H. Martin comprennent trois séries distinctes :

1° EXTRÉMITÉS INFÉRIEURES D'HUMÉRUS DE CHEVAL ET DE BISON

Les épiphyses humérales de cheval et de bison recueillies dans le gisement sont au nombre de 32 ; elles montrent une gradation parfaite de l'utilisation. En nous reportant à la fig. 103, nous voyons sur la grosse masse articulaire située à gauche et désignée par certains auteurs sous le nom de condyle, une surface usée, tailladée, portant des incisions parallèles, à peu près perpendiculaires à l'axe transversal de l'épiphyse.

1. Bull. Société préhistorique de France, 1906, n° 4, p. 155, et n° 5, p. 189.

Ces ossements ne présentent pas tous le même degré d'altération ; trois d'entre eux sont même dépourvus de toutes traces et sur ceux-là précisément on remarque des débris notables du corps huméral, qui auraient certainement gêné la prise en main et n'auraient pas permis de les poser d'aplomb sur le sol. Les épiphyses entaillées proviennent du même niveau, mais ces dernières sont toutes débarrassées des esquilles de la diaphyse.

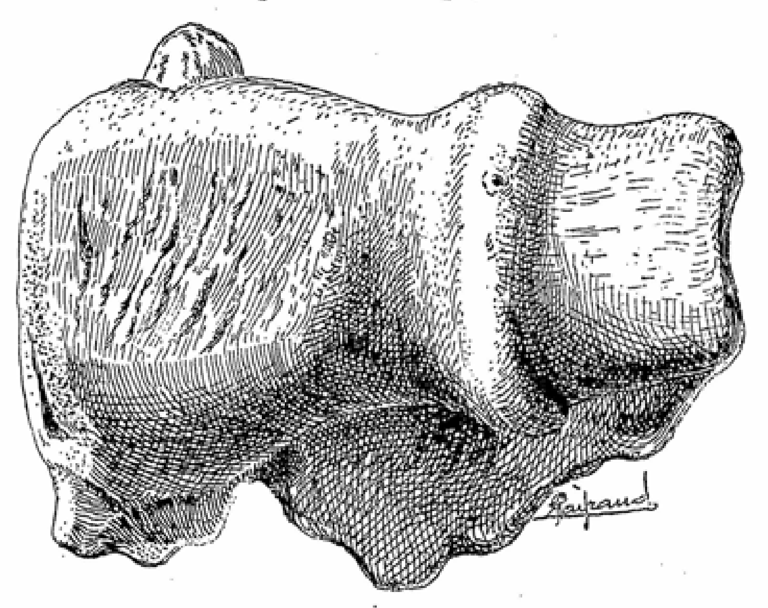


Fig. 103. — Extrémité inférieure d'un humérus de Bison, avec traces d'usure et incisions sur le condyle. Dessin un peu réduit.

Ces os devaient donc être tenus à la main et servir de percuteurs ou de maillets ; peut-être aussi reposaient-ils sur leur face diaphysaire? Cette dernière hypothèse, qui nous paraît la plus vraisemblable, fait entrevoir un instrument probablement utilisé comme point d'appui dans la taille du silex.

Certaines pièces de cette série montrent une usure profonde et des incisions très nombreuses, qui dénotent un emploi prolongé. La surface altérée se présente alors sous l'aspect d'une cuvette oblongue dont les diamètres atteignent respectivement 3 et 5 centimètres. L'usure de cette région

intra-articulaire est si manifeste, que l'épaisseur du cartilage et du tissu osseux sous-jacent est parfois diminuée de 8 millimètres.

2° PREMIÈRES PHALANGES DE CHEVAL

Les premières phalanges du cheval avec des traces d'utilisation, dont deux échantillons sont ici représentés (fig. 104 et 105), ne sont pas rares dans la station moustérienne de La Quina. Des traces d'altérations ont été constatées sur 67 exemplaires. Il est évident que l'usage de cette phalange a été apprécié, car sur toutes les pièces indistinctement recueillies dans la couche, *une seule* ne portait pas d'incisions. Le choix de cette phalange par nos ancêtres semble avoir être motivé par la configuration même de l'os.

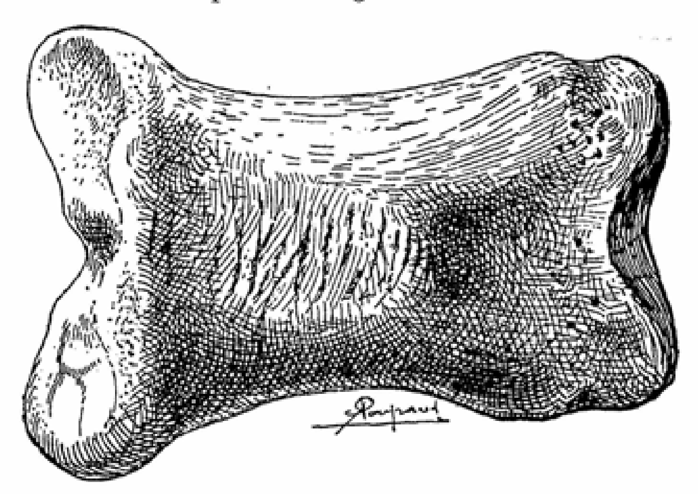


Fig. 104. — Première phalange de Cheval, avec traces d'usure et incisions sur la face antérieure.

Les incisions se trouvent réparties sur la région supérieure de la face antérieure ; elles sont parallèles et presque transversales. Leur longueur, quand les mesures sont prises sur des exemplaires peu utilisés, ou quand on peut saisir un sillon isolé, atteint 15 millimètres. La plupart du temps la superposition de ces traces rend la mensuration difficile. Ces incisions sont en général peu profondes, elles oscillent entre la simple impression et le sillon d'un millimètre.

On ne peut reconnaître là un travail violent, mais la fréquence des coups portés en un point déterminé a produit néanmoins une perte osseuse souvent très notable.

Il est parfaitement admissible que ces incisions aient pu être produites, ainsi que le pense le Dr Henri Martin, par le choc d'instruments en silex venant buter sur la surface amortissante de l'os, pendant une opération de taille d'une pièce de bois.

La figure 105 montre un maximum de travail, s'étendant sur une grande partie de la face antérieure de la phalange; mais, dans la plupart des cas, les traces se voient vers le tiers supérieur, localisées sur une surface ayant 25 millimètres de longueur et 20 millimètres de largeur. Ces mesures, principalement pour la longueur, sont variables,



Fig. 105. — Première phalange de Cheval, avec nombreuses entailles sur la face antérieure.

car les incisions se retrouvent non seulement sur la région médiane de la phalange mais encore vers l'extrémité inférieure.

Jamais les entailles n'atteignent la région articulaire du métatarsien ou du métacarpien; il existe entre les dernières incisions et l'interligne articulaire une distance qui n'est pas inférieure à 5 millimètres.

Placées à terre sur leur face postérieure, elles se maintiennent naturellement dans une position parfaitement

stable, et les entailles se trouvent alors à la partie supérieure. C'est ce qui nous porte à croire que les premières phalanges de cheval de La Quina devaient être des espèces d'enclumes, sur lesquelles on a pu tailler le silex par contre-choc ou découper à l'aide d'instruments en pierre diverses matières plus ou moins dures.

3° PREMIÈRES PHALANGES DE BISON ET DE GRAND CERVIDÉ

La troisième série de pièces entaillées comprend des premières phalanges de bison et d'un grand cervidé. Ces os, appartenant à des animaux à pieds bifides, se trouvent par paires dans la même région de la jambe où le cheval ne possède qu'une phalange.

La section transversale de ces phalanges est triangulaire. Posées sur le sol suivant leur face postérieure plane, elles présentent, en dessus, non plus une surface assez étendue comme chez le cheval, mais une sorte de crête.

Ces pièces ont été utilisées par leur face externe, à l'exception de deux qui portent des traces, à la face interne. Comme le fait très justement observer Henri Martin, il est peu probable que ces os aient servi d'enclumes, puisque la crête ne porte pas d'entailles; mais, tenus à la main et frappant sur un tranchant siliceux, nous pouvons nous expliquer la position des entailles.

Sur 78 phalanges appartenant à des animaux à pieds bifides, 16 seulement n'ont aucune trace d'usure. Ces traces ont les mêmes caractères que celles des os précédemment étudiés, mais le nombre des os de cette espèce profondément altérés n'est pas aussi considérable. Cette constatation fait supposer que ces phalanges étaient moins recherchées que celles du cheval, ce qui tient peut-être à ce que leur forme était moins bien appropriée à l'usage auquel on les a employées.

Quelques traces identiques ont été relevées sur d'autres os : deux phalanges de renne, un métatarsien de cheval, deux métatarsiens de ruminant, mais ce sont là des cas exceptionnels.

Les curieuses phalanges de cheval signalées par le Dr Henri Martin sont probablement, ainsi que nous l'avons

déjà vu, des sortes d'*enclumes* d'un type jusqu'ici inconnu.

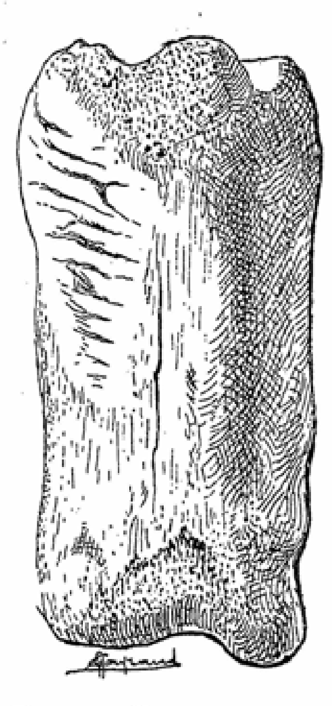


Fig. 106. — Une des premières phalanges d'un grand Cervidé, avec stries sur la face latérale gauche.

Les seules pièces connues qui puissent leur être comparées sont les cailloux à entailles recueillis dans la grotte de Lourdes (Hautes-Pyrénées), mais ces derniers appartiennent à une époque moins ancienne, à la fin du solutréen ou au commencement du magdalénien.

Quant aux phalanges de bovidés et de cervidés, il est sur ce point plus difficile de se prononcer. C'étaient peut-être des *retouchoirs* tenus à la main, ce qui expliquerait les entailles latérales.

Les épiphyses humérales seraient, d'après Henri Martin, des *maillets*; cette hypothèse est basée sur la taille soignée des esquilles, donnant une bonne prise en main. Elles peuvent aussi, selon nous, avoir servi d'enclumes.

Quoi qu'il en soit, comme l'a fait remarquer le Dr Marcel Baudouin, dans la discussion qui a eu lieu à la Société préhistorique, il est curieux de constater qu'à une époque aussi lointaine que celle à laquelle remonte le gisement de La Quina, on ait déjà songé à faire usage d'*enclumes en os*.

L'emploi de certains os est, dit-il, facile à comprendre, mais il n'en est pas de même pour les extrémités inférieures d'humérus, qui ont demandé un travail préparatoire d'adaptation assez complexe,

Bien que le gisement de La Quina ait été autrefois fouillé par plusieurs préhistoriens, les traces d'utilisation observées par le Dr Henri Martin avaient jusqu'à présent échappé à l'examen.

Après avoir pris connaissance de la communication du Dr Henri Martin, G. Chauvet, auquel est due la découverte de la station de La Quina, a adressé à la Société préhistorique quelques observations sur les os incisés.

Pour Chauvet, les traces humaines laissées sur ces os seraient presque toutes des incisions de désarticulation du pied ; cependant, dans ses conclusions, il reconnaît que les condyles et quelques phalanges porteraient les traces d'un travail différent, peut-être celui de chocs de lames tranchantes, ayant laissé des traces analogues à celles qu'on observe sur les vieilles tables de bouchers.

La discussion soulevée par ces pièces a donc mis en opposition deux hypothèses : traces de désarticulation, et traces d'utilisation industrielle.

Devant les démonstrations faites sur des pièces anatomiques par Edmond Hue et Henri Martin, il a été facile de se rendre compte de l'absence d'insertion tendineuse au niveau des entrailles ; d'autre part, les incisions sont toujours éloignées de 5 millimètres de l'interligne articulaire ; enfin il n'est guère vraisemblable que des tentatives infructueuses de désarticulation aient été faites avec un tel acharnement en un point où il n'existe aucune articulation. L'avis des membres de la Société qui ont assisté à la discussion qui s'ensuivit et particulièrement de nos collègues Baudouin, Hue, Taté et Doigneau, qui prirent la parole à ce sujet, fut que ces os portaient incontestablement des marques d'utilisation humaine. Certes, un essai maladroit de désarticulation aurait été vite corrigé par l'homme de l'époque moustérienne, et cette hypothèse n'explique pas les centaines de coups donnés sur une région déterminée de quelques os spécialement choisis dans le squelette de certains animaux.

L'hypothèse des lésions de dépècement ne nous semble pas devoir être acceptée, car, indépendamment des traces observées en dehors de l'interligne articulaire, on ne constate pas sur les innombrables os trouvés dans le gisement un travail semblable dans le voisinage immédiat des articulations. De plus, les épiphyses d'humérus nous montrent des altérations identiques, plus accentuées même, à l'intérieur d'une articulation, où une lame, fut-elle dirigée très

maladroitement, ne pourrait matériellement pénétrer en pratiquant la section des ligaments et de la capsule de l'articulation du coude.

Jusqu'à présent le gisement moustérien de La Quina est le seul qui ait fourni des objets du genre de ceux qui nous occupent. Il faut espérer que des recherches effectuées dans d'autres stations, ainsi que l'examen des os déjà recueillis et négligés, nous feront, maintenant que l'attention est attirée, connaître des pièces similaires. Il est peu probable que La Quina soit le seul endroit où l'on ait fait un semblable usage de l'os.

La couche moustérienne où se rencontrent ces os est placée en terrasse, appuyée contre une falaise de craie, dans la vallée du Voultron. On peut y reconnaître deux niveaux moustériens : l'un inférieur avec quelques pièces d'aspect acheuléen, l'autre supérieur avec une industrie moustérienne type, c'est-à-dire à pointes et racloirs. La couche supérieure contient, en outre, les os utilisés et un certain nombre de pièces s'écartant des formes moustériennes ordinaires. On commence à trouver là des pièces à double pointe [1], taillées sur une seule face ; il existe aussi quelques tentatives de cran à l'extrémité inférieure de plusieurs d'entre elles. La pointe à main semble se modifier par un amincissement et un rétrécissement de la base, qui feraient supposer la recherche d'une disposition favorable à l'emmanchement. Quelques exemplaires portent enfin des retouches sur les deux faces. Les grattoirs font aussi leur apparition, mais ils sont encore accompagnés d'un racloir sur le côté.

Il semble qu'on assiste là à un perfectionnement de l'industrie moustérienne, avec première utilisation de l'os, faisant pressentir l'industrie solutréenne. Ce niveau marque un terme de passage, auquel le Dr Henri Martin a donné le nom de *Couche à ossements utilisés de La Quina*.

Ajoutons que l'on trouvera des détails très complets sur les fouilles exécutées à La Quina par notre excellent ami, dans l'ouvrage, illustré de nombreuses et belles planches, qu'il doit prochainement publier.

1. Société préhistorique de France. Séance du 28 juin 1906.

LE MENHIR MODERNE DE PRÉCIAMONT

(OISE)

PAR **Paul de MORTILLET**

R. de Maricourt et Guérin, dans la *Liste des monuments, gisements et découvertes connus dans le département de l'Oise*, publiée en 1878 dans le Bulletin du Comité archéologique de Senlis, ont signalé, au hameau de Préciamont, un menhir phallique légendaire.

M. Plessier, conducteur des ponts et chaussées, parle de cette pierre dans un travail portant le nom de *Notice sur un phallus en silex trouvé dans le ru de Grivette, près Betz* (*Oise*), 1878. Le silex en question n'était du reste qu'un bloc naturel.

Ce monument a été plus récemment publié en carte-postale par un imprimeur de la Ferté-Milon qui, peu familier sans doute avec les termes employés par les palethnologues, a mis comme indication : Dolmen trouvé en 1866.

Préciamont est un hameau de la commune de Marolles (Oise), situé presque à la limite de ce département et de celui de l'Aisne. A l'entrée sud du village, à quelques mètres des premières maisons, se dresse une longue aiguille de grès gris, très brillant, de forme à peu près cylindrique, mesurant 3 m 50 environ de hauteur au-dessus du sol, et dont l'extrémité est terminée en cône. Sur le côté Est de cette pierre, à 2 mètres environ, est gravée l'inscription suivante :

CE PHENOMENE A
ETE TROUVE
SUR CE SOL PAR
LEGRAND JĀLE
25 JANVIER
1866

Voici l'histoire de cette pierre : elle fut trouvée en 1866, comme l'indique l'inscription, par des ouvriers qui travail-

laient dans une sablière située à l'entrée du village de Préciamont. Sa forme bizarre attira leur attention et la découverte ayant été rapidement connue, les habitants du hameau décidèrent de l'ériger à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

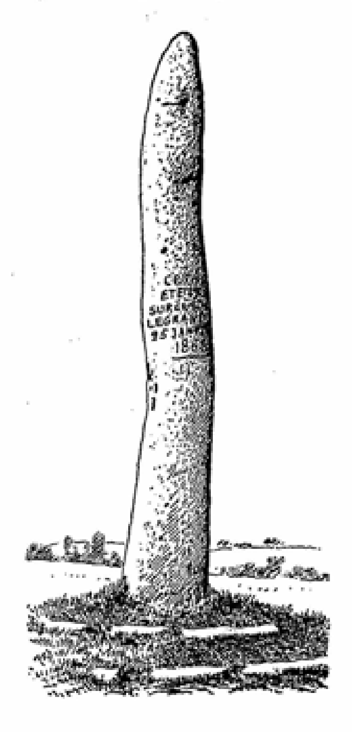


Fig. 107. — Menhir de Préciamont (Oise). D'après une photographie de P. de Mortillet.

Ce monolithe n'a donc aucun rapport avec un menhir. Il ne doit qu'à son aspect phallique d'avoir été planté en terre. Il n'est et n'a jamais été l'objet d'aucune pratique superstitieuse, d'après le dire des habitants. Cependant il est connu et désigné dans le pays sous un nom, aussi vulgaire que répandu, correspondant à *Phallus* de Préciamont.

DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES GALLO-ROMAINES

PRÈS MONTEREAU (SEINE-ET-MARNE)

PAR **P. Berthiaux**

Les environs de Montereau sont très riches en objets préhistoriques et en objets gallo-romains, car, de tout temps, nombre de collectionneurs y ont recueilli une quantité de pièces fort intéressantes. Du reste, sur les rives de la Seine et de l'Yonne, en amont du confluent, sont plusieurs stations romaines qui s'étendent dans la direction d'Orléans jusqu'au pont de Dordives (Loiret).

Je ne voudrais pas rappeler le nombre de découvertes faites déjà, depuis quelque vingt ans, et dont plusieurs ont été signalées dans les Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris. Je me contenterai de citer au hasard : le Tertre-Guérin, les sépultures néolithiques de la montagne de Surville, le tumulus de Montapot, etc...

Quant aux objets que je viens de découvrir, leur gisement est à trois kilomètres de Montereau, au lieu dit « *Cuit* » près de Gardeloupt, commune de Saint-Germain-Laval (Seine-et-Marne), où se trouvent des extractions d'argile, servant aux Briqueteries, Tuilerie et Faïencerie de Montereau. Dans cette contrée tout le sous-sol est glaiseux, et sur cette glaise existe une couche calcaire d'un mètre d'épaisseur qui est elle-même recouverte de 50 à 80 centimètres de terre végétale.

C'est dans la couche calcaire précitée qu'était creusée une fosse de 2 mètres de long, sur 1 mètre de large, dont une couche de cendres recouvrait le fond. Sur ce lit de cendres reposaient les squelettes, qui avaient à leurs côtés les pièces que je signale ci-dessous :

1° Deux andouillers de cornes de cerf, sur lesquels on distingue facilement les stries pratiquées pour les détacher. Ces deux pièces m'ont été offertes par M. Laurin,

chef de l'extraction, lequel a bien voulu me fournir quelques indications pour établir cette note, car je suis arrivé trop tard pour voir les squelettes en place, ce qui fait que je m'abstiendrai d'en parler ;

2° Un grattoir en silex, poli et d'un travail très fin pour les retouches. Il a été fait avec un fragment de hache, ce qui explique le polissage ;

3° Un autre grattoir très finement retouché et fait sur un silex assez long. Il présente sur sa longueur trois dents obtenues au moyen de retouches et séparées par des coches qui devaient servir de grattoirs concaves ;

4° Quatre lames de silex non retouchées ;

5° Une pointe de flèche en silex en forme d'amande ;

6° Une vingtaine de pièces de monnaie en bronze, parmi lesquelles : quatre de Constantin, une de Tétricus père, une de Tétricus fils, une de Néron et plusieurs indéterminables ; toutes ces prières sont en la possession de M. Laurin.

Quelle relation peut-il y avoir entre les instruments en pierre, qui sont de formes néolithiques, et les monnaies évidemment beaucoup plus récentes? Nous ne nous chargerons pas de l'expliquer.

A toutes les époques cette région a été très peuplée. Une des principales causes est qu'à proximité existent les sources de Merlanges. C'est également en ce lieu que passait la voie romaine qui allait de Montereau à Provins, et que se détachait une ramification de voie également romaine, qui s'étendait jusqu'au vieux Marolles.

Il y a environ vingt ans, une trouvaille analogue à la nôtre a été faite à Merlanges même, où fut découverte une fosse pleine de terre, de cendres et de pierres, d'où l'on retira 40 à 50 pièces romaines de l'époque de Constantin.

A la même époque, lors de la construction de l'usine de Courbeton, qui aujourd'hui est détruite et dont la propriété appartient à M. René Sachot, M. le comte Elzéar de Quelen, le numismate bien connu, a fouillé des sépultures à l'endroit où se trouvait la grande cheminée, et a mis à jour un beau choix d'objets en silex, ainsi qu'un superbe marteau-hache en jadéite.

Au lieu dit Fontaine-Froide, dans le même endroit, j'ai découvert aussi il y a quelques mois une quarantaine de lames en silex variant de 4 à 18 centimètres.

Il est donc permis de croire que si l'on continuait à faire des fouilles dans cette localité, on rencontrerait de véritables richesses archéologiques d'âges fort divers.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Menhir sculpté du Gard

Le Muséum d'histoire naturelle de Nimes vient de s'enrichir d'une nouvelle pierre sculptée à figure humaine du genre de celles signalées par Lombard-Dumas dans le Gard et par Hermet dans l'Aveyron. Cette pierre a été trouvée en 1902 à Bragassargues près Quissac (Gard), en labourant profondément un champ au moyen d'une charrue à vapeur, et donnée au Muséum, en mai 1906, par M. Bergeron, propriétaire du domaine de Roux, auquel appartient le champ. Elle a l'apparence d'une borne et mesure 51 centimètres de hauteur sur 26 de largeur et 16 d'épaisseur. La roche dans laquelle elle a été grossièrement taillée est un calcaire compact à Cyrènes de l'étage oligocène.

Sauf à la base, tous les bords ont été arrondis. Au sommet se voit encore un œil rond en relief, celui de gauche ; l'autre a disparu par suite de l'enlèvement d'un éclat de la pierre. Le nez est représenté par une saillie, sans indication de narines. De chaque côté se trouvent deux lignes creuses incurvées. Le bas du visage n'est pas indiqué ; il n'y a ni bouche ni menton.

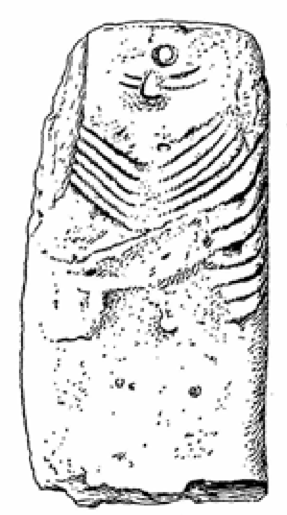


Fig. 108. — Statue de Bragassargues (Gard). 1/8 gr. nat.

Sur la poitrine sont creusées, à droite et à gauche, six stries formant cinq interlignes en relief, qui représentent les mains. Deux sillons prolongés, partant du premier et du dernier doigt, forment le bras.

Au-dessous des bras, des deux côtés, il y avait huit lignes formant entre elles sept bourrelets, qui semblent représenter les côtes.

A part quelques petites mutilations, la pierre de Bragassargues est en état satisfaisant de conservation. Elle présente de nombreux points de ressemblance, un incontestable air de famille, avec les dalles de Collorgnes, de Cas-

telnau-Valence et de Foissac et relie ces dernières aux statues-menhirs de l'Aveyron et aux représentations humaines des dolmens des environs de Paris.

Les traits qu'on observe sur les joues rappellent ceux qui figurent sur la grossière statue de femme de Saint-Sernin (Aveyron).

G. Mingaud, conservateur du Muséum, doit publier à ce sujet une note. Son apparition nous fournira l'occasion de revenir sur cette intéressante sculpture.

Fouilles d'Alise

Les journaux nous apprennent que la continuation des fouilles entreprises sur le plateau d'Alésia a amené une nouvelle découverte. Il s'agit d'un amas de poteries samiennes du 1er siècle de notre ère. Elles ont conservé leur brillant vernis et semblent toutes neuves, ce qui fait supposer qu'on se trouve dans le sous-sol d'un marchand de poteries, voisin du forgeron dont l'atelier a été précédemment mis au jour.

Ces poteries sont décorées de rinceaux, de personnages, d'animaux et de plantes. On y voit en particulier un Mercure d'un dessin inédit. Plusieurs marques de potiers figurent sur ces objets.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France

Rappelons que le second Congrès préhistorique de France s'ouvrira à Vannes le mardi 21 août 1906, sous la présidence de M. A. de Mortillet, président de la Société préhistorique de France, et se clôturera le dimanche 26 août.

En voici le programme, dressé par les soins du *Comité* d'organisation :

Mardi 21 août. — Le matin, à 10 heures, séance d'inauguration au Théâtre. Dans l'après-midi, première séance de travaux. Visite du Musée de la Société polymathique du Morbihan. Le soir, réception à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

Mercredi 22 août. — Le matin et l'après-midi, séances de travaux. Visite des principaux monuments de la Ville. Le soir, à 9 heures, conférence sur les *Monuments mégalithiques*, par M. A. de Mortillet.

Jeudi 23 août. — Le matin et l'après-midi, séances de travaux. Visite aux environs immédiats de la Ville.

Vendredi 24 août. — Excursion en bateau à vapeur dans les îles du Golfe du Morbihan. Visite à Locmariaquer.

Samedi 25 août. — Excursion dans la région de Quiberon, Plouharnel et Erdeven.

Dimanche 26 août. — Excursion à Carnac et aux environs.

Les séances de travaux se tiendront au Palais de Justice de Vannes où sera également installé le secrétariat.

Il sera publié ultérieurement un programme détaillé des excursions.

Le Comité local du Congrès est ainsi composé :

PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR

M. du Chaylard, préfet du Morbihan ; M. Ambrosini, général de division ; M. Riou, sénateur, maire de Vannes ; M. le comte Lanjuinais, député, président du Conseil général du Morbihan ; M. Savidou, président du Tribunal ; M. l'Inspecteur d'Académie ; M. Le Doré, maire d'Auray ; M. Morice, maire de Carnac ; M. Stéphan, maire d'Erdeven ; M. Gohébel, maire de Locmariaquer ; M. Guézel, maire de Plouharnel ; M. Chanard, maire de Quiberon.

MEMBRES DU COMITÉ

Président : M. Morio, vice-président de la Société polymathique du Morbihan.

Vice-président : M. Aveneau de la Grancière, ancien président de la Société polymathique, conservateur-adjoint du Musée d'archéologie.

Secrétaire-trésorier : M. Émile Sageret, directeur de la *Revue Morbihannaise*, ancien président de la Société polymathique, conservateur du Musée Miln à Carnac.

Membres : MM. Ducourtioux, président de la Société polymathique du Morbihan ; Léon Lallement, secrétaire de la S. polymathique ; Le Mené, conservateur du Musée archéologique ; Joseph Martin, membre de la S. polymathique, à Carnac ; Sidney Churchill, membre de la S. polymathique, à Carnac ; Héligon, membre de la S. polymathique ; Le Gall de Kerlinou, publiciste, secrétaire adjoint de la S. polymathique ; Séguillon-Guyot, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Vannes ; le Dr Letoux, chirurgien en chef de l'hôpital de Vannes ; le comte de Limur, membre de la S. polymathique ; Lunven, membre de la S. polymathique ; de Torquat de la Culerie, rédacteur au *Nouvelliste de Bretagne ;* de Lautivy, rédacteur à *l'Arvor ;* le comte de Laigue, rédacteur en chef de la *Revue de Bretagne ;* Estienne, archiviste départemental ; le baron de Keating, ancien magistrat, à Carnac-Plage ; les membres du bureau de la Société d'agriculture du Morbihan et les directeurs de l'*Arvor*, de l'*Avenir du Morbihan*, du *Courrier Morbihannais* et du *Progrès du Morbihan.*

Collection Loydreau

Notre savant collègue Joseph Déchelette, vice-président de la Société Eduenne, nous a adressé, à propos de la note nécrologique sur le docteur Loydreau que nous avons publiée dans notre dernier numéro, les renseignements qui suivent :

« Comme complément à cette note, vous pouvez annoncer que la magnifique collection des objets trouvés au camp de Chassey a été léguée par le regretté Dr Loydreau à la Société Eduenne.

« Nous achevons de l'installer et de la classer dans une salle spéciale de l'hôtel Rolin, siège de notre société, à Autun.

« Je puis ajouter, d'ores et déjà, que je me propose, avec l'aide et le patronage de la Société Eduenne, de consacrer à cette importante collection la monographie abondamment illustrée, que le Dr Loydreau avait eu l'intention de composer. »

Les préhistoriens seront heureux d'apprendre que cette remarquable collection, qui forme un ensemble unique d'objets d'industrie les plus variés, provenant tous d'un seul et même gisement, appartient actuellement au beau musée de la Société Eduenne, qui possède déjà les séries recueillies par Bulliot dans ses fouilles au Mont-Beuvray.

Sociétés d'excursions scientifiques

La Société a fait, le samedi 14 et le dimanche 15 juillet, sous la direction de son président, M. A. de Mortillet, une excursion sur les confins des départements d'Eure-et-Loir, de l'Orne et de l'Eure. Le premier jour, les excursionnistes ont visité les collections Champagne et Lanctin, à Dreux, et le dolmen en ruine d'Écluzelles (Eure-et-Loir). Dans la journée suivante, après avoir visité Laigle, ils se sont rendus au dolmen du Jarrier et au menhir de la Chevrolière, commune de Saint-Sulpice sur Risle (Orne) ; puis ils ont vu les collections Desloges, Touflet et Deshayes, à Rugles, le dolmen de la Forge, à Ambenay, et l'Affiloir de Garguantua, menhir, à Neaufles-sur-Risle (Eure).

Société normande d'études préhistoriques

La Société normande a fait le dimanche 29 juillet une excursion à Mantes (Seine-et-Oise). Dans la matinée, elle a visité sous la direction de M. Ern. Amaury la collection du Musée Briossel et les collections particulières de MM. Perrier du Carne, Gallois et Grave. Après le déjeuner, elle a tenu une courte séance, puis elle s'est rendue à Dennemont, à la fabrique de ciment de MM. E. Candlot et Cie, où elle a pu voir, parmi les déchets de fabrication, les types les plus parfaits de silex dits éolithiques.

LIVRES ET REVUES

Lortet et Gaillard. — **La faune momifiée de l'ancienne Égypte**. 2e série. Lyon, 1905.

L'an dernier MM. Lortet et Gaillard ont fait paraître le 2e volume de leur *Faune momifiée de l'ancienne Égypte*. Le 1er volume a déjà été analysé dans l'*Homme préhistorique*, par M. A. de Mortillet. Nous n'y reviendrons pas.

Les animaux momifiés passés en revue dans la seconde partie par les auteurs sont les suivants : d'abord l'*homme*, qui est représenté par des os de fœtus enfermés dans des statues du dieu Bès.

Les singes sont représentés par le *Papio hamadryas* Linné, le *Papio anubis* F. Cuvier. Un certain nombre de spécimens de cette dernière espèce présentaient des lésions pathologiques osseuses analogues à celles que nous constatons aujourd'hui chez les singes ayant séjourné longtemps sous nos climats.

A ces espèces il convient d'ajouter le *Cercopithecus sabaeus* et peut-être le *Cercopithecus griseo-viridis*.

Parmi les carnassiers, MM. Lortet et Gaillard ont ajouté à l'importante série qu'ils ont donnée au cours de leur 1er volume les ossements de chien trouvés dans une statue d'Anubis.

La série de félidés des auteurs s'est enrichie d'une série de crânes de *Felis lybica* Meyer provenant de Sakkara et de Tehneh.

Les bovidés sont représentés par le *Bos africanus* Fitzinger typique et un bœuf sans cornes, très intéressant représentant d'une race analogue à la race actuelle d'Angus.

Parmi les ovinés, citons l'*Ovis platyura* Wagner et parmi les caprinés l'*Hircus mambricus*, l'*Hircus thebaïcus* Desm. et l'*Hircus reversus*.

Les oiseaux sont représentés par le *Gyps fulvus* Brisson, l'*Otogyps auricularis* Dandin, le *Neophron percnopterus* L., l'*Aquila imperialis* Bechstein, le *Falco babylonicus* Gurney, l'*Anser albifrons* Scopoli, le *Querquedula crecca* Linné, le *Querquedula circia* Linné.

Enfin, parmi les reptiles, citons le *Trionyx triunguis* Forskal et un lézard.

Le travail de MM. Lortet et Gaillard se termine par un court opuscule sur les Offrandes funéraires et sur le Natron antiseptique servant à l'embaumement des corps.

La belle étude de MM. Lortet et Gaillard, dont chacun se plaît à reconnaître la brillante originalité, nous intéresse à un triple point de vue : d'abord au point de vue ethnographique, puisqu'elle nous donne des détails sur une importante coutume des anciens Égyptiens.

En second lieu, au point de vue de la géographie zoologique, puisqu'elle nous indique quelle était la faune de l'Égypte en ces temps reculés. En troisième lieu, enfin, au point de vue de la théorie de l'évolution et du transformisme, puisqu'elle nous met sous les yeux des formes animales d'un temps déjà ancien que nous pouvons comparer avec les formes actuelles appartenant aux mêmes espèces.

R. Anthony.

Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise. 1905.

La Commission des Antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise a publié dernièrement son XXV[e] volume annuel. Cette publication contient, en fait de préhistorique, une note présentée par M. Auscher, au nom de M. V. Aubert, sur une station néolithique située à Thoiry et explorée par MM. Langevin, Rabusier et Nizet, habitant tous les trois cette localité. De nombreux silex taillés ont été recueillis par eux dans les champs qui se trouvent au bas de la ferme de Petit-Mont, à peu de distance de la route de Neauphle à Septeuil, à l'altitude de 132 mètres. La station est presque coupée par le chemin conduisant de Villarceau à Villiers-le-Mahieu. Elle a donné : des percuteurs ; des haches taillées et polies, dont une, longue de 12 centimètres sur 6 de large, possède un beau tranchant ; des pointes de flèches et de lances triangulaires, taillées à grands coups et présentant toutes un conchoïde de percussion ; des grattoirs, des lames et des scies.

Les pièces désignées sous le nom de pointes de lances ressemblent fort, d'après la description, à des pointes moustériennes. Elles mesurent de 9 à 10 centimètres de long sur 7 à 8 de large.

Le coteau de Petit-Mont, où l'on trouve également des antiquités romaines, semble avoir été occupé par un camp, auquel a succédé une forteresse féodale.

Signalons encore un rapport de M. Le Chenetier sur la découverte d'un souterrain dans le parc de l'École d'agriculture de Grignon.

En rectifiant le cours du rû de Gallie, qui traverse le domaine, on a rencontré une forte pierre de forme assez irrégulière, recouvrant l'orifice d'un puits creusé en pleine craie. Ce puits donnait accès à une chambre circulaire, dans les parois de laquelle sont pratiquées trois niches. Tout porte à croire qu'une seconde chambre suit celle que l'on a mise au jour.

Le puits et la chambre étaient comblés par des terres meubles. Au fond de la cavité on a trouvé des ossements d'animaux, des cendres, quelques débris de poterie grossière et un polissoir en grès. Les parois de la chambre ne sont pas lisses, mais semblent avoir été piquées par un instrument primitif.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — Muséum d'histoire naturelle, place de la Monnaie (Dir. : L. Bureau; Pr. : Marchand). Le musée fondé en 1802 par Dubuisson est installé depuis 1875 dans un bâtiment neuf, dont l'installation est absolument parfaite. On s'est attaché à développer tout particulièrement les collections se rapportant à la région de l'Ouest (Vendée et Bretagne). De plus, on s'est occupé du simple visiteur, et sur tous les objets se trouvent des étiquettes très détaillées, faites avec soin. Enfin une Société, la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France, s'est fondée en 1892 au Muséum, pour l'aider à enrichir ses collections et sa bibliothèque, pour les étudier et en publier les catalogues.

Minéralogie : *a*) Collection générale (aérolithe de Grammont); *b*) Coll. des minéraux du massif armoricain ; *c*) Coll. des minéraux de la Loire-Inférieure, formée par Dubuisson ; *d*) Coll. des minéraux de la Loire-Inférieure, de Ch. Baret, base de son ouvrage *La Minéralogie de la Loire-Inférieure*, publié en 1896 ; *e*) Coll. minéralogique industrielle.

Géologie : La collection fut très augmentée dans toutes ses parties, par le don des collections du baron de Geslin (1863). *a*) Coll. générale des Roches ; *b*) Coll. géologique générale ; *c*) Coll. géologique de la Loire-Inférieure (roches, fossiles, minéraux), classée par arrondissements et communes, de Fr. Cailliaud (types de F. Cailliaud) ; *d*) Coll. paléontologique générale ; *e*) Coll. spéciale d'échinodermes fossiles (types de Cotteau et Loriol).

Botanique : *a*) Herbier général ; *b*) Herbier spécial de l'Ouest ; *c*) Exsiccata ; *d*) Coll. des graines et fruits, de Bourgault-Ducoudray ; *e*) Coll. de bois sciés et polis (don du Muséum de Paris ; *f*) Coll. de paléobotanique.

Zoologie : Les collections sont partagées en deux séries, l'une générale et l'autre spéciale à la faune de l'Ouest.

1° Série générale : Mammalogie (beaux spécimens d'anthropoïdes, gorille mayemma, orang, chimpanzé, gibbons) [Coll. Bar, Bureau, etc...] ; Ornithologie, série importante d'oiseaux montés, de poussins, de nids et d'œufs [Coll. Quiquandon, Bar, E. et L. Bureau, P. de l'Isle, J. Vian] ; Reptiles, batraciens et poissons [Coll. Chevreux] ; Insectes, riches collections Riom, Pesneau, Bastard, Citerne, Bar, Bourgault-Ducoudray, Bureau, de la Roche Macé, abbé Dominique ; Crustacés et Arachnides ; Mollusques, une des plus importantes, renfermant de nombreux types d'espèces, formée surtout par la collection de Fr. Cailliaud et la collection Simon, auxquelles se sont jointes les collections Borgogno et Dr Rivron ; les principaux types fossiles sont rapprochés des exemplaires actuellement vivants et de nombreuses aquarelles donnent une idée parfaite de l'aspect et de l'anatomie des principaux genres de mollusques actuels ; Echinodermes ; Coraux et Spongiaires, provenant surtout de la collection Dubuisson,

2° Faune de l'Ouest : Mammifères (Genette, Vison, Phoque, Cétacés nombreux dont un jeune baleinoptère à museau pointu, pêché au Croisic ; Oiseaux, très riche collection, avec de nombreux nids, des poussins et des œufs [Coll. Blandin, Quinquandon, Bureau, G. et P. de l'Isle, Bonjour, nombreux dons de MM. Levesque, Chevreux, du Puy de Clinchamp] ; Reptiles et batraciens : grande tortue luth ; Poissons, nombreuses espèces très rares de la région, adressées par MM. Nicollon, Chevreux. Levesque ; Insectes (Coll. Citerne de la Roche Macé, Bureau) ; Crustacés (Coll. Cailliaud et Chevreux) ; Arachnides ; Mollusques (Coll. Cailliaud) ; Echinodermes (Coll. Cailliaud), nombreux exemplaires d'oursins perforants des plaques de gneiss, de micaschiste, etc... Les collections de Cailliaud sont la base de son catalogue des Radiaires, Annélides, Cirrhipèdes et Mollusques, marins, terrestres et fluviatiles du département de la Loire-Inférieure, paru en 1865.

Anatomie comparée : Squelettes montés de Gorille mayemma, orang, chimpanzé, éléphant, rhinocéros, lamantin, baleinoptère, etc... ; crânes d'hippopotame, rhinocéros, cétacés, etc...

Anthropologie. — Ethnologie : magnifique momie égyptienne et squelette de momie d'Égypte, rapportés par Fr. Cailliaud; crânes momifiés de Toulouse, de Kabyle, de Maure, de Nègre du Soudan, de Kouloughi, métis de nègre et d'arabe (dons du Dr Baudichon); crânes (3) de petits chefs du Dahomey, ornés d'enjolivements en cuivre découpé, réunis entre eux par une barre de cuivre, ayant servi de décoration au palais de Béhanzin à Abomey, rapportés et donnés par le capitaine Rilba; tête tatouée de la Nlle-Zélande (don du Dr Busseuil) ; tête préparée d'Indien Zivaro du Haut-Amazone.

Ethnographie : — Série pas très nombreuse, mais renfermant des objets de premier ordre. Europe : série de costumes de Bourg-de-Batz ; Asie ; Amérique : Kaïak groënlandais avec tout son équipement, série de mortiers en pierre rapportés de Californie par de Cessac, casse-têtes de la Guyane, armes du Brésil ; antiquités péruviennes d'Ancon ; Océanie : pièces des plus remarquables (casse-têtes, pagaïes, poignards, vêtements, etc...), rapportés en grande partie par le capitaine Marion de Procé et le Dr Busseuil, de Malaisie, des Philippines, de l'Australie, Nlle-Zélande, Nlle-Calédonie, Fidji, îles de la mer du Sud.

— Musées archéologiques, enclos des Irlandais. Ces musées, au nombre de trois, sont installés dans deux bâtiments ; les deux premiers dans la Construction Dobrée, bel édifice moderne bâti de 1862 à 1898, et le troisième, dans le manoir de la Touche, dit manoir de Jean V (xve siècle, début) habilement restauré.

Ces deux édifices ont été donnés à la ville de Nantes en 1894, par un riche archéologue nantais, Thomas Dobrée, qui laissa également à la ville de Nantes ses belles collections qui forment un musée spécial.

Les trois musées sont les suivants :

— Musée départemental d'archéologie, au rez-de-chaussée de la construction Dobrée (Dir. : P. de L'Isle du Dreneuc), fondé en 1845-1849 par la Société archéologique de Nantes et donné par elle en 1860 au département ; la société n'a jamais cessé depuis de s'occuper de ce musée, qui est avant tout départemental.

Palethnologie. — Très riche série, en grande partie for-

mée par les précieuses collections Parenteau (1882) et Ch. Seidler.

1° *Paléolithique* : *a*) étranger et extra-local : Saint-Acheul, Laugerie-Haute, les Eyzies, Angleterre; *b*) local (Coll. P. de l'Isle) : acheuléen de l'Ouchette, Vertou, Nantes, Pas de Chalènes (Loire-Inférieure), Mont-Dol (Ille-et-Vilaine), le Bois du Rocher (Côtes-du-Nord); moustérien de l'Étranglar, Saint-Géréon (Loire-Inférieure) ; magdalénien de le Breil et Begrol, la Haye-Fouassières (Loire-Inférieure).

2° *Néolithique.* — Très riche série : *a*) extra-local et étranger : Grand-Pressigny, objets du Danemark et des stations lacustres de la Suisse, magnifiques pointes de flèches en silex d'Angleterre, d'Irlande, du Danemark, de Suisse (Coll. Seidler). *b*) local, collection des plus importantes : haches polies en silex, jadéite, diorite, fibrolite, éclogite, etc.., quelques-unes percées de trous de suspension, ciseaux, marteaux, flèches, polissoirs, etc..., provenant des collections Parenteau, Seidler, Marionneau, Maître, etc... ; objets recueillis par le baron de Wismes, dans ses fouilles des dolmens de Pornic en 1874.

Fouilles du bassin du Penhouët à Saint-Nazaire (Coll. G. Bord et R. Kerviler) : série de crânes humains et d'ossements d'animaux. Suite de haches emmanchées, de couteaux en silex, de poteries, nombreux objets de l'âge du bronze.

3° *Age du bronze.* — Cette série est la plus belle de toutes les collections palethnologiques du Musée. *a*) extra-local et étranger, provenant de la collection Ch. Seidler : moule de hache, en bronze, complet, de Saint-Aignan (Loir-et-Cher); haches, ciseaux, etc... provenant d'Avignon, de Toulouse, du département de la Vienne, d'Irlande, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, de l'île de Chypre. *b*) local, série très riche (Coll. Seidler, Parenteau, P. de l'Isle, Orieux, Kerviler, Chaper, Perdriel, Sevestre, etc...). Série de 29 épées et poignards, en bronze, trouvés dans le département de la Loire-Inférieure ; série d'objets (haches, ciseaux, bracelets, pointes de lance, marteaux, hachette-spatule à tranchant arrondi, enclume, moules de haches, pommeaux d'épées, bouterolles, pièces de harnachement,

etc...); provenant des cachettes suivantes : Ile des Eaux, Crossac, Plessé, Clisson, Pied de Beauchêne, Heric, Le Tourboureau, Malicorne, Tourmelat, Saint-Père en Retz, prairie de Mauves, Jardin des Plantes de Nantes, toutes localités de la Loire-Inférieure, et Guipry (Ille-et-Vilaine) ; hache en plomb, trouvée à Branru, Saint-Dolais (Morbihan); haches plates, en cuivre, trouvées à Nantes et à Rennes.

Fouilles de l'abbé Prigent, dans les tumulus de Kergourognon, Prat (Côtes-du-Nord) : grande urne funéraire, avec son couvercle ; série d'épées et de poignards, en bronze, avec leurs fourreaux, ces derniers parfois décorés d'ornements en or ; série de flèches en silex trouvées avec les objets en bronze.

4° *Époque gauloise.* — Objets (armes, poteries) provenant des fouilles des cimetières de la Marne, don de A. Nicaise ; suite d'objets (armes, lampions en terre cuite, briques, objets de parure) provenant de la Loire-Inférieure ; statuette gauloise, en pierre blanche, représentant un personnage accroupi, trouvée à Quilly (L.-I.), don L. Maître ; statuette de Vénus gauloise, en terre blanche, trouvée à Bro-Fégréac (Loire-Inférieure), don L. Maître.

Antiquités gallo-romaines. — La plupart des objets (céramique et verrerie, autel laraire, statuettes en terre cuite et en bronze, sculptures en marbres, inscriptions, clefs, pointes de javelines, fibules, cachet d'oculiste, lampes, épingles, etc..) sont de provenance départementale : Blain, Pannecé, Mauves, Nantes et surtout Rezé (Coll. Parenteau, G. et P. de l'Isle, Léon Maître, etc...). Quelques objets en bronze, d'origine extra-locale, proviennent de la coll. Seidler ; le musée possède également quelques antiquités romaines (lampes, curieux peignes en os, etc...) provenant du midi de la France, d'Italie, de Sicile, d'Antinoë.

Antiquités mérovingiennes. — Série locale, provenant de Nantes, Saint-Nazaire, Montoir, Rezé ; objets provenant des fouilles de l'église de Vertou (Coll. Ch. Marionneau) ; objets provenant des fouilles de l'église de Saint-Similien de Nantes (Coll. Corgnet) ; objets provenant des fouilles de la basilique Saint-Donatien, à Nantes (don de l'abbé Hillereau) ; séries mérovingiennes du département de

l'Aisne (don F. Moreau) et de la Marne (don du marquis de Dion).

Armes. — Série chronologique depuis l'âge du bronze jusqu'au XIX[e] siècle; belle épée gauloise, avec son fourreau, cimetières de la Marne, don A. Nicaise; très belle épée à antennes, et ciste, du premier âge du fer trouvés à la Guesne, Donges (Loire-Inférieure), dons de M. Chaper; épée gauloise trouvée à Nantes; flèches en bronze, de la collection Seidler; magnifique épée normande trouvée à Saffré (Loire-Inférieure).

Bijoux. — Série également chronologique, la plus grande partie provient de la coll. Parenteau. Période néolithique : boucles d'oreilles en or, Bretagne; torque en or, Quimper (Finistère); bague en or, trouvée dans un dolmen à Saint-Père en Retz (Loire-Inférieure); bague en or, ayant pour chaton une minuscule hachette en silex, trouvée au Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), coll. Seidler; collier en agathe, Forêt-Noire, coll. Seidler. Age du bronze : colliers, bracelets, bagues. Age du fer, époque gauloise : pendants d'oreilles, colliers, bracelets; torque en or, trouvé au Bé, Nozay (L.-I.); deux bracelets en or, trouvés à Poiré-sous-la-Roche (Vendée). Époque gallo-romaine : pendant d'oreilles en or, colliers en bronze et en or, bagues, bracelets en bronze et en argent, fibules, cuillers en argent; bijoux trouvés à Veillon (Loire-Inférieure). Epoque mérovingienne : fibules, bracelets, etc...; moule à coquille, pour couler les rouëlles cruciformes; creuset, matrice d'estampage; objets provenant de Vairé (Vendée).

Numismatique.

Vases grecs et étrusques, provenant de la collection Campana; vases grecs, trouvés à Sycione, Corinthe, Épidaure (Coll. de Lauriston); vases grecs provenant d'Escamillo (Coll. Robert); céramique bretonne et étrangère.

Objets provenant des fouilles du père Delattre à Carthage (Coll. Durand-Gasselin).

Egyptologie : Coll. Callliaud.

Ethnographie : Haches cambodgiennes; divinités hindoues; bonne collection abyssinienne, rapportée et donnée par M. Pourquet (armes, instruments de guerre, de musique et de ménage, objets religieux).

Voir sur ce musée, le catalogue (3e éd.), par M. P. de l'Isle (1 vol. in-8°, de 376 pp. Nantes, imprimerie moderne, 1903).

— Musée Dobrée, au premier étage de la construction Dobrée, donné en 1894 par M. T. Dobrée (Cons. : P. de l'Isle). Meubles anciens, orfèvrerie, dinanderie, numismatique. Belle collection de chinoiseries.

— Musée lapidaire, dans le manoir de la Touche (Cons. : P. de l'Isle). Barques gauloises; débris de sculptures, mosaïques, sarcophages de l'époque gallo-romaine.

— École de médecine et de pharmacie. Coll. d'étude.

— Jardin des Plantes. Herbiers.

— Bibliothèque de la Ville. Médaillier.

— Société académique. Herbiers.

— Musée industriel, 11, rue de Launay.

Saint-Nazaire. — Musée.

Bourg-de-Batz. — Musée d'ethnographie locale.

— Musée Lehuédé. Histoire naturelle.

Chateaubriant. — Musée, au Château-Neuf, fondé en 1880 (Cons. : L. Davy) : Histoire naturelle surtout locale : bonnes collections géologiques. Ethnographie. Préhistorique et archéologie. Numismatique.

NÉCROLOGIE

G. SCARABELLI

Nous sommes bien en retard pour annoncer la mort de Giuseppe Scarabelli Gommi Flamini, décédé le 28 octobre 1905.

Né à Imola le 16 septembre 1820, Scarabelli fut surtout un distingué géologue, mais il a également droit à une place d'honneur parmi les palethnologues italiens.

C'est à lui que nous devons les premiers renseignements précis sur l'existence en Italie d'industries paléolithiques analogues à celles qu'on rencontre dans les dépôts quaternaires de nos vallées. Dès 1850, c'est-à-dire peu d'années après les premières trouvailles de Boucher de Perthes, il signala la découverte d'instruments en quartzite et en silex de formes acheuléennes et moustériennes sur les terrasses et dans les alluvions anciennes du Santerno.

Plus récemment, il explora d'une façon très complète et avec un soin très grand la station préhistorique du Mont Castellaccio, près d'Imola. La remarquable monographie qu'il publia, en 1887, sur ces intéressantes fouilles peut être regardée comme un modèle du genre.

G.-F. ALIX

Georges-François Alix, mort à Paris le 21 juin dernier, à l'âge de 60 ans, était un ardent partisan des pierres figurées. Il avait réuni une nombreuse collection d'éclats de silex, dans lesquels il voyait surtout des représentations d'une très libre allure. Sa théorie est exposée dans une brochure parue récemment sous le titre de : *Essai sur la mentalité de l'homme aux temps quaternaires par la découverte du Mythe. Les affrontés. Diluvium de la Seine et de l'Oise.*

P. TOMASI

Nous avons appris avec regret la mort récente de Paul Tomasi, décédé à Grossa, près Sartène, où il s'était retiré, après avoir rempli les fonctions de commissaire de police dans diverses villes du département de Seine-et-Oise, puis dans celui d'Indre-et-Loire. Partout où il résida, Tomasi trouva le temps de s'occuper activement de recherches préhistoriques. Un séjour assez prolongé à Étampes, lui permit de publier un petit volume sur les mégalithes et les stations préhistoriques des environs. De retour dans son pays natal, la Corse, il explora le Sud-Ouest de l'île et nous adressa, sur les dolmens et les menhirs de cette région, ainsi que sur les obsidiennes taillées recueillies par lui dans les stations néolithiques du voisinage, d'intéressantes communications, dont quelques-unes ont été publiées dans *L'Homme préhistorique.*

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 9 SEPTEMBRE 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CAMPS ET MOTTES DU GERS

PAR **Ludovic MAZÉRET**

Nous allons dire quelques mots de ces élévations de terre, de ces petits monticules, figurant un tronc de cône, élevés par la main de l'homme, que l'on désigne communément dans le pays sous les noms de *Tuc*, *Tucquet*, *Motte*, sans avoir la prétention de trancher une question d'origine, d'ailleurs très controversée.

Les mots *Tuc*, *Tucquet*, *Tucoulet* sont synonymes en patois de monticule, et *Motte* de mamelon. Ces buttes sont généralement regardées comme les citadelles d'anciennes demeures seigneuriales. Cependant, des six mottes que nous avons remarquées dans la commune de Montréal-du-Gers, une seule, celle de Pellehaut, serait peu éloignée de l'antique salle de Pellehaut, et une autre, celle de la Crauste, rappellerait un ancien monastère. Quant aux autres, elles sont situées en plein champ ou placées à côté de maisons modernes.

Certains auteurs ont voulu voir dans ces élévations des tumulus, des tombeaux élevés à des chefs. Cette hypothèse doit être écartée. Nous avons exploré les mottes de la Bonne-Barbe, du Caoussèou et surtout celle du Plappé, la plus haute de toutes, et nous n'y avons trouvé qu'un amas de terres, mais rien qui rappelle les tumulus de l'Armorique, pas même le moindre petit débris d'os, sauf au bout de celle du Plappé, tout à fait au faîte, dans un coin, où gisaient, au milieu de cendres et d'os calcinés, des débris

de poterie grossière, sans ornement, d'assez grandes dimensions et rappelant ces grands plats profonds où nos ménagères ont l'habitude de laver la vaisselle et communément appelés « salèros ». Que l'on ne nous dise pas que nous n'avons fait que gratter la terre : M. Blans, le propriétaire, a partagé cette butte (chose regrettable) en deux parties égales pour ouvrir une allée. Les débris de poterie trouvés au Caousseou et à la Bonne-Barbe rappellent bien celle trouvée au Plappé.

Quelques-unes de ces buttes ne seraient-elles pas l'œuvre des Romains ? La forme rectangulaire des enceintes qu'elles dominent rappelle celles de leurs camps retranchés. Ce caractère est encore très apparent à Pellehaut. Quoi qu'il en soit, ces endroits-là ont été exhaussés dans un but de défense. D'ailleurs, le mot de *Redoute*, nom de la motte de Pellehaut, ne laisse pas de doute à ce sujet.

Autre hypothèse : Les Gaulois ont peut-être élevé eux-mêmes quelques-uns de ces camps au moment de l'invasion romaine ? Mais nous n'avons aucune certitude à cet égard.

Au reste, la Gaule fut à cette époque et jusqu'au x[e] siècle envahie si souvent qu'il est, croyons-nous, difficile d'assigner une vraie origine à ces travaux de défense. Quelle que soit leur origine, ces fortins furent utilisés par les Aquitains pendant les invasions successives dont notre pays eut à souffrir, de la part des Sarrasins et autres hordes barbares et plus tard des Normands. Peut-être par leurs ennemis eux-mêmes. Ce qui nous le fait supposer, c'est une longue lame de sabre en fer de 1 m 10, recourbée, avec poignée en bois, rappelant un long cimeterre turc, trouvée par M. Blans dans la brèche faite à la motte du Plappé.

Hâtons-nous de dire en terminant que nous n'avons fait que supposer sans rien affirmer.

Voici en quelques lignes la description de ces monticules. Commençons par le plus caractéristique, le plus étendu et celui qui a conservé presque en entier sa physionomie première.

La Redoute. — Cette motte, située à environ 200 mètres de l'ancienne salle de Pellehaut et à la même distance du château actuel de Pellehaut (XVIII[e] siècle), domine un petit vallon et couronne le plateau. Ce lieu est le point culminant

de la contrée ; la vue s'étend au loin et embrasse un horizon immense.

L'espace occupé jadis par le camp retranché est vaste, et sa forme est un rectangle à peu près régulier. Ses trois côtés : couchant, nord et levant sont encore presque intacts ; le côté du midi a disparu aujourd'hui dans les plantations de vignes, mais une légère dépression permet d'en suivre le contour (Fig. 109).

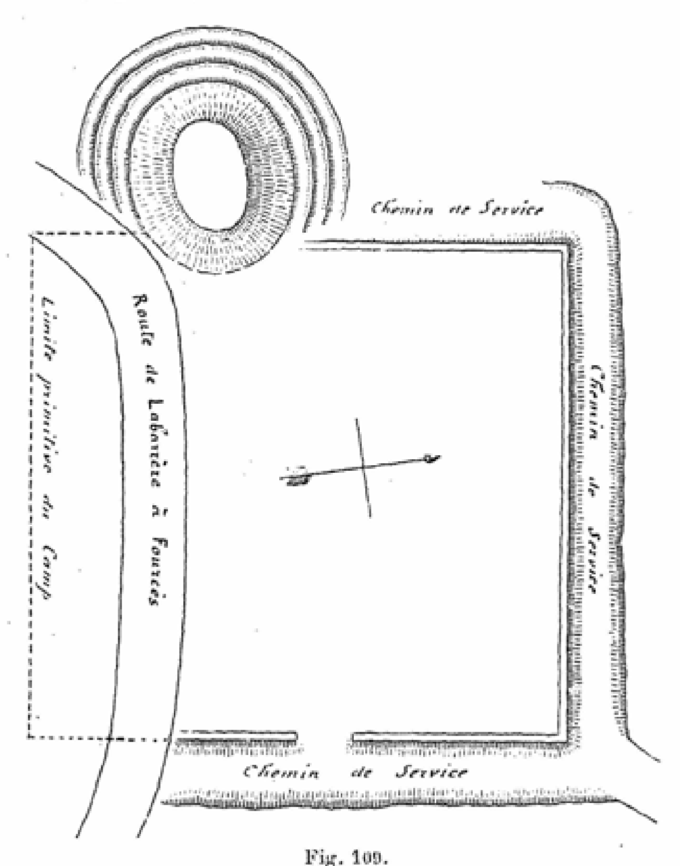


Fig. 109.
Croquis du Camp retranché et de la Motte de Pellehaut (Gers).

Ce vaste camp, 200 mètres de long sur 150 de large, était entouré d'un large fossé, aujourd'hui servant de chemin de service et encaissé au levant de 1 m 50 à 2 mètres.

Le haut conserve encore, au nord, les restes d'un rebord en terre ou parapet. Ce plateau, uni comme une carte et inculte, vient d'être planté en vignes.

La butte qui le termine se trouve à l'angle sud-ouest, dans un joli bosquet de chênes-lièges l'envahissant elle-même jusqu'à son faîte. Elle a dû être abaissée ; cependant elle reste encore fort belle malgré son peu d'élévation, 3 m 50. Son diamètre à la base n'a pas moins de 35 mètres et à sa partie supérieure 18 mètres. Trois fossés l'entouraient. On peut les suivre sur trois côtés, sauf au sud-est, où ils ont été remplis par les déblais de la nouvelle route de Labarrère à Fourcès. Cette motte doit être l'œuvre des Romains.

Le camp en question a été édifié sur l'emplacement de la station préhistorique de Pellehaut.

Le Plappé. — La situation de cette motte ne rappelle en rien celle de Pellehaut. Autant l'une domine, autant l'autre paraît se cacher, étant construite au bord d'un entonnoir et entourée par les hauteurs de Lamarque et de Huguet. Le camp n'est plus rectangulaire, mais ovoïdal et présente quelque similitude avec le camp de Samadet, dans les Landes, décrit par Marcellin de Juncarol[1].

Ce camp était également entouré d'un fossé, si nous en jugeons par la dépression que nous avons pu suivre dans le pré, au nord, presque jusqu'au pied de la motte qui le termine à l'est. Cette butte, naguère entière et enveloppée dans une touffe de chênes énormes, était du plus bel effet. Aujourd'hui les chênes, à l'exception de deux, n'existent plus, et avec sa large brèche, vue du sud-est, elle figure une mitre d'évêque. Le côté nord ayant été également entamé, sa base n'est plus qu'un trois-quart de cercle. Son diamètre se trouve de cette façon réduit à 21 mètres.

La Tourrasso dou Caousséou. — Elle se trouve à mi-côte d'une pente assez douce et embrasse, de trois côtés, un horizon fort étendu, sauf au couchant, où la vue est arrêtée par les bois du plateau d'Arquizan. Elle devait être fort élevée à en juger par sa base: Aujourd'hui, impossible de rien préciser ; les trois quarts étant livrés à l'agriculture et

1. *Bulletin de la Société de Borda*, 3e trimestre, p. 149. 1900. Dax (Landes).

le reste à l'emplacement des meules de paille de la métairie du Caoussèou.

Elle a été ouverte au couchant pour agrandir l'aire. De ce point jusqu'au deuxième pailler, point culminant, elle mesure encore 6 m 50. Cette motte terminait le camp au nord-est. Des travaux de déblaiement d'un côté et de remblayage d'un autre ayant en grande partie défiguré ce camp, il est impossible d'en déterminer les dimensions et la forme qui cependant semble accuser un quadrilatère allongé.

Le Tucoulet. — Un peu plus près de Montréal et sur les hauteurs de la rive gauche de l'Ausoue, nous trouvons un autre campement ancien au Tucoulet. On y a reconnu des vestiges d'une ancienne motte, dans l'intérieur de laquelle on a découvert de nombreux ossements humains. Et tout auprès de là se voient de nombreux débris d'une villa romaine : mosaïques, chapiteaux, marbres, fragments de colonne, etc. Cette motte fut fouillée en 1895 par l'abbé Breuils. C'est d'après ses notes que j'écris ces quelques lignes. Aujourd'hui cette butte a disparu, et tout ce que l'on voit c'est le petit monticule sur lequel est construit le moulin à vent. Les limites du camp ont disparu dans les plantations de vignes.

La Crauste. — Elle était située au midi de l'ancienne salle de Lamarque, dans un vallon assez profond. Ce mot révèle l'existence d'un ancien monastère ; *crausta* en roman veut dire monastère, couvent. Aujourd'hui cette motte se devine plutôt qu'elle ne se voit, par une ondulation de terrain.

La Motte de la Bonne-Barbe. — Elle se trouve à l'extrémité nord de la commune de Montréal, à quelques centaines de mètres de l'emplacement de la chapelle de Saint-Pé-de-Luzent, et surplombe le petit ruisseau de Larluzent où celui-ci fait un coude presque à angle droit, au bord d'un gouffre insondable dit-on. L'horizon est assez restreint et ne permet pas de découvrir beaucoup de pays.

La situation de cette motte rappelle beaucoup celle du Plappé, mais ne peut compter qu'à titre de souvenir. Là, où nos ancêtres sont tombés pour l'indépendance de leur patrie, un paisible bouvier trace aujourd'hui son sillon, sans se douter que ce sol, qui fournit à sa nourriture, a été arrosé du sang de ses aïeux.

Cet endroit est des plus sauvages ; et lorsque le pêcheur, en quête d'écrevisses, est arrêté sur le gouffre, un frisson involontaire le saisit à la vue de l'abîme où l'eau s'engouffre et tourbillonne. S'il ne connaît la légende, un paysan des environs, le premier venu, lui racontera : « qu'au temps jadis » où le curé de Luzanet avait sa maison curiale sur le plateau de Luzent, un dimanche matin, jour de grande fête, les fidèles, en habits des dimanches, attendaient devant l'église la venue de leur pasteur. L'heure était passée depuis longtemps, le bedeau avait sonné les « trois coups », tout était prêt : le livre sur l'autel, le vin dans les burettes, les cierges allumés, et il ne paraissait pas. Plus d'une dévote interrompait ses patenôtres pour lancer quelque exclamation; les hommes, plus pratiques, devisaient de leurs affaires, les yeux tournés vers le presbytère.

Le curé était vieux et ne venait jamais à son église que monté sur sa vieille jument blanche et aveugle.

L'impatience fit place à la crainte qui fut bientôt à son comble. Qu'y avait-il donc? Qui sait si M. le Recteur n'était pas malade? D'aucuns allaient jusqu'à dire qu'il était peut-être mort. Ce qui le faisait supposer, c'est que sa vieille servante, la Madelon, n'était pas encore arrivée. Certains parlaient d'aller voir! Pey, le bedeau, malgré ses 70 ans, appuyé sur son gourdin, avait descendu le coteau ; Francille, le marguillier, aussi vieux que lui, l'avait devancé et se trouvait derrière la maison de Fontarabie, lorqu'un cri de soulagement poussé par l'enfant de chœur qui s'était hissé jusqu'à l'auvent des cloches, se fit entendre. Il avait vu le curé perché sur sa haridelle, en train de dévaler vers le ruisseau. Il venait d'entrer dans le bois et prenait le sentier conduisant au gué, à quelques pas du gouffre. Aussitôt, tous les regards se portèrent vers le point désigné. Et en effet, quelques minutes plus tard, on put voir le curé et sa monture, avançant au petit pas. Le chemin qui passait de l'autre côté de la motte ne leur permit pas de le suivre plus longtemps.

Tout le monde était heureux, content, et la plupart allèrent reprendre leur place dans l'église. Mais des heures se passèrent et le curé ne parut pas. Qu'était-il arrivé? La jument, mal guidée sans doute, avait manqué le gué et

était tombée dans le gouffre, entraînant avec elle son cavalier. Jamais ils ne reparurent et l'abîme garda ses victimes.

Bien souvent, ajouta la bonne vieille qui me raconta cette histoire, par les nuits obscures, on voit sur le pont, vers l'heure de minuit, un cheval blanc portant un cavalier noir. C'est l'âme du curé de Luzanet qui revient consoler ses ouailles. Quant à moi, je suis passé souvent sur le pont de Luzent, à minuit et même plus tard, venant de dîner chez mon ami Belliard, en son château de Gajo, mais je n'ai jamais rien vu — qu'un endroit très sauvage, un véritable coupe-gorge.

Telle est la légende du pont de Luzent, qui se rattache à la Motte de la Bonne-Barbe.

CAMPS ET ENCEINTES
DE L'AISNE

PAR **Pol BAUDET**.

En publiant ce relevé rigoureusement exact des camps retranchés et enceintes de l'Aisne, avec quelques détails et notes bibliographiques sur la plupart d'entre eux, je me propose de répondre à l'appel adressé par M. Adrien de Mortillet[1] aux groupements scientifiques, aux archéologues et aux préhistoriens, les conviant à « procéder à l'élaboration d'un inventaire aussi complet que possible des camps retranchés de la France et même de l'étranger. »

Je me borne à signaler les monuments intéressants en suivant notre division administrative actuelle, sans essayer de les répartir en une difficile classification.

1° ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

1. BEAUREVOIR, canton du Catelet, nord de la commune.

2. BEAUVOIS, canton de Vermand. Caves de guerre trouvées en 1872. Ce sont des excavations creusées de main d'homme [Fleury, I. 164],

3. BOHAIN. Le mont du Catelet.

4. FLAVY-LE-MARTEL. *Le Coquerel.*

5. PARPEVILLE, canton de Ribemont. Le bois de Torey, camp romain. Age de la pierre, époque romaine.

6. SAINT-QUENTIN. Enceinte romaine et fortifiée.

7. SAINT-SIMON. *Le Coquerel*, butte fortifiée, le chemin qui y conduit est encore entouré de deux ceintures de fossés. Époque gauloise [Gomart, *Et. St-Quentin.*, V. 388].

8. VERMAND. Oppidum gaulois où commanda Camulogène

1. *L'Homme préhistorique*, juillet 1906, p. 193.

d'après une inscription du musée lapidaire de Clermont-Ferrand. Camp romain au moment des grandes guerres de César ; camp à demeure pour mettre les troupes en état de se défendre en cas d'attaque par des forces supérieures et arsenal pour conserver munitions, approvisionnements, machines de guerre. Fort escarpement au nord, levée artificielle et large fossé du côté de l'ouest et du nord-ouest. [Ch. Gomart : *Etudes Saint-Quentinoises*, III, 346, II, 236. — Ed. Fleury : *Antiquités et monuments de l'Aisne*, I, 182. — Pilloy : *Etudes sur d'anciens lieux de sépulture*, 2, 38].

2° ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

9. Ambleny, canton de Vic-sur-Aisne. Camp refuge du *Chatel*. Age de la pierre, époque gauloise, époque romaine. [Vauvillé : *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1900, p. 45.]

10. Blanzy-les-Fismes, canton de Braisne. Le Champ aux Anes ; dans une charte signée de Nivelon, évêque de Soissons, on lit « . . . super campum qui dicitur asinonorum... » [Fleury, I, 154].

11. Chassemy. Retranchements considérables enveloppant à l'ouest le village et se rattachant à une autre enceinte de terre dont on aperçoit les restes sur la colline appelée : *La Carlette*. Epoque du bronze [Fleury, 1. 147].

12. Epagny, canton de Vic-sur-Aisne. Camp ou refuge. Époque romaine et moyen âge. [O. Vauvillé : *Mémoire sur plusieurs enceintes de l'Aisne*, p. 19].

13. Mercin et Vaux, canton de Soissons. *Mont Chatillon.*

14. Montigny Lengrain, canton de Vic-sur-Aisne. Camp refuge du *Chatelet*. Beuvraysien, époque romaine [O. Vauvillé : *Mémoire sur plusieurs enceintes de l'Aisne*, p. 22.]

15. Muret et Crouttes, canton d'Oulchy.

15 *bis*. Osly Courtil, canton de Vic-sur-Aisne. Époque mérovingienne. [O. Vauvillé : *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1894, p. 701.]

16. Pasly, canton de Soissons.

17. Pommiers, canton de Vic-sur-Aisne. Refuge dit du *Villet*, camp et retranchements. Beuvraysien, époque romaine. [O. Vauvillé : *Note sur les fouilles du camp de*

Pommiers, *Congrès arch. Soissons*, 1887. — *Mém. Soc. Antiq. de France*, 1890. — *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1890, p. 400 ; 1894, p. 259.]

18. Soissons. Enceintes gauloises, romaines, carolingiennes, du xvie s., fortifications modernes; fragments de murs romains dans les remparts de la ville.

18 *bis*. Tartiers, canton de Vic-sur-Aisne. Époque mérovingienne. [O. Vauvillé : *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1894, p. 700.]

3° ARRONDISSEMENT DE VERVINS

19. Aubenton. Fortifications du moyen âge, élevées sur des retranchements romains en terre.

20. Maquenoise. Frontière belge. Camp et retranchements romains.

21. Mondrepuis, canton d'Hirson. *Le Catelet*. Age de la pierre. [A. Desmasures : *Etudes préhist.*]

22. Vervins. Époque romaine.

4° ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

Les renseignements font défaut.

5° ARRONDISSEMENT DE LAON

23. Bourg et Comin, canton de Craonne. Colline de Comin.

24. Chaillevois, canton d'Anizy. *Château Montreau*, trois enceintes. Age de la pierre, époque romaine.

25. Chalandry, canton de Crécy-sur-Serre. La Grande Montagne, appelée le Mont d'Eze antérieurement à 1789. Certains auteurs voient, en cet accident du sol, une barrière défensive, un poste avancé ; de nombreuses trouvailles semblent fortifier ces conjectures. Age de pierre, époque gauloise, époque romaine. [Brucelle et Lefèvre : *Histoire de Chalandry*, 27.]

26. Condé sur Suippe, canton de Neufchâtel. Fortifications.

27. Condren, canton de Chauny.

28. Gernicourt, canton de Neufchâtel.

29. LAON. Oppidum ou camp retranché placé sur la pointe orientale de la colline, aujourd'hui la citadelle. [Melleville : *Histoire de Laon*, 2, 127. 1845.]

30. MAUCHAMP, canton de Neufchâtel. Camp exclusivement romain, fouillé en 1861 par ordre de Napoléon III ; se trouve sur un plateau attenant aux territoires de Juvincourt et Damary. Près de ce camp entre Pontavert et Berry au Bac eut lieu la bataille de l'Aisne, juillet 57 av. J.-C. ; l'empereur y fit élever une colonne commémorative le 19 novembre 1862. [Napoléon III : *Histoire de Jules César*, 1 et 2.]

31. SAINT-THOMAS, canton de Craonne. Camp romain. *Camp de César*, Wié. Laon. Silex taillés et ustensiles romains. [O. Vauvillé : *Mémoire sur plusieurs enceintes de l'Aisne*, p. 3. — *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1894, p. 274.]

32. SAUVREZIS, canton d'Anizy.

33. VARISCOURT, canton de Neufchâtel. La redoute porte le nom de *Murs de Rome*. Epoques gauloise et romaine.

LE SOUTERRAIN-REFUGE DU PAYRA (Aude)

Par **A. FAGES**

Un peu au sud de Castelnaudary, sur la rive droite du canal du Midi, s'élève un système de collines que l'on nomme *las Serros* dans le pays et qui sont les derniers contreforts des collines du Lauraguais ; leur surface, entièrement dénudée et livrée aujourd'hui à la culture des céréales, était, dans l'antiquité, couverte de forêts de chênes qui se transformèrent au moyen âge en bois taillis de même essence.

C'est sur le penchant d'une de ces collines que, très fortuitement en décembre dernier (14 décembre 1905), l'on fit la découverte du souterrain qui nous occupe. Un bouvier, labourant un champ à 150 mètres environ de la métairie de Borde-Neuve, sise sur la commune du Payra, vit tout à coup une de ses bêtes s'enfoncer dans le sol ; il dégagea avec quelque peine son bœuf de cette fondrière, et constata qu'un trou béant s'ouvrait à ses pieds ; il tenta en vain de le sonder au moyen de son aiguillon, il ne put en atteindre le fond. Il fut chercher du renfort, on agrandit l'excavation et on pénétra par cette ouverture, dans une salle creusée dans le roc. On découvrit alors une première entrée (nº 1 du plan), composée d'un étroit couloir en escalier qu'on déblaya assez facilement et qui donnait accès dans la campagne, du côté de l'ouest. Successivement on découvrit quatre salles.

La découverte fit quelque bruit, les journaux locaux publièrent la nouvelle et nous nous attendions d'un moment à l'autre à apprendre qu'on l'avait explorée. Malgré notre impatience d'aller voir de près ces grottes artificielles, ce n'est que ces derniers jours que nous pûmes enfin nous rendre au Payra. Arrivé sur les lieux, nous nous enquîmes

auprès de l'instituteur de cette localité si les grottes avaient été fouillées depuis leur mise à jour ; il me dit que non, que sauf les quelques curieux qui accompagnaient le bouvier lors de la première exploration, personne n'y était plus descendu.

Aussi ce n'est pas sans une certaine émotion que nous descendîmes les quelques marches qui nous conduisirent dans la première salle, que nous qualifierons d'anti-grotte, étant données ses dimensions (Fig. 110).

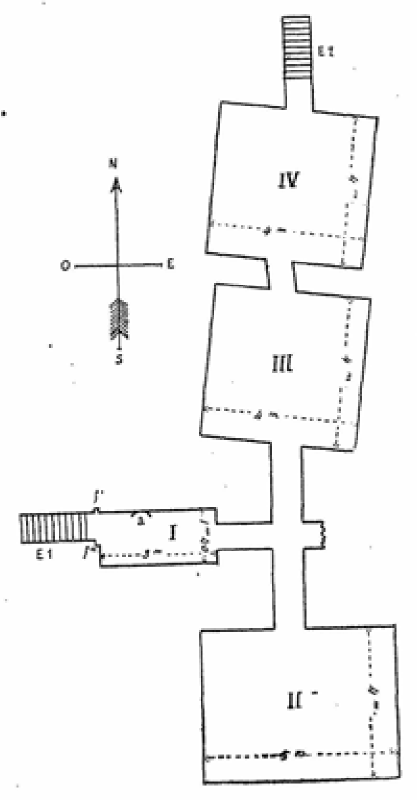


Fig. 110. — Plan du Souterrain-Refuge du Payra (Aude)

I, II, III, IV : Salles. — a : Foyer. — f' f'' : Feuillures de la porte. — E 1 : Escalier Ouest. — E 2 : Escalier Nord.

Nous explorâmes avec attention cette première salle, nous fûmes frappé tout d'abord par la vue de l'emplace-

ment d'un foyer au pied et au milieu de la paroi droite, cette paroi a été même un peu excavée, dans les détritus de cendres mêlées de terre, nous ne pûmes recueillir que quelques débris de poterie fortement micacée. Revenant vers l'entrée, c'est-à-dire vers le couloir en escalier, nous remarquâmes qu'une feuillure assez prononcée avait été pratiquée dans les parois de chaque côté de la porte, feuillure où devaient s'encastrer une ou plusieurs dalles servant à la fermeture du couloir.

Cette salle mesure 3 mètres sur 1 m 40 et la hauteur de la voûte en cintre surbaissé est de 2 m 40.

En face de l'entrée et au milieu de la paroi formant le fond est pratiqué un couloir mesurant 65 centimètres de largeur et 1 m 60 de hauteur, long de 1 m 40 ; à cette distance, il se bifurque à droite et à gauche, donnant accès du côté droit à une salle très bien conservée qui mesure 4 mètres sur 5 mètres ; dans la voûte, qui s'élève à 2 m 40, sont pratiqués deux trous cylindriques de 10 à 15 centimètres de diamètre, ils arrivent à la surface du sol extérieur ; ils devaient sans nul doute servir à l'aération de la salle.

Le couloir de gauche, de 2 m 05 de long, conduit dans une troisième salle de 4 mètres sur 4 mètres, toujours de la même hauteur, la voûte n'est ici percée que d'un seul trou d'aération. Un couloir de 70 centimètres de long fait communiquer la troisième salle avec la quatrième et dernière qui a les mêmes dimensions que la précédente. Au milieu de la paroi du fond est pratiqué un deuxième escalier qui fait communiquer cette dernière salle avec l'extérieur.

Nous devons, avant d'aller plus loin, signaler une particularité singulière : au point où le couloir qui fait communiquer l'anti-grotte avec les salles 2 et 3, se bifurque, on avait voulu le pousser plus en avant et en droite ligne, mais la roche étant en ce point devenue beaucoup plus dure, le travail d'excavation fut arrêté à une très faible profondeur.

Ces salles sont creusées dans la *molasse*, espèce de grès facile à travailler, mais cependant assez consistant, puisque les voûtes surbaissées supportent près de 1 m 50 à 2 mètres

de terrain au-dessus d'elles. Cette roche (molasse de Castelnaudary) est un des termes du Bartonien, qui est largement représenté dans cette partie du département de l'Aude.

Nous avons exploré minutieusement les coins et recoins du souterrain, mais, hélas, nos recherches furent infructueuses; nous avons dû nous contenter des quelques débris de poteries trouvés dans le foyer et de constater le soin avec lequel a été fait le ravalement des parois des quatre salles; les coups donnés probablement avec la hache ou l'herminette en pierre polie, sont très réguliers. Les couloirs sont bien percés et d'un facile accès, bien défendables en cas de surprise d'un ennemi. Les entrées et les trous d'aération étaient très bien dissimulés, rien à l'extérieur ne dénonçait la présence de ce grand travail souterrain. Malheureusement les premiers visiteurs qui ont pénétré dans ces grottes ont malencontreusement voulu agrandir les prises d'air qui percent la voûte en plusieurs endroits, ils l'ont fait d'une façon inconsidérée, aussi les pluies de la fin de l'hiver et du printemps ont pénétré par ces larges baies, dégradant fortement les voûtes qui, supportant mal le poids des 2 ou 3 mètres de terrain qui les surmontent, s'effondrent à tout moment, menaçant d'ensevelir le tout sous une épaisse couche de terre. C'est ce qui nous a empêché de pratiquer la moindre fouille; il faudrait, par mesure de prudence, étançonner solidement les voûtes, avant que de toucher le sol des quatre salles. Seule, la hache en pierre polie trouvée par les premiers visiteurs des souterrains, témoigne de la présence de l'homme préhistorique. Peut-être est-ce lui qui les a creusés? Dans tous les cas, ils ont dû être habités pendant de longues années, l'usure des marches des deux escaliers et des parois des couloirs étroits en témoignent. Pour élucider la question de leur âge, il serait nécessaire de fouiller soigneusement leur sol, mais il faudrait pour cela disposer de beaucoup de temps et d'argent; une société seule peut tenter l'aventure.

TROISIÈME NOTE
SUR LES HACHES POLIES PERCÉES

Par **Paul de MORTILLET**

De nouvelles haches percées m'ayant été très obligeamment signalées par M. C. Boulanger, de Péronne, et par M. l'abbé A. Collet, de Wavrans-sur-l'Aa, je peux ainsi augmenter la liste publiée dans ce journal (N° 5 et N° 12, 1905).

Bouches-du-Rhône. — Ch. Cotte a signalé une hache perforée trouvée jadis au lieu dit Bandel, près de Trets.

Gard. — Hachette en pierre trouvée dans la grotte d'En-Quissé, à Russan, fouillée par le groupe spéléo-archéologique d'Uzès.

Oise. — Hache en silex pyromaque du pays, de 20 centimètres de longueur, 6 centimètres de largeur et 5 centimètres d'épaisseur, trouvée dans les environs de Compiègne. Des traces d'oxyde de fer se remarquent sur cette hache dont les bords tranchants sont émoussés, et qui a sans doute été roulée à la surface du sol. Cette pièce diffère des haches percées ordinaires, par sa taille, la nature de la roche et par le trou de suspension qui est oblique. Ne l'ayant pas vue, je la décris d'après M. C. Boulanger qui certifie que le trou n'est pas naturel, mais bien fait de main d'homme. (Collection de M. C. Boulanger.)

Pas-de-Calais. — Petite hachette en jadéite vert foncé, d'un poli parfait, de 55 millimètres de long et 33 millimètres de large à son tranchant un peu oblique. Le trou de suspension mesure au centre 2 millimètres. Il a été percé de chaque côté à des hauteurs légèrement inégales, le trou à l'extérieur est ovale d'un côté et long de 12 millimètres, et de l'autre absolument rond et d'un diamètre de 10 millis mètres. Cette hachette a été découverte, à 60 centimètre- de profondeur, dans une tranchée creusée sur le point cul-

minant du plateau de Wilbedinghe, hameau de Wavrans, canton de Lumbres [1].

Somme. — Hache polie en roche noire à grain fin, roche certainement exotique, longueur 98 millimètres, largeur 50 millimètres, épaisseur 20 millimètres. Trouvée à Montière, près Amiens. (Collection de M. C. Boulanger.)

Petite hachette en granite de 28 millimètres de long, 28 millimètres de large et 4 millimètres d'épaisseur. Elle provient d'une tombe franque découverte à Buire-sur-l'Ancre, arrondissement de Péronne. Elle a pris, au contact d'objets en bronze, une teinte verdâtre. (Collection de M. C. Boulanger.)

Hache polie en roche gris-verdâtre, longueur 53 millimètres, largeur 33 millimètres, épaisseur 15 millimètres. Le trou de suspension est très évasé. Elle a été recueillie à Barleux, canton de Péronne. (Musée de Péronne.)

M. Boulanger possède aussi dans sa collection trois haches polies percées de provenances étrangères.

Hache très plate en néphrite verdâtre, longueur 39 millimètres, largeur 24 millimètres, épaisseur 2 millimètres. Trouvée dans le lac Auvernier, Suisse.

Hache en néphrite de 54 millimètres de long, 36 millimètres de large et 5 millimètres d'épaisseur. Trouvée dans le lac de Neuchâtel, à Auvernier, Suisse.

Petite hache en marbre noir veiné de blanc, longueur 35 millimètres, largeur 15 millimètres, épaisseur 6 millimètres. Provient de l'Anti-Liban.

Le tableau suivant donne le classement par roches des 131 haches polies percées citées par M. le Dr Baudouin dans *L'Homme préhistorique*, n° 6, 1905, et dans les notes que j'ai publiées. Il ne comprend que les haches trouvées en France, en Italie et en Suisse. Pour ce dernier pays, je n'ai pu, faute d'indications précises, en indiquer que quelques-unes. Elles sont cependant assez nombreuses dans les palafittes et généralement en jade, jadéite ou serpentine.

Jade et jadéite.................	51
Serpentine....................	26

1. Abbé A. Collet. — Hachette percée trouvée à Wilbedinghe, 218e livr. du *Bull. historique de la Soc. des Antiquaires de la Morinie.*

Fibrolite	15
Diorite	13
Schiste	4
Silex	3
Roches feldspathiques	2
Talc	2
Basalte	2
Granite	2
Pierre lydienne	2
Micaschiste	1
Aphanite	1
Cristal de roche	1
Grès	1
Calcaire grossier	1
Jaspe	1
Quartzite	1
Argilite	1
Grauwake schisteuse	1
Total	131

Pour deux des haches signalées comme étant en silex, je me permets de faire des réserves. Quant à la troisième, celle de la collection de M. Boulanger, le trou de suspension diffère beaucoup de ceux des haches percées ordinaires.

48 haches en roches non déterminées ont en outre été décrites. Parmi elles, 12 sont en pierre verte ou verdâtre.

SUR L'ORIGINE DE LA MONNAIE

D'APRÈS UNE DÉCOUVERTE FAITE

DANS LA GROTTE « ALI-BACHA » A BOUGIE

Par **A. DEBRUGE.**

Vers quelle époque convient-il de faire remonter l'origine de la monnaie? On ne peut guère fonder que des conjectures sur cette intéressante question, et les découvertes laissent encore le champ libre aux suppositions.

D'après la tradition grecque, mais surtout aussi d'après l'archéologie, la seule science véritablement autorisée en matière de discussion, ce ne serait guère que vers le VIIe siècle avant notre ère, qu'on aurait commencé à se servir des premières monnaies.

Mais n'est-il pas curieux de constater que du moment où les plus anciennes pièces de monnaie ont fait leur apparition, elles possédaient déjà une perfection relative, tant par la forme que par les attributs, et cela sans transition bien connue. Et cependant, combien n'a-t-on pas dû tâtonner avant d'arriver à ce résultat.

Dès l'aurore de l'humanité, il est à peu près certain que les habitants ont pratiqué le libre échange, le troc pur et simple.

L'ethnographie nous montre encore de nos jours la façon dont on procédait, et quelques peuplades indiennes usent toujours de coquillages, *Cypraea moneta*, comme mode de paiement.

En préhistoire, un de nos collègues a signalé avoir recueilli au cours d'une fouille pratiquée dans une grotte, une assez grande quantité de petits galets réguliers et aplatis et il se demandait si on ne se trouvait pas en présence d'une monnaie toute primitive.

La réunion en effet, en pareil lieu, si elle n'était pas intentionnelle, était au moins très curieuse.

Quand parurent les métaux, le troc s'établit beaucoup plus simplement et ce fut déjà un grand pas vers la commodité.

Dans l'antique Égypte, nous voyons circuler les métaux plus ou moins précieux, en bourses renfermant des pépites; puis, insensiblement, la fusion arrive, elle procure des barres de diverses formes et grosseurs ; enfin on confectionne des anneaux de grandeurs différentes; c'est encore un progrès, car c'est plus facile à porter, à manipuler. Mais, entre cette curieuse coutume et l'apparition de la monnaie proprement dite, quelle période transitoire connaissons-nous? Avant de prendre la forme ronde qu'elle a toujours conservée — à quelques très rares exceptions —, avant de comporter les attributs particuliers et de plus en plus perfectionnés, par quelle succession de tâtonnements notre primitive monnaie n'a-t-elle pas dû passer?

Une période transitoire a donc pu exister, et, nous avons cru intéressant de faire connaître ici une toute récente découverte que nous avons signalée au cours d'un assez long travail au Congrès international préhistorique de Monaco. Ce sera peut-être un peu de lumière autour de la question qui nous occupe. Pendant nos dernières fouilles, fin 1905, dans la grotte sépulcrale « Ali-Bacha » à Bougie, nous avons pu dégager une poche profonde de formation stalagmitique, laquelle, par suite de circonstances particulières, avait pu attirer tout spécialement notre attention. Il nous suffira de dire, que nous pensons nous trouver en présence d'un véritable petit atelier pour la fabrication de monnaies. Les pièces rencontrées consistent soit en plaquettes de métal de forme rectangulaire, plus ou moins irrégulière, mesurant de 7 à 16 millimètres de côté et assez grossièrement découpées, soit en boulettes de métal aplaties, les unes rondes, les autres ovales, dont les diamètres varient de 7 à 20 millimètres.

Si le fait s'était trouvé isolément, qu'une seule, même deux de ces curieuses monnaies nous soient passées par les mains, nous aurions pu croire à un accident et ne pas nous en préoccuper; mais, nous avons pu en recueillir, au même

endroit, plusieurs centaines, toutes analogues à celles décrites, et il faut bien reconnaître là un fait particulier, intentionnel et digne de retenir l'attention.

Par les soins de M. G.-B.-M. Flamand, géologue attaché à l'École supérieure des sciences d'Alger, une analyse consciencieuse du métal a été faite : elle a donné comme résultat les proportions suivantes.

Densité 8,445.

Cuivre	90,32
Argent	4,09
Plomb	1,24
Étain	3,68
Fer	0,32
Indéterm.	0,35

Un minerai, si riche qu'il soit, peut-il nous donner après fonte pareille composition ? On ne peut guère non plus conclure à un alliage.

Notre savant collègue veut pousser plus loin ses investigations, nous avons pu lui procurer des scories cuivreuses ainsi que du minerai et peut-être pourra-t-il nous fournir par la suite quelques renseignements complémentaires précieux.

L'épaisseur de toutes les pièces recueillies ne dépasse pas 2 à 3 millimètres ; la forme en est carrée, rectangulaire, trapézoïdale, ovale et ronde.

L'aplatissement a été obtenu, semble-t-il, assez facilement, mais le découpage paraît avoir été beaucoup plus laborieux, et sans doute qu'après un amorçage de rainure on devait continuer par le cassage pur et simple.

La forme ronde ou ovale est plus rare, et c'est peut-être tout naturel. S'il était facile d'écraser les grains ronds ou allongés du métal, il était sans doute plus difficile d'obtenir ces grains, ce qui expliquerait leur rareté dans notre fouille.

La conservation de cette monnaie est parfaite mais nul signe particulier n'existe sur les surfaces.

LA GROTTE DU FIGUIER

(GARD)

Par **LAVAL**

La grotte du Figuier, située sur la rive gauche du Gardon, à environ 500 mètres du Pont Saint-Nicolas (route de Nîmes) et à une soixantaine de mètres au-dessus du niveau de cette rivière, est fort intéressante par la richesse et la variété des objets d'industrie qu'on y rencontre.

L'extérieur présente une vaste entrée, surmontée d'une large fenêtre ronde.

Son unique couloir mesure 40 mètres de long sur 3 à 4 mètres de large. Il est rempli d'une argile sableuse et rouge, ayant une épaisseur d'environ 50 centimètres.

Les fragments de poterie qu'on y recueille sont très nombreux : la plus grande partie est du type habituel de l'époque néolithique ; quelques-uns sont de cette pâte fine, grisâtre et lustrée, que l'on trouve si souvent dans les grottes de la vallée du Gardon.

En établissant une comparaison avec la céramique des autres cavernes explorées par le groupe spéléo-archéologique d'Uzès, il semblerait que celle de la grotte du Figuier est beaucoup plus grossière et que les dessins, quoique variés, en sont moins finis.

Les silex sont également très abondants. A part une pointe de flèche à barbelures et une lame finement retouchée, ils ne présentent pas, en général, un grand intérêt.

Nous pouvons citer, parmi les pièces que nous avons récoltées au Figuier :

Plusieurs vases entiers, dont un renforcé de cordons ondulés avec coups de pouce.

Des meules en granit.

Trois pesons.

Une lampe en terre, d'un modèle assez grossier, fabri-

quée avec une pâte assez semblable à celle de la poterie néolithique.

Un os poli, avec trous de suspension. La pièce est arquée. A une de ses extrémités se trouve une perforation complète qui a été pratiquée pour remplacer un trou antérieur cassé. On observe également à l'autre extrémité les traces d'un trou brisé, mais l'on ne s'est pas donné la peine d'en percer un nouveau.

Une flèche en silex à pédoncule.

Quatre fusaïoles.

Huit poinçons en os.

Quatre haches en pierre.

Six perles en os.

Deux coquilles et quatre canines percées, ayant servi d'amulettes ou d'objets de parure.

Plus de cent lames en silex.

Des grattoirs, des percuteurs et des éclats en silex.

Des dents de cheval et d'ours.

Sur le même plan que cette grotte et à quelques mètres seulement de distance, existe un superbe abri sous roche, remarquable par ses gigantesques proportions.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Camps du Gers.

M. Adrien Lavergne, de Castillon-de-Bats, nous a adressé une lettre contenant d'intéressantes indications sur quelques camps du département du Gers. Nous en reproduisons les passages suivants, qui forment un utile complément à l'article de M. L. Mazéret publié plus haut :

Un de mes amis vient de me communiquer le numéro de juillet dernier de *L'Homme préhistorique*. En tête vous donnez une liste par départements des camps retranchés de la France. Le Gers n'y figure pas.

Mes études ne remontent point aussi haut que les vôtres ; car je ne me suis occupé que des mottes féodales et des arrangements de terrains pour rendre plus forts les donjons et les châteaux. Cependant il m'est arrivé au moins deux fois dans mes excursions de trouver des sortes de refuges qui me semblent n'avoir aucun rapport avec les fortifications féodales.

Voici d'abord la description que j'ai publiée en 1882 (*Revue de Gascogne*, XXIII, p. 7) de ce que j'ai appelé le campement antique de *Saint-Jean de Castets* (commune et canton de Vic-Fezensac, arrondissement d'Auch).

« C'est un vaste plateau fort élevé qui se détache des collines qui dominent au levant la vallée de l'Osse. Des pentes à peu près verticales le défendent naturellement de tous les côtés, excepté vers le levant, où une sorte d'isthme le rattache aux autres collines. Mais à cet endroit ont été faits à une époque inconnue des travaux considérables : cet isthme a été largement et profondément tranché ; et les terres ont été rejetées sur le plateau de façon à former une défense large et haute, du seul côté accessible. »

L'autre est *La Ciotat* près du village de Roquelaure (canton d'Auch-nord). Voici la description que j'en ai faite en 1893 (*Revue de Gascogne*, XXXIV, p. 273) :

« *La Ciotat*. — En arrivant à Roquelaure, nous avons tous été frappés par la vue d'un plateau assez étendu, de tous les côtés taillé à pic, qui s'élève au levant du village et qui le domine. J'ai eu l'avantage d'en faire le tour avec M. le général Grillon, et nous avons remarqué qu'il se compose d'une masse rocheuse sur laquelle s'étend une couche de terre végétale noire d'une très grande fertilité. Au levant le plateau devait se continuer en suivant la crête. Cette communication a été coupée de main d'homme, soit, comme le pense M. le général Grillon pour extraire de la pierre, soit pour achever l'isolement du plateau et le rendre plus fort... Nous constatons : que

la terre végétale cultivée etamendée depuis les siècles les plus reculés renferme une grande quantité de débris de vases, de tuiles à rebords, de cubes à mosaïques (deux urnes à fond conique trouvées en cet endroit ont été déposées au musée de la Société historique de Gascogne); que ce plateau porte un nom caractéristique, *La Ciotat*, comme *Cieutat* d'Eauze, comme l'acropole de Saint-Lizier qui s'appelle aussi *Cieutat* ou *La Cité*. »

Découverte aux environs de Trets.

Comme suite à l'article de M. Ch. Cotte : « Recherches aux environs de Trets », paru dans *L'Homme préhistorique*, en octobre 1905, M. V. Teissère, directeur de l'école communale de Trets (Bouches-du-Rhône), nous a adressé les renseignements qui suivent :

Dans son étude sur la collection Maneille, M. Cotte admet, comme nous, l'existence sur le plateau de la Bastidonne d'une nécropole néolithique où le collectionneur tretsois a recueilli, mélangés aux cendres, des ossements humains calcinés, des débris de vases de cette époque et des objets divers, spécialement des haches et des billes.

Dernièrement, dans une de nos visites aux stations préhistoriques de Trets, nous passions, M. Maneille et moi, sur ce plateau lorsqu'une hache, de $0^{m}\,052$ de longueur s'offrit à nos regards. Bientôt, avec trois morceaux épars qui s'adaptaient parfaitement les uns aux autres, nous en reconstituâmes une seconde de $0^{m}085$.

Une bille qui apparaissait à la surface du sol arrêta nos pas. Nous avons mis à jour, alors, les débris d'un vase néolithique renfermant des cendres d'os mélangées à de la terre et, tout autour, nous avons récolté une vingtaine de billes dont beaucoup, plus légères que les autres, avaient subi une calcination.

Les deux haches, les billes et les fragments de poterie sont venus grossir le nombre des spécimens de la collection précitée.

Dolmen de Champs-Dolents.

On a annoncé dernièrement la découverte d'un dolmen aux environs de Corbeil (Seine-et-Oise). M. A. Dufour, bibliothécaire de la ville de Corbeil, a eu l'obligeance de nous adresser à ce sujet les renseignements suivants :

Les Champs-Dolents (*Campi dolentes*, champs de douleur, parce que c'était un cimetière) sont un simple lieu-dit, sur le territoire de la commune de Saint-Germain-lès-Corbeil, à 500 mètres de l'église de cette commune et à moins de 50 mètres du cimetière actuel de Saint-Germain. Les Champs-Dolents sont à 1 kilomètre environ du pont de Corbeil.

Le dolmen qu'on y a découvert récemment se trouve dans la partie des Champs-Dolents la plus rapprochée de Saint-Germain, et les

chiffres de distances donnés ci-dessus s'appliquent plutôt au dolmen qu'aux Champs-Dolents, qui s'étendent assez loin au-delà, dans la plaine.

Quant au dolmen lui-même, il se compose d'énormes pierres de grès, toutes noires. Il a été fouillé et en partie détruit à une époque inconnue, mais qui doit être lointaine. Le côté droit a disparu mais les pierres qui le formaient se trouvent enfouies dans le sol tout près du monument; nous en avons trouvé plusieurs enterrées à moins d'un mètre et exactement de même nature que celles du dolmen; elles en viennent certainement et devaient former ou le côté qui manque, ou peut-être aussi la couverture.

Ce dolmen n'est plus qu'un débris, mais un débris intéressant. Il était très peu enterré, car c'est le soc de la charrue qui l'a fait découvrir. En le fouillant, on a trouvé fort peu de choses : quelques fragments d'ossements épars çà et là, une belle mâchoire humaine, ce n'est qu'un maxillaire inférieur, une hache polie, un très beau grattoir, et enfin des débris de lames, le tout de l'époque de la pierre polie.

Rappelons qu'il y a aussi aux Champs-Dolents un cimetière gallo-romain, exploré jadis par M. Champagne. C'est cette localité qui a donné son nom à l'époque champdolienne.

Le Menhir de Préciamont.

M. Thiot a eu l'obligeance de me signaler une note parue dans la 3e livraison du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1904, sur le menhir de Préciamont, d'après M. Georges Gassies.

Ignorant l'existence de ce travail, je ne l'ai pas cité dans l'article de *L'Homme préhistorique*, n° 8, 1906. Je suis heureux de pouvoir réparer cette omission.

P. de Mortillet.

Fouilles d'Alise.

Les journaux nous apprennent que les fouilles entreprises à Alesia par la Société des sciences historiques et naturelles de Semur continuent à être fructueuses. Parmi les objets récemment trouvés, le plus remarquable est un seau en bois avec ses ferrures et sa chaîne. On a recueilli aussi un groupe de colombes en pierre, ayant probablement un caractère votif.

Trésor découvert près de Dijon.

Le Petit Journal a annoncé dernièrement une importante découverte faite par M. Ernest Bertrand, de Dijon, sur le territoire de la

commune de Varois-et-Chaignot (Côte-d'Or). Il s'agit d'un bel œnochoe en bronze, haut de 0m30, large de 0m13, ayant une anse terminée par un pied humain et renfermant 1.024 monnaies en argent ou bronze argenté, bien conservées. Les plus anciennes sont de Nerva, 96 ans après Jésus-Christ, et les plus récentes de la dernière année de Gallien, 268 ans après Jésus-Christ; ce vase, des plus intéressants au point de vue archéologique, a été photographié et une épreuve a été envoyée à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.

NOUVELLES

Congrès de l'Association franc-comtoise.

L'Association franc-comtoise (Union des Sociétés savantes de Franche-Comté) a tenu, à Vesoul, le 1er août dernier, son sixième Congrès.

Deux communications sur le préhistorique ont été faites dans la Section d'archéologie par M. Julien Feuvrier, archiviste de la ville de Dôle, et membre de la Société préhistorique de France.

Dans la première, il annonce qu'il a découvert et fouillé en partie une station magdalénienne importante dans la grotte dénommée *Trou de la mère Clochette*, au territoire de Rochefort (Jura), à 8 kilom. de Dôle. Avec accompagnement d'un plan et de photographies, il décrit la grotte et les objets recueillis. *Le Trou de la mère Clochette* s'ouvre dans un abrupt du bathonien moyen, à une vingtaine de mètres du Doubs canalisé et à 7 mètres au-dessus du niveau de l'eau. La couche supérieure du terrain (humus, argile et pierrailles; épaisseur moyenne, 0m45) renferme quelques fragments de poterie de l'âge du fer et de la fin du moyen âge. La couche inférieure (sédiment formé d'argile à blocaux durci par les infiltrations calcaires; épaisseur, 1 mètre) contient en quantité des armes et des instruments en silex et en os de la période paléolithique. Parmi les silex très abondants se remarquent les lames étroites et allongées, les burins, les grattoirs qui, avec le travail de l'os, caractérisent l'époque magdalénienne. Des pointes de sagaies, des poignards, des perçoirs, des lissoirs, des cuillers à moelle, des hameçons, en os et en bois de cervidés ont été également recueillis. A signaler encore, des objets de parure (dent de carnassier, vertèbre de poisson, percées) et particulièrement des os sculptés et gravés. Le plus remarquable représente un ours dont les membres sont repliés sous le corps; un poisson et une tête de ruminant(?) sont de facture plus rudimentaire; sur d'autres os se distinguent, avec quelque difficulté, des essais de gravure au trait d'animaux. Dans toute l'épaisseur de la couche paléolithique se relèvent de nombreux débris de cervidés et de bovidés, des dents d'équidés, des mâchoires d'ours.

Par les résultats obtenus jusqu'à ce jour, on peut affirmer que la station du *Trou de la mère Clochette* offre un intérêt archéologique au moins égal, sinon supérieur, à celui de la grotte d'Arlay, seul gisement magdalénien naguère connu dans la région jurassienne.

En terminant sa communication, l'auteur a comparé en quelques mots, en montrant des photographies, les objets d'art des deux stations.

Dans la seconde, il décrit, avec plan à l'appui, l'*Enceinte préhistorique du Mont-Ceint* (*Saint*, sur la carte d'E.-M., territoire de Rahon (Jura), forêt de Parcey, à 8 kilom. de Dôle). Son vallum (12 mètres sur 3 mètres dans sa partie la plus importante) présente une particularité qui n'a pas encore, croit-il, été signalée. Il est revêtu sur les deux flancs d'une chape d'argile cuite de 0m35 d'épaisseur. La cuisson de l'argile a été opérée par couches superposées entre lesquelles on retrouve de nombreux morceaux de charbon provenant du bois employé à cette opération. La chape est elle-même recouverte partout de 0m30 de terre prise au voisinage. L'étude des fragments de poterie relevés dans l'enceinte et particulièrement abondants dans les fonds de cabanes montre que la station est d'origine gauloise avec continuité d'habitation pendant l'époque gallo-romaine.

Il y aura donc lieu de distinguer dorénavant, outre les enceintes vitrifiées et calcinées, les enceintes à chape d'argile.

Congrès préhistorique de France.

La deuxième session du Congrès préhistorique de France qui vient de se tenir à Vannes a eu un plein succès. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu des travaux qui y ont été présentés.

Distinctions honorifiques.

Dans les promotions du 14 juillet dernier figurent quelques noms bien connus des préhistoriens.

M. A. Perrault-Dabot, inspecteur des monuments historiques, qui fut longtemps le secrétaire dévoué de la Commission des monuments mégalithiques, et M. Julien Vinson, professeur à l'Ecole des langues orientales, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

M. Paul Goby, auteur d'intéressantes études sur les camps du midi de la France, a été nommé officier d'Académie.

Nous adressons aux nouveaux promus nos très vives félicitations.

LIVRES ET REVUES

Le Beauceron de Paris, 9e année, nos 6 et 7, juin-juillet 1906.

Le dernier numéro de cette revue nous apprend que notre excellent collègue Gustave Fouju a été nommé président de la Société : *Les Amis de la Beauce*. Nous adressons à cette occasion tous nos compliments aux membres de la Société et à leur dévoué président.

Le même fascicule renferme une note de notre collègue sur des *Pierres à légendes de la Beauce*. Voici d'ailleurs ces naïves légendes, qui sont de nature à intéresser les préhistoriens.

La Grosse-Pierre d'Ymorville. Cette pierre, reste d'un dolmen, est située sur la commune de Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir).

On disait autrefois à Prunay que celui qui allait au pied de la dite pierre, le jour de la Mi-Carême, et y restait à attendre pendant un temps convenable, voyait apparaître la *Mi-Carême* en personne. De plus, moyennant la modique offrande d'une poignée de foin, la *Mi-Carême* gratifiait le visiteur d'une énorme quantité de harengs salés.

Hélas! la vénérable pierre, à moitié enfouie en terre, a perdu sa vertu surnaturelle en même temps que sa position primitive et la *Mi-Carême* reste de plus en plus invisible.

La Pierre-au-Poivre. Entre Thionville et Chalou-Moulineux (Seine-et-Oise), dans une petite vallée, se trouvent plusieurs grosses roches naturelles. L'une d'elles se nomme la *Pierre-au-Poivre* et sert à attraper les enfants et même les grandes personnes ignorant la farce qui suit :

On dit au novice que la pierre sent le poivre et on l'engage à s'en rendre compte par lui-même. Pendant qu'il aspire, le nez contre la pierre, on lui appuie légèrement sur la tête de façon à lui faire cogner le nez.

Celui qui a été attrapé à cette farce cherche à son tour à en attraper un autre, de sorte que, la tradition aidant, il y aura certainement encore bien des nez cognés contre la Pierre-au-Poivre.

NÉCROLOGIE

HENRY TELLOT

Le 14 juillet dernier, le jour même où il se proposait de montrer ses richesses archéologiques à la Société d'excursions scientifiques

qui visitait Dreux, s'est éteint, dans sa 90e année, Henry Tellot, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Né à Dreux le 14 juin 1817, Henry Tellot passa pour ainsi dire toute sa vie dans cette ville. Collectionneur passionné autant qu'avisé, il avait rassemblé dans sa maison de la rue Parisis de nombreux et précieux documents intéressant l'histoire locale. Tous ceux qui s'occupent des choses du passé connaissent cette maison, qui avait fini par devenir un véritable musée, où l'on était certain de toujours trouver le plus aimable accueil.

Dans ces collections, une large part avait été faite au préhistorique, qui est représenté par des séries importantes des âges de la pierre et du bronze, comprenant des pièces tout à fait remarquables.

Désirant que ses belles collections soient conservées intactes, Henry Tellot a eu soin de les léguer, avec l'immeuble qui les renferme, à son fidèle ami, M. Georges Champagne, bibliothécaire de la ville de Dreux. Il ne pouvait faire un meilleur choix.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LOT-ET-GARONNE

Agen. — Musée de la ville, hôtels réunis des consuls Vergès et de Vaurs et du maréchal d'Estrade (beaux monuments de la Renaissance) ; fondé vers 1864 par le don que la Société d'agriculture d'Agen fit à la ville de toutes ses collections (Cons. : J. Momméja).

I° *Histoire naturelle.* Minéralogie (aérolithe) ; pétrographie. Bonne collection paléontologique départementale : ossements des phosphorites du Quercy ; faune quaternaire : beau crâne de *Bison priscus*, trouvé dans les graviers de la Garonne. Herbiers. Collections zoologiques. Ethnologie : crânes humains préhistoriques et du moyen âge. Ethnographie : Nouvelle-Calédonie, îles Salomon, Gabon, Mexique, Pérou, etc...

II° *Palethnologie.* Belle collection d'objets trouvés en Agenais, paléolithique et néolithique. Série d'objets en os des grottes de la Vézère (bâton de commandement gravé).

III° *Archéologie.* Objets gaulois (bijoux en or). Série céramique chronologique grecque et romaine. Belle collection d'objets gallo-romains, sculptures, inscriptions,

bijoux, statuettes, poteries, objets en bronze, etc...; statue de Vénus, en marbre, découverte au Mas d'Agenais; statuette polychrome en albâtre et marbre; diplômes d'honneur dédiés au consulaire Lupicenius par les villes de Sens, Auxerre et Avignon; mobilier du puits funéraire de l'Ermitage (casque, poignard et lance en fer). Antiquités chrétiennes. Antiquités franques (belle collection de bijoux). Toutes ces séries sont avant tout locales.

IV° *Musée agenais*, objets se rapportant à l'histoire de l'Agenais.

V° *Musée d'art décoratif*, formé surtout des collections Chaudordy (curiosités; céramique d'Extrême-Orient, etc...) et du Dr Larivière (objets d'art anciens, en bronze, jade, etc... provenant de la Chine et du Japon).

LOZÈRE

Mende. — Musée de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, rue du Collège, fondé en 1819 (Cons. : Germer-Durand). Histoire naturelle de la région. Crânes et ossements humains des stations préhistoriques de la Lozère. Palethnologie : bonne collection locale. Age du bronze : trouvaille de Mas-Chély, sur le causse Méjean (coupes en bronze, avec anse). Antiquités gallo-romaines (fouilles de Jovols et de Banassac). Antiquités franques. Poteries de la Canourgue et de Banassac. Numismatique. — Archives départementales. Numismatique.

Florac. — Musée du Club cévenol.

ADDITIONS

Eure-et-Loir.

(V. année II, p. 334).

Dreux. — Musée, à l'ancien hôtel de ville. Préhistorique. Archéologie, etc. (Cons. : G. Champagne).

PUBLICATIONS RÉCENTES

G. Schweinfurth. — *Deutsch-französisches Wörterverzeichnis der die Steinzeit betreffenden Literatur. Termes techniques employés pour décrire les pierres utilisées, travaillées et taillées.* Berlin, avril 1906.

F. Pellati. — *Tra i meandri del passato. L'Alto Monferrato nelle età preistoriche.* Alessandria, 1906.

H. Muller. — *Description de pointes de flèches en bronze trouvées en Dauphiné.* Grenoble, 1906.

Dr Hermite et M. Faure. — *Tombes découvertes à Gresse.* Grenoble, 1906.

Dr Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Le dolmen de l'Echaffaud du Plessis au Bernard (Vendée). Découverte, description et fouille.* Paris, 1905.

Gustave Chauvet. — *Deux statuettes gallo-romaines inédites.* Bordeaux, 1906.

Aveneau de la Grancière. — *Trouvaille de l'époque du bronze faite à Kergoff, en Noyal-Pontivy (Morbihan).* Communication de M. l'ingénieur Coudrin présentée à la Société Polymathique du Morbihan. Vannes, 1906.

Dr Adrien Guébhard. — *Essai d'inventaire des enceintes préhistoriques (castelars) du département du Var.* Le Mans, 1906.

A. Drebruge. — *Bougie. Compte rendu des fouilles faites en 1904.* Constantine, 1906.

Patte. — *Le dolmen de Champignolles, commune de Flavacourt (Oise).* Pontoise, 1905.

François Daleau. — *Études d'ethnographie. Excursions aux étangs girondins. Clous de barques du bassin d'Arcachon.* Bordeaux, 1906.

A. Rutot. — I. *Toujours les éolithes.* II. *Mise au point.* Bruxelles, 1906.

Commont. — *Contribution à l'étude des silex taillés de Saint-Acheul et de Montières.* Amiens, 1906. — *Découverte d'un atelier de taille paléolithique ancien à Saint-Acheul.* Amiens, 1906.

Charles Puech. — *Les industries primitives du bassin d'Aurillac. Les éolithes du Puy-Courny, de Belbex, du Puy-de-Boudieu, etc. L'état actuel de la question de l'antiquité de l'homme.* Aurillac, 1905.

E. Cartailhac et H. Breuil. — *Les peintures et gravures murales des cavernes pyrénéennes, Altamira de Santillane et Marsoulas.* Paris, 1905.

Francis Pérot. — *L'âge du bronze en Bourbonnais.* Paris, 1906.

Edmond Hue. — *Le dolmen de Pierre-Louve, à Épisy (Seine-et-Marne).* Fontainebleau, 1906.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. Nº 10 OCTOBRE 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

L'ATELIER DE SILEX TAILLÉS ET DE PIERRE POLIE DU ROCHER DE BEG-ER-GOALENNEC

EN QUIBERON (MORBIHAN)

PAR F. GAILLARD

La presqu'île de Quiberon présente actuellement une situation topographique unique et exceptionnelle sur les côtes de l'Océan ; dans les temps préhistoriques comme à l'époque de l'invasion romaine, sa configuration fut tout autre ; nous avons eu l'occasion de le démontrer maintes fois au cours des fouilles que nous avons exécutées. Ce territoire, peut-être à cause de son ancienne et bien différente topographie, fut successivement occupé par les diverses civilisations que nous y retrouvons soit séparément, soit superposées. La plus ancienne, naturellement, remonte aux temps préhistoriques, à l'époque néolithique. Les monuments de cette époque, dolmens, menhirs, coffres de pierres, y sont nombreux et dispersés. La situation de ce territoire lui assigne, au surplus, une place remarquable dans cette vaste nécropole dont parle Henri Martin. Jusqu'ici dans toute la péninsule armorique s'étaient trouvés de nombreux et variés monuments renfermant, outre des

Cette notice, qui concerne des fouilles faites en septembre 1884, nous a semblé intéressante à reproduire, bien qu'un travail sur le même sujet ait déjà paru dans le Compte rendu du Congrès de l'Association française tenu à Grenoble en 1885, car les ateliers de taille de silex sont extrêmement rares en Bretagne. (A. DE M.)

armes ou des instruments en pierre taillée par éclats, le silex, d'autres en pierre polie et matières diverses souvent fort rares. De leur existence on eut pu conclure qu'ils étaient importés tout fabriqués ; nous venons d'acquérir, au Beg-er-Goalennec en Quiberon, la certitude et la preuve qu'ils se fabriquaient parfois sur les lieux mêmes et que la matière seule était d'importation. Cette preuve est frappante et complète à l'atelier du rocher de Beg-er-Goalennec que je vais décrire.

Nous avons eu la présence, au cours de nos travaux, de nombreux visiteurs et coopérateurs, parmi lesquels je dois citer : MM. Riallan de Vannes, Piercy, capitaine au 131e de ligne, membre de la Société polymathique, Fornier, conseiller à la Cour de Rennes, etc. Ce dernier a assisté à toutes nos opérations, à la découverte et à l'enlèvement du sujet dont je parlerai plus loin, et il possédait même une partie des objets recueillis.

Sur toute la côte ouest de Quiberon, l'Océan a fait ses plus grands envahissements ; il a entamé les roches et formé, avec des escarpements formidables, de nombreux et dangereux récifs au large. Ces derniers, constamment recouverts ou balayés par une mer toujours grosse, n'ont rien conservé du terrain qui les garnissait et ne sont que les muets témoins des conquêtes de l'Océan. Mais, si ces récifs sont dénudés complètement, dans les anfractuosités fantastiques de la côte se trouvent des sortes d'îlots ou rochers détachés et sur lesquels subsistent encore quelques épaisseurs de terrains. Or, c'est dans ceux-ci que se retrouvent les derniers vestiges des civilisations qui ont occupé le territoire. Nous l'avons déjà vu à l'île de Thinic, à celle de Téviec, au Fouseu, au Port-Blanc, à Port-Bara.

En suivant cette côte ouest de Quiberon dans l'ordre ci-dessus, c'est-à-dire en allant vers le sud, on atteint l'extrême pointe de la presqu'île et le promontoire qu'y forment, dans le sud-ouest, les rochers de Beg-er-Goalennec.

La situation de ces rochers est : Port-Bara au nord, environ 2 kilomètres ; le Manémeur et Quiberon à l'est, le premier à environ 1.200 mètres ; et l'anse de Port-Maria au sud-est, environ 1.500 mètres ; elle en est séparée par une autre pointe de rochers : le Beg-er-Lann.

Le cadastre de Quiberon n'a aucune désignation spéciale pour cette extrémité de côtes. La parcelle où elle est relevée y figure sous le n° 28 de la section I et sous le nom général de la falaise. En outre, il faut remarquer aussi que le plan cadastral reproduit la pointe entière reliée à la terre ferme, alors qu'elle en est séparée actuellement par la mer et le rocher exploré (Fig. 111). Mais si le cadastre est incomplet à cet égard, la carte hydrographique de Beautemps-Beaupré, levée en 1820, est bien plus explicite. Les divers récifs et les configurations de la côte y sont minutieusement

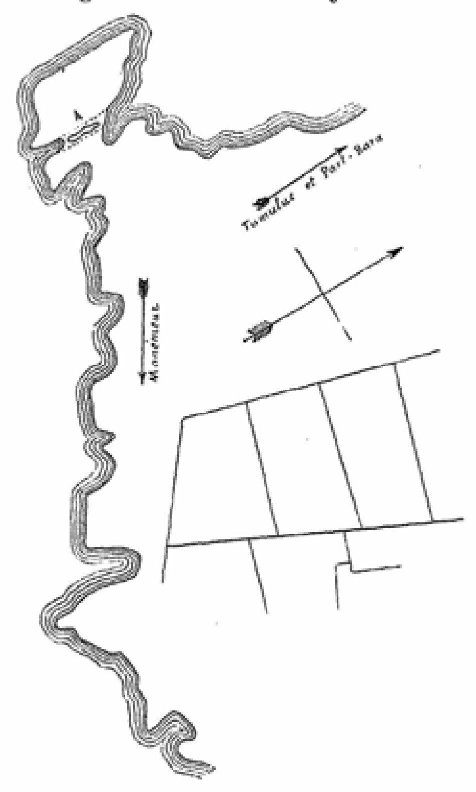


Fig. 111.
Pointe de Beg-er-Goalennec. Réduction du plan cadastral.
A. Ilot sur lequel était la station néolithique.

indiqués et désignés. Sur cette carte, cette partie de la côte s'appelle Beg-er-Goalennec et le rocher extrême est bien

détaché de la terre ferme. Les habitants de Quiberon appellent ce lieu, par altération, le Goulannec. Nous lui avons, en conséquence, conservé le nom de la carte hydrographique : Beg-er-Goalennec, qui est le véritable.

Il n'est pas sans importance de faire remarquer ici que les profondeurs, autour du Goalennec, sont immédiatement de 21-29 et 31 mètres ; puis que dans la direction de l'ouest et en ligne directe du plateau des Biroideaux, à 3 kilomètres au large, le fond est roche, tandis que par côté, tant au sud-ouest qu'au nord-ouest, il est de sable ou de sable avec grosses coquilles.

L'aspect de ces rochers abrupts et désolés a un caractère de sauvage grandeur. La mer qui vient sans entraves du large et par le côté redouté des tempêtes, le sud-ouest, y est constamment affreuse. L'assaut de l'Océan et celui de lames fréquentes de fond, qui ne sont pas sans danger, y ont tracé des gradins escarpés de près de 100 mètres de développement.

L'extrême pointe est protégée, néanmoins, par un vaste rocher nu, qui reçoit à lui seul tous les assauts du large, et coupant, pour ainsi dire, les énormes lames qui l'escaladent, les renvoie en partie sur ses flancs. Ainsi se sont formées dans les parties friables des excavations qui en se rejoignant ont isolé ce grand rocher de la terre ferme. Une partie de la roche ainsi engloutie, soit qu'elle ait été protégée par le bris des lames, soit qu'elle ait été de consistance plus dure ou moins désagrégeable, subsiste encore entre le grand rocher du large et la terre ; elle est séparée de l'un et de l'autre par un espace de 11 mètres à l'ouest et 6 mètres à l'est.

Il s'est ainsi formé une sorte d'îlot rocheux à la jonction de la mer. Il présente une forme allongée : 55 mètres de long sur une moyenne de 9 mètres de large. Sa superficie est d'environ 500 mètres carrés. Il était recouvert d'un maigre gazon, brûlé par les vents et la mer, et une couche de terre variant de 40 à 45 centimètres. Ses deux extrémités, nord et sud, sur un espace indiqué sur le plan au pointillé, étaient complètement dépouillées et attestaient les assauts de la mer (Fig. 112).

La situation générale environnante doit être signalée. Vers

l'est, c'est-à-dire vers le village du Manémeur, où existent

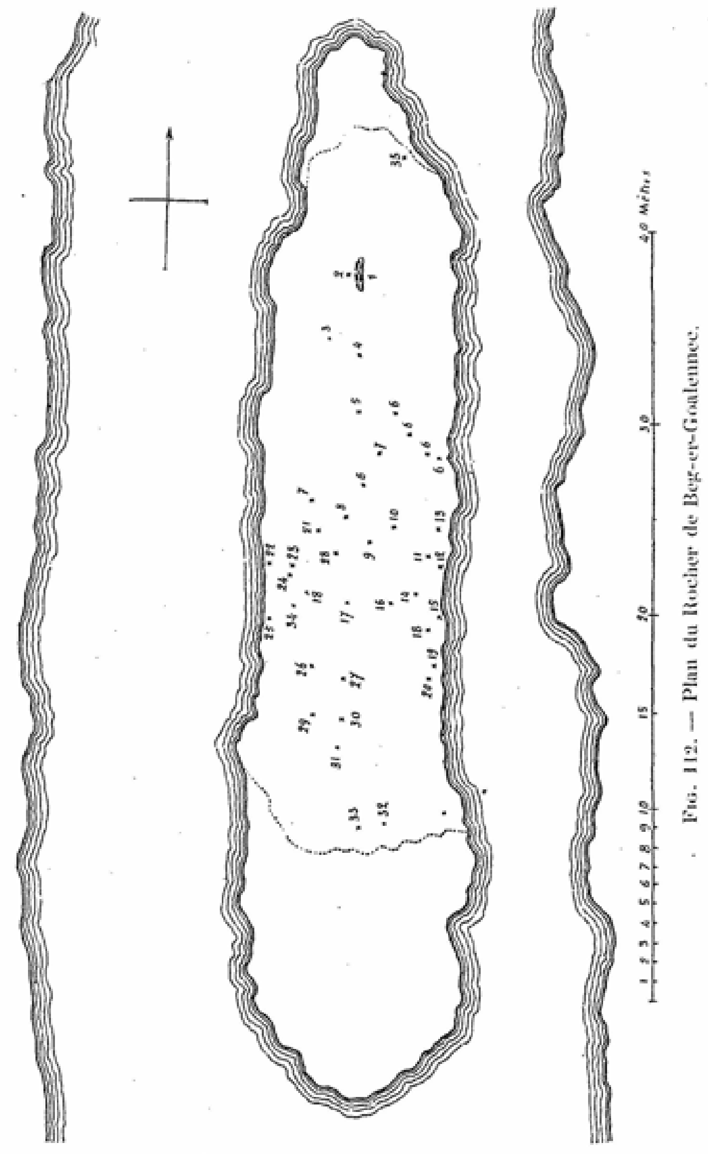


Fig. 112. — Plan du Rocher de Beg-er-Goalennec.

les ruines d'un grand dolmen bien connu, et à 15 mètres, le terrain encore perforé de chaque côté n'oppose

plus à la mer qu'une largeur de 15 mètres ; avant peu, un nouvel îlot s'y sera encore formé.

A 35 mètres plus loin, dans cette même direction, existe une accumulation de pierres à plat et en désordre formant une sorte de talus d'un bord à l'autre et d'environ 55 mètres de longueur. Cet endroit fut exploré en 1871 par M. l'abbé Lavenot, qui par erreur, je crois, donna à la pointe de Beg-er-Goalennec la désignation de Beg-er-Lann. Il conclut de ses résultats, sans pouvoir en expliquer la destination, qu'il y avait là des ruines indéterminées de monuments préhistoriques [1].

A 75 mètres environ dans l'est de ce talus gisent, espacés de 30 mètres à peu près, trois menhirs renversés. Le plus colossal, celui du milieu, mesure près de 6 mètres et présente une forme aplatie. Ils durent faire partie d'un système de pierres levées, peut-être environnant le promontoire du Goalennec. Assurément la mer d'un côté, les exploiteurs de pierres de l'autre en ont fait disparaître la plus grande partie.

Bien plus loin dans cette même direction et à un kilomètre du Goalennec, le grand menhir debout du Manémeur domine la situation.

Vers le nord, à environ 700 mètres, et non loin de la côte, se trouvent aussi les ruines d'un dolmen, autrefois sous tumulus, et également exploré par M. Lavenot.

De cet ensemble, il résultait assurément que les recherches sur ces terrains n'avaient pas été assez complètes et la convergence de ces divers monuments donnait à penser que l'Océan en a anéanti bien d'autres et garde leurs secrets. C'était néanmoins de ce côté que devaient se poursuivre les investigations ; tel a été le motif de l'exploration du rocher du Goalennec et les résultats ont justifié les prévisions.

Les fouilles ont été commencées par le côté nord, et dès le principe, par leurs résultats qui produisirent de nombreux silex et des débris de poterie, elles ne furent plus circonscrites ; il devint nécessaire d'enlever toute la superficie.

1. *Notes sur quelques monuments de la presqu'île de Quiberon*, par l'abbé Lavenot. Caen, 1871.

Au cours de ces travaux, nous avons trouvé, ainsi que le désigne le plan ci-annexé (Fig. 112) :

Au nord, à peu près dans le milieu de la largeur et à 11 mètres de l'extrémité, un squelette (n° 1 du plan) sous une épaisseur de 45 centimètres, reposant sur le rocher même, quelques pierres sans ordre autour, couché sur le dos, le crâne au nord, position allongée et les bras le long du corps, le torse légèrement incliné à gauche, la tête penchée sur le côté gauche. Presque dans les ossements et à droite, un instrument en biseau pareil à ceux trouvés à l'île du Thinic, en diorite schistoïde ; de nombreux grattoirs en silex et des éclats de même matière.

Le crâne donne les diamètres de 174 millimètres du frontal à l'occipital et de 155 millimètres d'un temporal à l'autre.

Les fémurs, les tibias et les humérus rapprochés donnent des différences de développement en longueur. La partie gauche est inférieure à celle de droite.

Faut-il en conclure néanmoins que c'était un de ces êtres, qui mal dotés du côté physique, ne pouvant lutter

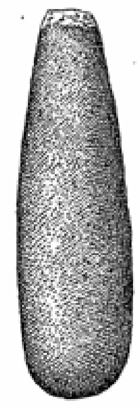


Fig. 113.
Instrument en schiste.

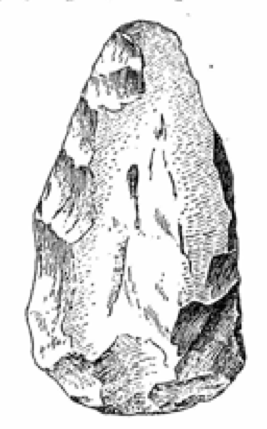


Fig. 114.
Ébauche de hache en diorite.

Atelier du rocher de Beg-er-Goalennec. 1/2 gr. nat.

corps à corps avec ses semblables, s'était isolé, tailleur de silex, habile artiste de cette période de l'âge de pierre? Il avait trouvé le moyen, malgré sa défectuosité physique, de produire et fabriquer des armes, que son intelligence lui

avait appris à créer et qu'il laissait à la force physique le soin d'employer.

Ne pouvant juger l'homme seulement par les caractères anatomiques qui après tout ne sont que ceux d'un rachitique, nous devons envisager l'ouvrier et son travail. Il est évident que l'homme du Goalennec naquit et vécut, comme le Vulcain de la fable, disgracié de la nature, mais habile en son art et isolé sur son atelier.

Les travaux ont suivi du nord au sud sur toute la largeur et nous avons successivement recueilli :

2-9-10-12 et 16 du plan : Des instruments usés en biseau, pareils à ceux de l'île Thinic, en diorite schistoïde (Fig. 113). Leur nombre s'étant beaucoup augmenté, il n'a été marqué que ceux-ci sur le plan; les autres n'ont pu l'être.

3 : Une hache en silex, longueur 0,04, largeur du tranchant 0,035.

4 : Une tête de flèche en silex, barbelée et à pédoncule. Cet objet est d'un complet et admirable travail (Fig. 115).

5 et 27 : Deux grains de collier en talc.

6-17-18-24-30 et 33 : Six haches en diorite de différentes dimensions.

7 et 34 : Deux haches ébauchées en diorite schistoïde. Il en a été ensuite recueilli plusieurs, non marquées sur le plan.

8 : Deux pendeloques ébauchées. Les perforations des deux côtés sont commencées et il est à observer que les pierres qui ont servi à ces pendeloques, comme à tout ce qui se rapproche de cette destination, sont de matière semblable.

11 : Une pierre, diorite schistoïde, aiguisée en hache d'un côté et de l'autre ayant été perforée pour faire pendeloque. La première perforation ayant amené la brisure, une seconde est commencée à côté ; longueur 0,06.

13 : Une pendeloque en silex. Elle est formée d'un simple caillou de silex triangulaire. L'ouvrier s'est servi d'un commencement de perforation naturelle et l'a complétée; cette perforation va d'un angle à l'autre.

14 et 22 : Deux haches en schiste. Dimensions 0,055.

15 : Une hache ébauchée par éclats en diorite (Fig. 114). Longueur 0,102, largeur 0,055. Cet objet démontre claire-

ment la méthode suivie pour former les haches. Par éclats, on a rendu la matière celtiforme et il ne restait plus qu'à accomplir le polissage.

19 et 35 : Deux pointes de haches en diorite.

20 : Un essai de pendeloque en pierre pareille au n° 8.

21 : Un morceau de pyrite de fer du poids de 105 grammes. Cet objet, arrondi sur un côté de sa largeur, offre en sens opposé une section concave et très polie ; cette partie porte les traces très nettes et incontestables du choc d'un objet dur et tranchant. Assurément il ne peut y avoir aucun doute, ainsi que l'a écrit et démontré M. John Evans, c'est ici un briquet de l'âge de la pierre. On faisait feu par le choc du silex, soit d'un grattoir, soit de tout autre éclat, contre cette pyrite de fer.

23 : Une hache ébauchée en silex, éclatée d'un côté et polie de l'autre. Cet objet forme le complément de la démonstration de la fabrication des haches offerte par le n° 15.

25-28 et 32 : Trois tranchants de haches en diorite.

26 : Fragment d'un polissoir en grès. Longueur 0,095, largeur 0,035, épaisseur 0,04. Cet objet a été d'un usage si fréquent qu'il a conservé un poli aussi fin que celui d'une pierre à rasoir.

29 : Grain de collier ou pendeloque, formé d'un galet percé.

31 : Une pendeloque en silex.

Outre ces divers instruments, marqués sur le plan, il fut recueilli, dispersés sur toute la superficie, une énorme quantité de grattoirs, de forme et de silex variés. J'en estime la quantité à plus d'un millier.

Toutes les variétés d'instruments en silex ont aussi été recueillies en grand nombre. Nous avons eu : des perçoirs ou forets, exactement semblables aux dessins de M. John Evans (*Les âges de la pierre*, page 276).

Des têtes de flèche triangulaires non barbelées ; d'autres dites à tranchant transversal (Fig. 116).

Une certaine quantité d'autres instruments affectant la forme de carrés longs, retaillés sur le pourtour et principalement à l'une des extrémités.

D'autres, éclatés triangulairement et formant une pointe

acérée à l'un des sommets, tandis que la base opposée est d'une certaine épaisseur.

Des éclats en demi-lune, dont les uns sont ébauchés ou simplement éclatés, et d'autres, beaucoup mieux finis, présentent des retailles sur le côté opposé au tranchant, c'est-à-dire à la partie convexe. Enfin, des lames, de toutes forme et largeur, ont aussi été recueillies en quantité.

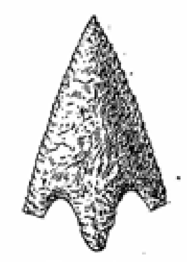


Fig. 115.
Pointe de flèche en silex.

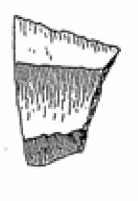


Fig. 116.
Petit tranchet en silex.

Atelier du rocher de Beg-er-Goalennec. 3/4 gr. nat.

Il y avait, en un mot, dispersés sur cette superficie, tous les genres d'instruments en silex trouvés et décrits par les auteurs.

En outre et plus abondant en certains endroits, c'est-à-dire particulièrement vers les nos 6-11 et 24 du plan, de nombreux débris de poterie. Dans l'ensemble, ils ne présentent que des types de poterie grossière, noirâtre, quelquefois avec surface rougeâtre, mais sans ornement. La forme des vases, jugée sur ce qui a pu être reconstitué, était à peu près la même. Toute cette poterie était à mamelons ; elle devait constituer uniquement des vases usuels. Les épaisseurs en varient de 0,006 à 0,012. Il y a d'assez nombreux spécimens de cette dernière sorte.

Tous ces débris de poterie peuvent, au total, être évalués à un hectolitre Les éclats de silex représentent au moins quatre décalitres. Sans qu'on puisse le contester, ces débris nombreux démontrent qu'il y eut en cet endroit une fabrication suivie.

Les outils de travail sont en nombre et parfaitement caractérisés. Les percuteurs recueillis sont de toutes formes et de tous volumes. Plusieurs ont servi par le bout et le plat ; d'autres ont aussi servi de molettes.

De nombreux éclats ou fragments de cristal de roche étaient épars. Quelques-uns semblent présenter trace d'un premier polissage. Evidemment la quantité de ces fragments indique qu'on en voulut faire usage.

Il a été également observé, qu'à certaines distances, se rencontraient des accumulations de pierres sans ordre, mais à plat, et qu'autour se recueillaient des quantités de grattoirs ou autres instruments en silex et de nombreux éclats. On pourrait en inférer que ces pierres formaient des sièges pour l'ouvrier et que ces débris provenaient de sa fabrication.

De ces détails, on peut hardiment conclure que, sur le rocher du Goalennec, qui formait comme le point central d'un vaste système environnant de monuments variés, était établi un atelier de fabrication d'outils en silex éclaté et en pierre polie. Je ne crois pas être dans l'erreur en affirmant que c'est le premier atelier de ce genre découvert en Bretagne, et assurément, étant donné le grand nombre des monuments, il doit en exister bien d'autres.

Deux questions importantes s'imposent dès l'abord.

Quels silex a-t-on employés, quelle était leur nature spéciale et comme conséquence d'où venaient-ils ?

Puis, le squelette trouvé, qui doit être celui de l'ouvrier de cet atelier, a-t-il été inhumé, et comme conséquence, l'a-t-il été dans un atelier en plein air ou dans ce qui aurait constitué une habitation ou un local quelconque?

Les observations qu'il nous a été donné de relever peuvent éclairer ces questions et je crois devoir les reproduire ici.

Les nombreux nucléus que nous avons gardés, les cailloux intacts de silex que nous avons recueillis, comme tous les éclats, nous permettent d'ajouter qu'il se trouvait là tous les genres, toutes les couleurs de silex : gris, noir, brun, rouge, jaune, etc., même multicolore. Certaines variétés sont craquelées et elles varient aussi de couleur.

Ces silex craquelés se retrouvent dans les éclats comme dans les morceaux travaillés, principalement les grattoirs. Il y en a de gris, de lilas, de bruns, de rouges, etc. ; mais ils ne paraissent nullement craquelés au feu. Du moins sur la plupart de ces échantillons le cachalon qui y adhère n'en porte pas trace.

Le volume des blocs employés n'est pas grand; l'ouvrier ne disposait que de simples cailloux ; ils varient de 7 à 9 et 10 centimètres. Dès lors on s'explique facilement qu'il n'eût pu produire de grands instruments, tels par exemple que les longues lames.

Plusieurs spécimens de ces silex tournent à l'agate et d'autres au jaspe. Il existe des lames ou scies du premier genre et des grattoirs du second.

Assurément cette grande variété est une preuve de provenances diverses, et si on observe que le sol du pays est essentiellement granitique et ne produit nullement de silex, on est amené à conclure que la matière employée était d'importations diverses et qu'elle fut apportée à l'état brut.

Y eut-il inhumation du squelette? Un simple coup d'œil sur le plan éclaire la question.

Le sujet était recouvert de 45 centimètres de terre. La mer n'a pu faire d'apport sur ce rocher. Aux extrémités nord et sud, la superficie mise à nu par la lame en est la meilleure preuve. L'Océan a dû faire de nombreux emprunts, il n'y augmenta jamais le terrain. Il n'est donc pas téméraire de dire que ce squelette fut toujours recouvert et même beaucoup plus haut que nous le trouvâmes. Si donc il fut recouvert, il y eut inhumation.

Au surplus, on ne pourrait admettre, s'il eût été à la surface du sol, ni sa conservation, ni la position des ossements. N'est-il pas évident, en effet, que les carnassiers et même les oiseaux de mer les eussent anéantis ou tout au moins déplacés.

Il y eut donc inhumation ; mais fut-ce en endroit clos ou en terrain découvert ?

Les premières observations ont porté sur l'étendue de l'atelier. Était-il circonscrit au rocher ou s'étendait-il plus loin ?

Du côté de l'ouest, le rocher nu ne laissait rien à chercher ; au nord et au sud, la mer forme la limite. A l'est, il aurait pu se trouver quelques indices. De nombreux sondages que nous y avons pratiqués jusqu'au talus fouillé en 1871 ne nous ont rien donné. Il n'y avait ni éclats de silex, ni débris de poterie. L'atelier ne dépassa donc pas

l'escarpement du côté de l'est. Il put néanmoins couvrir l'espace englouti, qui, des deux côtés, sépare et isole le rocher ; car bien des objets furent recueillis presque sur les versants.

Aucun vestige, aucune trace de construction, ni de bases de construction ne subsiste, tant sur le rocher même qu'au delà sur la terre ferme. En admettant même que la mer eût anéanti les constructions, elle en eût respecté partie de la base comme elle a laissé partie du terrain. Ou cet atelier ne fut pas dans un local fermé ou il exista sous une hutte qui eût pu disparaître. Dans cette dernière hypothèse, il faut considérer que l'étendue en eût été plus considérable que la superficie ordinaire des huttes.

Il eût fallu, pour compléter nos observations, que de grandes pluies eussent nettoyé et lavé le rocher ; nous eussions recherché s'il y avait eu un foyer ou du feu. La sécheresse persistante ne nous a pas permis de remarques pareilles et ce n'est qu'après la saison d'hiver qu'il aurait été possible de continuer des investigations sérieuses.

QUELQUES NOTES
SUR DES CAMPS ANCIENS
DU BOURBONNAIS

PAR **Francis PÉROT**

Voici quelques notes pouvant servir de complément à l'*Inventaire des camps et enceintes de France*, publié par M. A. de Mortillet, dans l'*Homme préhistorique*, numéro du 1er juillet 1906.

CHER

Châteaumeillant. Camp de César (au lieu dit *Le Cabinet*). Retranchements sur un point culminant.

NIÈVRE

Retranchements et terrassements à Châtillon-Mainterie.

ALLIER

Trévol. Castellum important, formé de deux groupes : Mulnay et Château-Vert[1]. On y rencontre des éclats de silex et des poteries mates.

Gennetines. Lucenay-la-Vallée. Castellum avec profonds fossés, buttes très élevées, précédé et entouré de près de quarante redoutes avec vallum, que la culture a fait disparaître ; deux cependant subsistent encore [5].

La Chapelle-aux-Chasses et *Lucenay-les-Aix.* Grand castellum se rattachant exactement aux précédents.

Yzeure. Champvallier. Retranchements. Butte naturelle, mais avec traces d'appropriation ; elle existe encore, mais tous les retranchements ont été nivelés en 1884-1885.

Yzeure. Marcellange. Village gaulois, magnifique butte au centre avec porte. Vallum. Le village, de forme allongée, était défendu à l'ouest par un étang, au nord par des palissades dont une forte haie touffue et très ancienne indique l'emplacement. Au midi, porte d'entrée avec défenses.

Industrie du fer, poterie mate grossière ; au-dessus, vestiges gallo-romains [2].

Yzeure. Saincy. Domaine des Vesvres. Ouvrages en terre sur une superficie de 155 mètres. Fossés en quadrilatère de 8 mètres de largeur sur 4 mètres de profondeur, avec terre-plein sur les fossés donnant accès à la butte.

Créchy. Coteau du Peux, modifié par l'homme. Plate-forme circulaire avec banquette.

Varennes. Campement de Chazeuil. Plate-forme et butte avec talus ayant plus de 100 mètres à la base.

Saint-Pourçain. Briailles. Dun, camp, retranchements circulaires en gradins, tumulus dans le bas. Position stratégique dominant le cours de l'Allier, la Limagne d'Auvergne, avec vue sur Moulins [3].

Saint-Gérand-de-Vaux. Retranchements aux Guychardeaux, dits le Vieux Camp de César.

Le Veurdre. Dun, retranchements, près ceux de Château-sur-Allier [4].

Arfeuilles. Ré-Mur-Seint. Murailles en pierres sèches autour d'une montagne dont le sommet porte encore les ruines d'un mégalithe important [5].

La Prugne. Retranchements à La Ville des Demandiers, à Font-Belle, à La Font-Reine, Murseints, murailles en pierres sèches formant des cases de 2 à 3 mètres de côté, sans portes. Grosse pierre au centre de chaque case. Le Chemin des Soldats traverse ces ruines [7].

La Celle. Murseint.

Bibliographie.

1. F. Pérot. Antiquités de Mulnay, avec fig. *Annales bourbonnaises*, 4e année, mai 1890, p. 139-140.

2. F. Pérot. Le village gaulois de Marcellanges, Moulins, 1899, in-8° de 12 pp.

3. F. Pérot. Le dun de Briailles. *Annales bourbonnaises*, oct. 1890, 4e année, 3 pp.

4. Notes manuscrites. Dossiers historiques. Archives de F. Pérot. C. 1. L. 21. Ce dun est à 237 mètres d'alt. Il est appelé Mont-Barrieux. Diamètre env. 60 mètres. Fouillé : fers de chevaux, beaucoup de poteries brûlées, grands clous de charpentes, tordus, ferrements, grand bronze de Néron, petit bronze de Constantin le Grand (collection F. Pérot). Antique poste de télégraphie optique sur l'Allier. Dun réoccupé par les Romains.

5. Notes ms. ibid. C. 1. L. 22. J'ai relevé les plans, coupes, retranchements, talus, fossés, avec cotes. Ferrements, douille d'angon (coll. F. Pérot). A été occupé et utilisé par les conquérants.

6. F. Pérot. Le Ré-Mur-Seint. Moulins, 1885, in-8°, 6 pp.
7. Notes ms. ib. C. 1. L. 23. Montagne Bourbonnaise. Oppida, enceintes. Font-Belle. Font-Reine. La Ville des Demandiers. Nombreux documents.

Indications générales.

Les bords de la Loire sont encore recouverts d'ouvrages défensifs[1]. La Butte Jolard, au Donjon, et beaucoup d'autres disséminées sur la gauche du fleuve sont remarquables. De profonds et larges fossés les entourent ; toutes portaient des ouvrages en charpente qui ont été incendiés ; les poteries de ces buttes sont préromaines.

Châtelard. La Prugne (Allier), près d'un souterrain refuge.

Châtelard. Ancienne commune réunie à Montluçon. Sur la route de cette ville (3 kilom.) à Montmorault. Vue pittoresque très étendue, position stratégique. La localité a fourni des silex, débris de haches polies, flèches en silex, etc.

Châteauvieux. Près Montluçon, paroisse de Montluçon, au xe siècle *Castrovetere*. Belle position.

1. Voir Bulliot : Du système défensif des Éduens.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

2e SESSION — VANNES — 1906

Du 21 au 26 août dernier s'est tenue, à Vannes, la 2e session des Congrès préhistoriques de France, dont le succès a été aussi complet que celui de la 1re session. Un certain nombre de savants étrangers ont assisté à cette réunion. Nous citerons parmi eux : MM. Valdemar Schmidt (Danemark), Oscar Montelius et Knut Stjerna (Suède), Hans Virchow (Allemagne), Reginal Smith et J.-V. Dickins (Angleterre), A. Rutot, Dr Gilbert et Dr Fiévez (Belgique).

Le mardi 21 août, à 10 heures du matin, a eu lieu au théâtre municipal la séance d'inauguration. M. le sénateur Riou, maire de Vannes, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès, les assurant qu'ils trouveront, non seulement dans la vieille cité vannetaise, mais dans toute la Bretagne, l'accueil le plus sympathique.

M. Morio, président du comité local, a ensuite pris la parole. Au nom de la Société polymathique du Morbihan, dont il est vice-président, il a salué les congressistes et leur a parlé des monuments mégalithiques si variés des environs, des questions que soulève leur étude, de leur exploration et de leur conservation.

M. A. de Mortillet, président du Comité d'organisation, a répondu, remerciant la Municipalité de Vannes, le Conseil général du Morbihan, le Préfet, le Comité local et la presse du concours empressé qu'ils ont bien voulu prêter aux organisateurs du Congrès. Puis il a donné un résumé des recherches préhistoriques faites en Bretagne et plus particulièrement dans le Morbihan. Nous reproduisons cette partie de son discours :

« Laissons de côté la période éolithique, qui n'a point encore été rencontrée en Bretagne et dont les gisements véritablement dignes d'intérêt sont jusqu'à présent peu communs.

« La période suivante, le paléolithique, qui est très richement représentée en Périgord, manque par contre presque complètement en Bretagne. Les gisements de cet âge y sont tellement rares, que l'on a un moment cru pouvoir en conclure que la presqu'île armoricaine n'avait été habitée que beaucoup plus tard.

« Des trouvailles ultérieures ont prouvé qu'il n'en était rien. On a, en effet, retrouvé en Bretagne quelques stations acheuléennes et moustériennes parfaitement caractérisées. La plus anciennement signalée est la station moustérienne en plein air explorée en 1868,

par le Dr Le Hir, au Parc-ar-Plenen, dans la commune de Guiclan (Finistère). En 1869, Fornier découvrit à la Ganterie, en Saint-Hélen, dans le département des Côtes-du-Nord, sur les confins de celui d'Ille-et-Vilaine, le célèbre gisement du Bois du Rocher. Parmi les instruments, presque tous en quartzite, qu'on y a recueillis, dominent les formes acheuléennes : coups de poing ovales et triangulaires ou disques, taillés pour la plupart sur les deux faces.

« Plus récemment, Tilly-Hénaf a ramassé sur la plage du Portrieux, à Saint-Quay (Côtes-du-Nord), des silex de types acheuléens et moustériens, roulés par la mer.

« Dans l'Ille-et-Vilaine, il nous faut citer le beau gisement du Mont-Dol, près de Dol, qui a donné des instruments moustériens en silex ou en quartzite associés à d'innombrables ossements d'éléphant. Sirodot y a récolté près de 800 molaires de cet animal.

« P. de Lisle du Dreneuc a, de son côté, mentionné l'industrie acheuléenne sur divers points du département de la Loire-Inférieure, notamment dans les alluvions de l'Ouchette et au Pas Chalène, sur la commune de Montbert. Il a également signalé des stations moustériennes à l'Étranglar, sur la commune de Saint-Géréon, et au Gros-Caillou, sur celle de Bignon.

« Enfin, en 1886, le baron Halna du Fretay trouva des silex et des quartzites taillés, analogues à ceux du Bois du Rocher, dans le Finistère, au fond de la baie de Douarnenez, près du village de Keramouster en Guengat. C'est la station acheuléenne la plus occidentale que nous connaissions.

« Le Morbihan ne figure pas dans cette énumération. La dissémination des gisements que nous venons d'indiquer semble pourtant prouver que la Bretagne entière était déjà peuplée vers le milieu de la période paléolithique. Il n'y a donc pas de raisons pour que votre département ait fait exception, et tout porte à croire que d'actives recherches combleront tôt ou tard cette lacune.

« Après les époques de Saint-Acheul et du Moustier, viennent celles de Solutré et de la Madeleine, qui marquent la fin du paléolithique. Ces dernières semblent n'avoir laissé, en Bretagne, que des traces encore plus incomplètes.

« En dehors de quelques localités de la Loire-Inférieure, telles que La Haye-Palais, commune de Mouzillon, Bégrol et Le Breil, commune de La Haye-Fouassière, il n'a été indiqué qu'un seul gisement magdalénien : la grotte de Roch-Toul, à Guiclan (Finistère), fouillée par Le Hir, l'habile chercheur que nous avons déjà nommé.

« Si nous passons à la période néolithique, à la pénurie que nous venons de constater, succède une abondance de documents, dont beaucoup sont de tout premier ordre.

« Les débuts de cette période, l'époque tardenoisienne, sont représentés par les amas de coquilles que P. du Châtellier a signalés en 1881 dans le Finistère, à la Torche, au sud de la baie d'Audierne, sur la commune de Plomeur.

« Quant au robenhausien, il se rencontre un peu partout, mais il revêt ici un carctère particulier. Le silex manquant pour ainsi dire

complètement en Bretagne, on n'y rencontre pas ces ateliers qui, dans d'autres parties de la France, approvisionnent les collectionneurs. Cette matière, précieuse entre toutes à l'âge de la pierre, est ici remplacée par d'autres roches, qui ne se taillent pas aussi facilement et ne se prêtent guère qu'à la confection d'instruments polis. Parmi ces roches, c'est la diorite surtout qui a été utilisée. Il est peu de communes bretonnes qui n'aient pas donné des haches polies en diorite. On en a même exporté au loin, dans les bassins de la Loire et de la Seine, très vraisemblablement afin de les échanger contre des instruments en silex.

« Mais, c'est aux constructions contemporaines de ces haches, que la Bretagne doit, avant tout, son grand renòm archéologique. Nulle région n'a su veiller avec un soin plus jaloux à leur conservation. Aucune, par suite, ne présente un terrain plus favorable à leur étude.

« Ces monuments, malgré leur diversité, peuvent être ramenés à deux types principaux : le dolmen et le menhir.

« Sur les 4.226 dolmens dont on a relevé l'existence en France, 793, soit près d'un cinquième, se trouvent sur territoire breton.

« En ce qui concerne les menhirs, sur 6.192, la Bretagne en compte, à elle seule, 4.747, c'est-à-dire plus de 76 °/ₒ.

« Le département du Morbihan est un des mieux partagés. Il occupe en fait de menhirs le premier rang, avec 3.450 monuments, soit plus de la moitié du chiffre total de la France entière. Sous le rapport des dolmens, il vient au troisième rang, après l'Aveyron et l'Ardèche, avec 310 monuments, mais leurs chambres spacieuses, leurs longues galeries, composées d'énormes blocs de granite, sont autrement importantes que les petites constructions en calcaire de ces deux derniers départements.

« Nous sommes actuellement tout à fait fixés sur la véritable destination des dolmens. Après les avoir longtemps regardés, sans qu'on sache trop pourquoi, comme des autels druidiques, on s'est enfin décidé à les consulter, et ils ont très clairement répondu qu'ils étaient tout simplement des tombeaux.

« La Société polymathique du Morbihan a eu le grand mérite d'avoir été une des premières à encourager ces recherches. J'ai déjà fait allusion aux fouilles entreprises sous ses auspices par une pléiade de savants consciencieux, parmi lesquels il faut surtout citer : René et Louis Galles, Alphonse Mauricet, Davy de Cussé et G. de Closmadeuc. Ces mémorables fouilles, dont les principales sont celles du Tumulus du Mont-Saint-Michel, en 1862, du Tumulus du Mané-er-Hroek, en 1863, et du Tumulus du Moustoir-Carnac, en 1864, ont donné de magnifiques résultats. Elles ont enrichi le Musée de la Société d'une incomparable collection de pendeloques en callaïs, de haches en jadéite et en fibrolite, et autres objets précieux, sur lesquels il est inutile que je m'étende, puisque nous aurons l'occasion de les examiner.

« Il existe en Bretagne deux genres bien distincts de dolmens. Les uns consistent en une unique et petite chambre, fermée de tous côtés

et recouverte, comme au Mont-Saint-Michel, d'une véritable colline artificielle. Ce sont eux qui renferment les mobiliers les plus riches. Ils semblent avoir servi de sépulture à un seul individu, quelque grand personnage sans doute, dont on ne devait plus venir troubler la quiétude après les funérailles.

« D'autres, plus accessibles, de dimensions plus importantes et précédés de longues galeries d'accès, étaient au contraire des tombeaux de famille ou de tribu, que l'on ouvrait chaque fois qu'on avait un nouveau corps à y déposer.

« Quant aux menhirs, moins communicatifs que les dolmens, ils se sont jusqu'à ce jour obstinés à ne pas nous livrer leur secret. Les hypothèses les plus diverses, les plus baroques, les plus folles ont été émises sur leur origine et leur destination. La vérité nous oblige à déclarer que nous ne savons pas au juste dans quel but on s'est donné tant de peine à dresser ces pierres. Nous avons tout lieu de croire que les menhirs sont contemporains des dolmens, mais pour le reste, nous en sommes réduits à des conjectures ne reposant sur aucune base solide. Les fouilles pratiquées à différentes époques au pied de bon nombre d'entre eux n'ont pas donné de résultats concluants.

« C'est, avons-nous vu, la Bretagne qui est, par excellence, la patrie des menhirs. Ils y atteignent des dimensions inconnues ailleurs. Vous avez, non loin de Vannes, le plus beau peut-être qui ait existé : le Grand Menhir de Locmariaquer, auquel sa grandeur même a porté malheur. Avant que la foudre l'eut brisé, ce devait être une majestueuse aiguille de granite, ne mesurant pas moins de 20 mètres de hauteur. On estime que son poids était d'environ 350.000 kilogrammes. Outre ce géant de l'espèce, vous possédez maints autres blocs encore debout, dont les dimensions sont fort respectables.

« Les alignements et les cromlechs, qui ne sont en somme que des groupements, des combinaisons de menhirs, dessinant des lignes, des cercles ou des rectangles, sont très spéciaux à votre contrée. Nous en verrons auprès de Carnac les meilleurs exemplaires qu'on puisse souhaiter.

« Nous aurons aussi la bonne fortune de pouvoir examiner, dans nos promenades, les étranges sculptures qui décorent les supports ou les tables d'un certain nombre de vos dolmens, et notamment la curieuse allée couverte de Gavrinis, dont le propriétaire, notre excellent collègue, M. le Dr de Closmadeuc, voudra bien nous faire les honneurs. Depuis 1811, date à laquelle Renaud, d'Auray, a reconnu l'existence de figures sur les pierres de la Table des Marchands, il en a été retrouvé sur une quarantaine de monuments, dont les trois quarts sont situés en Bretagne. A lui seul, le Morbihan en possède plus de 20.

« Sur l'âge du bronze, la Bretagne nous a également fourni de très intéressants matériaux. Des sépultures appartenant au tout commencement de cette période, comme celles de Carnoët, près de Quimper, et de Gourillach, à Plounévez-Lochrist (Finistère), de Tossen-Kergourognon, à Prat, de Tanwédou, à Bourbriac, de Porz-ar-Saoz, à

Trémel (Côtes-du-Nord), et d'autres encore, ont donné de beaux poignards en bronze associés à des pointes de flèches en silex d'un travail fort soigné.

« Des dépôts d'objets en bronze, confiés à la terre par des fondeurs ou par des marchands qui, heureusement pour les archéologues, ne sont pas venus les reprendre, ont été découverts un peu sur tous les points de la Bretagne. Le Musée archéologique de Nantes, particulièrement riche en pièces de l'âge de bronze, renferme le produit d'au moins une douzaine de ces cachettes.

« Certains dépôts, d'une nature un peu différente, ont principalement été rencontrés en Bretagne. Ils se composent toujours exclusivement de ces haches à douille en mauvais bronze, que l'on a désignées sous le nom de haches votives, parce qu'elles sont inutilisables comme instruments usuels, mais dont on ignore au fond la vraie destination. Leur nombre est parfois considérable. La trouvaille de Maure de Bretagne, dans l'Ille-et-Vilaine, en comprenait plusieurs milliers.

« Le premier âge du fer, enfin, a laissé dans votre contrée des traces que les préhistoriens n'ont pas négligées. On y voit, entre autres, des tombelles d'une forme originale. Elles consistent en constructions circulaires de pierre sèche, au centre desquelles reposent des urnes contenant des restes d'incinérations.

« D'excellents exemples de monuments de ce genre ont été retrouvés dans le Morbihan : à Coët-à-Tous et Nignol, sur Carnac, par James Miln ; à Nilliziennn, en Silfiac, par Le Brigand ; ainsi que dans le Finistère : à Kerbescat, en Tréguénec, par Paul du Chatellier.

« Notre savant collègue, Paul du Chatellier, a également rencontré l'industrie gauloise dans le Finistère, en fouillant, sur la commune de Saint-Jean-de-Trolimon, les habitations en ruine de Tronoën et le cimetière de Kerviltré.

« Nous voici arrivés, avec l'époque romaine, à la limite de notre domaine. En visitant le Musée de Carnac, où ont été déposées les récoltes faites par Miln aux Bossenno, nous aurons l'occasion de constater que cette époque a, elle aussi, fourni en Bretagne son contingent. »

La séance d'inauguration s'est terminée par un discours de M. Marcel Baudouin, le zélé secrétaire général du Comité d'organisation, qui a retracé l'historique de l'organisation du Congrès et rappelé les conditions particulièrement heureuses dans lesquelles il s'ouvre.

A 2 heures ont commencé, dans la grande salle du Collège, les séances de travaux. Il a d'abord été procédé à la nomination du bureau définitif, qui a été ainsi constitué : Président, M. A. de Mortillet ; vice-présidents, MM. A. Létienne, Morio et A. Guébhard ; secrétaire général, M. Marcel Baudouin ; secrétaire général adjoint, M. Henri Martin ; secrétaires, MM. Edmond Hue, Léon Lallement et Charles Schleicher ; présidents d'honneur, MM. Oscar Montelius, Valdemar Schmidt, A. Rutot et Hans Virchow.

Dans la soirée, brillante réception à l'Hôtel de Ville par M. Riou, assisté des adjoints et des membres du Conseil municipal.

A l'ordre du jour des cinq séances tenues au Collège, du mardi 21 au jeudi 23, figuraient de nombreuses et intéressantes communications, dont nous ne pouvons que donner une rapide énumération.

M. Edm. Hue. — *Contribution à l'étude des canidés préhistoriques.* Présentation de tableaux fort clairs indiquant la méthode suivie par l'auteur dans ses études sur les crânes de canidés des palafittes.

M. Jousset de Bellesme. — *Gisement préhistorique de la Longère.* Station des environs de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), dont l'industrie appartiendrait, selon M. Jousset de Bellesme, à l'époque néolithique. On remarque pourtant, parmi les pièces apportées au Congrès, un coup de poing étroit et allongé ainsi que des racloirs de grandes dimensions, qui semblent indiquer que cette industrie, assez mélangée, contient aussi du paléolithique.

M. A. Robert. — *Les stations préhistoriques de la commune mixte des Maadid.* Résultats de recherches faites dans le département de Constantine.

M. Émile Sageret. — *Observations sur l'étude du paléolithique en Bretagne.* Frappé de l'absence des industries paléolithiques en Bretagne, M. Sageret se demande si l'on n'a pas fabriqué alors, dans cette région, des instruments bien différents de ceux qu'on rencontre dans les pays où le silex est commun, si les haches en pierre polie n'ont pas été en usage là beaucoup plus tôt qu'ailleurs. Mais rien, jusqu'à présent, n'est venu confirmer cette manière de voir. Tout au contraire, les quelques gisements paléolithiques signalés dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord montrent que l'évolution industrielle a dû être, à bien peu de choses près, la même en Bretagne que dans le reste de la France. La seule différence est que le silex, qui faisait défaut, a généralement été remplacé par du quartzite.

M. Ernest Laudren. — *Les éolithes des environs de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).*

M. Pavot. — *Présentation de pièces paléolithiques en jaspe (caillou de Rennes) trouvées à Bruz (Ille-et-Vilaine).* Les pièces présentées, simples cailloux produits par les actions atmosphériques, ne portent aucune trace de travail. De plus, elles ne sont pas en jaspe, mais en quartzite ou en grès ferrugineux.

M. A. Rutot. — *Sur la signification du gisement sous-marin de la plage du Havre.* Comme l'a très bien dit M. Rutot, il n'y a pas lieu de s'étonner que ce gisement soit aujourd'hui au-dessous du niveau de la mer. La configuration des côtes de Normandie était, à l'époque où ont été taillés les silex recueillis sur la plage du Havre, bien différente de ce qu'elle est actuellement. La Manche et le Pas-de-Calais n'existaient pas encore. Point n'est donc besoin de faire intervenir des affaissements ou des éboulements. La station était alors fort loin et beaucoup au-dessus du niveau de la mer. C'est ce qu'on a trop oublié dans les discussions dont cet intéressant gisement a été l'objet.

M. P. de Mortillet. — *Sur la patine des silex des alluvions quaternaires.* En cassant des silex patinés des sablières, l'on peut s'assurer

que les uns n'ont acquis un lustre et une couleur jaunâtre, rougeâtre ou brunâtre, qu'après avoir été, au préalable, plus ou moins profondément cacholonnés, tandis que chez d'autres, n'ayant pas été exposés aux actions atmosphériques avant leur enfouissement dans les alluvions, la coloration et le vernis se sont produits directement sur les surfaces non altérées. Bien que, dans le premier cas, le cacholon soit antérieur à la patine proprement dite qui le recouvre, les faces d'éclatement naturelles ou voulues qui présentent la coloration la plus intense et le brillant le plus accentué, sont toujours les plus anciennes, ces caractères étant tout à fait superficiels.

M. l'abbé Chastaing. — *Note sur les marteaux de la grotte du Moustier, en Périgord.* Les percuteurs sont plutôt rares dans les gisements moustériens. Ceux qu'on rencontre sont, en général, formés de cailloux roulés de quartz.

M. Chastaing signale un type nouveau observé par lui dans la station classique du Moustier. Il consiste en rognons de silex de forme allongée, portant des traces de percussion sur un ou plusieurs points.

M. A. Rutot. — *Sur l'âge précis du gisement de la Micoque (Vézère).* Il est fort possible que la station de la Micoque ait été jadis protégée par un abri, à présent entièrement démantelé. Les fouilles qui y ont été faites récemment ont permis de constater la présence de 5 niveaux industriels, mais ils contiennent tous à peu près la même industrie. Cette industrie est certainement antérieure à celle du Moustier.

MM. Jabraud et Marchadier. — *Découverte d'une station moustérienne à Haute-Roche (Charente).*

M. Isaïe Dharvent. — *Une sculpture sur silex de l'époque moustérienne.* Présentation d'un de ces silex à formes bizarres dont M. Dharvent possède de nombreux échantillons.

M. Raoul de Ricard. — *Station magdalénienne de Rocheyral, vallée de la Dronne (Dordogne).*

M. J. Feuvrier. — *Grotte magdalénienne du Jura.* Présentation de plans et de vues du Trou de la Mère Clochette, territoire de Rochefort, ainsi que des objets provenant des premières fouilles entreprises par M. Feuvrier dans cette grotte.

M. Louis Giraux. — *Nouveau gisement magdalénien à Fons-Brunel, Limeuil (Dordogne).* Station contemporaine de celle de la Madeleine, que M. Giraux a commencé à explorer cette année.

M. A. de Mortillet. — *La grotte du Placard (Charente) et les diverses industries qu'elle a livrées.* On sait que cette grotte a fourni de précieuses indications sur la succession des industries paléolithiques, grâce aux couches d'éboulis qui séparaient nettement les divers dépôts archéologiques. Entre une couche inférieure moustérienne et quatre couches magdaléniennes, se trouvaient deux couches solutréennes. La première était caractérisée par la pointe en feuille de laurier, la seconde par la pointe en feuille de saule avec ou sans cran. Cette dernière couche montre un superbe développement industriel, comprenant des instruments en os, bois de renne et ivoire, d'un travail tout à fait remarquable. Bien qu'elle n'ait pas livré de pointes en os à base fendue, dans son ensemble, cette industrie rappelle com-

plètement celle d'Aurignac et de Gorge d'Enfer. Il y a là une excellente preuve du peu de solidité de la théorie récemment émise par M. l'abbé Breuil au sujet du niveau d'Aurignac, qu'il place au-dessous de celui de Solutré.

M. A. Rutot. — *Sur l'extension du Strépyen en France.* L'auteur a présenté quelques pièces recueillies en France, analogues à des spécimens trouvés à Strépy, en Belgique. Mais les palethnologues français ne sont pas d'accord avec notre collègue belge sur l'âge qu'il convient d'attribuer à ces instruments. Tandis que M. Rutot les donne comme antérieurs à l'époque chelléenne, nous les regardons comme beaucoup plus récents. De nombreux exemplaires de ces grossiers coups de poing, taillés dans des rognons de silex dont une portion de la croûte a été conservée pour servir de poignée, ont depuis longtemps été rencontrés dans les alluvions du nord de la France et principalement à Saint-Acheul. Ils ont malheureusement été moins activement recherchés par les collectionneurs que les belles pièces acheuléennes entièrement taillées qui les accompagnent.

M. Ed. Fourdrignier. — *Céramique dolménique.* Étude technique de la poterie retrouvée dans les dolmens bretons et observations sur les empreintes de doigts qu'elles portent parfois.

M. P. Goby. — *Poteries dolméniques de la région de Grasse.*

M. A. Rutot. — *Sur l'extension du flénusien en France.* Parlant du passage du paléolithique au néolithique, M. Rutot dit qu'en Belgique on rencontre le tardenoisien dans les grottes, avec le renne ; puis, qu'à cette délicate industrie, succède une industrie grossière, abondante, qu'on pourrait confondre avec l'éolithique. C'est le flénusien de l'auteur, que l'on retrouverait aussi en France. Cette industrie à aspect éolithique serait l'œuvre de populations barbares qui, en progressant sur place, auraient créé l'industrie robenhausienne. Les fonds de cabanes de la Hesbaye, venant après l'abandon de la hache en pierre polie, seraient postérieurs au robenhausien.

Nous devons avouer que nous ne voyons pas dans le flénusien une industrie suffisamment caractérisée pour établir une époque.

M. Henri Martin. — *Les faux tumulus.* A propos des fouilles infructueuses qu'il a pratiquées dernièrement dans un vaste tumulus, l'auteur met en garde les chercheurs contre la confusion qui peut se produire entre les mottes féodales et les tertres funéraires.

M. P. Goby. — *Les tumulus de la région de Saint-Vallier-en-Thiey, Saint-Cézaire et Grasse (Alpes-Maritimes).* Les tumulus avec chambres rondes en pierres superposées, généralement effondrées, présentant au sommet une dépression qui permet de les distinguer des clapiers d'épierrement.

M. Jousset de Bellesme. — *Époque carnacéenne du Perche.* Indication de 80 blocs de grès, composant 4 groupes, situés à Sainte-Gauburge, sur la commune de Saint-Cyr-la-Rosière (Orne). Quelques-unes de ces pierres portent des rainures et des cuvettes de polissage. Au milieu d'elles se trouve le dolmen de la Pierre-procureuse.

M. Fouju fait, à ce propos, observer que la plupart ne sont que des dalles errantes ne reposant probablement pas sur des supports.

Les fouilles que M. Jousset de Bellesme se propose de faire au dessous de ces blocs nous renseigneront sur leur véritable valeur.

M. Tavarès de Proença. — *Essai de classification des dolmens portugais.*

M. José Fortes. — *A propos de sculptures sur les mégalithes du Portugal.*

M. Valdemar Schmidt. — *Les monuments mégalithiques de Danemark comparés à ceux de Bretagne.* Comme ceux de Bretagne, les dolmens danois peuvent se diviser en deux catégories. Les unes consistent en une petite chambre, généralement de forme arrondie. Les autres, désignés sous le nom de *chambres de géants*, ont des dimensions plus considérables. Ils se composent d'une grande salle oblongue, à laquelle on accède par une galerie. Un d'eux ne contenait pas moins de 140 crânes. Construits avec des blocs glaciaires, ces monuments ont extérieurement un aspect assez grossier, mais ils sont plus réguliers intérieurement, par suite du soin que l'on a eu de placer de ce côté les faces les plus planes des pierres.

M. Oscar Montelius. — *Les monuments mégalithiques de la Suède.* Le savant conservateur du musée de Stockholm donne à son tour d'intéressants renseignements sur les dolmens et les menhirs de la Suède. Selon lui, les petits dolmens, sortes d'imitations des huttes, seraient les plus anciens ; les grandes constructions avec couloir perpendiculaire à la chambre seraient plus récentes. Il rappelle en outre que, s'il existe encore en Suède de nombreux mégalithes, c'est que le gouvernement a pris, dès 1666, des mesures très sévères pour assurer leur conservation.

MM. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Fouilles et restauration de l'allée couverte du Grand-Bouillac à menhirs satellites, Saint-Vincent-du-Jard (Vendée).* Avec présentation de photographies montrant les divers états du monument avant, pendant et après les travaux de restauration.

M. L. Coutil. — *Exploration et restauration du tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados), en 1904 et 1906.* Ce monument est unique de son genre en France. Abandonné depuis 1832, époque à laquelle la Société des Antiquaires de Normandie y pratiqua des fouilles, il était dans un triste état.

M. Coutil a eu la très heureuse idée de sauver ce qui reste du tumulus et de remettre en état quelques-unes des 12 chambres en pierre sèche, précédées de couloirs d'accès, qu'il recouvrait.

MM. Marcel Baudouin et G. Lacouloumère. — *Technique de la restauration des menhirs.* Données générales, indication des procédés et du matériel employés par les auteurs au cours de leurs travaux de relèvement des menhirs de la Vendée.

M. Marcel Baudouin. — *Les menhirs de grès des rives du Marais Breton (Vendée).*

M. André de Paniagua. — *Sur la signification des menhirs.* Travail de pure érudition, dans lequel les menhirs sont considérés comme des idoles phalliques.

M. Hirmenech. — *Histoire du Champ élyséen de Carnac (Mor-*

bihan). Pour M. Hirmenech, les alignements de Carnac constituent un *rébus relatif à la guerre de Troie*, un monument élevé à la mémoire des héros qui périrent sous ses murs. Cette explication a au moins le mérite de l'imprévu.

M. André de Paniagua. — *Sur la signification des alignements.* Pour M. de Paniagua les alignements seraient des enceintes sacrées dédiées à un culte météorologique, idée un peu moins neuve, mais d'une aussi difficile démonstration.

M. Émile Sageret. — *Essai sur les alignements mégalithiques.* Selon M. Sageret les alignements auraient une signification funéraire. Il suppose qu'à la perte de chaque personnage mort dans une guerre ou dans une expédition maritime on dressait une nouvelle pierre.

M. L. Lallement. — *Sur les alignements de Carnac.* Ces alignements devaient primitivement comprendre au moins 20.000 menhirs. Ils sont certainement fort anciens. On voit à Kermario un camp romain, à la construction duquel ont été utilisées des pierres de l'alignement. Or, il est parfaitement visible que ces menhirs ont existé longtemps avant le camp, puisque l'on peut encore reconnaître actuellement, que la roche est plus profondément altérée à leur sommet qu'à l'extrémité qui était anciennement enterrée.

M. Atgier. — *Causes de l'érection des mégalithes de Carnac, d'après la mythologie comparée.* Les conclusions de l'auteur sont que les menhirs doivent être des colonnes votives, élevées auprès de tombeaux importants.

M. O. Montelius. — *Les menhirs en Suède.* En Suède les menhirs sont en général des pierres tombales. A leur pied se rencontrent souvent des petits caissons de l'âge du fer. On a d'ailleurs continué à en ériger jusqu'à la fin des temps païens. Les derniers sont les belles pierres sculptées avec inscriptions runiques, dont la plupart datent des xe et xie siècles, mais qui commencent avec l'introduction des runes, aux iie et iiie siècles. Quelques menhirs sont érigés sur des tumulus. Les menhirs de l'âge de la pierre sont inconnus en Suède.

M. A. Rutot. — *Les menhirs en Belgique.* Si les menhirs sont rares en Belgique, c'est qu'il y en a eu beaucoup de détruits. Ceux qui subsistent sont d'ordinaire en rapport avec la topographie du pays. Ils sont souvent situés à des carrefours et semblent être des indicateurs de directions.

M. Atgier. — *Une station d'enceintes de monuments mégalithiques.* Description de groupements de pierres de formes diverses, observées par l'auteur aux Cerqueux-les-Maulévrier (Maine-et-Loire).

M. de Clérambaut. — *Les alignements préhistoriques de la Ronde (Indre-et-Loire).* Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'alignements, mais de traînées de pierres aboutissant à des tas de terre et de pierraille, désignés dans le pays sous le nom de Margers, Morgers, Murgers. On emploie en Belgique, dans le même sens, le mot : Marchet.

M. P. Goby. — *Castelar de l'Adrech à Coussols (Alpes-Maritimes).* Suite aux excellentes monographies des camps du midi déjà publiées par l'auteur.

M. P. Goby. — *Poteries micacées du Camp du Bois du Rouret.* Formes et dessins de ces poteries.

M. A. Guébhard. — *Complément à l'inventaire des enceintes préhistoriques (Castelars) du Var et des Alpes-Maritimes.*

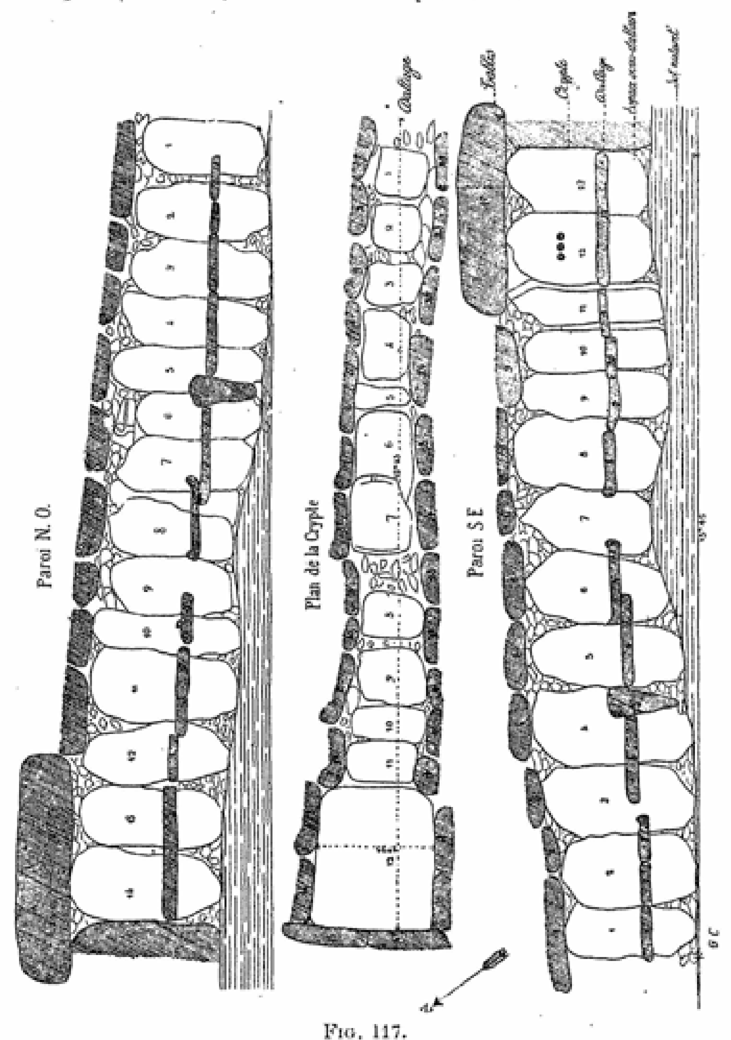


Fig. 117.
Allée couverte de Gavrinis. Plan et élévation des parois latérales.
D'après M. G. de Closmadeuc. — Echelle : 1/150°

M. A. Guébhard. — *Castelar du Mont-Bastide à la Turbie.*

M. A. Guébhard. — *Sur l'universalité de l'existence des caractères*

des enceintes préhistoriques. De l'étude des camps étrangers à laquelle s'est livré notre actif collègue, se dégage pour lui la conclusion qu'ils présentent partout à peu près les mêmes caractères. Les différences que l'on observe entre les divers groupes ne seraient que des variantes locales, dues à leur situation et aux matériaux différents dont disposeraient leurs constructeurs.

M. A. Guébhard. — *De l'emploi du mot cyclopéen en préhistorique.*

M. Ch. Cotte. — *Le début de l'âge des métaux dans les Bouches-du-Rhône.* Énumération des découvertes datant du commencement de l'âge du bronze faites dans ce département.

M. Jousset de Bellesme. — *L'âge du bronze dans le Perche.* Présentation d'une hache plate en cuivre, d'une hache plate et d'une hache à talons en bronze.

M. Olivier Costa de Beauregard. — *L'or préromain en Bretagne et en Vendée.* Examen de 120 trouvailles françaises en or, dont 70 ont été faites en Bretagne. L'auteur a divisé ces trouvailles, suivant leur âge, en 4 groupes : 1° transition de la pierre au bronze; 2° période du bronze; 3° époque hallstattienne; 4° époque marnienne. Malheureusement une partie de ces objets ne peuvent être datés d'une manière précise ; leur attribution à tel ou tel groupe n'est donc pas à l'abri de toute critique.

M. Marcel Baudouin. — *L'or préhistorique en Vendée.* M. Baudouin a complété les renseignements donnés par M. Costa de Beauregard sur les découvertes vendéennes.

M. Knut Stjerna. — *Origine scandinave des Burgondes.* Intéressante communication accompagnée d'un résumé des importantes découvertes faites dans l'île de Bornholm, A cette occasion, M. Montelius nous a appris que l'on peut actuellement faire remonter au moins au VII[e] siècle avant notre ère l'emploi usuel du fer en Suède.

Les travaux inscrits à l'ordre du jour terminés, le Congrès a adopté à l'unanimité un vœu, présenté par M. Adrien de Villemereuil, demandant que l'État prenne sous sa protection les monuments préhistoriques de tout ordre.

En dehors des séances, les congressistes ont encore utilement occupé leur temps. Mardi, à 4 heures, ils ont visité le Musée de la Société Polymathique du Morbihan, sous la conduite de M. le chanoine Le Mené, son conservateur, assisté de MM. Ducourtioux et Lallement. Ils ont tous souhaité que ces belles collections, qui comprennent les plus riches mobiliers dolméniques connus, soient prochainement installées dans un local plus solide et mieux approprié.

Jeudi, à 5 heures, M. le comte de Limur leur a fait les honneurs de la remarquable collection minéralogique réunie par son père. Cette collection renferme aussi quelques séries préhistoriques.

Dans la soirée du mercredi, M. A. de Mortillet a fait, au théâtre, une conférence sur les *Monuments mégalithiques*, qui a servi de prélude aux excursions effectuées du 24 au 26 août.

Ces excursions ont été très suivies.

I. — Le programme de la première comprenait la visite du Golfe du Morbihan et des environs de Locmariaquer. On a successivement vu :

1. Le cromlech de Kergonan, dans l'île aux Moines, mesurant plus de 100 mètres de diamètre et dont il ne reste que la moitié.

2. Le galgal qui occupe le point culminant de l'île de Gavrinis et la belle galerie mégalithique qu'il recouvre. Ce monument a particulièrement intéressé les visiteurs. D'après son propriétaire, M. le Dr G. de Closmadeuc, qui l'a examiné et sondé avec soin en 1884 et 1886,

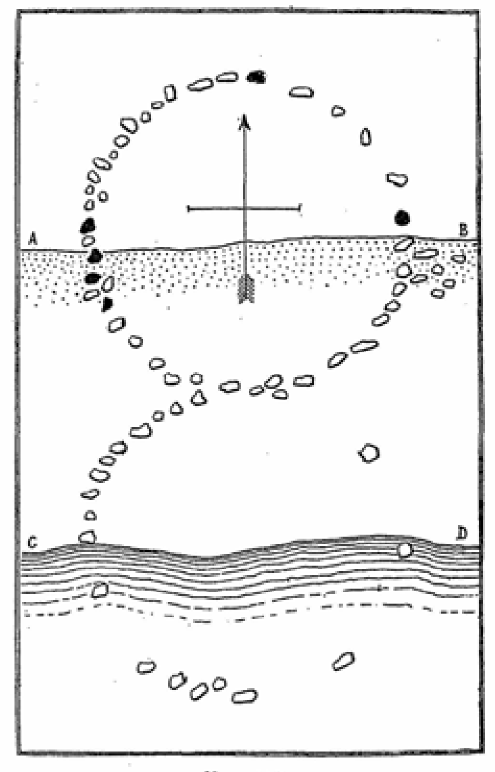


Fig. 118.

Cromlechs jumeaux de l'îlot d'Erlanic (Morbihan)

Echelle : 1/1200e. Réduction du plan levé par M. Le Mené.

Légende : A B. Ligne des très hautes mers. — C D. Ligne des très basses mers. — Les menhirs encore debout sont marqués en noir, les menhirs couchés en blanc.

il est constitué par 54 blocs de pierre qui forment un long couloir aboutissant à une chambre carrée. Parmi ces pierres, on compte 29 supports, dont 6 pour la chambre et 23 pour la galerie d'accès (12 à gauche et 11 à droite). Les tables de recouvrement sont au nombre de 10 ; les dalles de pavage au nombre de 12. Tous les blocs sont en granit, sauf deux : le 7e support de droite et la 4e table de la gale-

rie, qui sont en quartz. Sur les 29 supports, 22 sont presque entièrement couverts de sculptures. Voir ci-joint (fig. 117) une réduction du plan dressé par M. de Closmadeuc, le seul exact qui ait été publié.

3. Les deux cromlechs de la petite île d'Er-Lanic ou du Tisserand, dont on a pu du bateau apercevoir quelques pierres. Ils représentent deux cercles tangents, actuellement en grande partie recouverts par la mer. A marée haute, la moitié de l'un d'entre eux est seule hors de l'atteinte de l'eau; le second n'est jamais entièrement à découvert, même par les plus basses marées. Ces monuments sont intéressants en ce qu'ils apportent une preuve irréfutable que la côte méridionale de la Bretagne avait, au moment de leur construction, une configuration bien différente de celle qu'elle a aujourd'hui. Tout porte, du reste, à croire que le golfe du Morbihan n'existait pas encore à la période néolithique.

Les cromlechs jumeaux d'Er-Lanic ont été signalés par M. de Closmadeuc. M. l'abbé Le Mené en a levé un plan que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici (fig. 118), grâce à la copie que M. Ducourtioux a eu l'obligeance de nous communiquer.

4. Le dolmen du Mané-Lud, à Locmariaquer, dont quelques supports portent des gravures.

5. Le dolmen d'Er-Grah, à Locmariaquer, encore en partie enfoui dans son tumulus.

6. Le grand menhir de Locmariaquer, brisé en quatre morceaux, mesurant ensemble 21 mètres.

7. Le beau dolmen de Locmariaquer dit : La Table des Marchands ou de César. Un grand écusson est gravé sur le support du fond de la chambre et la table qui la recouvre porte également des gravures.

8. Le dolmen du Mané-Rutual, à Locmariaquer, qui contient aussi des sculptures et dont une des tables, cassée en deux morceaux, n'a pas moins de 12 mètres de long.

9. Le dolmen des Pierres-Plates, à Kéréré, galerie coudée, longue de 26 mètres, avec nombreuses gravures représentant des écussons.

10. Le vaste galgal du Mané-Hroeck, à Kerpenhir, dont la petite chambre, d'une construction assez grossière, contenait cependant plus de 100 haches polies en fibrolite, jadéite, chloromélanite et plus de 50 pièces de collier en callaïs.

II. — Dans la seconde journée d'excursion, consacrée à la Presqu'île de Quiberon et aux environs de Plouharnel, on a visité :

1. Les alignements de Saint-Pierre-de-Quiberon, qui vont se perdre dans la mer. Il ne reste qu'un petit nombre de pierres, disposées sur 5 rangées.

2. Le grand cromlech de Saint-Pierre, situé à côté des alignements et comme ceux-ci incomplet.

3. Le dolmen de Roch-enn-Aud, près de Saint-Pierre, dont la couverture montre un commencement dn construction en encorbellement.

4. Les alignements de Kerzero, à Erdeven, qui comprennent encore les restes de 10 rangées de menhirs dont quelques-uns ont

plus de 6 mètres de hauteur. On remarque sur l'un d'eux 14 cupules.

5. Le bloc dressé de Lann-Menhir, à Erdeven, un des menhirs les plus réguliers de la région.

6. Le dolmen de Mané-Groh, à Erdeven, galerie avec trois cabinets latéraux.

7. Le dolmen situé au milieu du hameau de Crucuno, sur Plouharnel, un des plus pittoresques de Bretagne. La chambre est recouverte d'une forte dalle mesurant plus de 5 mètres de longueur sur environ 4 mètres de largeur.

8. L'enceinte carrée de Parc-Vinglass, près Crucuno, qui compte encore 22 pierres.

9. Les alignements du Vieux-Moulin, à Plouharnel, dont il ne subsiste que 9 pierres, formant deux groupes distincts, composés l'un de 6 menhirs, l'autre de 3.

10. Le tumulus de Rondossec, près Plouharnel, recouvrant trois dolmens de formes différentes, dont un avec cabinet latéral.

11. Le dolmen de Runesto (Plouharnel), avec chambre recouverte d'une seule table.

12. Le tumulus du Mané-Kerioned, sur Carnac, contenant trois dolmens. Celui du milieu, qui est dans une direction perpendiculaire à celle des autres, n'a pas de galerie d'accès. Le plus grand présente plusieurs supports sculptés.

13. Le dolmen de Keriaval (Carnac), composé d'une allée sur laquelle s'ouvrent trois cabinets latéraux. Il est probable qu'il y en avait anciennement quatre, deux de chaque côté.

III. — Les environs de Carnac avaient été réservés pour la troisième et dernière journée, au cours de laquelle on a visité le Musée J. Miln à Carnac, sous la conduite de son fidèle gardien, M. Zacharie Le Rouzic, puis les monuments suivants :

1. Le tumulus du Moustoir-Carnac, de forme allongée et surmonté d'un menhir. Ce tumulus contenait : à l'ouest, un dolmen ; au centre, un vase et des traces de foyer ; à l'est, deux cellules en pierres.

2. Le tumulus du Mont-Saint-Michel en Carnac, au centre duquel René Galles a découvert, en 1862, la chambre qui contenait le riche mobilier funéraire que nous avons admiré au musée de Vannes. Sous la conduite de M. d'Ault Dumesnil, les excursionnistes ont pu parcourir les galeries pratiquées récemment dans les flancs de ce vaste tertre artificiel et examiner les petites cellules rencontrées durant les travaux sur divers points de ces galeries.

3. Les alignements du Ménec, qui comprennent 11 rangées de menhirs, précédées d'un grand cromlech.

4. Le dolmen de Kermario, de forme assez irrégulière.

5. Les alignements de Kermario, consistant en 10 rangées de menhirs, dont quelques-uns sont très volumineux.

6. Le dolmen de Kercado, encore recouvert de son galgal. La chambre, précédée d'un long couloir, est de forme carrée et d'une construction spéciale. Afin de lui donner plus de hauteur, on a entassé au sommet des supports des pierres sèches sur lesquelles repose la table qui la recouvre. Cette table ainsi que quelques-uns des supports portent des gravures.

7. Le grand menhir du Manio, haut de plus de 5 mètres.

8. L'enceinte du Manio, à proximité du menhir isolé dont il vient d'être question. Elle a la forme d'un rectangle allongé et encadrait naguère un tumulus sur lequel s'élevait un moulin.

9. Le tumulus de Kerlescan, entouré d'une enceinte rectangulaire de pierres dressées semblable à la précédente et également accompagnée d'un menhir.

10. Les alignements de Kerlescan, comprenant 13 rangées de menhirs, précédées d'un grand cromlech.

Admirablement préparées par M. Louis Giraux, ces promenades à travers une contrée particulièrement riche en mégalithes de toutes sortes ont été en tout point fort réussies. Les congressistes en conserveront certainement le plus agréable souvenir.

Le dimanche 26 août, à leur retour à Auray, où a eu lieu la dislocation, ils ont chaudement remercié les organisateurs de la réunion de Vannes et vivement réclamé, pour l'année prochaine, une troisième session du Congrès préhistorique de France.

NOUVELLES

Société d'excursions scientifiques.

La Société fera, le dimanche 7 octobre, sous la direction de M. A. de Mortillet, son président, et de M. G. Fouju, son vice-président, une excursion dans le département d'Eure-et-Loir.

Partant de Paris-Austerlitz à 7 h. 20 du matin, les excursionnistes arriveront à Voves à 10 heures. De là, ils se rendront en voiture à Viabon (dolmens, tumulus et tombelles de la Garenne de Granvilliers) et à Ymonville (dolmen La Pierre-Levée).

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

4e ANNÉE. N° 11 NOVEMBRE 1906

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES PIROGUES MONOXYLES NÉOLITHIQUES DU LAC DE CHALAIN

PAR **TABARIÈS DE GRANDSAIGNES**

Le lac, assez vaste, de Chalain, dans le Jura, à 500 mètres d'altitude, environné par des bois, jadis beaucoup plus étendus et vraisemblablement d'essences plus variées, a acquis, parmi les préhistoriens, une réputation méritée par suite de la découverte qui y fut faite, en l'année 1904, d'un assez grand village lacustre et de nombreux vestiges d'industrie purement néolithique. Ces vestiges ont été distribués dans les trois musées de Lons-le-Saunier, de Dôle et de Saint-Claude. On doit désirer que les savants conservateurs de ces musées (dont nous avons apprécié sur place tout l'intérêt), MM. Girardot, Louis Févret, Feuvrier, Lambert fassent connaître, par un travail d'ensemble, ce qu'il y a de plus remarquable dans le résultat des fouilles du lac de Chalain, aujourd'hui arrêtées par des éboulements, notamment comme industrie du bois et comme travail des poteries, fort variées de formes, d'ornementation et de destination.

Nous nous bornerons à signaler et à comparer les caractères de trois pirogues monoxyles (une dans chaque musée), travaillées avec des instruments en pierre. Il est rare que l'on puisse rapporter d'une manière précise, à l'une des divisions de la Préhistoire, notamment au Néolithique, ces sortes d'embarcations.

L'étude des pirogues antiques peut prêter à certaines confusions ; non seulement elles s'émiettent, se brisent ou

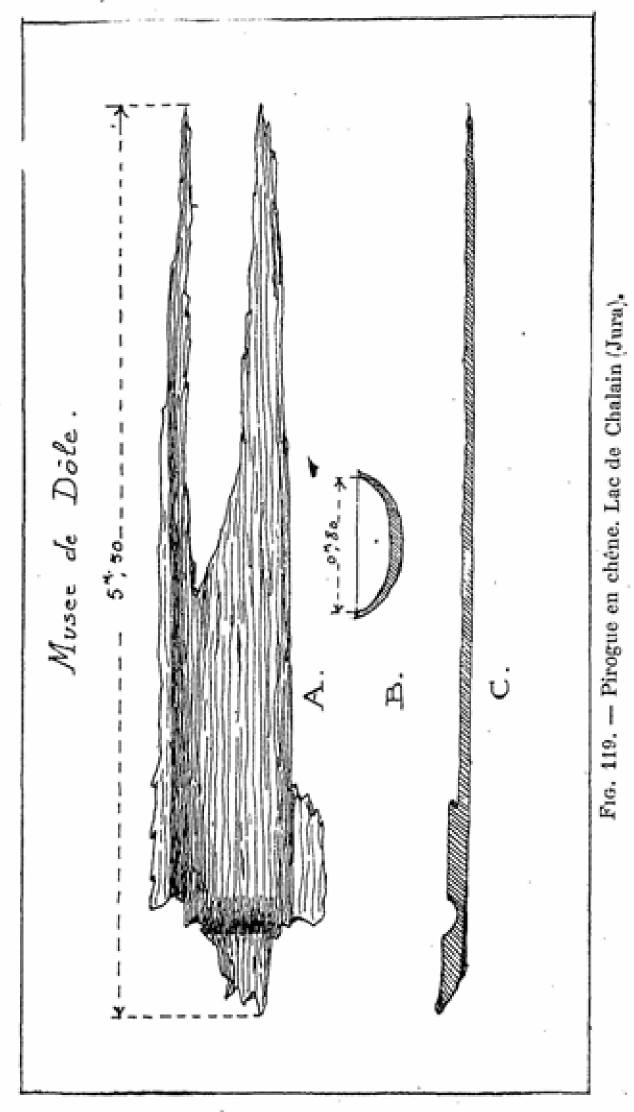


Fig. 119. — Pirogue en chêne. Lac de Chalain (Jura).

se déforment généralement peu après leur extraction, mais les reproductions, même photographiques, que l'on peut en faire immédiatement n'en donnent souvent pas une

idée exacte, soit que l'embarcation soit encroûtée de dépôts ou gonflée par l'eau et paraisse beaucoup plus massive

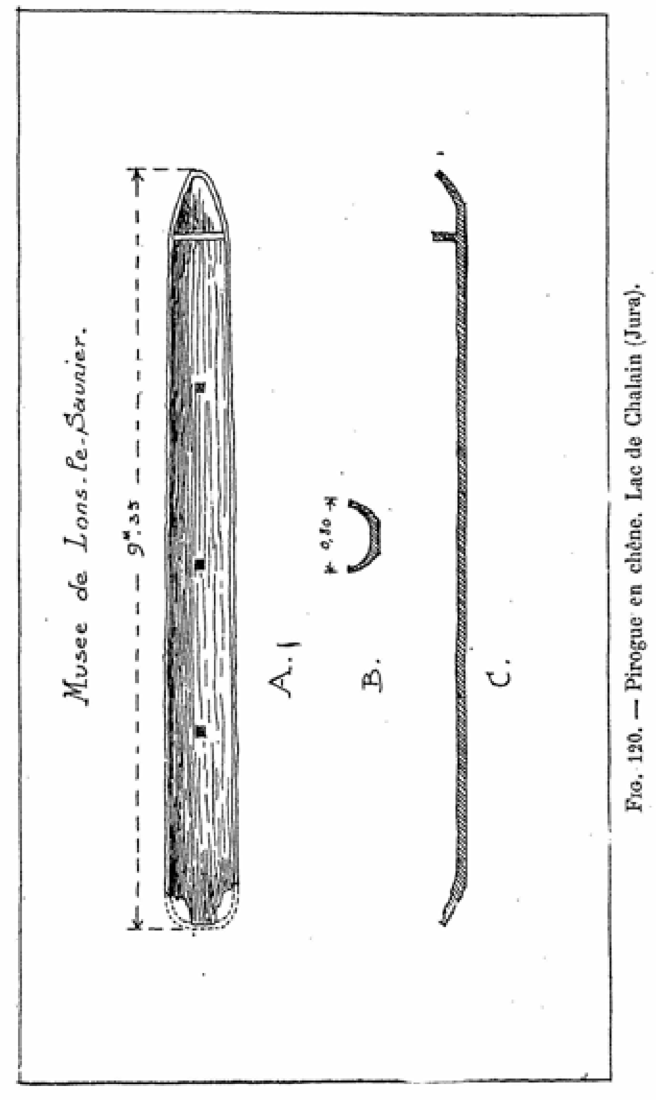


Fig. 120. — Pirogue en chêne. Lac de Chalain (Jura).

qu'elle ne l'était à l'époque de sa construction et de son utilisation, soit que, reproduite en raccourci, elle donne une idée inexacte de ses dimensions principales. Une

mensuration de celles-ci et des épaisseurs des bords, du fond, des extrémités, des œuvres accessoires, après dégagement complet et dessiccation suffisante, une reproduction ou une reconstitution des aspects les plus caractéristiques doivent mieux permettre de se rendre compte de ce qu'il y a de plus intéressant pour chacune d'elles.

Deux de celles du lac de Chalain sont en chêne, une en hêtre; pour deux la forme ronde extérieure de l'arbre n'a pas été modifiée ; dans la troisième, le fond a été aplani ; aucune n'a de contreforts véritables ; toutes se rétrécissent un peu de l'arrière à l'avant, comme le tronc ou la tige de l'arbre de bas en haut ; les longueurs varient de 5^{m}50 à 9^{m}35 ; la forme générale diffère assez sensiblement.

La pirogue de Dôle[1] est tout à fait déformée, ayant perdu son avant et la plus grande partie de ses bords ; ce qui reste affecte presque la forme d'une large planche irrégulière. Avec un peu d'attention on reconnaît la ligne où les bords partaient du corps et on peut se rendre compte de la forme générale et des principales dimensions : longueur actuelle : 5^{m}50 (inférieure d'un mètre ou deux à la longueur originaire); largeur : 0^{m}80 environ ; épaisseur des bords en haut: 0^{m}03 ; du fond : 0^{m}07 en général ; creux : plus de 0^{m}20 ; arrière : vraisemblablement carré, un gradin bas formé par une plus grande épaisseur du fond, suivi d'une dépression et d'un appendice extérieur taillé en biseau par dessous, rappelant les petites plates-formes des pirogues de Madagascar ; essence de l'arbre : chêne ; forme extérieure : celle de l'arbre, avec ses inégalités.

La barque de Lons-le-Saunier[2] est presque en son entier ; il ne manque qu'un peu de l'arrière, à droite et à gauche du centre, qui s'est conservé. Elle est notablement plus travaillée que les deux autres, avec le fond aplani extérieurement, les deux extrémités relevées en biseau ou en courbe par dessous, l'avant appointé, trois trous carrés régulièrement espacés dans l'axe longitudinal du fond et qui étaient bouchés par des tampons en bois, une planchette en sapin, transversale et posée de champ vers l'avant,

1. Fig. 119. A, B, C.
2. Fig. 120. A, B, C.

encastrée dans le corps et qui pouvait servir à empêcher l'introduction de l'eau, lorsque la pirogue avançait rapide-

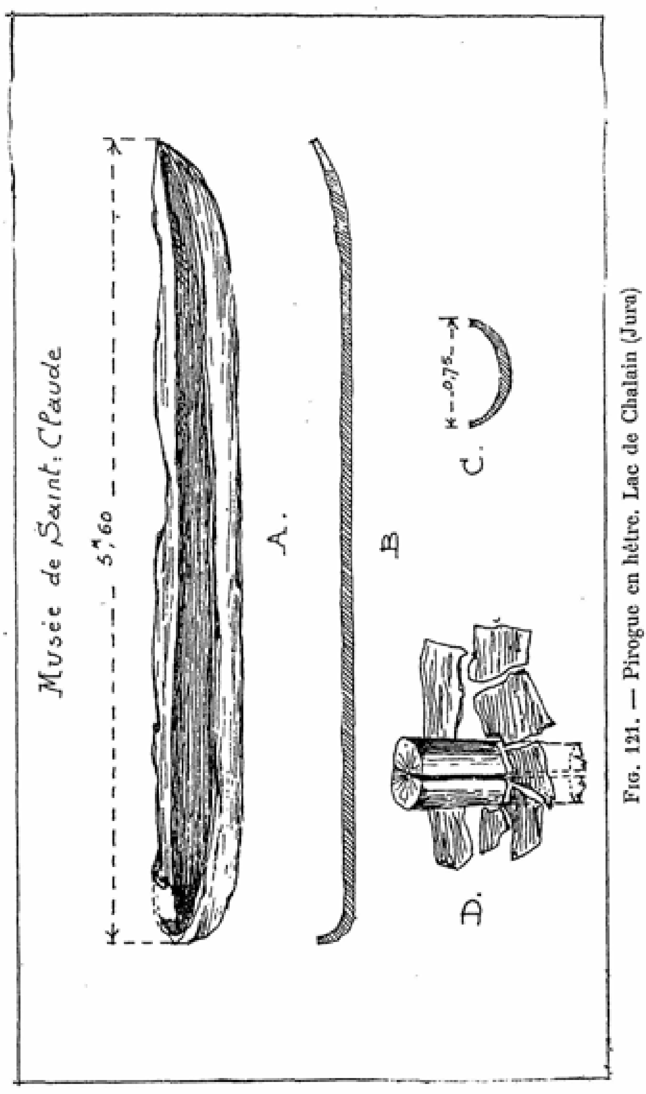


Fig. 121. — Pirogue en hêtre. Lac de Chalain (Jura)

ment. Ses autres caractéristiques sont : longueur : $9^{m}35$; largeur intérieure : $0^{m}70$ environ ; épaisseur des bords : $0^{m}025$; du fond : $0^{m}08$; creux : $0^{m}35$; arrière : grossière-

ment arrondi ou à angle obtus tronqué ; fond s'épaississant aux extrémités. La barque, lors de son extraction, était revêtue d'un encroûtement la faisant paraître plus massive.

La pirogue de Saint-Claude[1], trouvée sous une grande épaisseur de boue calcaire, est en bois de hêtre ; ce bois, imbibé d'eau et fort gonflé, avait l'apparence et la consistance de l'amadou, et la pirogue un aspect plus massif que maintenant. A peu près complète et fragmentée d'abord en deux ou trois morceaux seulement, elle a été, plus tard, déposée dans une sorte de berceau, de sa grandeur et de sa forme, constitué par un filet et des tringles en fer. Là, par suite d'une complète dessiccation, elle a repris ses dimensions originaires, se recroquevillant en apparence, descendant dans le filet et se divisant en une quarantaine de pièces qui, restées voisines les unes des autres, permettent de reconstituer l'embarcation, dont voici les principales mensurations : longueur : $5^{m}60$; largeur intérieure : $0^{m}65$ à $0^{m}70$; épaisseur des bords ; $0^{mm}025$; du fond : $0^{m}05$; creux $0^{m}35$; fond ayant gardé la forme arrondie et les inégalités de l'arbre ; arrière arrondi ; avant appointé.

Particularité curieuse : la pirogue était transpercée par un pilotis en chêne (conservé en place au musée), postérieur, par conséquent, à l'enfouissement de l'embarcation dans le lac.

1. Fig. 121. A, B, C, D.

CACHETTE DE FONDEUR DE LA BLANCHE-PIERRE

A JERSEY

Par **A. de MORTILLET.**

Un de nos correspondants, Charles de Bott, nous a jadis adressé de très intéressants renseignements sur les découvertes préhistoriques faites dans l'île de Jersey. Parmi les trouvailles, pour la plupart inédites, qu'il nous a signalées, se trouve une cachette de fondeur de l'âge du bronze, qui mérite d'être publiée.

Les pièces qui la composent ont été recueillies au pied du Mont de *La Blanche-Pierre* (menhir), près de Saint-Laurent, à peu près au centre de l'île. Elles sont au nombre de 20 et comprennent :

10 haches,
2 gouges,
1 racloir,
2 lames de poignards,
1 fragment de lame d'épée,
3 pointes de lances,
1 jet de fonte.

Haches. — Ces haches appartiennent à deux types différents : 5 sont à ailerons, et 5 à douille. Toutes sont munies d'un anneau latéral. Leur tranchant, martelé et aiguisé à diverses reprises, est très évasé.

Les cinq haches à ailerons ont à peu près la même forme, avec lame et sommet plus ou moins raccourcis par l'usage. Sur plusieurs les ailerons sont ébréchés. La plus complète est ici représentée (Fig. 122).

Sur les cinq haches à douille, une porte sur les plats des simulacres d'ailerons en relief (Fig. 123).

Deux, de dimensions un peu plus fortes que les autres, ont leurs plats ornés de trois nervures qui vont se fondre sur la lame. Une d'elle est entière (Fig. 124).

Les deux dernières sont dépourvues d'ornementation et rappellent la pièce représentée figure 3 dans la notice de G. de Mortillet sur la *Cachette de bronze de Fouilloy* (*Oise*)[1].

Gouges. — Elles sont toutes deux à douille ronde, sans collerette au haut de la douille. Une d'elles est plus étroite et ressemble à celle de la cachette de Déville (Seine-Inférieure) ici representée (Fig. 125) ou mieux encore à celle représentée fig. 204, dans *l'Age du bronze* de J. Evans. L'autre, un peu plus large, surtout au taillant, se rapproche assez de celle représentée figure 208 du même ouvrage.

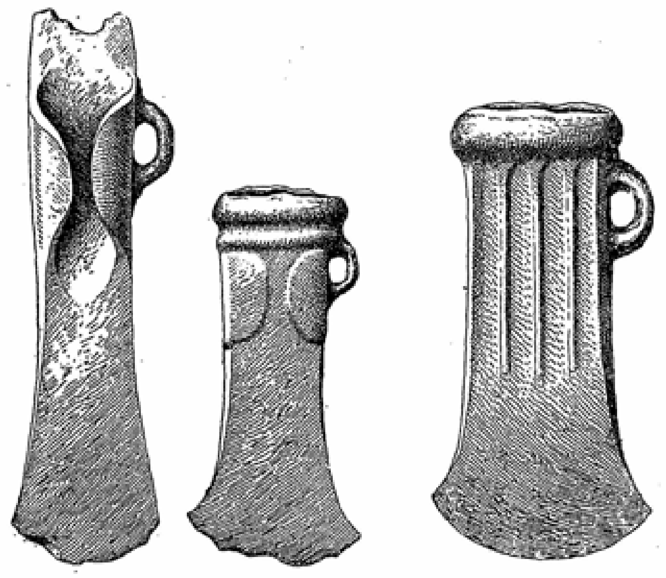


Fig. 122. Hache à ailerons, en bronze.

Fig. 123. Fig. 124. Haches à douille, en bronze.

Cachette de la Blanche-Pierre (Jersey). 1/2 gr. nat.

Racloir. — Instrument de forme rectangulaire, épais au milieu et tranchant sur les bords, qui ont tous les quatre pu

1. *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, XVII[e] année, 1881, p. 7.

être utilisés. Il est plus étroit à une de ses extrémités qu'à l'autre, ce qui provient probablement de ce qu'il aura été fabriqué avec un tronçon de lame d'épée dont les deux coupants n'étaient pas parallèles. Le Musée de Rouen possède une pièce analogue (Fig. 126).

Poignards. — Des deux lames de poignards, l'une est à soie plate percée d'un trou de rivet. Elle appartient au type représenté planche VII, figure 45 surtout, par J. George et G. Chauvet : *Cachette d'objets en bronze de Vénat* (fig. 127).

Le second poignard est à douille, percée de deux trous destinés à recevoir les chevilles qui fixaient la lame à la poignée en bois (Voir G. et A. de Mortillet : *Musée préhistorique*, 2e édition, planche LXXXV, figures 1044 et 1045). La figure 13 de la *Cachette de bronze de Fouilloy* montre une pièce identique (Fig. 128).

Épée. — Cette arme n'est représentée que par un fragment de lame, à forte nervure médiane, long de 7 centimètres et large de 35 millimètres. C'est un morceau de ce genre qui a dû servir à confectionner, au moyen du martelage, le racloir dont il a été question plus haut.

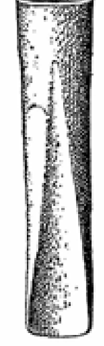


Fig. 125
Gouge à douille, en bronze. Cachette de Déville (Se-Ire) 1/2 gr. nat.

Lances. — Les trois pointes de lances sont de forme ordinaire, avec douille percée pour recevoir une cheville. Elles diffèrent comme dimensions. Deux d'entre elles, qui ne dépassent guère une dizaine de centimètres de longueur, rappellent comme galbe la pointe représentée figure 35, planche VI, dans le travail de J. George et G. Chauvet sur la cachette de Vénat. Quant à la troisième, elle est un peu plus grande, à douille relativement plus longue, et se rapproche assez comme forme de celle représentée figure 34, même planche.

Jet de fonte. — Un double jet de fonte analogue à celui représenté figure 155, dans les *Matériaux pour l'histoire de l'homme*[1], 1881, p. 415. Il paraît provenir d'un moule de hache à ailerons.

1. A. de Mortillet : *Première décade paléoethnologique.*

Tous les objets qui viennent d'être décrits sont plus ou moins usés ou cassés, par conséquent à peu près hors d'usage. Ils constituent donc une cachette de fondeur, ce que confirme d'ailleurs la présence d'un jet de fonte.

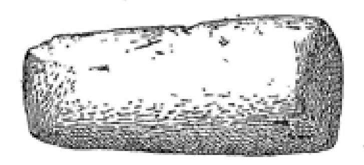


Fig. 126. — Racloir en bronze. Normandie (?). 1/2 gr. nat.

En ce qui concerne leur âge, ils appartiennent sans exception à la fin de la période du bronze, à l'époque larnaudienne.

Si l'on compare ces objets avec ceux faisant partie d'autres cachettes, il est facile de constater qu'on rencontre des formes absolument identiques dans certains dépôts de l'âge du bronze français et anglais, et particulièrement parmi les trouvailles du Sud de l'Angleterre et du Nord de la France.



Fig. 127
Lame de poignard à soie, en bronze. Cachette de Vénat (Char^tes^) 1/2 gr. nat.

C'est ainsi que la cachette de fondeur de Minster, dans l'île de Thanet, à l'embouchure de la Tamise [1] comprend notamment une hache à ailerons, des haches à douille avec 3 côtes parallèles en relief ou avec ailerons simulés, un poignard à douille, des pointes de lances, des tronçons de lames d'épées et un jet de fonte en tous points semblables aux spécimens de Jersey, ainsi qu'un racloir de même espèce que celui de Jersey, mais percé d'un trou de suspension. Il ne manque que la gouge à douille et le poignard à soie pour que toutes les pièces du Mont de la Blanche-Pierre soient représentées.

Bien d'autres trouvailles du Sud de l'Angleterre se prêteraient à de semblables rapprochements. Qu'il nous suffise d'en signaler, d'après J. Evans[2], quelques-unes, dans

1. *British Museum. A guide to antiquities of the bronze âge*, 1904. Planche III.
2. John Evans : *L'âge du bronze*. Paris, 1882.

lesquelles la hache à ailerons, pourtant peu commune dans les Iles Britanniques, est associée à la hache à douille. Ce sont celles de Hundred of Hoo (Kent), Eastbourn, au cap Beachy (Sussex), Wickham Park, à Croydon (Surrey) et Kenidjack (Cornwall). On trouve encore, mais plus rarement, la même association, en remontant plus au nord, dans celles de Cumberlow, près Baldock (Hertford), Carlton Rode (Norfolk), Westow (York). Les haches des deux types qu'elles ont livrées sont de même modèles que celles de Jersey. Plusieurs de ces cachettes contiennent des haches à douille avec nervures longitudinales, en général au nombre de trois, modèle qu'on a également retrouvé à Reach près Burwell (Cambridge), Martlesham (Suffolk), Nottingham (Nottingham), Heathery-Burn (Durham). Quelques-unes des trouvailles citées ont de plus donné des haches à douille avec ailerons simulés.

Il existe des gouges à douille dans les cachettes de Hundred of Hoo, Martlesham, Carlton Rode, Westow et Heathery-Burn, ainsi que dans celles de Settingbourne (Kent), Beddington (Surrey), Thorndon (Suffolk) et Beacon Hill (Leicester).

Quatre de ces trouvailles, celles de Martlesham, Thorndon, Reach et Heathery-Burn, présentent en outre des poignards à douille; deux, celles de Reach et de Nottingham, des poignards à soie.

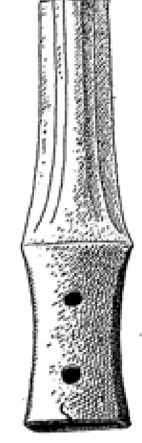


Fig. 128
Poignard à douille, en bronze. Cachette de Fouilloy (Oise). 1/2 gr. nat.

De l'autre côté de la Manche, on peut faire les mêmes constatations. Parmi les cachettes du Nord de la France, celle de Saint-Roch, à Amiens (Somme), nous montre une hache à ailerons associée à une vingtaine de haches à douille, dont quelques-unes avec nervures saillantes et simulacres d'ailerons.

Dans la trouvaille de Déville-lès-Rouen (Seine-Inférieure)[1], nous voyons une hache à ailerons, des haches à

1. Léon Coutil: *L'âge du bronze en Normandie. II. Département de la Seine-Inférieure*, 1900. Pl. III *bis*.

douille avec ailerons simulés, des gouges à douille et de petites pointes de lance, pièces pareilles aux exemplaires de Jersey. Ces objets sont au Musée de Rouen, qui possède aussi, mais sans indication de provenance, une grosse hache à douille avec trois côtes longitudinales sur les plats, ainsi que plusieurs racloirs rectangulaires (Fig. 126).

A Gouesnach (Finistère) a été découvert un très intéressant dépôt d'objets en bronze [1], qui sont conservés au Musée de Quimper. On remarque parmi eux : 32 haches à ailerons (*L'Homme*, 1884, fig. 121), 14 haches à douille, dont quelques-unes avec simulacre d'ailerons et nervures parallèles (*L'H.*, 1884, fig. 124), un petit poignard à douille (*L'H.*, 1884, fig. 125), un racloir rectangulaire avec trou de suspension (*L'H.*, 1884, fig. 123), de nombreux fragments d'épées avec lame à forte côte centrale (*L'H.*, 1884, fig. 126) et une pointe de lance.

Les principaux objets de la trouvaille de Jersey se rencontrent également dans la cachette de Fouilloy (Oise) [2] : haches à ailerons, haches à douille avec ailerons simulés (*Matériaux*, 1881, fig. 5) et avec 4 nervures longitudinales, gouges à douille, pointes de lances, et poignard à douille avec deux trous de rivet (Fig. 128).

Il en est de même pour la cachette du Petit-Villatte (Cher) [3], acquise, comme la précédente, par le Musée de Saint-Germain. Au milieu de nombreux objets de parure, se trouvaient des armes et des instruments en partie détériorés. Exceptés la gouge et le poignard à soie, toutes les formes de Jersey s'y rencontrent : haches à ailerons (*Petit-Villatte*, pl. I, fig. 1 et 2), haches à douille, dont quelques-unes avec ailerons simulés (pl. I, fig. 4, 5, 6), pointes de lances (pl. II, fig. 5 et 7), poignard à douille avec un seul trou (pl. II, fig. 3), racloirs rectangulaires (pl. III, fig. 2 et 3), double jet de fonte très voisin de celui de Jersey (pl. XIII, fig. 1).

1. G. de Mortillet : *Le morgien et le larnaudien en Bretagne.* (Dans *L'Homme*, 1884, p. 481).

2. G. de Mortillet : *Cachette de bronze de Fouilloy, Oise* (Dans *Matériaux*, 1881, p. 7).

3. Pierre de Goy : *L'industrie du bronze en Berry. La cachette de fondeur du Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon.* (Extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1885).

Examinons encore la belle cachette de Vénat (Charente)[1]. Quoiqu'elle soit plus éloignée de la Manche, nous y retrouvons cependant tous nos types : Haches à ailerons avec anneau (*Vénat*, pl. II, fig. 2 à 6), haches à douille avec simulacres d'ailerons et 3 nervures longitudinales (pl. III fig. 12 et 14), épées à côte médiane (pl. V, fig. 22), pointes de lances des deux formes indiquées (pl. VI, fig. 32 à 36), gouges à douille simple (pl. VIII, fig. 58 à 61), lames de poignards à soie plate percée d'un trou de rivet (pl. VII, fig. 45, 46, 48), poignards à douille avec un ou deux trous de rivets (pl. VIII, fig. 49 à 52), racloirs rectangulaires avec trou de suspension (pl. IX, fig. 69 à 74) et même un sans trou (pl. XXIV, fig. 315).

La complète similitude de formes que nous venons de constater entre certains objets faisant partie de cachettes de fondeurs et de marchands, échelonnées depuis la vallée de la Charente jusqu'à la vallée de la Wear, dans le comté de Durham, prouve qu'à l'époque où ces dépôts ont été confiés à la terre, c'est-à-dire vers la fin de l'âge du bronze, il existait entre la France et l'Angleterre des relations assez suivies, qui s'étendaient fort loin des deux côtés de la Manche.

Jersey devait alors avoir des rapports non seulement avec la Bretagne et avec la Normandie, mais très probablement aussi avec les côtes méridionales de la Grande-Bretagne. C'est ce que semblent confirmer les découvertes faites dans les îles Anglo-Normandes.

1. J. George et G. Chauvet : *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême.* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente.* 1894.)

LA STATION DU BÉGOUR

A VIELLA (GERS)

PAR **Ludovic MAZÉRET**

Le Bégour, sur la commune de Viella, dans l'arrondissement de Mirande, est situé au fond d'une gorge profonde, dominée : au Nord et à l'Ouest, par le plateau où sont assis le château et le bourg de Viella ; au midi, par le plateau du Templier qui descend en pente raide vers le hameau de Délà-Larriou, pour aller s'écraser vers la rive gauche du Saget, affluent de l'Adour. La gorge, elle-même, s'élargit peu à peu et se confond, à quelques centaines de mètres plus loin, avec la florissante vallée du Saget.

Un petit ruisseau, qui formait jadis un vaste lac, traverse Le Bégour. Les vieillards des environs se rappellent encore l'avoir vu, mais il était alors vaseux, nauséabond, à l'état de marécage. C'est probablement pour cause de salubrité qu'il fut desséché. On montre dans un bois voisin la brèche qui fut faite pour prendre la terre destinée à le combler. Aujourd'hui, cette gorge est livrée à l'agriculture.

C'était sur la rive gauche de ce lac, dans la propriété de M. Marthon, que se trouvait le centre de la station. Ce terrain, en friche, descendant en pente vers le ruisseau raviné par les eaux pluviales, laissait voir au fond des larges stries, les tronçons des pilotis sur lesquels avaient dû être édifiées les demeures primitives.

Mais Le Bégour a été habité bien avant, au commencement des temps quaternaires. En effet, les ébauches et les outils de types chelléens abondent. Ces instruments sont non seulement en silex, mais en quartz et en quartzite, car le silex est rare ici et les rognons que nous avons vus à peu près intacts sont petits.

Ce sont des outils très rudimentaires, faits de cailloux

roulés, éclatés pour la plupart sur le milieu, dans le sens de la longueur, et taillés à grands éclats de façon à former une pointe, la base restant toujours intacte pour ne pas gêner la préhension.

Il y a aussi des pièces de types acheuléens, un peu plus soignées et se distinguant des premières par une forme mieux définie, se rapprochant plus ou moins de l'amande. Un seul instrument, de forme allongée, est taillée en couperet.

Les pointes de type moustérien sont rares. Les plus grandes (70×41 et 46×32 millimètres) sont en cailloux roulés de quartz. Elles sont courtes, trapues, mais bien retouchées sur la face supérieure, vers les bords et la pointe. Celles en silex sont petites et de même forme gauche et lourde. La plus longue a 27×19 millimètres et la plus petite 17×10; elles sont en silex jaune cire, bien retouchées ; leurs angles sont émoussés et arrondis sans doute par suite d'un long séjour dans l'eau. Ce sont les plus petits échantillons que nous ayons trouvés.

Les racloirs sont en grande partie en quartzite. Ils se composent d'éclats de cailloux roulés dont on a aminci l'un des côtés pour former un tranchant ; l'outil a ensuite été terminé par des retouches sur l'extrême bord. Nous n'en avons trouvé qu'un seul en silex. C'est un gros éclat bien retouché sur un côté, auquel la présence d'une pointe, laissée probablement avec intention, donne la forme d'un double racloir concave.

On rencontre également des racloirs concaves simples, taillés dans des cailloux roulés de roches noires ou schisteuses. L'un d'eux porte vers son sommet une coche profonde et parfaitement retouchée.

En fait de formes de transition nous signalerons quelques pointes incomplètes, retouchées vers la pointe et sur la face d'éclatement.

Un certain nombre de grattoirs affectent la forme solutréenne en « écaille de pin », mais ils sont plus minces et plus petits que d'ordinaire. Certains n'ont même pas un centimètre de long. L'exiguïté de ces outils provient de la rareté du silex. On a utilisé jusqu'aux moindres éclats des bonnes variétés. Nous citerons encore un grattoir allongé,

retouché sur les côtés et aux deux extrémités, qui sont en ogive.

Les lames et les lames-grattoirs de formes magdaléniennes, sont nombreuses, mais peu sont entières. Les burins sont également cassés ; nous avons pourtant recueilli quelques sommets à biseau bien indiqué.

Nous pouvons enfin signaler un grossier essai de sculpture. Il consiste en un caillou de quartz, percé de part en part de deux trous obliques. Ces perforations sont peut-être naturelles, mais on les a utilisées pour représenter les yeux ; on a ensuite indiqué le nez et les narines par des points et un trait, et au-dessous la bouche par une incision plus marquée. Le front et le menton se dessinent naturellement par la disposition du galet.

L'industrie néolithique est abondamment représentée au Bégour.

Les percuteurs sont en silex ou en quartzite. Ceux en silex sont des nucléus plus ou moins usés. On a aussi employé des haches polies hors d'usage. Certains percuteurs ont tellement servi qu'ils sont sphériques. L'un d'eux, de forme plate, porte sur les côtés un petit creux pour empêcher les doigts de glisser. Nous en avons trouvé deux pareils à Solomiac, canton de Mauvezin. Les percuteurs en quartzite sont plus gros. Les uns sont usés sur tout le pourtour, les autres à l'un des bouts et certains aux deux extrémités. L'un d'entre eux, de forme discoïde, a été piqué sur les plats sans doute pour faciliter la préhension.

Quelques petits éclats à sommet coupant pourraient être des tranchets.

Nous n'avons recueilli que quelques débris de lames robenhausiennes. Les grattoirs n'ont rien de particulier et se rapprochent, pour la plupart, de la forme classique. Ils sont en silex, en quartz et en quartzite.

Les perçoirs et les poinçons sont nombreux au Bégour. Ils peuvent se classer de la façon suivante : 1° Perçoirs à pointe longue et à poignée large ou vrillettes ; 2° Perçoirs de forme longitudinale ; 3° Perçoirs à pointe assez longue et à poignée horizontale ; 4° Biseaux à courte pointe terminée par un coupant oblique ; 5° Poinçons à aileron ; 6° Poinçons à courte et grosse pointe, avec large manche portant un second poinçon.

Les habitants préhistoriques du Bégour utilisaient également les galets et cailloux de roche noire, qu'ils taillaient en perçoirs. Ceux-ci sont de deux sortes : 1° Cailloux allongés, avec pointe latérale ; 2° Galets minces et arrondis avec longue pointe, retouchée en vrillette.

On rencontre de nombreux éclats de silex, de grès, de quartz, de quartzite et même de schiste marneux, dont quelques-uns portent sur les bords des retouches. Certains d'entre eux pourraient être des ébauches de pointes de flèches.

En fait de pointes de flèches nous pouvons citer : 1° Une pointe en silex nuancé, de forme allongée, avec pédoncule, mesurant 45 millimètres de longueur ; 2° Une pointe en silex noir, longue de 41 millimètres, garnie de deux petits ailerons horizontaux qui ne sont pas placés en face l'un de l'autre ; 3° Une pointe en silex jaune cire, de 18 millimètres de longueur, à base concave et à bords dentelés.

Nous avons trouvé dans le lit du Saget, un retouchoir roulé en silex jaune. Ses bords ont été abattus par des retouches pour ne pas blesser la main et son sommet est écrasé par l'usage. A quelques pas de notre station a été récolté un caillou roulé en roche noire, de forme allongée mesurant 71 × 32 millimètres, et portant vers l'une de ses extrémités un creux avec de nombreuses piqûres. Il a probablement servi à tailler le silex par pression.

Les polissoirs à main consistent ou cailloux allongés de roche noire, polis par le frottement sur leurs côtés les plus étroits. L'un d'eux est usé sur les deux côtés, et l'un des bouts, qui est arrondi en brunissoir. Un polissoir en grès a la base taillée en biseau comme les burins.

En fait de polissoirs fixes, nous n'avons rencontré qu'un bloc de quartzite rectangulaire de 60 × 50 × 10 centimètres, à surface supérieure usée par le polissage et formant cuvette. Ce bloc se trouve aujourd'hui devant le pied-à-terre de M. Marthon.

Il y a beaucoup d'ébauches de haches polies en roche noire, d'un travail plus ou moins avancé. Les outils terminés ont pour la plupart leur tranchant écaillé ; d'autres ont servi de percuteurs. Les mieux conservés sont piqués sur toute leur surface et polis seulement vers le tranchant.

L'un d'eux mérite une mention spéciale à cause de sa forme. Il porte, comme les autres, des traces de piquage à sa surface, mais l'on voit également sur une de ses faces des traces de taille. Son tranchant, en demi-cercle, est intact. Autre particularité : au lieu d'être de forme droite, il est arqué. On a dû l'employer à la façon de la doloire.

Deux autres haches sont en roche schisteuse. La plus grande, trouvée dans le voisinage, à Verlus, mesure 145 × 60 millimètres; elle est polie sur toute sa surface et équarrie sur les côtés ; son tranchant est arrondi et oblique. La plus petite, 94 × 45 millimètres, trouvée au Bégour, est écaillée et mal conservée.

Le Bégour a encore donné un fragment de hache en roche noire très fine, parfaitement polie. Il est équarri sur les côtés et présente un tranchant bien arrondi. Son épaisseur n'est que de 22 millimètres sur 80 de largeur.

Outre la pièce courbée citée plus haut, nous n'avons rencontré en fait d'herminettes qu'une ébauche faite d'un caillou roulé, avec la crosse retaillée pour la rendre droite et avec un large tranchant en bec de flûte retouché et prêt à être poli.

Une petite pièce en silex roussâtre, conservant une partie de son cortex sur un des côtés, bien retaillée sur les deux faces et aminci vers le sommet, paraît être une ébauche de ciseau, propre à être emmanchée.

Il en est probablement de même pour deux petites ébauches en silex noirâtre, mesurant 41 × 17 et 36 × 12 millimètres, bien retouchées et ayant un tranchant nettement marqué.

Dans un champ voisin, M. Marthon a trouvé un instrument en roche noire, poli sur toute sa surface et équarri en étranglement sur les côtés pour que le manche fut bien retenu. La crosse manque, mais l'on peut constater que l'extrémité opposée se termine par un tranchant mousse.

Nous ne saurions voir dans cet objet une hache incomplète. Il est plus probable que c'est un sommet de casse-tête, une espèce d'assommoir.

Deux autres pièces peuvent être rangées dans la même catégorie. La première, malheureusement un peu détériorée, a la forme d'une grosse cheville en roche noire, polie sur

toute sa surface et équarrie sur les côtés. Elle est plus étroite à l'un des bouts et légèrement renflée vers l'autre. La seconde, en roche analogue, est faite d'un caillou allongé et un peu aplati sur l'une des faces par repiquage, se terminant en pointe obtuse à ses deux extrémités. Elle est, comme la précédente, équarrie sur les côtés, les deux pièces semblent destinées à être emmanchées.

Nous avons remarqué un certain nombre de disques en quartzite. Ce sont des rondelles faites avec des cailloux roulés, retouchés sur les deux faces. Les uns ont leur bord naturel, tandis que dans d'autres il est aminci en tranchant.

Les débris de poterie sont nombreux, mais sans ornements, ni dessins. Cette vaisselle grossière, de plus d'un centimètre d'épaisseur et d'un blanc grisâtre, paraît être fabriquée avec une argile spéciale, sorte de kaolin, dont il existe plusieurs gisements dans les environs.

Divers petits blocs ou éclats de silex, arrondis aux extrémités, ont dû servir de molettes ou d'écrasoirs.

A peu de distance, on a trouvé, en défonçant la terre, à 60 centimètres de profondeur, une meule dormante en grès de forme elliptique, mesurant 70 centimètres de long et fortement usée à sa surface supérieure par l'écrasement du grain.

On a, jusqu'à présent, rarement rencontré dans le Gers des objets de parure et des amulettes. Le Bégour ne nous a fourni en ce genre qu'un petit galet percé vers l'un de ses bords d'un trou oblique de forme conique.

Enfin, dans une excavation, nous avons trouvé quelques petits objets qui méritent d'être signalés, bien que nous ignorions et leur destination et leur âge. Ce sont d'abord plusieurs petits galets de la taille d'un bouton (environ 2 centimètres de diamètre), dont deux sont perforés au centre. Puis trois petites plaquettes en forme de losange : l'une en silex jaune cire, la seconde en schiste marneux et la troisième en grès lustré. Cette dernière n'est pas terminée; on remarque sur les côtés des traces de travail. Il y avait aussi une autre plaquette de grès ayant la forme d'un triangle équilatéral.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Recherches en Vendée et en Bretagne.

Pendant l'été 1906, M. le docteur Marcel Baudouin, l'actif secrétaire général de la Société préhistorique de France, a fait en Vendée maritime les découvertes suivantes :

1° Découverte d'un grand menhir tombé, au tènement des Tonnelles, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée).

2° Découverte d'une pierre *debout*, en grès, qui semble être un menhir en place, au milieu des marais mouillés du Grand-Moulin, à Saint-Hilaire-de-Riez. Actuellement le sommet de ce menhir, si c'en est un, est au niveau du sol des marais, et seul visible ; il correspond à peu près au niveau de la mer. C'est un fait très important à l'appui de la théorie des *mégalithes submergés* et de l'affaissement du sol. Cette découverte est due à l'extrême sécheresse de l'été 1906, qui a mis le menhir à nu lors du recurage d'un fossé du marais.

3° Découverte de deux pierres, qui semblent être des menhirs tombés, à la Chevallerie (Saint-Hilaire-de-Riez).

4° Découverte d'un souterrain-refuge à la Combe de Vairé.

5° Découverte d'une motte dite féodale, à la Blainières, en l'Ile-d'Olonne, et d'une enceinte, qui se trouve dans le voisinage.

6° Découverte d'une enceinte préhistorique en terre avec motte, à la Chaize-Giraud ; dans le voisinage, reste de travaux en terre importants.

7° Découverte d'une enceinte mégalithique, en pierres non dressées, à la Taillée de Vairé.

M. Marcel Baudouin a en outre effectué dans la même région les travaux suivants :

1° Transport du polissoir de la Brelaudière de l'Aiguillon-sur-Vie, pesant 6.000 kilogr., à la gare de Croix-de-Vie, travail qui a nécessité un appareillage particulier. Ce magnifique polissoir, avec belles rainures et plusieurs cuvettes, est destiné à l'un de nos Musées.

2° Redressement du menhir de la Tonnelle de Saint-Hilaire-de-Riez, en raison de son intérêt pittoresque et de son importance en géographie préhistorique (preuve de la réunion de l'Ile d'Yeu au continent, par l'île de Sion-Riez, à l'époque néolithique, et du transport des blocs mégalithiques de l'*ouest* à l'*est*, en cette région comme à Noirmoutier).

En août 1906, M. Marcel Baudouin a aussi consacré plusieurs jours à l'exploration des mégalithes de la commune de Saint-Mayeux

(Côtes-du-Nord). Il a découvert un menhir et un dolmen inédits sur la propriété de Crampoisic. Ce dolmen a été fouillé et restauré, ainsi que celui de la lande de Rohano, signalé déjà. Ces deux fouilles ont fourni des résultats fort intéressants. Les restaurations en question sont à signaler, car elles sont fort rares dans cette région, où l'on détruit tous les jours des mégalithes.

Cimetière dans l'île de Batz.

Au cours des travaux entrepris à la pointe de Sainte-Anne, au sud-est de l'île de Batz (Finistère), M. Delaselle avait découvert, il y a quelques années, un caisson ayant dû contenir un corps accroupi. Cette tombe, de petite dimension, était formée de quatre pierres plates recouvertes d'une cinquième pierre plus large, plus épaisse et plus irrégulière, dont la partie supérieure émergeait. Elle renfermait quelques ossements humains en mauvais état et des débris de poterie rouge, grise ou noire.

M. Delaselle croyait se trouver en présence d'une tombe isolée, mais cet été, en creusant une tranchée, les ouvriers mirent au jour de nouvelles tombes semblables à la première et disposées dans un ordre régulier. Des fouilles entreprises dans les terres voisines donnèrent les mêmes résultats. Plus de vingt tombes ont été ainsi déblayées. Aucune d'elles n'a la longueur d'un homme couché; quelques-unes sont très petites et ont dû recevoir des enfants. Partout l'on trouve des poteries à côté des ossements, et au [devant de la tombe est déposée une sorte d'auge en granit. Toutes les tombes sont orientées vers l'est.

Ce cimetière semble avoir quelque analogie avec celui exploré en 1884 dans l'île de Thinic, au nord-ouest de la presqu'île de Quiberon (Morbihan).

Le tumulus de Pludual.

Le Petit Journal nous apprend qu'un tumulus récemment reconnu à Pludual, près de Saint-Brieuc, a été exploré au mois de septembre par le docteur Morgant et M. Berthelot du Chesnay, membres de la Societé d'émulation des Côtes-du-Nord.

Il recouvrait une sépulture creusée à $1^{m}50$ de profondeur et composée de trois chambres irrégulières, auxquelles on accédait par un puits situé à l'est.

Le mobilier retrouvé comprenait : une grande urne ornée de dessins et contenant des os incinérés, des cendres et du charbon, des petits vases, des haches en diorite, des percuteurs, des polissoirs, des grains de collier en terre cuite, des molettes et divers autres objets.

Souterrain dans le Lot-et-Garonne.

M. Huc, propriétaire à Foutirou, commune de Saint-Antoine, non loin de Villeneuve-sur-Lot, vient de découvrir, en labourant son champ, l'orifice d'un puits dont l'existence était insoupçonnée. Y étant descendu, il aurait trouvé une galerie conduisant à une salle spacieuse, garnie de nombreuses stalactites et stalagmites. On assure que la galerie se prolonge fort loin et conduit à d'autres grandes salles.

NOUVELLES

Réponse à « L'Anthropologie ».

Dans son dernier numéro, *L'Anthropologie* consacre au Congrès préhistorique de Vannes quelques lignes, qui se terminent par le passage suivant :

« Nous avons été surpris de ne pas retrouver le nom de M. Rivière, fondateur de la Société et du Congrès préhistoriques de France, dans la liste des dignitaires du Comité d'organisation. Y aurait-il déjà au sein de ce nouveau groupement d'archéologues préhistoriens des éléments de discorde? Ce serait plus regrettabte qu'inattendu. »

Je dois avouer que ce n'est pas sans un certain étonnement que je vois au bas de cette délicate insinuation les initiales : M. B., qui signifient Marcellin Boule.

Que mon trop ardent collègue me permette de le rassurer. La discorde, qu'il déplore tout en paraissant l'attendre, n'existe heureusement que dans son imagination. La plus cordiale union n'a cessé de régner entre les préhistoriens, aussi dévoués que désintéressés, qui ont bien voulu se charger de préparer la deuxième session du Congrès préhistorique de France et qui en ont assuré le complet succès. Si, parmi leurs noms, ne figure pas celui d'Émile Rivière, c'est que notre éminent fondateur a lui-même demandé à ne point faire partie du Comité, résolution que nous avons tous très vivement regrettée.

Je puis encore ajouter que, de l'avis général des savants français et étrangers qui ont assisté aux Congrès de Vannes et de Monaco, l'organisation du premier de ces Congrès a été bien supérieure à celle du second. Les rédacteurs en chef de *L'Anthropologie* auraient donc été mieux inspirés en réservant à ce dernier leur tendre sollicitude, d'autant plus qu'ils étaient beaucoup plus directement intéressés à la brillante réunion monégasque, où ils faisaient partie de la suite du prince Albert Ier, comme grands « dignitaires ».

A. de Mortillet.

Ecole d'anthropologie.

Programme des cours de l'année scolaire 1906-1907, dont l'ouverture aura lieu le 5 novembre 1906.

COURS

Anthropologie anatomique. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint (le lundi à 5 heures, de novembre à janvier). — Bases anatomiques des théories relatives à la criminalité (*suite*).

Ethnographie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint (le lundi à 5 heures, de janvier à mars). — Religions et superstitions dans l'Éthiopie, la côte orientale d'Afrique et la région des Lacs.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur (le mardi à 4 heures). — Les associations chez les peuples primitifs (*suite*).

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi à 5 heures). — Le problème nègre aux États-Unis. Histoire de l'ethnologie.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi, à 4 heures). — Étude comparée des industries primitives anciennes et modernes. Les armes, leur classification et leur évolution.

Anthropologie zoologique. — M. P. G. Mahoudeau, professeur (le mercredi, à 5 heures). — Origine de l'homme. Nos voisins zoologiques : les simiens et les anthropoïdes.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur (le vendredi, à 4 heures). — L'impulsion du milieu cosmique et l'évolution de la pensée cosmologique.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi, à 5 heures). — Physiologie psychologique (*suite*).

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le samedi, à 4 heures). — Les bases de la préhistoire (*suite*). Industrie, art.

Ethnographie. — M. Zaborowski, professeur (le samedi, à 5 heures). — L'Europe ; origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Préaryens, Eurafricains (*suite*).

COURS COMPLÉMENTAIRE

Paléontologie humaine. — M. R. Verneau (le lundi, à 4 heures, de novembre à janvier). — Les races quaternaires de l'Europe. La race négroïde de Grimaldi et la race de Cro-Magnon.

CONFÉRENCES

M. R. Dussaud (le lundi, à 4 heures, du 21 janvier au 18 février). — La civilisation mycénienne à Rhodes et à Chypre.

M. R. Anthony (le lundi, à 4 heures, du 25 février au 25 mars). — La morphologie du cerveau chez l'homme et chez les singes.

M. A. Marie (les mardis et samedis, à 3 heures, du 16 au 30 mars). — Psychopathologie comparée.

Cours d'anthropologie préhistorique.

L'Association philotechnique, section du Lycée Condorcet, dirigée par M. Charles Bonheur, a eu l'heureuse idée de joindre à son utile enseignement un cours d'Anthropologie préhistorique. Ce cours a été professé pendant plusieurs années par M. A. Doigneau, auquel succède cette année M. Paul de Mortillet. Les leçons, commencées le mardi 16 octobre, se continueront les mardis suivants, à 8 heures 1/2 du soir, au lycée Condorcet, rue Caumartin, 65. En voici le programme : classifications palethnologiques ; origine de l'humanité; précurseurs de l'homme; question dite de l'homme tertiaire ; l'âge de la pierre, période paléolithique.

Monument Boucher de Perthes.

Une commission composée de conseillers municipaux et de membres de la Société d'émulation vient de décider que le monument qui doit être élevé à Abbeville, à la mémoire de Boucher de Perthes, sera érigé sur un terre-plein situé au centre de la ville, devant le collège des jeunes filles. Il est question de donner le nom de place Boucher-de-Perthes à l'endroit où se trouvera la statue, qui s'appelle actuellement place du Pilori.

Sur le socle du monument, dû au ciseau du sculpteur abbevillois Emmanuel Fontaine, seront gravés les noms des villes et des sociétés savantes ayant contribué a rendre ce juste hommage à Boucher de Perthes.

Société normande d'études préhistoriques.

Le dimanche 14 octobre s'est réunie à Lillebonne (Seine-Inférieure) la Société normande d'études préhistoriques. Elle a visité, dans la matinée, le musée de la ville et les ruines romaines, dans l'après-midi, la collection gallo-romaine de M. Montier et l'établissement de pisciculture de la Vallée, où ont été faites des découvertes d'objets et de ruines de l'époque romaine.

Vols au Muséum de Bordeaux.

Depuis plusieurs mois, M. Kunstler, conservateur du muséum d'histoire naturelle de Bordeaux, constatait la disparition de nombreuses pièces de ses collections.

Ses soupçons se portèrent sur un visiteur fort assidu, dont les allées et venues avaient paru suspectes au personnel du muséum.

Enfin, on acquit la quasi-certitude que c'était bien ce visiteur qui ouvrait les vitrines et s'emparait des pièces. Plainte fut alors déposée contre lui par le conservateur.

Le 3 août dernier, en vertu d'une commission rogatoire de M. Laussucq, juge d'instruction, une perquisition a été faite par le chef de la sûreté au domicile du visiteur soupçonné. Elle a donné les résultats attendus. On a découvert chez cet amateur un véritable musée constitué à peu de frais.

Le conservateur a reconnu un millier de pièces soustraites à ses collections, telles que : oiseaux, reptiles, sauriens, œufs, coquillages, silex taillés, etc.

Pour masquer ses vols, l'amateur avait substitué aux supports blancs employés par le muséum, des supports rustiques peints en noir qu'il confectionnait lui-même.

Cet étrange collectionneur, qui appartient à une excellente famille, a été arrêté, le soir même, sur mandat du juge d'instruction.

Toutes les pièces volées vont réintégrer le muséum.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

LOIRET

ORLÉANS. — Musée d'histoire naturelle, ancien Hôtel de Ville (Hôtel de Créneaux, xve s.). (Cons. : H. Sainjon).

Le Musée d'Orléans fut fondé en 1824, sous la direction de M. de Bizemont ; à cette époque il comprenait des collections de toute nature. Mais en 1826, on en sépara les séries d'histoire naturelle, qui, sous la direction de M. Lockhardt, formèrent un musée distinct.

Actuellement toutes les collections de ce musée forment deux séries bien séparées : une série A, générale, et une série B, départementale.

Les collections sont bien classées et en bon état de conservation ; mais le local qui leur est affecté est des plus défectueux.

(Consulter : H. S. Le Musée d'histoire naturelle d'Orléans, Orléans, Herluison, 1900, in-8° de 24 pp.)

Minéralogie et pétrographie : A) bonne collection générale (météorite ; roches de l'Oural, coll. d'Eichtal) ; B) série départementale intéressante (coll. de Fourcy, suite de 110 échantillons ayant servi à établir la carte géologique du Loiret ; échantillons provenant des sondages effectués par Mulot à Orléans et en Sologne ; fulgurite de Merinville, bel échantillon dû à M. A. Grenet ; météorites d'Epieds et de Triguères).

Paléontologie : Série A) bonnes séries de végétaux, d'invertébrés (surtout les mollusques) et de vertébrés (bel *Ichthyosaurus quadriscissus* de Boll, en Wurtemberg); triton primigenius ; oiseaux et mammifères de Saint-Géraud-le-Puy (Allier) ; mammifères de Pikermy (Grèce) provenant des fouilles de M. A. Gaudry ; Lophiodons et espèces voisines d'Argenton (Indre) dus à M. Lockhardt. Séries préhistoriques des grottes d'Arcy (Yonne) et des environs des Eyzies (Dordogne), dons du marquis de Vibraye, et de la station de Solutré, dons du muséum de Lyon. Série B) Collection commencée par M. Lockhardt ; les invertébrés ne sont représentés que par quelques rares mollusques crétacés et surtout tertiaires, mais la série des vertébrés est intéressante ; ces derniers, pour les espèces des terrains tertiaires, proviennent surtout des sablières de Beaugency, les Barres, Chevilly, Artenay, Neuville, Chilleurs, Ruau, etc., à l'ouest de la forêt d'Orléans ; Reptiles : belle carapace de *Testudo noriacensis* trouvée à Chilleurs par M. A. Thevenin ; emys et trionyx ; Crocodiles, dont le *Cr. Rollinati* ;— Mammifères) : Anthracothérium ; Lophiodon ; *Rhinoceros aurelianensis*, *bradypus*, *incisivus*, *minutus* ; Dinotherium ; *Mastodon angustidens* (beau crâne, trouvé à Beaugency) et *pyrenaïcus* ; Amphitragulus ; Paléomeryx ; Cervidés sp. ; Equidés sp. (Chevilly, Ruau) ; Elephas sp. (Ruau) ; *Castor Subpyrenaïcus* ; Marsupial sp. — Les mammifères quaternaires proviennent les uns du diluvium rouge et des tourbières de Malesherbes (crâne complet d'un Equus de petite taille) et des sables, marnes et argiles de la commune de Boigny. Un beau bois d'Elan (don de M. A. Paulmier) proviendrait des marnières de la commune de Chanteau. Haches polies trouvées à Beaugency et à La Chapelle.

Botanique : Série A), herbiers fruits, bois et graines ; champignons moulés ; série B), herbiers.

Zoologie : Série A), bonne série, renfermant quelques espèces rares : Spongiaires ; Cœlenthérés ; Echinodermes (*Metacrinus rotundus*, rare encrine des mers du Japon) ; Mollusques (coll. de Candé) ; Insectes (coll. de coléoptères de V^r Pyot) ; poissons ; reptiles ; belle collection d'oiseaux (oiseaux-mouches, legs de Candé, remarquables) ; mammifères (orang-outang, panthère blanche du Turkestan donnée

par M. d'Eichtal, dugong de la mer des Indes). — Anatomie comparée : bonne série de squelettes (orang-outang, gorille, etc...) de crânes et de pièces diverses (omoplate de baleine megaptère ayant servi de porte pour la case d'un chef canaque de Nouvelle-Calédonie). — Série B), la collection départementale, commencée par A. Nouël, est à peu près complète : mollusques ; insectes ; coléoptères ; lépidoptères (belle coll. Pichery) ; poissons ; batraciens et reptiles ; belle série de 190 espèces d'oiseaux ; à signaler le *Syrrhaptes paradoxus*, oiseau de Tartarie tué en 1888 à Patay ; mammifères.

— *Musée historique*. — Hôtel Cabut ou de Farville (1540), rue des Albanais et rue Charles Sauglier (Cons. : Herluison ; attaché : L. Demuys). Le musée municipal, fondé en 1824, comprenait uue petite collection d'antiquités ; en 1825, on la réunit aux séries que venaient de donner la Société archéologique et historique de l'Orléanais et le département pour en faire un musée particulier. D'abord pauvrement installé à l'ancien Hôtel de Ville, ce musée fut transporté en 1862, dans un charmant hôtel de la Renaissance, l'hôtel Cabut ou de Farville, souvent improprement appelé « maison de Diane de Poitiers. » Il a surtout été classé par Desnoyers, pendant vingt ans son conservateur, qui lui a légué ses belles collections et qui a publié un catalogue des collections (*Catalogue du Musée historique de la ville d'Orléans*, in-12° xv-262-247 pp., Orléans, Herluison, 1882). La Société archéologique et historique n'a jamais cessé de s'occuper du musée et de mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de l'enrichir.

Préhistorique : collection assez intéressante, comprenant surtout des objets néolithiques et de l'âge de bronze. Un certain nombre d'objets proviennent du département : Beaugency, Gien, Coinces, Cléry, Olivet, Lion-en-Sullias.

Gaulois : petite statuette en pierre calcaire, représentant un paysan, trouvée à Ruau (Loiret) ; plats et écuelles en cuivre trouvés à Sceaux (Loiret) ; ornements de timon de char, provenant principalement de la Marne. Divers autres objets (armes, enseignes, etc.)

Antiquités égyptiennes : séries assez nombreuses ; momies humaines et d'animaux, statuettes en terre, en bois, et en bronze ; amulettes, canopes, etc. ; bijoux en or, deux papyrus.

Quelques antiquités assyriennes : cylindres gravés, colliers.

Antiquités d'Asie Mineure : belle série de vases peints.

Antiquités chypriotes : vases en terre et en verre, statuette en terre cuite, très beaux bijoux en or. Objets trouvés dans l'île de Rhodes.

Antiquités grecques : beaux vases peints, statuettes en terre cuite, etc., d'Athènes, Mégare, Tanagra, etc.

Antiquités étrusques, provenant principalement de la collection Campana (vases peints, sarcophages en terre cuite, statuettes en bronze).

Antiquités romaines : vases en terre et en verre, bijoux, armes, petits objets, lampes, nombreuses statuettes en terre cuite et en bronze, etc. de Pompeï, Rome, Naples, Milan, Fermo, de la Sicile, etc.; petit squelette en bronze, à tête articulée ; statuette de mercure en bronze, revêtue de deux plaques d'or gravées et mobiles ; ciste en terre cuite blanche, orné des figures de l'Amour et de deux fiancés.

Antiquités gallo-romaines : très importante collection, renfermant un certain nombre d'objets provenant du département du Loiret : Orléans, Sceaux, Gièvres, Briare, Bonnée, Gien, Pithiviers, Coinces, Sougy, Chatillon, Patay, Cléry, Saran, Montbouy : vases en bronze, en terre et en verre, lampes en terre cuite, en bronze et en fer, plateaux en bronze argenté ; cuillers en argent et en bronze ; bustes et sculptures en marbre et en pierre ; très nombreux objets divers, clefs, balances, poids, outils de chirurgiens, épingles, boucles, fibules, graphiums, cassolettes, etc., miroirs en bronze, gravés ; bijoux (colliers, bracelets, et surtout bagues) en bronze, en cuivre, en argent et en or ; armes ; nombreuses statuettes en terre et en bronze ; vase à boire en terre cuite, orné de médaillons en relief et de représentations de scènes orgiastiques, trouvé à Heudebouville (Eure) ; tessères en bronze, en cuivre et en or ; trésor d'objets en bronze, découvert à Neuvy-en-Sullias, canton de Jargeau (Loiret) : cheval, quatre sangliers en bronze martelé, cerf, taureau, Bacchus adolescent, bacchantes, Vénus, danseur, gymnaste, joueur de cymbales, orateur, personnage debout, Tétricus, soldat, longue trompette, etc.

Antiquités franques : série provenant surtout de la Marne

et de l'Eure-et-Loir (armes, fibules, boucles de ceintures etc.) ; quelques objets de provenance locale : Orléans, Etouy, Epieds, Izy, Ruau, Villeneuve, Patay.

Quelques chinoiseries et autres objets orientaux. Etnographie.

Numismatique (coll. Desnoyers, Delahaye, Duleau). Collections lapidaires : stèles funéraires égyptiennes dont une remontant à la IIIe dynastie ; trois épitaphes grecques. — Nombreuses inscriptions, stèles, bustes, fragments de sculpture, des époques romaine et gallo-romaine, dont un certain nombre trouvés à Orléans même ; sculptures franques et mérovingiennes.

— Bibliothèque publique : médaillier.

MONTARGIS. — Musée à l'Hôtel de Ville, fondé en 1853, (Cons. : P. Lemarié). Histoire naturelle. Antiquités. Objets chinois.

PITHIVIERS. — Musée à l'Hôtel de Ville, fondé en 1895 : Histoire naturelle et archéologie.

ADDITIONS

AUBE. — (Voir Année I, p. 224).

Bar-sur-Seine. — Musée à la Mairie, fondé en 1897 (Cons. : A. Trumet de Fontarce).

GERS. — (Voir Année III, p. 30).

Mirande. — Musée à l'Hôtel de Ville, fondé en 1862.

ISÈRE. — (Voir Année III, p. 359).

Merlas. — A la bibliothèque communale, fondée en 1906 à l'école, se trouve la collection Genevois (objets d'Extrême-Orient).

LES CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Monuments mégalithiques de Bretagne

(*Suite*[1]).

C. I. D., à *Nantes* (*Loire-Inférieure*) :

— Locmariaquer. Le dolmen et le panorama du bourg (côté de la terre).

1. Voir *L'Homme préhistorique*, 1905, p. 254, 285 et 385.

— — Le menhir en quatre morceaux (exemple de la fragilité des choses d'ici-bas et non des moins dures).

A. David, 4, *rue de l'Hôtel-de-Ville, à Vannes :*

376 — Environs d'Elven. Forêt de Trédion. Le menhir Babouin.
377 — — —
646 — Environs de Locminé. Moustoirac. Lande du Resto. Le dolmen de Kermorvan, pierre branlante.
647 — Environs de Locminé. Moustoirac. Lande du Resto. Dolmen Er Gantrepouis.
648 — Environs de Locminé. Moustoirac. Lande du Resto. Menhir de Kermorvan.
762 — Environs d'Auray. Erdeven. Le Géant Kersérho.
774 — — Locmariaquer. L'intérieur de la Table des Marchands.
775 — — — Le dolmen de Kerhan.
776 — — — Le dolmen des Pierres-Plates.
786 — Plouharnel-Carnac: Les menhirs du Vieux Moulin.
787 — — Dolmen de Kergavat.
805 — Carnac. L'intérieur du dolmen de Mané-Kerioned.
806 — — Le Géant du Ménec.

E. Hamonic, à Saint-Brieuc (Côtes du-Nord). (B = série marquée sur les cartes : *Bretagne.* — M.M.B. = série marquée sur les cartes : *Monuments mégalithiques de Bretagne.*)

25 — Menhir de Brignogan (F). (Même cliché que le n° 107, tirage en couleur).
— — Dolmen des Marchands à Locmariaquer (le plus beau et le plus grand dolmen connu). Au fond, on aperçoit le grand menhir brisé (tirage en couleur, même cliché que le n° 102).
104 — Menhir de Kerderf (avec vers de Botrel). Cliché Le Rouzic. B.
108 — Intérieur du dolmen des Marchands (2e vue). B.
109 — Dolmen de Mané-Kerioned (Morbihan). B.
246 — Huelgoat. La grotte d'Arthus ou Arthur. B.
1185 — Menhir de Lendebourc'h, dominant la baie de Saint-Michel-en-Grève (Côtes-du-Nord). M.M.B.
1187 — Menhir à Pontivy, enclavé dans le mur du cimetière. M.M.B.
1189 — Menhir de Kérangosken, près Pont-Aven (Finistère). M.M.B.

H. L. :

— — Carnac. Les alignements.
— — — — (2e vue).
— — — Dolmen de Keryaval.
756 — Locmariaquer. Dolmen des Pierres-Plates.
765 — — Le Mané Rétual.
768 — — Dolmen de Kerveresse.
12 — Plouharnel. Menhirs du Vieux Moulin.

H. L. M. :

— — Carnac. Le Géant du Ménec.
59 — Alignements d'Erdeven.
63 — Erdeven. Les alignements.
1462 — — Un menhir de Kersérho.
1494 — Environs de Carnac. Dolmen de Cruz-Moquen. Socle et calvaire d'une même pièce (!).
1506 — Erdeven (Morbihan). Les alignements.
1561 — Carnac. Dolmen de Mané-Kérioned.
1562 — Locmariaquer. Table des Marchands.
1568 — Le tumulus Saint-Michel.
1570 — Carnac. Dolmen de Crucuno.
1779 — — La chapelle du Mont-Saint-Michel.
1854 — Arzon. Allée couverte de Graniol.

H. Laurent, Port-Louis :

322 — Carnac. Dolmen du Mané-Kérioned.
323 — — — (2e vue).
324 — — — (3e vue).
325 — — Dolmen de Crucuno.
326 — — — (2e vue).
327 — — Le Mané-Remor.
328 — — Dolmen de Kériaval.
329 — — — (2e vue).
330 — — Dolmen de Runesto.
331 — — Dolmen de Rondossec.
332 — — — (2e vue).
429 — — Le Mont-Saint-Michel.
758 — — Le Géant du Ménec.
759 — Locmariaquer. Entrée de la Table des Marchands.
762 — — Intérieur de la Table des Marchands.
766 — Carnac. Dolmen de Kermario.
770 — Locmariaquer. La Table des Marchands.
772 — Carnac. Entrée du dolmen de Kermario.
783 — — Alignements du Ménec.
978 — Locmariaquer. Dolmen du Mané-Lud.
929 — Saint-Pierre-de-Quiberon. Les alignements du Moulin.
974 — Locmariaquer. Le Mané-Rétual.
975 — — — (2e vue).
1136 — — Le géant des menhirs abattu par la foudre.
1463 — Dolmen de Kergavat en Plouharnel.
1980 — Ile-aux-Moines. Le Petit Dolmen.
2395 — Golfe du Morbihan. Ile de Gavr'Inis. Entrée du tumulus.
2503 — Locmariaquer. Tumulus du Mané-Hoërk (ou Montagne de la Fée).
2504 — — — (ou Montagne de la Fée).

Lacroix, phot. à Chateaubriant :

— — Rethiers. « La Roche-aux-Fées », composée de 43 blocs de schiste pourpre. La longueur de ce monument mégalithique,

le deuxième de France pour l'importance, est de 19 m 50, sa largeur est de 5 mètres.

Collection Z. Le Rouzic, à Carnac (Morbihan) ;
— Carnac. Géant de Kerderf.
— — Dolmen de la Madeleine.
— Locmariaquer. Dolmen des Marchands.
— — Dolmen de Kerveresse.
— — Dolmen de Rutual.
— — La Table des Marchands (Imp. Laussedat).

E. Mary-Rousselière, éditeur à Rennes (Ille-et-Vilaine) :
177 — Essé (I.-et-V.). La Roche aux Fées.

N. D. (Neurdein, 52, avenue de Breteuil, Paris) :
54 — Carnac. Les alignements du Ménec.
63 — — (Morbihan). Tumulus, le Mont-Saint-Michel.
64 — — — Dolmen de Ker-Mario.
65 — — — Alignements de Ker-Lescan. Ensemble.
67 — — — Le Ménec. Alignements. Ensemble.
68 — — — Menhir de Ker-Lescan.
69 — — — Tumulus. Dolmen de Ker-Lescan, côté de l'entrée.
70 — — — Menhir de Ker-Luir.
73 — Plouharnel (Morbihan). Alignements de Sainte-Barbe.
74 — — — Alignements du Vieux Moulin.
76 — Erdeven. — Dolmen de Mané-Crok, ensemble extérieur.
77 — — — Dolmen de Mané-Crok et chambre latérale.

Villard, à Quimper (Finistère) :
2223 — Presqu'île de Quiberon. Le Grand rocher, dolmen. Pointe de Bégreville.
3885 — Plemeur. Le menhir de Saint-Duzec, près Lannion. Monument mégalithique païen, orné d'emblèmes chrétiens. Exemple de greffe religieuse.

A. Waron, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). « La Bretagne pittoresque » :
1381 — Carnac. Vue générale prise de la chapelle Saint-Michel.

Marque : Trèfle à 4 feuilles :
501 — Bretagne. Morbihan. Saint-Pierre-de-Quiberon. Alignement de menhirs.

Sans nom d'éditeur « Souvenir du golfe du Morbihan » :
— Locmariaquer. Menhir brisé aux gigantesques débris. Spécimen du gracieux costume local et, dans le fond, panorama du bourg.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LE DOLMEN DE GLENNE

SAONE-ET-LOIRE

PAR **Francis PÉROT**

Ce dolmen, couvert par les bois de Glenne ou de Glaîne, est sur le versant occidental de la Loire, commune de Saint-Martin-du-Lac, entre les petites villes de Marcigny et de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire), c'est-à-dire en plein territoire des Brannovices.

Une charte du XVe siècle le fait connaître sous le nom de *Pierre fol* : « ung chemin joignant celuy de Marcigny à Saint-Julien au midy, aultre chemin à Salon au Pont-de-Carou vers Pierre fol etc.[1] ».

Il est situé presque au centre d'une vaste enceinte préhistorique dont les murs, épais de 1m80, sont reconnaissables par des immenses tronçons encore debout. Non loin de là est le Champ des *Os*, et plus près encore, une superbe source que la sécheresse de cette année n'a point fait diminuer.

Par deux fois, le nom du grand Thaumaturge des Gaules se rencontre ici, sur un espace de moins de quatre kilomètres. C'était là un oppidum des plus importants, bien en situation pour la surveillance du cours de la Loire, sur une longueur très étendue.

Le dolmen, dont la table est inclinée par suite de l'affaissement de l'un des supports, est en pierre du pays, un silex d'une très grande dureté. La table mesure 2m10 de

1. Archives de M. le Comte de Givinchy, à Marcigny.

longueur, sa largeur est de 1^m77, et l'épaisseur moyenne est de 0^m85. Deux supports existent encore, ceux sur lesquels repose le bord de la table. L'entrée regardait le sud, la pierre qui la fermait est un bloc énorme gisant à quelques pas de là; d'autres blocs sont épars dans le voisinage de ce mégalithe, qui nous paraît avoir été violé très anciennement.



Fig. 129. — Dolmen du Bois de Glenne (Saône-et-Loire)
Croquis de M. F. Ginet-Donati.

Il a été découvert en 1899 par MM. Derost, Ormezzano, membres de l'Académie de Mâcon, et par M. F. Ginet-Donati, auquel nous devons le croquis ci-joint (Fig. 129), représentant l'état actuel de ce monument; et c'est en la compagnie des inventeurs que nous en avons fait la reconnaissance au mois d'octobre dernier. Nous leur adressons de nouveau nos vifs remerciements.

NOUVELLE ÉTUDE
SUR LA STATION PRÉHISTORIQUE
DE COMMERCY (MEUSE)

PAR LE Dr **LÈNEZ**
Médecin-major de 1re classe.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la station préhistorique de Commercy lors d'une présentation faite par nous à la Société préhistorique de France d'un silex taillé provenant de cette station (*Bull. de la S. P. F.*, 26 avril 1906).

Découverte en 1888, sur les indications du professeur Bleicher, de l'École supérieure de pharmacie de Nancy, par M. Recouvreur, pharmacien à Commercy, elle fit l'objet d'une communication de M. Bleicher à la Société des sciences de Nancy, le 16 novembre de la même année, sous le titre: *Note sur la découverte d'un atelier de taille du silex aux environs de Commercy.*

Il en est également fait mention dans un travail de M. F. Barthélemy intitulé : *Matériaux pour servir à l'étude des temps préromains en Lorraine*, publié dans les Mémoires de la Société d'archéologie lorraine de 1889 (page 182).

Les instruments de cette station avaient d'abord été pris pour des outils chelléens, mais le professeur Bleicher, dans la note précitée, rejette cette manière de voir et conclut au caractère néolithique (époque campignienne) de l'industrie du gisement.

Ph. Salmon dans un tableau de la division industrielle de la période néolithique en trois époques, la classe également dans le campignien (*Manuel de recherches préhistoriques de la S. P. F.*, page 134).

M. F. Barthélemy, se tient sur la réserve et ne conclut

pas. « Quelques-uns des grands silex de Commercy, dit-il, « (*loc. cit.*, page 186) font songer par leur forme aux silex de « la Somme aussi bien qu'à ceux de la forêt d'Othe ; mais, « au lieu de se trouver dans des couches sédimentaires, ils « gisent à la surface du sol avec les rognons matrices qui « les ont fournis, en compagnie de roches siliceuses de la « même origine et d'éclats naturels beaucoup plus nom- « breux. Les données sont encore insuffisantes pour fixer « notre opinion, et nous resterons dans l'incertitude jus- « qu'au jour où un chercheur plus heureux aura recueilli là « une pièce vraiment et bien caractérisée. »

La station de Commercy ne paraît pas avoir été en effet suffisamment explorée. Les auteurs que nous venons de citer manquaient de documents pour asseoir une opinion. S'ils n'ont eu sous les yeux que les quelques pièces (33 ou 35) qui figurent au Musée Lorrain à Nancy, on comprend parfaitement la réserve qu'ils observent.

Depuis lors aucune étude nouvelle n'a été faite, à notre connaissance, de cet intéressant gisement ; l'incertitude, signalée par F. Barthélemy, subsiste encore, et c'est pour essayer de la dissiper que nous avons entrepris ce travail, dans lequel nous allons exposer le résultat de nos longues et minutieuses recherches et les conclusions auxquelles nous a amené l'examen des très nombreuses pièces que nous avons pu recueillir au cours de nos explorations.

Nous avons été efficacement secondé dans ces recherches par notre fille, à qui nous devons la trouvaille de mainte pièce intéressante, aussi croyons-nous devoir lui payer ici un juste tribut de reconnaissance.

Le gisement est situé à 1800 mètres à l'Ouest de la ville de Commercy, sur une sorte de large terrasse d'une altitude de 290 mètres, dominant d'environ 50 mètres la vallée de la Meuse (rive gauche) et appelée dans le pays « Côte de Bussi ». Cette terrasse est dominée au Sud, à l'Ouest et au Nord-Ouest par les hauteurs boisées des forêts de Commercy et de Lérouville, au Nord par un mamelon en partie boisé voisin de la cote 303 de la carte d'État-major (voir carte fig. 130).

La vue s'étend au loin librement vers l'Est sur la vallée de la Meuse et la chaîne des collines qui la séparent de la grande plaine de la Woëvre.

La Meuse coule en contre-bas de la terrasse sur son front Nord-Est, à 1 kilomètre de la station.

Un petit ruisseau, sorti de la forêt de Commercy, passe à 1.500 mètres au Sud. Il n'y a pas actuellement d'autre point d'eau plus rapproché.

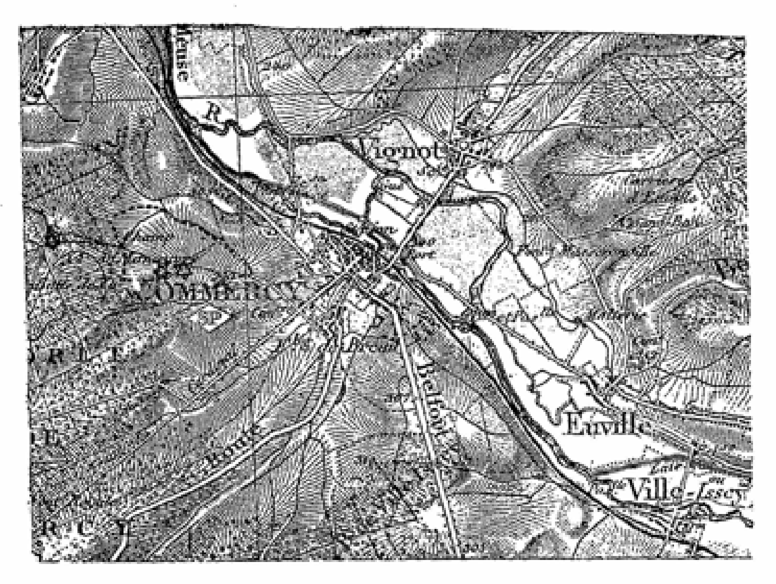


Fig. 130. — Carte des environs de Commercy (Meuse). 1/80.000.

La terrasse présente dans sa partie Ouest une dépression assez sensible, ou sorte de cuvette, qui paraît être le centre même du gisement et où l'on est en effet un peu abrité des vents du Nord-Est qui soufflent fréquemment et avec force sur le plateau.

La station elle-même occupe sur cette terrasse un espace assez étendu formant une sorte de trapèze irrégulier de 1200 mètres de base sur 600 mètres de hauteur.

Ses limites sont d'ailleurs assez imprécises ; on trouve des éclats épars jusqu'au voisinage du cimetière situé au pied de l'escarpement d'une part, et jusque vers le chemin de terre qui longe le front Nord-Est allant de Commercy aux baraquements de Lérouville.

Le chemin qui mène au champ de manœuvres la traverse obliquement du Sud-Est au Nord-Ouest.

Le centre du gisement, reconnaissable à l'abondance des éclats et des pièces ouvrées, se trouve vers la butte de tir, dans les champs cultivés en bordure du terrain de manœuvres. Il s'étend certainement au-dessous de celui-ci, mais la charrue n'y pénétrant jamais, on ne peut en fixer ni les limites, ni la richesse.

Enfin à 1.000 mètres à l'Ouest, en plein bois, existe un petit atelier qui ne paraît être qu'une annexe de l'atelier principal.

« Le côteau appartient à la formation corallienne dont « les bancs solides sont exploités en carrière dans le voisi- « nage. Le sol superficiel est une terre végétale formée d'élé- « ments locaux et mêlée de galets quartzeux du diluvium « des plateaux, identiques comme composition à ceux des « hauts plateaux lorrains.

« On voit, disséminés à la surface du sol, de nombreux « fragments d'une roche siliceuse provenant de la dénuda- « tion d'assises coralliennes sous-jacentes qu'il est facile de « retrouver dans les carrières voisines » (F. Barthélemy, *op. cit.*, pages 182 et suivantes).

C'est de cette roche qu'ont été tirés tous les objets travaillés de la station. L'origine locale de ces instruments est encore démontrée par la présence dans quelques-uns d'entre eux d'un fossile siliceux corallien du genre Trigonia (Bleicher).

Nous avons cependant trouvé vers la limite Sud du gisement, dans le chemin qui conduit à une carrière abandonnée, deux pièces paraissant taillées, l'une en forme de pic, l'autre en forme de perçoir, toutes deux d'une roche noire certainement étrangère au pays.

M. G. Courty, qui a eu l'amabilité d'en faire la détermination, a reconnu en l'une un trapp des Vosges, en l'autre une amphibolite. Il y aurait donc eu apport ou importation de ces roches étrangères, mais en faible quantité, car nous n'avons trouvé que ces deux pièces.

Le silex corallien de la Meuse s'exportait au contraire dans d'assez grandes proportions, malgré ses défectuosités, car dans l'ouvrage déja cité, F. Barthélemy lui donne le second rang dans l'ordre de fréquence des matières premières constituant les pierres taillées et haches polies lor-

raines (pages 203 et 217), le premier rang appartenant au trapp et au grauwacke des Vosges.

Le silex corallien de la Meuse est une roche d'un blanc sale passant au gris, aigre et cassante, à texture grenue résultant de sa structure microscopique (Bleicher). La croûte extérieure s'écorce naturellement en éclats cupuliformes.

Cette roche siliceuse, à patine blanc-grisâtre, s'altère profondément à l'air, s'écaille en lamelles, devient poreuse



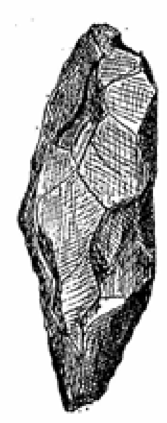


Fig. 131. — Face. Fig. 132. — Profil.
Silex taillé. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

et friable; aussi beaucoup de pièces taillées, restées longtemps exposées aux intempéries, sont-elles devenues méconnaissables.

Ces défectuosités de la matière première donnent à l'industrie un faciès spécial qui rappelle singulièrement celui des stations de calcaire siliceux et de grès quartzeux, notamment de l'atelier de la Vignette, aux environs de Fontainebleau.

Les pièces sont en général volumineuses, les retouches grossières ; aussi les instruments, sauf de rares exceptions, ont-ils un aspect fruste, et beaucoup d'entre eux semblent n'être que de simples ébauches.

Malgré cela, la variété des formes indique une industrie déjà très évoluée et des ouvriers ingénieux et adroits qui

ont su tirer tout le parti possible d'une matière première ingrate.

C'est cet aspect grossier des pièces, presque toujours taillées à grands éclats, qui a pu faire croire qu'on se trouvait en présence d'une industrie paléolithique ancienne, chelléenne et moustérienne, et nous devons reconnaître qu'à première vue, mainte ébauche de hache, maint râcloir rappellent singulièrement les industries de Chelles et du Moustier.

Mais l'absence presque complète en Lorraine de ces faciès industriels constatée par les divers préhistoriens qui ont

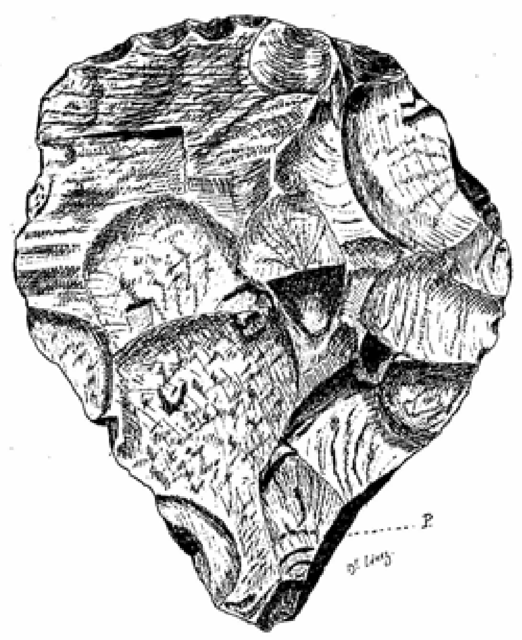


Fig. 133. — Grand éclat de calcaire coquiller. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

étudié la région (un seul coup-de-poing trouvé à Verdun par Liénard, quelques pointes et racloirs recueillis à la surface du sol en Meurthe-et-Moselle) doit déjà mettre en garde contre une interprétation de ce genre donnée aux silex taillés de Commercy. On ne s'expliquerait pas, en effet, qu'ils fussent si communs sur ce gisement et si rares dans le reste de la contrée.

Et puis surtout l'examen d'un grand nombre de pièces nous permet de rejeter absolument l'idée d'une industrie paléolithique à Commercy.

Ce n'est pas sans de longues hésitations que nous sommes arrivé à cette conclusion. Au début de nos recherches, peu familiarisé avec l'aspect spécial des objets taillés dans ce silex corallien, nous avons cru trouver çà et là des types chelléens, acheuléens et moustériens.

Nous avons figuré ci-dessus deux objets qui ont tenu longtemps notre jugement en suspens.

Le premier, en silex local (Fig. 131 et 132), représente, à s'y méprendre, un coup-de-poing chelléen, de moyenne grosseur, taillé à grands éclats (107 millimètres de long sur 68 millimètres de large). On trouve même à une extrémité une partie de la croûte primitive conservée en guise de talon, tout comme dans les coups-de-poing authentiques. Sa forme générale est bien la forme amygdaloïde, mais, outre l'absence d'une patine en rapport avec la formidable antiquité de l'industrie chelléenne, lorsqu'on le compare aux nombreuses haches et ébauches de haches qu'on trouve sur le même gisement, on reconnaît que l'on a entre les mains une simple ébauche d'une de ces haches, ébauche moins avancée peut-être que les autres, mais présentant néanmoins avec elles une analogie d'aspect, un air de famille, une patine qui ne permettent pas de s'y méprendre plus longtemps.

La seconde pièce, en calcaire coquiller, est au moins aussi troublante (Fig. 133). Coup-de-poing acheuléen, est-on tenté de dire au premier abord ! Mais en l'examinant attentivement, et en la comparant surtout à de véritables coups-de-poing de type acheuléen, on reconnaît que l'on est tout bonnement en présence d'un éclat conchoïdal de calcaire, de forme naturelle subcirculaire, identique à ceux, si nombreux que l'on trouve à la Vignette.

Cet éclat, *non taillé* sur la face opposée ou face inférieure, présente à l'extrémité rétrécie de celle-ci un renflement rappelant le conchoïde de percussion. Il a été détaché du bloc matrice par un vigoureux coup de percuteur et le plan de frappe paraît être la partie plane, unie, du bord inférieur droit, marquée P sur la figure et qui ne porte aucune

retaille. L'éclat ainsi détaché a subi quelques retouches sur son pourtour pour le régulariser, quelques retailles grossières sur sa face supérieure et c'est tout. La pointe n'a pas été travaillée, contrairement à ce que l'on observe sur les véritables coups-de-poing acheuléens, non plus que l'autre face.

Voilà donc deux pièces fort capables d'induire en erreur un observateur peu attentif ou trop enclin à trouver, coûte que coûte des coups-de-poing paléolithiques, comme cet amateur auquel fait allusion F. Barthélemy à la page 191 de l'ouvrage cité plus haut.

Nous éliminerons l'industrie moustérienne pour des raisons analogues à celles qui nous ont fait rejeter le chelléen et l'acheuléen.

On trouve des formes moustériennes sur le gisement de Commercy. Mais chacun sait que l'industrie du Moustier n'a pas de formes typiques suffisant à elles seules, en dehors des données stratigraphiques, à la caractériser.

On a dit, il est vrai, que la pointe à main et le râcloir caractérisent le moustérien. Mais on trouve ces deux formes à toutes les époques de la pierre. Du jour où l'homme a taillé le silex il a détaché des éclats subtriangulaires avec conchoïde de percussion, d'autres éclats plus larges munis également du conchoïde ; il a utilisé la pointe des uns, le trachant des autres bien avant l'homme du Moustier et a continué bien après lui. On ne peut donc pas dire, en l'absence de données stratigraphiques, qu'un atelier, un gisement est moustérien parce qu'on y trouve la pointe ou le râcloir dits moustériens. Il faut tout un ensemble de caractères homogènes, une prédominance marquée de ces types dans un gisement pour le déclarer moustérien.

Or, il n'en est pas ainsi pour notre station. Si l'on y rencontre quelques pointes et quelques râcloirs de forme moustérienne, ils sont peu caractéristiques, souvent taillés sur les deux faces et noyés au milieu d'un ensemble industriel d'âge plus récent. Ce ne sont, à notre avis, que des éclats de débitage utilisés tels quels par les mêmes gens qui taillaient la hache néolithique.

Nous sommes ainsi amené à refuser tout caractère paléolithique à l'industrie du gisement de Commercy et à considérer celui-ci comme exclusivement néolithique.

Mais à quelle époque de cette longue période néolithique peut-il être attribué ? C'est ce que nous allons examiner après en avoir étudié en détail le faciès industriel.

I. Outils. — Les objets que l'on trouve le plus communément sont : la hache, le perçoir, le grattoir, la coche grattoir et le rabot ou rugine. Puis viennent des tranchets, des râcloirs à dos plat, des ébauches de ciseau, des alésoirs, etc., etc.

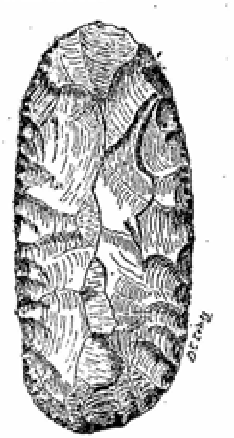


Fig. 134
Ebauche de hache en silex
Commercy (Meuse).
1/2 gr. nat.

Les haches et ébauches de haches sont en nombre relativement considérable. Elles ont en moyenne 10 à 12 centimètres de longueur sur une largeur de 4 à 5 centimètres ; elles sont ordinairement taillées à grands éclats sur les deux faces, à bord supérieur légèrement arqué, à bord inférieur rectiligne, à tranchant transversal. Quelques-unes atteignent 15 à 16 centimètres ; un grand nombre d'autres, au contraire, ne dépassent pas 5 à 6 centimètres de longueur. Quelques haches cependant sont taillées avec plus de soin et comme préparées pour le polissage (Fig. 134), mais elles constituent une rare exception.

Disons tout de suite que nous n'avons trouvé qu'une seule pièce polie, encore n'est-ce qu'un fragment, un tranchant de hache en silex local, très affilé, de courbure parfaitement régulière. Nous en reparlerons plus loin.

A côté des haches taillées sur les deux faces, on en trouve un certain nombre qui ont une face plane. On remarque que la face plane a été obtenue par la régularisation des aspérités et n'est pas simplement constituée par la face d'éclatement du silex. Il y a donc là un véritable travail de retaille.

Ces sortes d'herminette sont aux haches proprement dites dans la proportion de 1 à 3, proportion forte et dont nous ne pouvons donner l'explication. Elles ont la forme générale et les dimensions moyennes des autres haches ;

nous en avons cependant trouvé une en forme de triangle isocèle.

Certaines de nos haches, avons-nous dit, ne dépassent pas 6 centimètres de longueur. On peut se demander à quoi pouvaient servir ces petites haches qui ne sont cependant pas des haches votives. Mais le fait le plus curieux, c'est que l'on trouve à côté des pièces de mêmes dimensions, taillées sur toutes leurs faces en forme d'amandes à bouts arrondis, dépourvus de tout tranchant, et que si l'on place en série lesdites pièces amygdaloïdes avec les petites haches, on passe graduellement d'une forme à l'autre. Seraient-ce des armes de jet, des pierres de fronde ?

Enfin, comme dérivés des formes ci-dessus, on rencontre en assez grand nombre ces instruments mal définis que A. de Mortillet nomme retouchoirs, faute de mieux, et qu'il a figurés à la Pl. XLIX du *Musée préhistorique* sous les nos 530 et 531, ces mêmes instruments que E. Doigneau dénomme casse-têtes (*Nemours-Temps préhistoriques*) et que A. Doigneau qualifie de pics (*Nos ancêtres primitifs*).

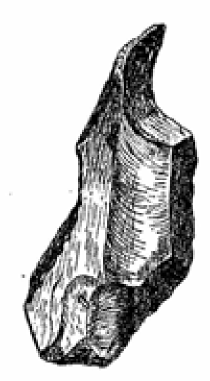


Fig. 135
Perçoir oblique en silex
Commercy (Meuse).
1/2 gr. nat.

Le genre *ciseau* n'est représenté que par quelques grossières ébauches, assez rares d'ailleurs.

Le genre *tranchet* est également assez mal représenté. Nous n'en avons trouvé que 8 ou 9 exemplaires mal caractérisés. Ce fait a lieu de surprendre si l'on songe à la fréquence des haches qui, pour certains préhistoriens, ne sont que des dérivés du tranchet. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.

En revanche les perçoirs abondent : perçoirs longitudinaux, perçoirs obliques, perçoirs latéraux, perçoirs à large talon, tous les types figurés à la Pl. XLII du *Musée préhistorique* s'y retrouvent en nombre. Parmi les plus typiques sont deux perçoirs obliques adaptés l'un à la main droite, l'autre à la main gauche (Fig. 135).

Nous n'avons recueilli que 2 exemplaires de perçoirs à pointes multiples, l'un est à deux, l'autre à trois pointes.

Les alésoirs, compagnons ordinaires des perçoirs, sont loin ici de les égaler en nombre. Ils sont même relativement rares et n'ont d'ailleurs rien de particulier.

Les grattoirs et les coches-grattoirs sont communs. Ils affectent toutes les formes connues du grattoir néolithique, notamment la forme en castagnettes, et atteignent quelquefois de grandes dimensions. Ils sont alors pourvus d'un manche ou poignée.

Nous avons reproduit ci-dessous un grattoir qui présente une particularité, intéressante à cause de sa rareté. Il est à *biseaux inversés*, c'est-à-dire que chaque extrémité est taillée aux dépens d'une face opposée (Fig. 136 et 137). Cette forme, qui n'est pas signalée par les auteurs, paraît tout

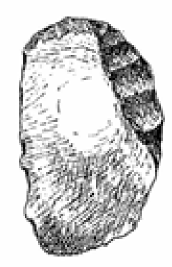
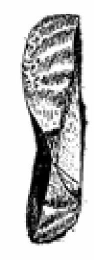
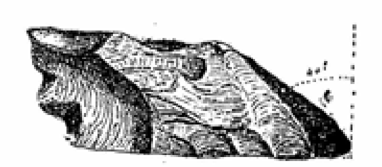




Fig. 136. — Face. Fig. 137. — Profil. Fig. 138. — Profil.
Grattoirs en silex. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

à fait exceptionnelle ; nous en possédons un autre exemplaire qui vient de Hécourt (Eure).

Quelques grattoirs sont de forme allongée, taillés à l'extrémité d'une lame grossière. C'est comme une vague réminiscence du grattoir magdalénien.

Autre réminiscence de la même époque, quelques grossiers burins. Ils sont au nombre de 4 dans les pièces recueillies. Après les grattoirs proprement dits, il convient de placer les rabots, rugines ou grattoirs-rabots selon les diverses dénominations qui ont été appliquées à ces dérivés du grattoir par MM. E. Rivière, Baudon et A. Doigneau lors de la discussion ouverte à leur sujet dans les séances de la Soc. préhist. de France des 26 octobre, 23 novembre, 28 décembre 1905, 22 février et 22 mars 1906.

Assez nombreux dans notre gisement, ils se rapportent aux formes représentées par les auteurs cités, ainsi qu'on

peut le voir sur la figure ci-dessus (Fig. 138) et plus particulièrement aux rabots de M. le Dr Baudon (p. 54 et suiv. du *Bull. de la S. P. F.* du 22 février 1906).

Nous n'avons jamais rencontré la scie proprement dite

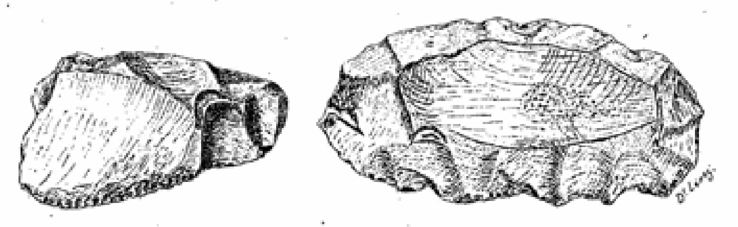


Fig. 139. Fig. 140.

Scies en silex. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

dans nos recherches, mais nous avons recueilli un certain nombre de pièces, différant les unes des autres par leur forme, qui ne paraissent pas pouvoir être interprétées autrement que comme instruments propres à scier. Telles sont les pièces représentées par les figures 139 et 140.

A cette action de scier paraissent également se rapporter d'autres pièces que nous désignons sous le nom de racloirs à dos plat, n'osant pas les dénommer franchement des scies. Ces râcloïrs (?) diffèrent du râcloir moustérien en ce qu'ils sont taillés et retouchés sur les deux faces, qu'ils sont arrondis à une extrémité, que leur talon ou dos est rectiligne et ne présente jamais de conchoïde.



Fig. 141. — Racloir en silex. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

Ils affectent tous très sensiblement la même forme et sont assez nombreux. Nous en reproduisonsun (Fig. 141).

A côté des retouchoirs hypothétiques dont nous avons parlé plus haut s'en trouvent de caractéristiques, mais très rares, dont nous donnons ci-dessous un beau spécimen (Fig. 142). Il est constitué par un prisme quadrangulaire de silex, taillé sur toutes ses faces, légèrement arqué suivant son axe, admirablement en main, grâce à cette courbure, se terminant à une extrémité par une sorte de bec mousse portant des étoilures qui en attestent l'usage.

La rareté de cet instrument paraît être en rapport avec la rareté même des pièces finement retouchées qui, dans l'atelier de Commercy, constituent l'exception. Le percuteur suffisait à toute la besogne.

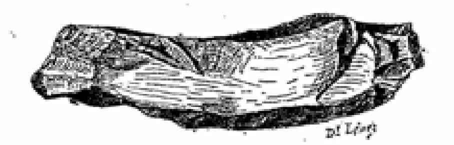


Fig. 142.
Retouchoir en silex. Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

Et cependant celui-ci aussi est rare, du moins dans la forme habituelle que nous lui connaissons à la période néolithique. Nous n'en avons trouvé qu'un caractéristique en silex corallien. Mais il est probable que les nombreux galets de quartzite qui parsèment le plateau ont servi de percuteurs éventuels, de même qu'ils ont servi de broyons ou molettes, dont nous possédons plusieurs exemplaires avec traces d'usure très nettes.

Les nuclei sont abondants et parmi eux s'en rencontrent quelques-uns de forme pyramidale.

En revanche les lames sont peu nombreuses, courtes et de mauvaise venue, ce qui tient sans doute à la mauvaise qualité du silex.

Mentionnons encore de volumineuses pièces, taillées à grands éclats, tantôt de forme ovalaire ou discoïde, avec une face plane, semblables à d'énormes grattoirs, tantôt en forme de haricot, tantôt en forme de coin ou de marteau, dont nous ne pouvons déterminer l'usage. Elles atteignent souvent le poids de un kilogramme.

Pour en finir avec l'outillage de notre station, nous citerons un godet en calcaire à base aplanie par une retaille caractéristique, un autre godet en silex, taillé en forme de lampe de mineur, que nous avons présenté à la Soc. préhist. de France dans la séance du 26 avril 1906, et une sorte de mortier dont la cavité ovalaire, de 10 centimètres dans le grand diamètre et de 9 centimètres dans le petit, sur 3 centimètres de profondeur, se trouve creusée natu-

rellement dans un bloc de silex qui a été retaillé tout autour pour abattre les angles. Ce mortier mesure dans sa totalité 16 centimètres de long sur 11 centimètres 5 de large et 55 millimètres d'épaisseur.

II. ARMES. — Si l'on ne considère la hache que comme outil, les armes proprement dites sont très peu nombreuses. Nous avons trouvé en tout 8 pointes de lance ou de javelot nettement caractérisées. Il est probable que bien d'autres pointes, s'écartant de la forme classique, ont servi à armer la hampe d'une lance ou d'une sagaie, mais nous ne pouvons les reconnaître. Nous donnons ci-dessous le dessin d'une pointe de lance et d'une pointe de javelot, choisies parmi les mieux caractérisées (Fig. 143-144).



FIG. 143.
Pointe de lance en silex.
Commercy (Meuse). 1/2 gr. nat.

On remarquera le galbe de la pointe de lance de la fig. 143 qui, bien que taillée à grands éclats, présente une forme générale réellement élegante. Elle mesure 145 millimètres de long et 95 millimètres de largeur aux ailerons.

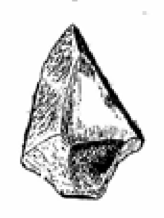


FIG. 144.
Pointe de javelot en silex.
Commercy (M.)
1/2 gr. nat.

L'arme par excellence de tous les peuples primitifs étant le casse-tête, nous ne pouvions manquer d'en trouver, mais ici nous ferons la même remarque qu'au sujet des pointes de lance : les casse-têtes caractéristiques, à interprétation non douteuse, sont rares. A quoi bon se donner la peine de tailler un silex pour en faire un casse-tête quand un galet quelconque solidement emmanché remplit le même office.

Aussi n'avons-nous recueilli que deux pièces qui paraissent bien réellement être des casse-têtes ; elles sont toutes deux formées par une masse ovoïde en silex se rétrécissant brusquement vers son milieu pour former un talon destiné à l'emmanchement (Fig. 145).

Nous venons de passer en revue l'outillage et l'armement des hommes du gisement de Commercy. Cette industrie est nettement néolithique : mais se place-t-elle au début, au milieu ou à la fin de cette longue période ? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

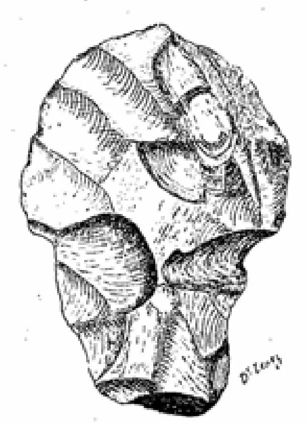


Fig. 145.
Armature de casse-tête en silex.
Commercy (Meuse).
1/2 gr. nat.

Le professeur Bleicher et Ph. Salmon la placent au début du néolithique et la rattachent à l'époque campignienne.

Nous partageons complètement cette manière de voir pour les raisons suivantes :

Faciès général rudimentaire de l'industrie — grand nombre d'instruments à tranchant (haches, tranchets) — absence presque complète d'objets en pierre polie (un unique fragment de hache) — grand nombre de ces pièces indéterminées, pics taillés grossièrement dans leur longueur et sur leur pourtour, tous caractères donnés comme spécifiques du campignien par Ph. Salmon dans sa brochure : *Age de la pierre ouvrée — Période néolithique*, 1886, page 21.

Ici nous ferons une remarque : le tranchet, si commun au Campigny et autres stations de même âge, au point qu'il en devient la caractéristique, est plutôt rare et mal déterminé sur le gisement de Commercy.

La hache au contraire y est très commune. Or si l'on admet que le tranchet a précédé la hache dans l'évolution de l'industrie néolithique, cette rareté du tranchet dans notre station serait peut-être l'indice d'une industrie déjà plus évoluée que l'industrie campignienne, sans arriver encore pourtant à l'industrie robenhausienne. Il faudrait

donc rajeunir un tant soit peu notre gisement et le placer à la fin du Campignien, à l'aurore du Robenhausien, dont la pointe de lance à ailerons et à pédoncule représentée plus haut et le fragment de hache polie seraient comme une annonce.

La station préhistorique de Commercy était jusqu'à ce jour la seule signalée dans la région.

Entre Commercy et Saint-Mihiel avait bien été découverte en 1879 à Kœur-la-Petite, une sépulture qui devait être néolithique, d'après la description sommaire qu'en donne Liénard (*Archéologie de la Meuse*, t. II, 1884). A part cette découverte isolée, rien ne semblait relier le grand atelier de Commercy à ceux de la Côte de Bar, à l'ouest de Saint-Mihiel, en face des fameuses roches fouillées par le Dr Ballet, et de la côte Sainte-Marie, explorée par M. E. Rivière, au nord de cette même localité.

Il doit exister et il existe en effet des stations intermédiaires entre ces deux centres. Nous en avons jusqu'ici découvert deux, mais il doit y en avoir d'autres le long ou à proximité de la vallée de la Meuse.

La première est située sur le versant Sud-Est du plateau qui domine Lérouville au Nord et dans lequel sont creusées les immenses carrières dites de Lérouville. Cette station est à 4 kilomètres à vol d'oiseau de celle de Commercy et parait être de la même époque. La matière employée est également le silex corallien.

La seconde se trouve à 7 kilomètres 500 au Nord-Nord-Est de Commercy sur le versant Sud du plateau sur lequel est construit le fort de Lérouville, à 750 mètres au Nord du village de Saint-Julien. Elle est en tout semblable à la précédente comme matière employée et comme industrie.

Peut-être en découvrira-t-on d'autres, il suffit que l'attention soit portée sur ce point.

L'ANCIEN DOLMEN CHRISTIANISÉ

DE LA

FONTAINE MIRACULEUSE DE SAINTE CLOTILDE

AUX ANDELYS (EURE)

PAR **Léon COUTIL**

Jacques Demai, chanoine d'Ecouis, dans sa *Vie de sainte Clotilde*, publiée à Rouen, en 1613, donne la traduction d'un auteur anonyme du XVIe siècle, où il est question d'un miracle de sainte Clotilde.

Une source serait sortie du sol, au moment où la reine Clotilde priait pour activer les travaux du monastère de filles qu'elle faisait alors construire aux Andelys, et pour augmenter l'ardeur des ouvriers, les eaux auraient eu pour eux seuls la saveur du vin.

Cet auteur parle ensuite de la coutume qu'avaient les pèlerins de passer à trois reprises, sous une *table de pierre* qui se trouvait à côté de cette source, après s'y être baignés.

Cette table de pierre existait encore, à la fin du XVIIIe siècle, car elle fut dessinée, en 1781, et ce dessin anonyme a été reproduit dans l'*Histoire des Andelys*; c'est la gravure sur bois qui illustre cette note.

Une pièce des Registres de la paroisse Notre-Dame et des Archives municipales des Andelys, de 1678, indique la présence de ce dolmen :

« Le 16 juin 1678, fut baptisée une fille âgée d'environ trois semaines, dont le père et la mère étaient inconnus, laquelle avait été trouvée le 14 desdits mois et an, en la place de la fontaine Sainte Clotilde, *sur la pierre*, *proche l'arbre de la place*, et a été nommée Clotilde, etc... »

Cette note, citée par de Ruville, dans son *Histoire des Andelys*, est reproduite par H. G. de Kerville, dans son

ouvrage : *Les vieux arbres de Normandie*, à propos du tilleul séculaire qui abrite la source.



FIG. 146

La fontaine miraculeuse de Sainte-Clotilde, aux Andelys (Eure), avec son dolmen et son tilleul centenaire, d'après le dessin de Mlle Le Rat de Magitot, 1781 (Coll. de L. Coutil).

Malgré trois arrêtés successifs du Directoire, il fallut envoyer un détachement composé de : 1 capitaine, 1 sergent, 2 caporaux et 2 fusiliers, qui resta aux Andelys, du 23 au 28 prairial 1799, pour faire boucher la fontaine.

(*Archives municipales*, 24 floréal ; 12 et 17 prairial

an VII. Registre des délibérations. — *Registre I. Archives départementales.* Lettre de l'administrateur central du département à l'administration municipale des Andelys, 24 floréal an VII).

Le dolmen a dû être détruit à la suite d'un arrêté municipal du 12 juin 1799, ordonnant de boucher la fontaine et de la maçonner avec des pierres, afin d'empêcher les pèlerins de s'y baigner. On dut, très probablement, employer les pierres du dolmen qui se trouvait à côté et qui, lui aussi, était vénéré par les pèlerins.

Ce qui nous permet d'affirmer qu'il y avait bien un dolmen en ce lieu, c'est l'indication du registre des baptêmes de la paroisse Notre-Dame, à la date du 16 juin 1678, et le dessin que nous reproduisons. Cette coutume de passer sous la table des dolmens s'est perpétuée pour des monuments christianisés de la région. A Port-Mort, on passait encore sous un vrai dolmen nommé le *Tombeau de Saint-Ethbin*, qui a été détruit et remplacé, vers 1870, par une table de pierre équarrie, posant sur quatre pilastres moulurés, installée vers 1870. Ce monument porte maintenant l'inscription : « Saint Ethbin, priez pour nous ». Mais les pèlerins continuent leurs vieilles habitudes de passer trois fois en dessous pour guérir leurs rhumatismes [1].

Au tombeau de Saint-Mauxe et Saint-Vénérand martyrisés près d'Acquigny, qui a la même forme, mais où une croix de pierre se trouve sur un des côtés, les pèlerins passent aussi sous la pierre et se posent sur le front une pierre plate, qui doit rester collée un instant pour que la guérison soit assurée. La pierre horizontale a dû être grattée et aplanie; elle remonte au moins à la Renaissance, car la croix de pierre date de cette époque.

Nous avons cité encore cette coutume attachée à d'autres monuments de la région dans notre notice sur les monuments christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure [2].

1. Une table analogue se trouve dans le cimetière d'Arcy-Sainte-Restitue; elle figure dans l'Album Caranda; une autre de Bou Merzoug (Algérie) a été citée par le général Faidherbe.

2. *Bulletin de l'Association française pour l'avancement des sciences*, Congrès de Nantes, 1898.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France.

C'est à Autun (Saône-et-Loire) que se tiendra, au mois d'août 1907, le troisième Congrès préhistorique de France. Cette session promet d'être aussi brillante que les deux précédentes.

Le choix fait par la Société préhistorique de France est des plus heureux. Autun possède, en effet, outre des monuments romains assez curieux, de très beaux musées et deux actives sociétés scientifiques, la Société Éduenne et la Société d'Histoire naturelle, qui apporteront au Congrès leur dévoué et savant concours.

Après avoir étudié, à Périgueux, les gisements paléolithiques des bords de la Vézère et, à Vannes, les monuments mégalithiques des environs de Carnac, les préhistoriens se trouveront, à Autun, dans d'excellentes conditions pour examiner d'une façon toute particulière la question des Camps qui est actuellement, plus que jamais, à l'ordre du jour.

Ils pourront voir au Musée de la Société Éduenne, disposées dans des salles spéciales, deux très importantes collections comprenant le produit de l'exploration de deux camps d'âge très différent. L'un d'eux, le Camp de Chassey (Saône-et-Loire), qui a surtout été occupé à l'époque de la pierre, a fourni à M. le Dr Loydreau une industrie néolithique tout à fait remarquable. C'est incontestablement la station robenhausienne la plus riche, la plus intéressante qui ait été signalée en France. L'autre, le Mont-Beuvray, place forte importante de l'époque gauloise, située sur les confins des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire, a été l'objet de longues et fructueuses fouilles, très habilement dirigées par M. Bulliot.

Des excursions les conduiront ensuite sur le terrain ; ils visiteront successivement : le Mont-Beuvray, l'antique *Bibracte*, où M. J. Déchelette leur montrera une habitation gauloise et une portion du mur de défense, dégagés spécialement pour le Congrès ; le Mont-Auxois, à Alise-Sainte-Reine, l'*Alesia* de César, dont l'exploration, à peine commencée, a déjà donné d'encourageants résultats et amené la découverte d'objets curieux, qu'ils verront en passant au Musée de Semur (Côte-d'Or) ; enfin la station classique de Solutré (Saône-et-Loire), avec son pittoresque rocher, au sommet duquel se trouve également un camp.

Le Comité d'organisation du Congrès d'Autun, constitué le 16 novembre dernier, est ainsi composé :

Président : M. le Dr A. Guébhard.

Vice-présidents : MM. le Dr Ballet et E. Fourdrignier.

Secrétaire général : M. le Dr Marcel Baudouin.
Secrétaire général adjoint : M. le Dr Henri Martin.
Secrétaires : MM. Charles Schleicher et Edmond Hue.
Trésorier : M. Louis Giraux.

Membres d'honneur : MM. les Sénateurs, les Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du département de Saône-et-Loire, le Maire d'Autun, le Président de la Société d'anthropologie de Paris, le Président de la sous-commission des monuments mégalithiques, Émile Rivière, Adrien de Mortillet, le Dr Baudon, le baron J. de Baye, le prince Roland Bonaparte, E. Chantre, Albert Gaudry, Gabriel Hanotaux, Gaston Vasseur, Liard, Stanislas Meunier, le Dr Peyrot et Salomon Reinach.

Membres du Comité : MM. le comte J. Beaupré, Cazalis de Fondouce, P. du Chatellier, G. Chauvet, le Dr A. Chervin, Georges Courty, Léon Coutil, François Daleau, J. Déchelette, A. Doigneau, Espérandieu, le Dr P. Girod, G. Lacouloumère, A. Létienne, J. Pranishnikoff, Ramon-Gontaud, J. de Saint-Venant, O. Schmidt, Tabariès de Grandsaignes, E. Taté et Armand Viré.

Congrès des Sociétés Savantes.

Le prochain Congrès des Sociétés savantes se réunira à Montpellier pendant les vacances de Pâques 1907. Dans la partie du programme concernant l'archéologie préromaine figurent les questions suivantes :

1° Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes ou les rochers isolés ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs.

2° Communiquer les documents nouveaux touchant le paléolithique du Sud de la France.

3° Étudier, pour le Sud de la France, les divers faciès du néolithique, l'âge du bronze, le premier âge du fer et l'époque de la Tène, principalement ce qui pourrait démontrer l'existence d'un âge du cuivre.

4° Faire, pour le Midi de la France, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

5° Signaler, pour le Midi de la France et par arrondissement, les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol.

Changement d'adresse.

Notre collègue M. A. Doigneau nous prie d'aviser nos lecteurs qu'il a quitté Noisy-le-Sec et demeure maintenant à Fontainebleau (S.-et-M.), 45, boulevard Thiers.

Musée national allemand.

Les journaux nous apprennent que le 12 novembre dernier a été posée à Munich la première pierre du Musée Germanique, qui sera un des plus vastes du monde. Presque toutes les villes de l'Empire d'Allemagne ont promis de contribuer à enrichir les collections de ce musée, où seront exposés tous les produits de la science et de l'industrie allemandes.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le Câtelet d'Avesnelles.

Le Câtelet d'Avesnelles, près d'Avesnes (Nord), couramment appelé le Camp de César, mériterait d'être exploré. Trois monnaies gauloises en or y ont été découvertes en 1905. Tout dernièrement encore des débris humains, accompagnés d'un fragment de silex, ont été mis à jour par des ouvriers qui travaillaient dans la partie nord-est, en face du village de Flaumont-Waudrechies. Ces ossements gisaient dans une terre noire très compacte, au-dessus de laquelle avait été rencontré un assemblage de moellons juxtaposés et réunis par un mortier peu consistant.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

MANCHE

Saint-Lô. — Musée, rue Havin (Cons. : G. Guillot). Minéralogie et géologie normandes (Coll. Vieillard). Zoologie : bonne collection ornithologique, divisée en deux séries, une départementale et une générale.

Préhistorique, surtout local : pirogue en chêne, monoxyle, trouvée baie de Veys ; objets en bronze.

Objets gallo-romains : sarcophage trouvé à Lieusaint. Antiquités franques. Numismatique.

Cherbourg. — Musée, au parc Liais (Cons. : Corbières). Ce musée, fondé en 1830, resta longtemps dans l'oubli et l'abandon ; vers 1880, on en donna la direction au com-

mandant H. Jouan, savant naturaliste et ethnographe, qui reclassa les séries et les enrichit énormément, surtout en zoologie et en ethnographie.

Géologie et paléontologie départementale (Coll. Bonnissent, échantillons ayant servi à cet auteur pour publier son *Essai géologique sur le département de la Manche*, Cherbourg, 1872 ; type du *Diademopsis Bonnissenti*, de Cotteau).

Botanique : bois, fruits et graines. Zoologie : animaux inférieurs, insectes, poissons, reptiles et oiseaux. Squelette de gorille. Crânes et ossements de grands cétacés. Ethnologie.

Ethnographie. Collection pas très nombreuse (200 échantillons, environ), mais précieuse par la valeur et la rareté des objets qu'elle contient (Consulter : Hamy, les collections ethnographiques du cabinet d'histoire naturelle de Cherbourg, in *Revue d'ethnographie*, ann. VII, 1887, p. 255). Afrique, Asie : Japon, Corée, Chine (belle collection de monnaies chinoises anciennes, coll. Dulac) ; Amérique et surtout Océanie : Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Tonga, Fidji, Taïti, Nouvelle-Bretagne, etc., et surtout Marquises (tiki, représentant une tête de porc, en pierre volcanique, pièce unique).

Préhistorique : objets néolithiques de Bretteville-en-Saive, la Hougue ; moule de haches en bronze, découvert à Thedille.

Quelques pièces d'égyptologie (momie avec étude autographe de Champollion). Antiquités gallo-romaine, provenant de Cherbourg. Sarcophage mérovingien. Numismatique.

— Musée de la Société artistique et industrielle.

— Musée maritime, à l'Arsenal.

— Parc Liais : Serres et jardin botanique.

Avranches. — Musée à la sous-préfecture, fondé en 1835.

— Musée de la Société archéologique, à l'ancien Palais épiscopal (XIVe-XVe s.).

Coutances. — Musée, hôtel Quesnel-Morinière, au jardin public, 2, rue Quesnel-Morinière (Cons. : Lepetit). Histoire naturelle. Archéologie. Numismatique.

Granville. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1885 (Cons. : Bureau). Histoire naturelle.

Mont-Saint-Michel. — Musée archéologique, à l'Abbaye.

Valogne. — Bibliothèque, ancien séminaire (Cons. : Pontas-Delarue). Quelques antiquités gallo-romaines et franques, provenant de la région.

MAYENNE

Laval. — Musée, place des Arts (Cons. : D. P. Œlhert), fondé en 1801, par le don de la collection Jarry.

Minéralogie générale. Géologie : a) série générale ; b) série départementale classée géologiquement ; c) série départementale classée par cantons et communes (Coll. E. Blavier, établie en 1836 pour servir de base à son *Essai de statistique minéralogique et géologique de la Mayenne*, publié en 1837).

Paléontologie : importante, par suite du don fait en 1880 de la célèbre collection Triger : a) série générale ; b) série départementale ; c) série d'échinides et de brachiopodes classés zoologiquement.

Importante série d'ossements de vertébrés quaternaires étudiés par A. Gaudry et provenant des grottes de Saulges, des buttes de Sainte-Suzanne et du Louverné.

Botanique : herbiers, champignons moulés. Zoologie : Conchyliologie départementale. Conchyliologie générale : collection spéciale des coquilles de la Méditerranée formée par de Monterosato ; insectes, poissons, reptiles, oiseaux et mammifères du département. Ethnologie.

Ethnographie : Extrême-Orient, Océanie, Afrique.

Préhistorique : France, Danemark. Série spéciale de la Mayenne : squelette humain complet et poteries néolithiques découverts dans une grotte sépulcrale à Voultré,

Quelques antiquités d'Égypte, d'Assyrie et d'Afrique,

Antiquités gallo-romaines : Normandie et département de l'Allier ; buste en marbre, trouvé à Arles ; série d'objets provenant de la Mayenne, et surtout de Jublains ; bagues en or et armes en bronze, trouvées à Argentré. Antiquités franques de la région (La Mercerie, Torcé, etc...). Numismatique.

Chateau-Gontier. — Musée, rue de la Porte, fondé en

1848 (Cons. : J. Briand). Archéologie. Quelques spécimens d'histoire naturelle.

Craon. — Musée, à la Mairie, fondé en 1846. Histoire naturelle.

Jublains. — Musée communal. Objets romains locaux.

Mayenne. — Musée à l'Hôtel de Ville (Cons. : Ravault). Quelques objets d'histoire naturelle. Antiquités gallo-romaines : bonne série de Jublains et du Château. Antiquités franques de la région. Numismatique.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

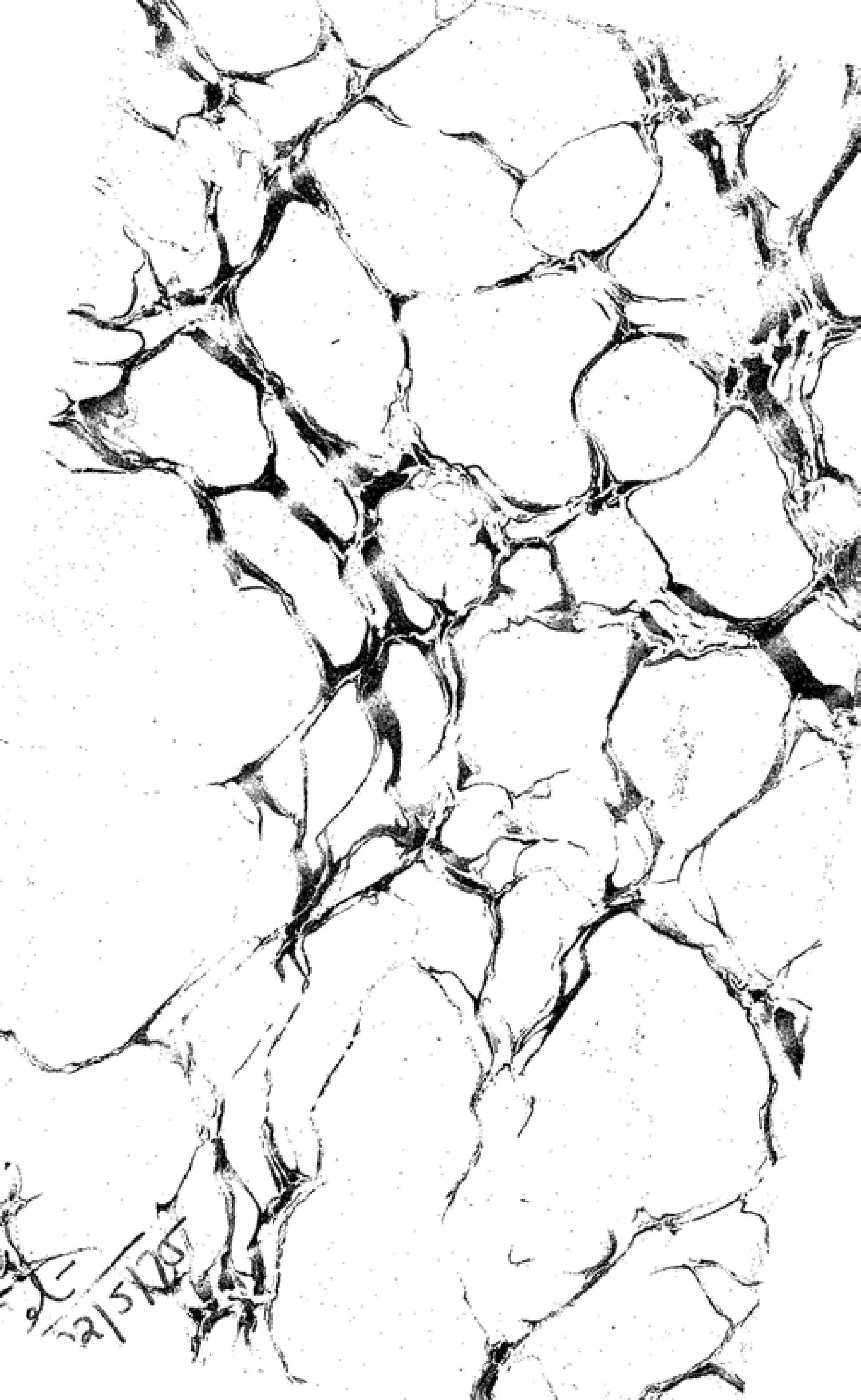
CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

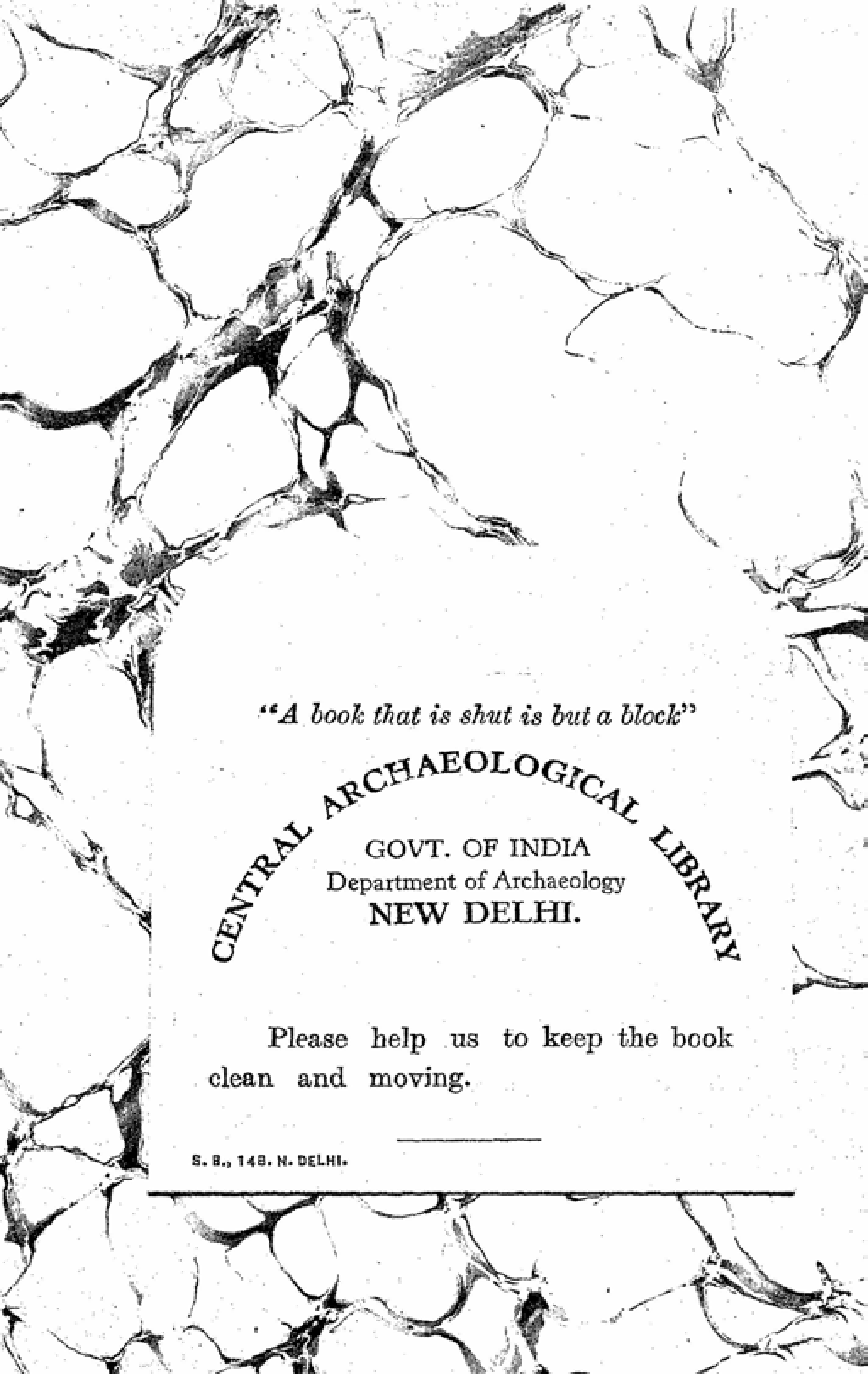
BIBLIOGRAPHIE

FIGURES DANS LE TEXTE

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS





"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.
Please help us to keep the book clean and moving.
S. B., 148. N. DELHI.